

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 6



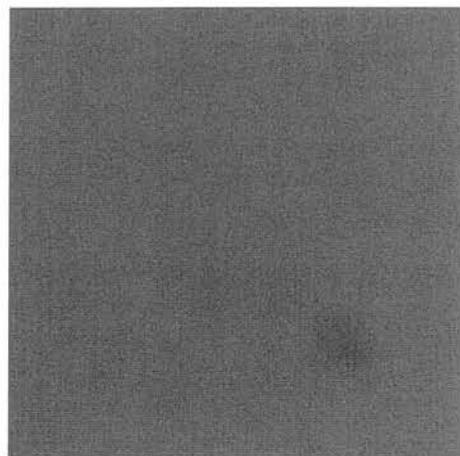
LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE

PRÉFECTURE DE LA **R**ÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE



**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

2006

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET
DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE, DE L'ETHNOLOGIE,
DE L'INVENTAIRE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION**

Mission archéologie 2007

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui,
dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
"Travaux et recherches archéologiques de terrain"
ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

*Illustration de couverture :
Tramway de l'agglomération niçoise (06), site de la porte Pairolière.
Photographie et montage : Christian Hussy, Michel Olive*

*Coordination, relecture : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Tableaux : Armelle Guilcher, Pascal Marrou
Bibliographie : Mireille Pagni
Saisie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni et auteurs
Mise en page : Lucienne Ferreri
(avec la collaboration d'Armelle Guilcher et de Mireille Pagni)
Traitement des illustrations d'après les documents
fournis par les auteurs : Christian Hussy, Michel Olive*

*Imprimerie Louis-Jean – avenue Émile Didier, 05003 Gap cedex
Dépôt légal : 294 – Mai 2007*

ISSN 1240-8662 © 2007

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 0 6

Préface 9

Avant-propos 11

Résultats scientifiques significatifs 13

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 17

Travaux et recherches archéologiques de terrain

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE 19

Tableau des opérations autorisées	19
Carte des opérations autorisées	20
Allemagne-en-Provence, Église Saint-Marc	21
Allemagne-en-Provence, La Moutte	22
La Brillanne, Quartier du Plan	23
Le Brusquet, Commune	23
Castellane, Dolmen des Pierres Blanches	24
Céreste, Les Astiers	27
Céreste, Traversée de Céreste RN 100	28
Esparron-de-Verdon, Bertagne	29
Forcalquier, Église Saint-Mary	29
Mane, Jardin du château de Sauvan	31
Moriez, Villevieille	32
Puimoisson, Les Arnous	33
Riez, Le Chapitre	34
Riez, Pré de Foire / Pré du Chapitre	35
Saint-Martin-les-Eaux, Les Plaines	38
Saint-Michel-l'Observatoire, Rue du Barri	39
Saint-Paul-sur-Ubaye, Cornascle I/les Oullas	39
Sainte-Tulle, Chapelle et crypte	41
Vachères, Église Saint-Christophe	42



Valensole, Baisse de Sainte-Anne	42
Verdaches, Saint-Dominin	43
Esparron-de-Verdon et Quinson, Zones brûlées	45
Esparron-de-Verdon et Quinson, Plateau de la Séouve	46
Projet collectif de recherche, « Riez et le territoire riezois : approches diachroniques »	47

HAUTES-ALPES

51

Tableau des opérations autorisées	51
Carte des opérations autorisées	52
Ancelle, Faudon	53
L'Argentière-la-Bessée, Mines d'argent du Fournel	54
L'Argentière-la-Bessée, Église Saint-Apollinaire	54
Baratier, Clapier des Monges	55
Barret-sur-Méouge, Clos de l'Aure	57
La Bâtie-Montsaléon, Champ l'Arène	58
La Bâtie-Montsaléon, Les Granges	60
La Bâtie-Montsaléon, Réseau communal	60
Champcella, Rama	60
Le Glazil, Château de Lesdiguières	63
La Grave, Plateau d'Emparis	64
Lazer, La Plâtrière	65
Ribiers, Grotte du Trou du Renard	65
Saint-André-d'Embrun, Commune	66
Saint-Bonnet-en-Champsaur, Place Grenette	66
Saint-Firmin, Château	67
Saint-Julien-en-Beauchêne, Chartreuse de Durbon	67
La Saulce, ZAC de Gandière	68
Prospection-inventaire, Département des Hautes-Alpes	69

ALPES-MARITIMES

71

Tableau des opérations autorisées	71
Carte des opérations autorisées	72
Antibes, 7 et 9 avenue Pasteur	73
Antibes, 55 avenue de Cannes/Bas-Lauvert	74
Antibes, 14 rue du Migrainier	75
Cannes, L'île Saint-Honorat de Lérins	76
Cannes, Fort royal de l'île Sainte-Marguerite	78
Castellar, Abri Pendimoun	79
Castellar, Vieux Castellar	80
Mougins, Château Curault	81
Les Mujouls, Col d'Adon ou d'Abdoun	82
Nice, Grotte du Lazaret, Unité archéostratigraphique UA 26	83
Nice, Tramway	84
Nice, L'Arénas, 455 promenade des Anglais	86
Nice, Couvent Saint-François	87
Projet collectif de recherche, « La colline du château à Nice des origines à nos jours »	88
Pierlas, Chapelle Saint-Sylvestre	90
Roquebrune-Cap-Martin, Grotte du Vallonnet	91
Sainte-Agnès, Château	93
Tende, Mont Bego, zone IX	94
Tende, Mont Bego, Cime des Lacs	97
La Tour-sur-Tinée, Commune	98
Tourrette-Levens, Grotte du Merle	99
Vallauris, Les Encourdoules	100
Vence, Place Godeau	101
Prospection-Inventaire, dans le département	102

Tableau des opérations autorisées	103
Carte des opérations autorisées	104
Projet collectif de recherche, « Aix-en-Provence, Entremont »	105
Aix-en-Provence, Luynes, chemin départemental n° 7	108
Aix-en-Provence, Rue des Bœufs	112
Aix-en-Provence, Rue du Chapitre	113
Aix-en-Provence, Collège Mignet : extension du parking Mignet	114
Aix-en-Provence, Forum des Cardeurs	114
Aix-en-Provence, 48 rue Lisse Bellegarde	115
Alleins, Église	115
Arles, Avenue de Camargue	116
Arles, 1, 3 et 5 avenue Édouard Herriot	117
Arles, 9 rue Élie Giraud	117
Arles, Enclos Saint-Césaire	118
Arles, Esplanade des Lices	120
Arles, Ateliers SNCF	120
Aubagne, Les Arnauds	121
Cabriès, Champfleury à Calas	121
La Ciotat, ZAC de la Source du Pré	122
La Ciotat, Rue de l'Hôpital (îlot Saint-Jacques)	123
Fos-sur-Mer, Ancien camping l'Estagnon	123
Gardanne, Cours Carnot	124
Gémenos, Saint-Jean-de-Garguier	124
Istres, 19 route de la Cabane Noire	125
Istres, Sivier	125
Istres, Chemin de Saint-Jean	127
Jouques, Grotte du Mourre de la Barque	127
Lambesc, Saint Victor / Grand Verger	128
Lançon-Provence, <i>Oppidum</i> de Constantine	129
Marseille, 23 route de la Valentine	131
Marseille, 6 avenue de Château-Gombert	131
Marseille, 36-38 chemin de la Parette	131
Marseille, Parking de la rue de la République : République nord / rue Moisson	132
Marseille, <i>Oppidum</i> de Verduron	137
Marseille, Ligne du tramway, 38 chemin de la Parette	138
Marseille, ZAC de la Bourse	139
Marseille, Boulevard Charles Nédélec / rue Bernard-du-Bois	141
Marseille, Quartier du Panier, place de la Madeleine et place du Refuge	143
Marseille, 14 rue Jean Trinquet	144
Marseille, 30-32 rue Baussenque	145
Marseille, 14-20 rue de Suez	145
Marseille, 22-26 avenue Robert Schuman	145
Marseille, 25 rue Thubaneau	146
Marseille, Fort Saint-Jean (Mucem)	147
Projet collectif de recherche, « Archéologie urbaine à Marseille : publication des fouilles récentes »	148
Projet collectif de recherche, « L'occupation du sol dans le bassin de Marseille de la Préhistoire à l'époque moderne »	149
Martigues, Ponteau-Gare	150
Martigues, Le Collet-Redon	151
Martigues, Mourre du Bœuf	153
Martigues, Église Saint-Louis de Ferrières, caveaux de la chapelle Sainte-Catherine	155
Mouriès, Les Caisses de Jean-Jean	158
Orgon, Le Défends	159
Le Paradou, Chemin des Arcades, Deyfans de Sousteyran	159
Peynier, Vallon de l'Homme Mort	160
Rognes, Le Foussa	160
Saint-Andiol, Grand Barraly	161
Saint-Rémy-de-Provence, Abri Otello	162
Saint-Rémy-de-Provence, <i>Glanum</i> , forum	163
Saint-Rémy-de-Provence, Le <i>macellum</i> de <i>Glanum</i>	164
Trets, Les Terres Longues	165

Vauvenargues , Prieuré de Sainte-Victoire	166
Vernègues , Le Clos de l'Héritière	167
GRT Gazoduc , Fos-sur-Mer à Saint-Martin-de-Crau	168
Projet collectif de recherche , « Étang de Berre, faciès culturel du mobilier »	169

VAR	171
------------	------------

Tableau des opérations autorisées	171
Carte des opérations autorisées	172
Les Arcs-sur-Argens , Saint-Pierre	175
Les Arcs-sur-Argens , Le Touar	176
Le Beausset , Commune	177
Le Cannet-des-Maures , Les Termes (Font du Téouré)	178
Le Castellet , La Font de Mars	178
Châteaouble , Grotte des Chauves-Souris	179
Flassans-sur-Issole , Champ-romain	180
Fréjus , Amphithéâtre	181
Fréjus , Saint-Lambert, terrain Jaubert	185
Fréjus , Saint-Lambert / avenue du XV ^e corps	186
Fréjus , Jean Bacchi/avenue du XV ^e corps	187
Fréjus , Rues Jean Jaurès et Joseph Aubenas	188
Fréjus , Rue Aristide Briand, villa Notre-Dame	190
Fréjus , 73 rue de Beausset	192
Hyères , Olbia-de-Provence	193
Hyères , Colline du château	195
Le Luc-en-Provence , Commune	196
Le Muy , Les Vaugreniers	197
Ollioules , Place du Trémaillon	199
Ollioules , Cour du château médiéval	200
Régusse , Le Peirard	201
Régusse , Le Sourdillon	202
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume , Monastère des sœurs dominicaines	202
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume , Saint-Jean, le Puits de Marine	203
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume , La Glacière	203
Solliès-Toucas , Le Castellas	204
Taradeau , Plan Saint-Martin	205
La Valette-du-Var , Place Carnot	206
Vidauban , Les Blaïs	206
Tramway de l'agglomération toulonnaise , La Seyne-sur-Mer, Ollioules, Toulon, La Valette du Var, La Garde	207
L'utilisation des pierres marbrières du Var dans l'Antiquité	208
Projet collectif de recherche , « Occupation du sol et patrimoine archéologique, dans la basse vallée de l'Argens » Fréjus, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens	210

VAUCLUSE	211
-----------------	------------

Tableau des opérations autorisées	211
Carte des opérations autorisées	212
Apt , Caves du centre historique	213
Bonnieux , La tour de Blaise	215
Brantes , Mont-Ventoux 6	216
Cadenet , Oppidum du Castellar	216
Carpentras , Couvent des Dominicains, ancien Théâtre	217
Cavaillon , Les Vignères	219
Courthézon , Le Baratin	219
Entrechaux , église Saint-Laurent	220
L'Isle-sur-la-Sorgue , Les Bagnoles	222
Ménerbes , Travers des Baguarettes	223

Modène , Les Marelles	224
Monieux , Aven des Planes	224
Orange , Théâtre	225
Orange , Coudoulet/Crémades	226
Orange , Avenue Ambroise-Croizat	226
Orange , Rue Saint-Clément	227
Orange , Avenue de l'Arc II	227
Sainte-Cécile-les-Vignes , Chapelle Sainte-Croix-Sainte-Cécile	228
Vaison-la-Romaine , Théâtre antique	229
Vaison-la-Romaine , Maison à la Tonnelle	231
Vaison-la-Romaine , Quartier Lussèu	231
Vaison-la-Romaine , Quartier Buisserette	231
Vaison-la-Romaine , Colline de Puymin	232
Villelaure , La Tuilière	232
Villelaure , Château-Vieux/Les Jardinettes	233
Villes-sur-Auzon , La Degane	235
Arrondissement de Carpentras	236
Projet collectif de recherche , « Sites producteurs et sites consommateurs, durant le Chasséen en Vaucluse : gestion des silex bédouliens/périodisation chronoculturelle »	237

OPÉRATIONS DÉPARTEMENTALES

239

Tableau des opérations autorisées	239
Élargissement de l'autoroute A8 de Fuveau (Bouches-du-Rhône) à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Var)	241
Pipeline SAGESS de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence)	244
Haute vallée de la Siagne , Voies de communication et rive droite de la Siagne	246
Métallurgie du fer dans le Luberon (Alpes-de-Haute-Provence et Vaucluse)	248
Projet collectif de recherche « Topographie urbaine de Gaule méridionale »	249

Liste des abréviations

251

Liste des auteurs

253

Bibliographie régionale

257

Liste des programmes de recherche nationaux

269

Organigramme du Service régional de l'archéologie

270

En feuilletant le bilan scientifique régional 2006, le lecteur sera comme moi, une fois encore, étonné par le nombre et l'importance des découvertes archéologiques réalisées. Dans plusieurs cas, elles sont à l'évidence d'un intérêt scientifique qui dépasse très largement l'espace régional. Je pense par exemple aux acquis des fouilles de la grotte du Lazaret, de l'abri Pendimoun, de Trets, de Martigues, de Fréjus, de Riez ou de La Saulce. À ceux-ci s'ajoutent bien évidemment les découvertes marseillaises et niçoises. Ce riche bilan est le fruit des travaux d'une communauté archéologique très impliquée tout à la fois dans l'archéologie préventive et l'archéologie programmée, activité qui marque toujours de manière significative la recherche régionale.

Je retiens avec satisfaction de l'année passée, plusieurs événements positifs :

– En premier lieu, l'inauguration officielle le 29 mars 2006 du dépôt archéologique régional construit à Aix-en-Provence. Une réalisation unique pour l'heure sur le territoire national, financée à 100% par l'État. Au moment où la direction de l'architecture et du patrimoine place au coeur de ses priorités la question des "centres d'études et de recherche", je suis certain que ce bâtiment aura valeur de référence.

– En second lieu, j'évoquerai l'inauguration le 8 juillet 2006 du jardin archéologique créé sur le site de l'importante *villa* antique de Caumont-sur-Durance (Vaucluse). Cette opération me paraît en effet exemplaire à plus d'un titre. D'abord, parce qu'elle a été conduite grâce à l'engagement financier, aux côtés de l'État, de toutes les collectivités territoriales (conseil régional, conseil général, ville) pour un budget de 1 M d'euros. Ensuite parce que cette réalisation accompagnée d'un espace muséal permet de garantir la conservation d'un ensemble archéologique exceptionnel tout en dotant la commune de Caumont-sur-Durance d'un nouvel équipement culturel parfaitement intégré à l'aménagement urbain.

– En troisième lieu, je voudrais saluer les efforts faits par les collectivités territoriales en faveur de l'archéologie

par le soutien financier de programmes de recherche, l'installation d'expositions, la parution de publications mais aussi par l'attribution d'allocations de recherche et la création d'emplois pérennes à l'exemple du conseil général des Hautes-Alpes. Dans un contexte économique délicat, ces décisions témoignent de la place que les élus entendent réserver au patrimoine et l'enjeu que ce dernier représente pour eux en terme de développement et d'aménagement des territoires.

Je tiens enfin à remercier tous les membres de la commission interrégionale la recherche archéologique Sud-Est dont le mandat de quatre années s'est achevé fin décembre 2006. La qualité des expertises et la pertinence des jugements formulés ont été souvent des contributions décisives pour les services de l'État, soulignant la place centrale de cette commission dans les procédures d'évaluation et de contrôle de l'activité archéologique régionale et interrégionale.

Tous les sujets que je viens de rappeler sont autant d'occasions de se réjouir du bien-fondé d'une politique culturelle publique qui permet de garantir un avenir à ces territoires dans le respect d'une riche histoire marquée par des influences culturelles multiples.

L'année qui s'ouvre prolongera, je l'espère, cette dynamique tout en tirant bénéfice des réformes en cours. Elle sera aussi le temps de la réalisation d'un bilan scientifique des connaissances sur l'espace régional et interrégional afin de préparer une nouvelle programmation scientifique pour les quatre prochaines années.

Dans cette perspective je souhaite que votre année archéologique se réalise avec la participation active des personnels du service régional de l'archéologie.

Jean-Luc Bredel
Directeur régional des affaires culturelles
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'année 2006 a été une fois encore à plus d'un titre importante pour l'archéologie régionale. Elle fut d'abord celle de l'achèvement d'un grand projet d'aménagement, la construction du dépôt archéologique régional à Aix-en-Provence répondant à un besoin urgent. La création de cet équipement constitue un événement dans la mesure où cette réalisation est la première du genre à être menée à terme par le ministère de la Culture sur ses financements propres à partir d'un cahier des charges élaboré par les archéologues.

Pour cette question de la conservation pérenne des collections archéologiques, axe prioritaire de la politique menée par la DRAC, il faut également mentionner l'ouverture d'un dépôt anthropologique sur le site de la faculté nord de Marseille destiné à conserver les collections régionales de référence.

Cette année a été aussi ponctuée par un très riche programme de rencontres scientifiques qui montrent tout à la fois la vitalité de la communauté scientifique régionale et l'extrême richesse patrimoniale de ce territoire. Ainsi, les colloques tenus à Aix-en-Provence sur « La pierre dans tous ses états », à Antibes sur « Les civilisations du renne d'hier et d'aujourd'hui », à Tende sur « L'origine de la pensée méditerranéenne, représentations symboliques des premiers peuples pasteurs et agriculteurs » ont été des occasions d'échanges avec la communauté archéologique internationale. La publication en 2006 du volume de la Carte archéologique de la Gaule consacré à *Aix-en-Provence et son territoire* après celle sur Marseille en 2005, l'édition des actes de la table ronde tenue en 2003 à Carry-le-Rouet sur « Les collections ostéologiques humaines » participent de cette dynamique.

À côté des publications scientifiques nombreuses parues – dont on trouvera pour partie la mention dans la bibliographie réunie en fin de volume – ont été produits des efforts de médiatisation des résultats scientifiques et de valorisation du patrimoine. Des publications comme *Les grandes découvertes en Préhistoire* ou le dossier sur Marseille paru dans la revue *Archéologia* et la tenue des Journées de l'Antiquité, de celles de la Préhistoire dans les gorges du Verdon (Alpes-de-Haute-Provence) ou encore les cycles de conférences sur les fouilles en

cours, celles du tramway de Nice par exemple, en sont quelques-unes des illustrations. Les nouvelles technologies participent à cette mise en valeur avec la préparation de sites internet consacrés à l'actualité de la préhistoire ou aux collections de Vaison-la-Romaine détenues dans les musées du monde.

Dans le même esprit, on doit signaler la création, unique en France, d'un jardin archéologique sur le site de la *villa* antique de Caumont-sur-Durance (Vaucluse). Bénéficiant d'un engagement de toutes les collectivités territoriales (conseil régional, conseil général, ville de Caumont-sur-Durance) aux côtés de l'État, cette réalisation marque le point final d'un dossier amorcé lors d'un projet d'urbanisme. Je tiens à souligner le caractère exemplaire de cette opération qui montre les possibilités de conservation et d'intégration du patrimoine archéologique dans une politique d'aménagement en créant dans une commune rurale un nouvel équipement culturel.

2006 a montré toute l'importance d'une démarche inter-institutionnelle avec la mise en place à côté de manifestations régulières (université européenne d'été, journée archéologique régionale), des procédures de contractualisation de l'équipe du service régional de l'archéologie avec les équipes du CNRS (centre Camille Jullian, Cépam, unité d'Anthropologie). Toutes ces entreprises confirment une volonté commune d'être plus efficace tant au niveau de l'étude que de la gestion du patrimoine archéologique lors de la préparation des zonages archéologiques.

Je voudrais aussi souligner l'implication de plus en plus importante des collectivités territoriales dans la prise en compte du patrimoine archéologique. Outre les financements alloués aux programmes de fouilles et de recherches, auxquels s'ajoute l'attribution d'allocations de recherche, il est à noter la décision arrêtée par plusieurs collectivités de créer des emplois pour renforcer des équipes existantes comme ont pu le faire le conseil général du Var, la ville de Fréjus ou le conseil général des Hautes-Alpes par la création d'un poste d'archéologue départemental avec le soutien financier de l'État.

Toutes les collectivités disposant de services archéologiques ont sollicité auprès du ministre de la Culture leur agrément au titre de l'archéologie préventive. Ces

initiatives politiques participent tout à la fois à une meilleure prise en compte de l'archéologie dans le cadre des procédures d'aménagement et à la valorisation des territoires. Enfin, elles permettent d'envisager une nouvelle dynamique de recherche sur des secteurs qui restent encore largement à explorer.

Sur le terrain, malgré les difficultés de gestion récurrentes de l'archéologie préventive, on doit souligner l'importance de ce bilan scientifique annuel. Les résultats significatifs présentés dans le volume en portent témoignage avec des découvertes qui concernent toutes les périodes chronologiques. Les réunions de travail organisées sur les chantiers puis au sortir des fouilles avec les spécialistes montrent d'ores et déjà tout l'intérêt que ces découvertes peuvent avoir pour le renouvellement des connaissances. Pour terminer ce rapide tour d'horizon, je signalerai que c'est au terme de cette année 2006 que s'est achevé le mandat des membres de la commission interrégionale de la recherche archéologique sud-est. Je voudrais ici exprimer tous mes remerciements aux collègues qui ont accepté en sus de leurs charges professionnelles de participer à cette commission dont nous savons tous le rôle essentiel qui est le sien pour notre discipline. Au total, en quatre années, ce sont 998 dossiers qui ont été examinés dont 535 pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; la moyenne générale par an se situant autour de 250 (134 pour les dossiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Pour 2007, toutes les énergies devront se mobiliser autour d'un projet majeur : la redéfinition de la politique scientifique régionale. Pour ce faire, un bilan scientifique critique des dix dernières années sera engagé. Dans cette perspective s'inscrivent déjà quelques réalisations autour du thème de la ville, de l'anthropologie ou encore de l'archéologie du haut Moyen Âge ainsi que l'édition de volumes collectifs comme *15 ans d'archéologie en PACA* et *Vaucluse préhistorique*. Ce rapport permettra de faire un point précis sur l'état de nos connaissances. Il devra mettre en évidence les forces et les faiblesses de la recherche régionale sur telle ou telle période chronologique, sur telle ou telle partie du territoire

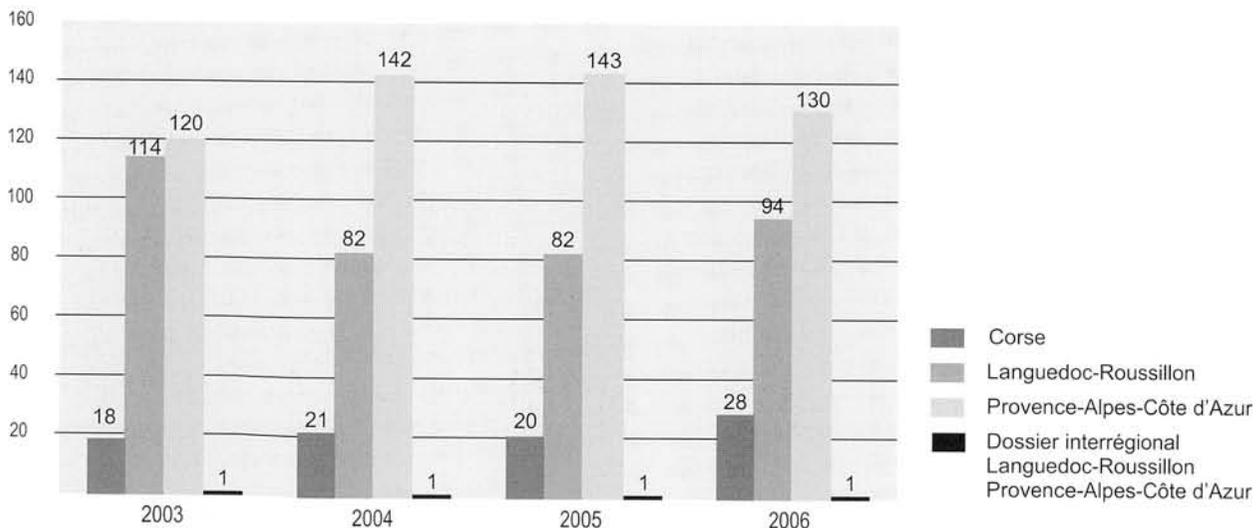
mais également sur ce qui doit être l'acte essentiel, la publication scientifique. La constitution d'un tel bilan impose une méthode et un calendrier précis associant toute la communauté archéologique régionale avant d'en valider le contenu au plus tard dans le courant du premier trimestre 2008. Je fais appel dès à présent à la collaboration de chacun compte tenu de l'enjeu de cette démarche voulue par le ministre de la Culture. Le résultat de cette entreprise servira de canevas à la politique scientifique que nous bâtirons ensemble en s'efforçant de gommer la frontière arbitraire entre "archéologie préventive" et "archéologie programmée" pour qu'au final se réalise une seule activité archéologique ayant pour ambition une meilleure connaissance de l'histoire de l'homme et de son environnement, de la préhistoire ancienne à l'époque moderne.

Autre projet, un colloque qui se tiendra à Nice en décembre, préambule au projet de coopération avec les régions italiennes de Ligurie et du Piémont.

Au moment de conclure, je voudrais appeler l'attention de tous, archéologues, autorités administratives, forces de police, de gendarmerie et élus pour solliciter une mobilisation forte et sans concession face à la recrudescence constatée des pillages de sites archéologiques à l'aide de détecteurs.

Je ne saurais terminer sans saluer ici la mémoire d'André Muller qui nous a quittés le 17 novembre 2006. Homme de terrain, André Muller aura contribué tout au long de sa carrière en Provence-Alpes-Côte d'Azur à une meilleure connaissance des hommes du Néolithique par une série de fouilles importantes (Aubignosc, Forcalquier...). Ces dernières années, ses travaux auront enrichi l'histoire du Luberon. Enfin, je ne saurais oublier son activité de médiation en assumant la responsabilité de gestion du musée de Cucuron. C'est, pour moi, sur ce terrain que j'ai noué les derniers contacts avec André Muller à l'occasion de la préparation de sa publication sur Marc Deydier.

Xavier Delestre
Conservateur général du patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie



Répartition des 998 dossiers examinés par la CIRA Sud-Est entre 2003 et 2006

Résultats scientifiques significatifs

2	0	0	6
---	---	---	---

La campagne de fouille entreprise dans la grotte du **Lazaret (Nice, Alpes-Maritimes)** concerne l'étude d'un faciès d'argiles limoneuses de l'Acheuléen supérieur riche en bifaces (CII sup). Le sol de l'ensemble UA 26 a permis la découverte de vingt et un bifaces sur 8 m³. Au total, depuis 2003, cet horizon a livré cinquante-trois bifaces. On note une accumulation de dix mandibules et de maxillaires de grands mammifères, le cerf élaphe représentant 80% du genre. De nombreuses coquilles marines de petite taille (*Bittium* et *Littorina*) sont associées à un sédiment brun foncé.

Une fouille de sauvetage urgent au lieu-dit **Les Vaugreniers (Le Muy, Var)** a montré plusieurs niveaux datés par radiocarbone du Paléolithique. Le plus ancien (150 000-100 000 ans) date du Paléolithique moyen. Un autre (17 800-17 200 av.) a livré des outils variés tels que grattoirs, burins et armatures de chasse ; un troisième (12 900-12 100 av.) présente plusieurs silex dont encore des armatures de chasse. Ces caractéristiques techniques et chronologiques sont inédites pour le sud-est de la France et même pour la Méditerranée nord occidentale.

La campagne de 2006 marque l'achèvement du programme de fouille engagé en 1997 à **Pendimoun (Castellar, Alpes-Maritimes)**. Ces travaux complètent de façon significative les données culturelles, économiques et environnementales sur les installations de l'Impressa qui comptent parmi les plus anciennes traces néolithiques de Méditerranée occidentale. Une sépulture de nourrisson épipaléolithique abondamment paré – dont la fouille fine sera réalisée en laboratoire – a en outre été prélevée cette année.

À **Trets (Bouches-du-Rhône)**, au lieu-dit **Les Terres Longues**, une fouille préventive a mis en évidence des vestiges attribuables, pour l'essentiel, au Néolithique moyen chasséen, répartis sur deux secteurs distincts. Le premier secteur est occupé par une série de structures en creux (fosse-silos, cuvettes...) dont l'une, un silo, contenait des restes anthropologiques (quatre immatures). Le second secteur présente un épandage d'objets lithiques et céramiques. Outre l'abondant mobilier lithique en silex rattachable au Néolithique moyen, son intérêt réside dans la présence exceptionnelle de pièces, dont le nombre dépasse très largement ce qui

était connu jusqu'ici en Provence, issues d'un débitage sur obsidienne (plus d'un millier de pièces, dont plusieurs dizaines de nucléus).

À **La Saulce (Hautes-Alpes)**, dans une zone alpine où les découvertes de ce type sont rarissimes, c'est un vaste habitat néolithique (chasséen récent) et protohistorique (premier âge du Fer), principalement caractérisé par un ensemble de structures en creux (fosses, foyers, trous de poteaux, etc.) qui a été mis au jour sur près de 2 ha, préalablement à l'aménagement de la **ZAC de Gandière**. La modification du projet a conduit à la protection de la zone principale des vestiges.

À **Martigues (Bouches-du-Rhône)**, sur le site Néolithique final de **Ponteau-Gare**, une maison a été mise en évidence : il s'agit d'un bâtiment à poteaux porteurs et faitiers et mur ou solin en pierres sèches.

Dans le même département, à **Istres**, au lieu-dit **Sivier** qui domine au nord l'étang de l'Olivier, une campagne de sondages a été réalisée à proximité du site antique (*villa* et atelier de potier) déjà repéré et partiellement fouillé en 1999-2000. Son objectif était de caractériser l'occupation protohistorique repérée en prospection. À l'issue de cette campagne, deux périodes d'occupation distinctes ont été identifiées : l'une du Néolithique récent, matérialisée par deux murs en pierre sèche décrivant un angle et fonctionnant avec un niveau d'occupation bien daté par son mobilier céramique ; l'autre de l'âge du Fer, dont témoigne une sépulture à incinération. L'intérêt incontestable de ces découvertes justifie la poursuite des recherches en fouille programmée pour 2007.

Dans les Bouches-du-Rhône encore, la poursuite de la fouille programmée du **Verduron à Marseille** a livré en contexte stratigraphique, sous un sol d'habitation de cet *oppidum* du III^e s. av. J.-C., trois monnaies d'un même type en argent associées à des fragments de céramique non tournée et claire massaliète. Ce lot est remarquable par son poids pour la période (2,75, 2,76 et 2,78 g). Les pièces sont frappées. L'endroit représente un gros oiseau avec de longues pattes droites, un long cou et un bec triangulaire (flamant rose, ibis ?) ; l'avers une croix dans un cercle entouré d'un grènetis. Le type est celtique, des comparaisons sont à rechercher avec des monnaies allobroges ou alpines et avec celles, plus

légères, de Saint-Jean-de-Garguier (Gémenos, Bouches-du-Rhône).

À **Lançon-Provence**, sur l'*oppidum* de **Constantine**, la poursuite des recherches dans le secteur dit monumental, et en particulier sur le bâtiment aux fondations en grand appareil, a permis de dégager une vaste construction, maison à portique comparable à celles de Glanum.

Et le réexamen des données de fouilles anciennes dans le cadre du PCR **Entremont (Aix-en-Provence)** ont été l'occasion de rediscuter la chronologie générale du site avec la mise en évidence d'une occupation antérieure à la construction de la première enceinte. Il permet une nouvelle interprétation sur, par exemple, le tracé occidental de la seconde enceinte. Enfin, il montre toute l'importance de l'activité sidérurgique avec, depuis l'apport de loupes, toute la chaîne opératoire jusqu'à l'objet fabriqué (bijoux, outils).

À **Velleron** (Vaucluse), des travaux agricoles ont mis fortuitement au jour un ensemble disparate de blocs d'architecture antiques provenant peut-être d'un mausolée, comprenant en outre plusieurs stèles funéraires pré-augustéennes dont une portant une dédicace gallo-grecque.

À **La Bâtie-Montsaléon** (Hautes-Alpes), la fouille préventive d'un quartier gallo-romain inédit de **Mons Seleucus** a permis de réviser les dates d'occupation et de préciser l'extension de cette agglomération antique majeure pour les Alpes méridionales. Et à **Baratier**, la fouille programmée du **Clapier des Monges** a confirmé l'importance et l'excellente conservation de ce site rural antique et a précisé les connaissances sur un massif maçonné absidial correspondant peut-être à l'aménagement d'une grande terrasse artificielle.

Sur la commune de **Villelaure** (Vaucluse), lors d'un diagnostic de grande ampleur, ont été explorés les vestiges d'une grande *villa* partiellement fouillée au début du siècle dernier, localisant entre autres une mosaïque à *emblemata* et un bassin d'agrément monumental. Encore en Vaucluse, les travaux de restauration en cours sur le **théâtre de Vaison-la-Romaine** ont permis d'effectuer des observations capitales sur la configuration du mur de scène. Et à **Orange**, entre la ville et l'arc de triomphe, un vaste aménagement hydraulique a été reconnu sur au moins trois côtés en bordure de la voie romaine.

Aux **Blaïs (Le Cannet-des-Maures, Var)**, une opération de diagnostic archéologique a mis en évidence une portion de la voie antique qui quittait la voie aurélienne vers le nord en direction de Riez. Plusieurs tombes à incinération de l'époque augustéenne repérées le long de cette voie permettent de situer l'une des nécropoles de la ville antique. Une autre nécropole, située au lieu-dit **Les Termes**, à 300 m au sud-ouest du quartier de *Forum Voconii* partiellement dégagé, fait l'objet d'une opération de fouille d'urgence sur une superficie de 2500 m². Installée le long de la voie aurélienne, elle a livré environ quatre-vingt tombes, incinérations secondaires, inhumations et *busta*, datées du Haut-Empire.

Dans le même département, une fouille est actuellement en cours sur l'**amphithéâtre de Fréjus** dans le cadre du projet de restauration et de mise en valeur qui s'inscrit dans le plan Patrimoine Antique. Elle porte sur différents secteurs de l'édifice qui, malgré plusieurs campagnes

d'investigations archéologiques menées depuis le XIX^e s., restait mal connu. Le long de la façade nord et au niveau de l'entrée du monument, les tranchées de fondation de l'édifice ainsi que des éléments en grand appareil de la façade extérieure ont pu être observés. Les investigations confirment la présence d'une fosse creusée dans le rocher qui traverse l'arène d'est en ouest. Elles permettent enfin une meilleure connaissance de la loge consulaire, tout particulièrement de ses accès. Un nouveau secteur de la **nécropole de Saint-Lambert (Fréjus, Var)**, déjà explorée dans les années 80, a livré environ quatre-vingt tombes datées du I^{er} s. Différents rites sont présents dans la nécropole où ont été étudiés des incinérations secondaires, des *busta* et des inhumations. Une stèle funéraire édifée par un certain Caius Julius Nessus pour son épouse Julia Epicarpia, ornée d'une guirlande et de deux mains qui se rejoignent, est également datée du I^{er} s. L'opération de fouille d'archéologie préventive réalisée dans la même commune sur le terrain de la **villa Notre-Dame**, au sud de la ville antique, a permis de dégager une partie du rempart antique, conservé sur une hauteur de plus de 3 m, et de mettre en évidence l'une des portes de la ville.

Concernant l'Antiquité dans les Alpes-Maritimes, la fouille du site de **Bas-Lauvert à Antibes** a permis l'étude d'un gisement du Haut-Empire insolite, implanté sur une lagune antique aujourd'hui disparue. Il s'agit d'un vaste aménagement de berges constitué par une "calade" couvrant une centaine de mètres. Même si son étude n'est pas achevée, commence à se dessiner une interprétation en rapport avec l'exploitation du sel. Les résultats de l'analyse de la microfaune devraient permettre de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. Quelques dizaines de mètres en amont de ce dispositif un enclos utilisé pendant une courte période s'étendant depuis la fin du II^e jusqu'au I^{er} s. av. J.-C. a été étudié. Il a livré une quantité très importante de mobilier céramique qui contraste avec la faible durée d'occupation. La quantité, la nature et la distribution du mobilier, mais aussi l'absence de structures à l'exception d'un bassin conduit à s'interroger sur la possibilité d'une vocation votive du dispositif. Toujours à **Antibes**, la fouille du site de **Val Claret** a apporté un nouvel éclairage sur l'aqueduc de Fontvieille qui apparaît aujourd'hui avoir été l'objet de modifications très importantes au cours du XVIII^e s. Les travaux réalisés dans les années 1780 par l'ingénieur militaire d'Aguillon témoignent d'une perception du patrimoine antique et de l'intérêt porté pour la sauvegarde de ce dernier qui contraste avec les atteintes qu'a subies cet aqueduc depuis plusieurs décennies. À l'issue de l'opération de fouille, un programme de mise en valeur des vestiges a été engagé et l'aqueduc devrait à l'avenir pouvoir être présenté au public. Enfin, un ensemble de niveaux stratifiés correspondant à des traces agraires a montré la persistance d'un usage agricole de parcelles situées au cœur de l'enceinte du Haut-Empire et à quelques pas du forum de la ville antique d'**Antibes**. La présence de traces de provignage associées à des niveaux archéologiques attribués au II^e s. montre l'existence d'une culture de la vigne pour une période où celle-ci est encore très peu attestée (Lattes, Marseille...).

Les fouilles techniquement complexes engagées **rue de la République à Marseille** (Bouches-du-Rhône) ont

livré d'importantes informations sur l'évolution de la topographie urbaine antique. Sur le versant nord du relief, rue de la République/rue Moisson, deux fouilles d'emprise limitée ont permis de documenter une phase de l'extension urbaine sur le versant nord du relief. Dans le courant de l'époque hellénistique, se met en place un urbanisme dont l'organisation a pu être perçue grâce aux vestiges particulièrement bien conservés d'une voie d'orientation nord-sud. Un habitat se développe progressivement autour de cet axe. À l'époque romaine, les constructions prennent de l'importance tant dans leur ampleur que dans la qualité de l'architecture, illustrée notamment par des sols de béton de tuileau dont un, rue Moisson, était décoré de motifs géométriques. La stratigraphie étudiée montre que ces occupations prennent fin vers le III^e s. ap. J.-C. Malgré un hiatus de l'occupation durant le haut Moyen Âge, les orientations du tracé urbain sont conservées dans le quartier médiéval.

Non loin de la **chapelle romane des Vignères (Cavaillon, Vaucluse)**, un diagnostic a mis au jour des traces d'occupation et sans doute d'ateliers du haut Moyen Âge qui pourraient être, dans leur phase ultime, contemporains de l'édifice, éclairant les origines de cette agglomération proche de Cavaillon.

Le PCR sur **Riez et son territoire** (Alpes-de-Haute-Provence) continue d'enrichir la connaissance de l'histoire de cette ancienne cité devenue évêché durant le V^e s. À **Riez** même, les recherches entreprises dans le secteur du **Pré de Foire** et du **Pré du Chapitre** ont affiné à la fois le plan des thermes monumentaux aménagés en limite sud de l'agglomération antique et celui du groupe épiscopal paléochrétien installé dans ses ruines. Il est certain désormais que le baptistère utilise les fondations – et pour partie les élévations – du *frigidarium* des thermes, tandis que la cathédrale s'installe à l'intérieur d'une deuxième aile de ce même monument. L'édifice religieux adopte tout d'abord un plan simple, probablement à nef unique. Aux XII^e-XIII^e s., l'église est transformée : un transept interrompt désormais la nef. 200 m plus à l'ouest, la nature du grand monument précédemment découvert sous le **collège Maxime Javelly** a été également précisée : il s'agit d'un édifice à vocation funéraire, probablement du V^e s., à l'intérieur duquel ont été mis en évidence deux niveaux de sépultures et une importante série de sarcophages. Cette découverte permet de restituer, à l'emplacement de la ville basse de la fin de l'Antiquité, un ensemble monumental exceptionnel autour duquel se développera une vaste zone cimetériale, encore utilisée à l'extrême fin du XVII^e s.

C'est à **Lazer** que les résultats d'un programme de prospection aérienne du département des Hautes-Alpes, engagé cette année, ont été les plus fructueux. Les vestiges en plan d'une chapelle inédite, probablement la **chapelle Saint-Georges** encore jamais localisée, ont en effet été repérés, ainsi qu'une trame de bâti peut-être antique à proximité.

La première année de fouille programmée ouvrant les travaux d'un PCR portant sur les édifices paléochrétiens et le **couvent médiéval de Saint-Césaire (Arles, Bouches-du-Rhône)** a consisté en une vaste campagne d'archéologie du bâti et deux sondages stratigraphi-

ques. Les élévations du couvent médiéval et moderne conservées dans le bâti actuel ont été intégralement relevées, ce qui a, entre autres, révélé l'ampleur et la qualité d'une construction romane en moyen appareil conservée dans le mur nord de l'actuel hospice. Cette architecture ne peut, pour l'instant, pas être rattachée à un plan d'ensemble, les sondages réalisés dans la cour ayant livré des structures médiévales et modernes de plus modeste facture. Le vaste sondage réalisé dans la chapelle moderne, dans l'axe du chevet de l'église paléochrétienne découverte en 2003, a permis d'appréhender la qualité et l'étendue des aménagements du chœur. Les limites de l'ouvrage, pavé d'un sol de marbre et délimité par un chancel dont subsistent les soubassements de pierre, n'ont pu être atteintes ; un ultime sondage de reconnaissance exécuté à l'ouest laisse entendre qu'elles seraient toutes proches, ce qui donnerait un développement d'une quinzaine de mètres de long aux aménagements liturgiques du chevet. La monumentalité de l'édifice trouve un écho dans le second sondage, réalisé dans l'emprise de la nef, à l'extérieur des bâtiments actuels. L'édifice comporte à cet endroit deux sols de béton de tuileau successifs associés à un pilier construit en grand appareil. La puissance de cette construction soulève un certain nombre de questions sur son rôle architectonique qui trouveront peut-être une réponse lors d'une prochaine campagne de sondages.

Pour l'époque médiévale dans les Alpes-Maritimes, les principaux résultats proviennent de travaux menés à **Nice** et à **Grasse**.

Les opérations archéologiques engagées dans le cadre de la réalisation du **Tramway de Nice**, qui commencent à peine, confirment déjà l'importance et l'intérêt des vestiges qui avaient été identifiés lors du diagnostic. Ainsi, outre la tour médiévale de la **porte Pairolière**, la fouille indique la présence d'un système défensif beaucoup plus complexe que ne le laissent transparaître les documents archivistiques. Les vestiges parfaitement conservés à quelques décimètres du niveau de circulation actuel laissent présager une moisson d'informations qui devraient redéfinir considérablement le périmètre de nos connaissances concernant ce secteur clef de la ville médiévale et moderne. D'ailleurs, à l'heure où s'achève l'année 2006, les travaux archéologiques sur le **pont Vieux** s'engagent sous les auspices favorables de la découverte d'une inscription datant l'un des murs de digue protégeant la ville des crues du Paillon. Ainsi, nous apprenons que cette construction attenante au pont Vieux a été érigée le 9 août 1516, soit seulement quinze années avant la grande reconstruction du pont en 1531, à la suite d'une importante crue qui l'avait détruit. Cette découverte apporte une remarquable précision au complexe stratigraphique correspondant à la fouille mais elle pointe surtout les difficultés rencontrées par les Niçois pour gérer les débordements de ce petit fleuve côtier. Elle soulève par ailleurs la question des liens de causalité entre la tentative de contraindre le cours du Paillon et la rupture du pont médiéval.

À **Grasse**, le programme d'archéologie du bâti engagé dans le cadre de la rénovation du centre historique et de la mise en place d'un PSMV permet de préciser l'organisation et la chronologie de la ville médiévale : ainsi la décou-

verte d'un nouveau tronçon du rempart du XIII^e s. affine le tracé de l'enceinte urbaine médiévale encore très méconnu. Enfin, les fouilles réalisées sur la **chapelle Saint-Sylvestre** (commune de **Pierlas**) ont montré qu'elle n'est pas un simple petit lieu de culte de montagne. À l'époque médiévale, cet édifice avait une fonction funéraire et était intégré dans un réseau de constructions. La caractérisation de cette découverte associée au glissement de titulature observé au profit de l'église paroissiale actuelle soulève la question de la localisation du peuplement primitif du village de Pierlas. Plus généralement, cette étude met en évidence la nécessité de reconsidérer un certain nombre de lieux de culte un peu trop rapidement considérés comme des lieux de pèlerinage ruraux.

Dans le même département, les recherches menées par Henri Geist sur le fort du **mont Alban** qui domine **Nice** ont permis de revisiter ce complexe militaire dans lequel on ne décelait jusqu'ici que le fort édifié entre 1557 et 1560 par Emmanuel Philibert, duc de Savoie. Cette construction quadrangulaire était dotée à chaque angle

d'un bastion. L'étude attentive des plans et gravures militaires et l'examen sur le terrain ont révélé l'existence de lignes de défenses externes du fort qui avait été intégré dans le système défensif français en 1591. Les murets envahis par la végétation que ce chercheur a redécouverts sont les vestiges de l'enceinte en pierres sèches, vraisemblablement conçue au XVII^e s. selon le système généralisé par Vauban et réaménagée au siècle suivant. Sa protection, accompagnée de relevés qui préciseront ces étapes et les techniques de construction de cette fortification moderne feront l'objet d'un compte-rendu détaillé en 2007.

Enfin, l'opération réalisée au **château de Lesdiguières (Le Glaizil, Hautes-Alpes)** a contribué à la restitution architecturale et chronologique du dispositif d'entrée d'origine. Elle a démontré l'existence d'un pont-levis à flèches à l'est de la porte monumentale. Les ouvrages ouest, la porte monumentale et le pont-levis appartiennent à l'état d'origine (fin du XVI^e s.). Le remplacement de ce pont-levis par un pont fixe et la construction du bâtiment sud, généralement attribué aux écuries, ont dû intervenir dans le courant du XVII^e s.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

2 0 0 6

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Inter-départemental	TOTAL
Sondage (SD)	12	6	3	11	9	11	0	52
Fouille préventive (SP)	4	0	3	6	5	0	0	18
Fouille préventive d'urgence (SU)	5	4	2	6	3	3	0	23
Opération préventive de diagnostic (OPD)	8	3	11	48	21	18	2	111
Fouille programmée (FP)	4	7	5	6	3	3	0	28
Prospection diachronique (PRD)	3	1	7	3	2	2	1	19
Prospection thématique (PRT)	1	2	4	3	2	2	1	15
Prospection avec détecteur de métaux (PRM)	1	1	0	0	0	0	0	2
Prospection avec matériel spécialisé (PMS)	0	0	1	0	0	0	0	1
Relevé d'art rupestre (RAR)	0	0	1	1	0	0	0	2
Projet collectif de recherche (PCR)	1	0	2	5	3	2	2	15
Programme d'analyses (PAN)	2	1	0	2	0	0	0	5
Autre étude (AET)	0	0	0	0	0	1	0	1
TOTAL	41	25	39	91	48	42	6	292

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

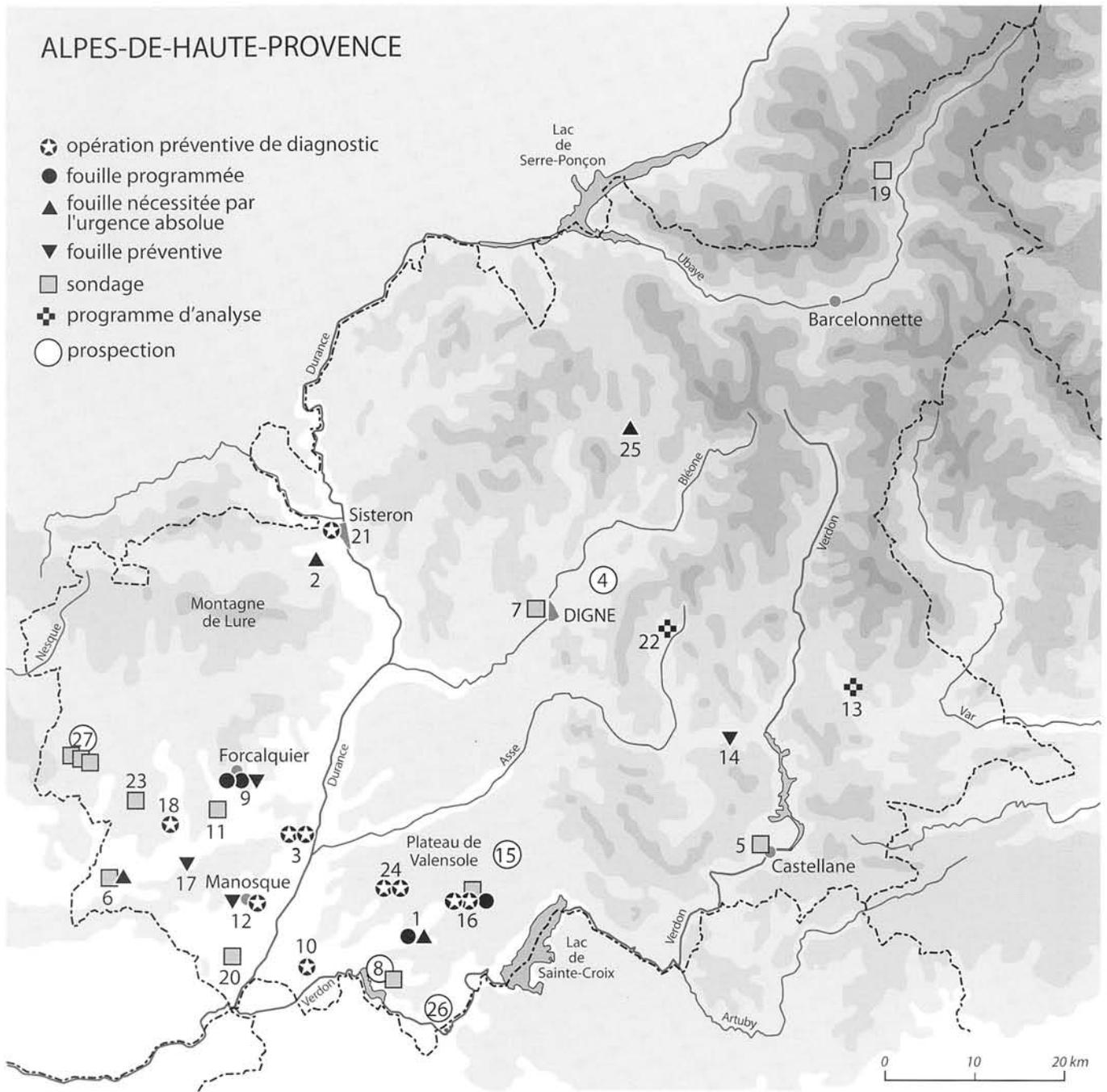
**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 6

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
7870 8075	Allemagne-en-Provence. Saint-Marc	Codou, Yann (SUP)	23	SU SU		7608		MA	1
7445	Allemagne-en-Provence. La Moutte	Mouton, Daniel (SUP)	24	FP		7608		MA	1
8000	Bevons. RD 946	Joly, Jean-Pierre (BEN)		SU	■			—	2
7848 7849	La Brillanne. RN 96 Champion Bricorama	Barra, Catherine (INR)		OPD			7849 7848	NEO/ CON	3
7980	Le Brusquet. Commune	Vaissière, Daniel (ASS)		PRD				DIA	4
8122	Castellane. Dolmen des Pierres Blanches	Gagnepain, Jean (COL)	12	SD				NEO	5
8098	Céreste. Les Astiers	Peyric, Dominique (ASS)	27	SD				ROM	6
8094	Céreste. Traversée RN 100	Peyric, Dominique (ASS)		SU				MA	6
8001	Digne-les-Bains. Crypte, stabilisation mosaïque	Rogliano, Michel (AUT)		SD	■			—	7
8184	Esparron-de-Verdon. Bertagne	Gagnepain, Jean (COL)		SD				DIA	8
7708	Forcalquier. Rue Marius Debout	Voyez, Christophe (INR)		SP	○			—	9
7857	Forcalquier. Église Saint-Mary	Varano, Mariacristina (SUP)	23	FP				MA	9
8068	Forcalquier. La Citadelle	Varano, Mariacristina (SUP)	24	FP	●			—	9
7527	Gréoux-les-Bains. Avenue des Marronniers	Martin, Lucas (INR)		OPD	●			—	10
8057	Mane. Château de Sauvan	Travers, Cécile (AUT)	25	SD				MA	11
7719	Manosque. Les Observantins, rue des Payans / rue Bon Repos	Barra, Catherine (INR)		SP	○			—	12
8030	Manosque. Pôle Santé et école internationale	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●			—	12
7822	Méailles. Grotte du Pertus II	Lepère, Cédric (CNR)	12	PAN	○			—	13
7807	Moriez. Villevieille	Martin, Lucas (INR)		SP				MA	14
7805	Puimoisson. Les Arnous	Meyer, Vincent (MUS)		PRM		7608		ANT	15
7566	Riez. Hubac Saint-Jean	Martin, Lucas (INR)		OPD	●	7608		—	16
7672	Riez. Le Chapitre	Martin, Lucas (INR)		OPD		7608		ANT	16
7860 7823	Riez. Pré de Foire / Pré du Chapitre	Borgard, Philippe (CNR) Jorda, Maurice (SUP)	23 19	FP SD		7608		HE AT	16
8137	Saint-Martin-les-Eaux. Les Plaines	Martin, Lucas (INR)		SP				NEO ?	17
7890	Saint-Michel-l'Observatoire. Rue du Barri	Barra, Catherine (INR)		OPD				DIA	18
7842	Saint-Paul-sur-Ubaye. Cornascle/Les Oullas	Mocci, Florence (CNR)	20	SD				DIA	19
8130	Sainte-Tulle. Chapelle et crypte	Michel d'Annville, Caroline (SUP)	23	SD				MA	20

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE



7949	Sisteron. La Burlière, chemin Pasteur	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●			—	21
7545	Tartonne. Puits salé	Guimar, Myette (COL)	25	PAN	○			—	22
7804	Vachères. Église Saint-Christophe	Markiewicz, Christian (AUT)	-23	SD			MA MOD		23
7753 8084	Valensole. Baisse de Sainte-Anne Baisse de Sainte-Anne Nord	Voyez, Christophe (INR)		OPD		8084 7753	AT		24
8100	Verdaches. Saint-Dominin	Susini, Vanina (AUT)	23	SU			MA		25
7964	Esparron-de-Verdon et Quinson. Zones brûlées	Garcia, Dominique (SUP)		PRD		7608	DIA	8/2 6	
7759	Esparron-de-Verdon et Quinson. La Séouve	Gagnepain, Jean (COL)		PRD		7608	DIA	8/2 6	
7608	Riez et le territoire antique riezois : approches diachroniques	Borgard, Philippe (CNR)	20	PCR			DIA		16
7901 8013 8014 8015	Métallurgie dans le Luberon. Simiane-la-Rotonde, ferriers	Courgey, Mathieu (ASS)	25	PRT SD SD SD		INTER DEP	FER ROM		

FP Fouille programmée
 OPD Opération préventive de diagnostic [DG]
 PAN Programme d'Analyses
 PCR Projet collectif de recherche [PC]
 PRD Prospection diachronique [PI]

PRM Prospection avec détecteurs de métaux
 PRT Prospection thématique (PT)
 SD Sondage
 SU Fouille préventive d'urgence
 ● opération négative ; ○ opération en cours ; ■ opération limitée

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 6

ALLEMAGNE-EN-PROVENCE
Église Saint-Marc

Moyen Âge

Le monument sur lequel nous sommes intervenus, dédié aujourd'hui à saint Marc, s'élève sur la colline du même nom, au confluent du Colostre et du ravin de Tartavel. C'est le site du *castrum* médiéval d'Allemagne, le village actuel d'Allemagne-en-Provence s'étant développé dans la plaine. On accède à l'église après avoir franchi un ample fossé, le lieu de culte est au contact direct du tertre où devait s'élever la fortification. À la période médiévale l'édifice était dédié à saint Véran.

Il s'agit de la seconde campagne ¹ qui s'est déroulée pendant deux semaines en juillet 2006. L'intervention était dictée par l'urgence, du fait de la destruction de structures présentes à l'est de l'église actuelle et correspondant à l'emplacement du chœur médiéval.

La campagne de 2006 a apporté peu d'informations : l'extrémité orientale de l'édifice a été très largement remaniée au XVIII^e s. Les ruines de l'abside ont alors été éliminées et l'espace a été aplani par un apport de terre ménageant une esplanade à l'arrière du lieu de culte. Seul un segment de mur composé de galets liés au mortier a pu être observé et correspond aux fondations de l'abside.

Nous retiendrons quelques idées forces qui ressortent de cette première approche du site.

Le premier bâtiment que nous saisissons – et dont encore une grande partie est conservée en élévation – est un vaste édifice à nef unique, charpentée, terminée par une abside sans doute semi-circulaire.

Nous proposons de placer sa construction au XI^e s., probablement dans la première moitié de ce siècle si

nous retenons comme critère de datation la présence d'un bloc de moyen appareil orné d'entrelacs. L'intérêt de ce monument, au-delà de la préservation d'une église du premier âge roman, est son lien étroit avec la fortification qui en fait une église castrale, cas peu attesté archéologiquement pour le XI^e s.

Les modifications intervenues à la fin du XII^e-début XIII^e s. font du monument originel, d'assez grande ampleur mais au plan très simple, un monument plus complexe aux espaces liturgiques multiples. Empiétant largement sur la nef, on a alors aménagé un vaste espace à l'organisation originale composée d'une crypte surmontée d'un chœur très surélevé par rapport à la nef. Cette monumentalisation par ces volumes superposés est sans doute la traduction matérielle de l'implantation du pouvoir des chanoines de Riez. Leur présence en ces lieux est attestée par une bulle pontificale de Grégoire IX en date de 1227.

La fonction funéraire, perçue ponctuellement par la présence de sépultures et de réductions le long des murs extérieurs de l'édifice, pourrait être assez importante et tous travaux dans la zone seront à surveiller afin de préciser l'étendue de ce cimetière.

En conclusion, cette intervention permet de dresser un premier bilan sur ce site, sans exclure que des fouilles soient reprises ultérieurement si la municipalité poursuit son projet de valorisation. Pour être vraiment parlantes, elles devront correspondre à une approche d'une certaine ampleur analysant le lieu de culte sans négliger la fortification au sein de laquelle est implanté l'édifice.

Yann Codou et Natasha Vaizey

1. Voir *BSR PACA* 2005, 22-23.

La deuxième campagne de fouilles sur la motte castrale de la Moutte à Allemagne-en-Provence a permis de mettre en évidence le plan complet de l'édifice, de découvrir un mode de construction original et de préciser la nature de l'occupation.

Comme cela avait été pressenti lors de la précédente campagne ¹, le tertre est entièrement artificiel, premier cas de ce type en Provence où, souvent, on se contentait d'aménager un relief naturel. La butte forme un tronc de cône de 9 m de haut pour un diamètre de 47 m à la base et 13 m au sommet. Elle a été réalisée par accumulation des matériaux provenant du creusement du fossé. Celui-ci, orienté nord-est/sud-ouest, large d'environ 12 m, barrait le relief naturel qui appartient à la formation de Valensole, poudingue formé de galets et de marne jaune.

L'aire sommitale, grossièrement circulaire, était le siège d'une maison rectangulaire aux dimensions extérieures de 8,65 x 5,84 m et dont le grand axe était orienté nord-est/sud-ouest (fig. 1). Compte tenu des 80 cm d'épaisseur des murs, la surface intérieure approchait 30 m². La porte, large d'environ 85 cm, était décalée vers l'est, sans doute à cause de la présence du foyer aménagé dans la partie ouest de la pièce. Celui-ci était délimité par une assise de galets formant un rectangle de 1,30 x 1,05 m. Il a été rehaussé, au cours de l'occupation, par apport d'une seconde assise de galets maintenus par un cadre de bois. À l'ouest du foyer, un pot à bord à bandeau a été trouvé, complet, dans son trou de calage ménagé dans le sol. La porte était percée dans la façade nord puisque le mur sud était vraisemblablement aveugle pour former une défense parallèle au fossé. Elle ouvrait sur une cour où ont été relevés quatre silos.

L'occupation du site a été arrêtée par un violent incendie auquel, paradoxalement, nous devons l'excellent état de conservation d'un certain nombre de vestiges de bois. Le mode de construction, qui jusqu'à présent restait peu clair, a pu être compris grâce à la conservation d'une partie du mur oriental, relativement épargnée par le feu. Les murs reposaient sur une sablière de bois constituée de deux poutres de chêne (de 12 cm de diamètre), parallèles, assemblées par des traverses. Cette structure de bois est observable sur tout le périmètre de la construction. Les poutres étaient espacées de 40 cm. Sur chacune d'elles reposait une assise de galets disposés obliquement. Immédiatement au-dessus venait s'appuyer une autre poutre qui, elle-même, supportait une nouvelle assise de galets et ceci, sans doute, jusqu'au haut des murs. Entre ces deux parements, l'espace était rempli de terre. Enfin, ces murs étaient recouverts, à l'extérieur comme à l'intérieur du bâtiment, d'un enduit de terre soigneusement lissé de 12 à 14 cm d'épaisseur. On observe

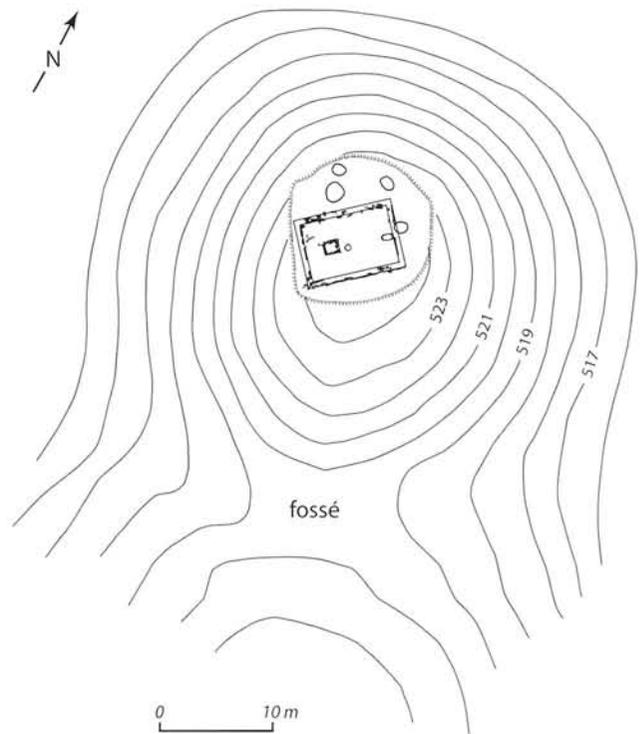


Fig. 1 – ALLEMAGNE-EN-PROVENCE, la Moutte.
Relevé des structures (D. Mouton).

des maçonneries similaires dans les zones sismiques du Pakistan. Tout porte donc à penser que ce mode de construction a été mis en œuvre pour parer l'instabilité du tertre constitué de remblais de terre et de galets accumulés immédiatement avant la construction. Le procédé mettait en œuvre une très grande quantité de bois, de sorte que l'incendie a été si intense qu'il a transformé une partie des matériaux en chaux, élément originellement absent de la construction. Le mur sud, dont la hauteur atteignait environ 3 m, s'est effondré à l'intérieur de la pièce, piégeant ainsi le niveau d'occupation. Les autres murs, sans doute encore partiellement en élévation après l'incendie, ont été détruits volontairement avant que le site ne soit recouvert par un important remblai de terre et de galets puis abandonné. La prochaine campagne devrait permettre de compléter ces observations.

La datation du site est fournie par quatorze monnaies qui renvoient à une période 982-1005 pour l'occupation. Cette séquence est confirmée par le radiocarbone. Des prélèvements ont été effectués sur les poutres carbonisées de la sablière basse et de l'aménagement du foyer pour des analyses dendrochronologiques.

Le matériel mis au jour comprend principalement des objets domestiques : pots à bord à bandeau, bouteille à deux anses, pot à bec ponté et petit outillage métallique. Toutefois, pour la première fois sur une motte castrale

1. Voir *BSR PACA* 2005, 24.

de Provence, des armes ont été mises au jour. Les cinq pointes de flèche font partie du matériel habituel sur ce type de site mais elles renvoient aussi bien à la chasse qu'à la guerre. En revanche, on a relevé un fer de lance, une hache d'arme et une paire d'éperons. Ces éléments marquent le caractère militaire de l'occupation bien que

le site ne soit pas pourvu d'une tour protégée par un rempart. Ces observations montrent, encore une fois, que la militarisation du *castrum* autour de l'an Mil s'est faite par étapes.

Daniel Mouton

Néolithique moyen...

LA BRILLANNE Quartier du Plan

...Contemporain

Les diagnostics archéologiques réalisés par l'Inrap à La Brillanne au quartier du Plan, en préalable à la construction de deux supermarchés (Champion et Bricorama), ont fait apparaître une présence humaine dès le Néolithique moyen, présence attestée ensuite à l'âge du Bronze final où elle est marquée par de rares structures en creux accompagnées de mobilier céramique et lithique.

Reposant sur une ancienne terrasse de la Durance qui joue un parfait rôle de couche drainante, ces terres limoneuses, quasiment exemptes de cailloux, sont particulièrement propices à la production agricole ; ces qualités destinent donc le lieu à l'agriculture, ce qui peut expliquer l'absence d'aménagements plus conséquents, et ce à toutes les périodes.

En ce qui concerne les occupations anciennes, les escargots prélevés orientent l'interprétation des lieux vers des pâturages¹. On peut supposer que les labours successifs ont homogénéisé les épaisses couches de limons superposées que le mobilier archéologique² permet de dater depuis le Chasséen jusqu'à la période actuelle.

Catherine Barra, Laurent Ben Chaba
et Karine Georges

1. Informations de Sophie Martin, malacologue (Inrap).

2. Identification par Anne Hasler, préhistorienne et Catherine Richarté, céramologue (Inrap).

LE BRUSQUET Commune

Diachronique

La prospection-inventaire qui s'est déroulée courant 2006 sur la commune du Brusquet avait pour but de compléter la carte archéologique du secteur de La Javie. Domaine de l'abbaye Saint-Victor de Marseille, ce canton de Haute-Bléone, particulièrement bien documenté à l'époque carolingienne (*l'ager caladius*), n'avait jamais été prospecté jusque-là.

Cette opération¹ vient en complément d'un programme suivi par l'ARDA-HP : la réhabilitation du site castral de Lauzière dont les vestiges médiévaux sont un élément majeur du patrimoine communal.

En rive gauche de la Bléone, délimité au nord-ouest et au sud-est par des reliefs dont les plus hauts atteignent 1 550 m, le bassin de Marcoux-Le Brusquet s'étage entre 700 m et 850 m d'altitude. Il appartient à la nappe de charriage de Digne et se caractérise par un environnement sédimentaire très marneux. Une des particularités

de ces marnes est de contenir des filons calcitiques dans lesquels se trouve du quartz hyalin. L'ensemble du paysage résulte de l'érosion de ces formations au cours du Quaternaire, érosion toujours très active qui n'est pas favorable à la conservation des sites.

Commune à vocation agraire et pastorale, Le Brusquet est placé sur une voie de communication, l'ancienne « *carraire* des troupeaux d'Arles » qui permet de rallier les hautes vallées, Ubaye, Durance...

Passage obligé, le col de l'Ourme est occupé dès le Néolithique (moyen/final). Dans le mobilier récolté, on note la présence de lamelles de quartz hyalin. À l'âge du Fer, on y retrouve des fragments d'amphore massaliète et de céramique campanienne attestant des relations avec la basse Provence. Le secteur est déserté à la fin de l'époque romaine (fig. 2).

Sur la rive droite de la Bléone, le site du Guény, gué et carrefour de plusieurs pistes, suit sensiblement la même chronologie.

L'occupation romaine est également confirmée au Brusquet même, où le creusement d'une piscine a mis au jour des *tubuli* d'hypocaustes.

1. Cette opération a été menée en partenariat avec la commune du Brusquet et l'ARDA-HP. Je tiens à remercier pour leur collaboration les membres de l'ARDA-HP et particulièrement J. Cazères pour ses recherches en archives, J.-F. Devos et V. Meyer, ainsi que M. Guiomar.



Fig. 2 – LE BRUSQUET, commune. Intaille découverte au col de l'Ourme, avec scène mythologique (mainade, satyre...) ; (long. 13 mm ; larg. 11 mm). I^{er}-II^e s. (datation : V. Meyer ; cliché : D. Vaissière).

À la période médiévale, quatre églises sont mentionnées comme biens du chapitre : Saint-Maurice (cimetière), Notre-Dame de Lauzière, Notre-Dame de Mannano, ainsi que l'église et le village de Saint-André, actuellement Le Mousteiret. Des édifices de cette époque, seule l'église du cimetière garde quelques vestiges : les autres

ont été reconstruits entre le XVII^e et le XIX^e s. Jusqu'à la Révolution, Lauzière a été le siège d'une baronnie. Mentionnée au XI^e s., la lignée des Lauzière disparaît au XIV^e s., époque où la population déserte le *castrum* pour s'installer au village actuel.

Les réalisations liées à l'économie rurale sont des foulons et des moulins à eau dont le seul restant, du XIX^e s., sert d'habitat. Le canal qui les alimentait est mentionné au XVI^e s. Une tuilerie, dont il reste encore la grande cheminée, a fonctionné jusqu'au siècle dernier.

La prospection a mis en évidence la richesse du patrimoine archéologique de ce secteur, infirmant ainsi certaines assertions malheureuses². Du quartz étant présent sur la commune, il serait intéressant d'étudier son utilisation éventuelle comme matière première. Le site de l'Ourme, d'un potentiel élevé, pourrait avoir été utilisé à cet effet.

Daniel Vaissière

2. « La romanisation s'arrête à Digne, porte de la montagne » (Collier 1986, 38-39).

Collier 1986 : COLLIER (R.) – *La Haute-Provence monumentale et artistique*. Digne-les-Bains : 1986.

Néolithique final

CASTELLANE Dolmen des Pierres Blanches

Conditions de l'intervention

Le dolmen des Pierres Blanches, situé sur la commune de Castellane au-dessus du hameau de la Baume, a été implanté en bordure d'un replat structural jurassique, à 1249 m d'altitude. Il a été signalé au SRA en 1991 et une première récolte de mobilier de surface a été réalisée cette année-là¹.

Le mobilier était composé d'ossements et esquilles osseuses humaines, ainsi que de deux perles et une pendeloque. Le dolmen, connu de temps immémoriaux par les bergers et la population locale, a vraisemblablement été pillé ; il a aussi servi d'abri pour des bergers ou des chasseurs locaux. La chambre funéraire a été "éventrée", le muret latéral est démonté.

Le mobilier de la chambre a donc été en majeure partie dispersé ou récolté avant que le dolmen ne soit signalé aux services de l'État.

La commune de Castellane et l'association Petra Castellana ayant émis le souhait de développer des activités culturelles sur le massif de la Baume, le SRA nous a confié la mission d'établir un diagnostic archéologique sur le monument. La problématique de cette opération

était donc de faire le point sur l'état du dolmen et de vérifier le potentiel archéologique encore intact de la structure.

L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 18 septembre au 20 décembre 2006, a été réalisée par l'équipe scientifique du musée de Préhistoire des Gorges du Verdon². Après une phase de débroussaillage et de mise en sécurité par étayage, 4,3 m² ont été fouillés finement, avec tamisage, relevé des coordonnées tridimensionnelles et graphique de chaque élément mobilier recueilli. Le choix de la zone sondée s'est porté sur un axe perpendiculaire à l'axe général du dolmen : 1 m² dans la chambre funéraire, prolongé par 2 m² vers l'est à l'extérieur et, sur le même axe, 1,3 m² en bordure ouest du cairn (fig. 3). Les carrés extérieurs à la chambre n'ont pas révélé de mobilier, ni de structuration significative. L'ensemble du mobilier et des structures concerne la chambre funéraire proprement dite.

2. Merci aux agents du service régional de l'archéologie, à la mairie de Castellane, à l'association Petra Castellana, au musée du Moyen Verdon, à M. et Mme Dominique Boudeville. Merci également à Yann Dedonder, Jean-François Devos, Isabelle Dubset, Vincent Meyer, Laurence Mombel et Jean-Luc Ramu pour leur collaboration.

1. Voir BSR PACA 1991, 27.

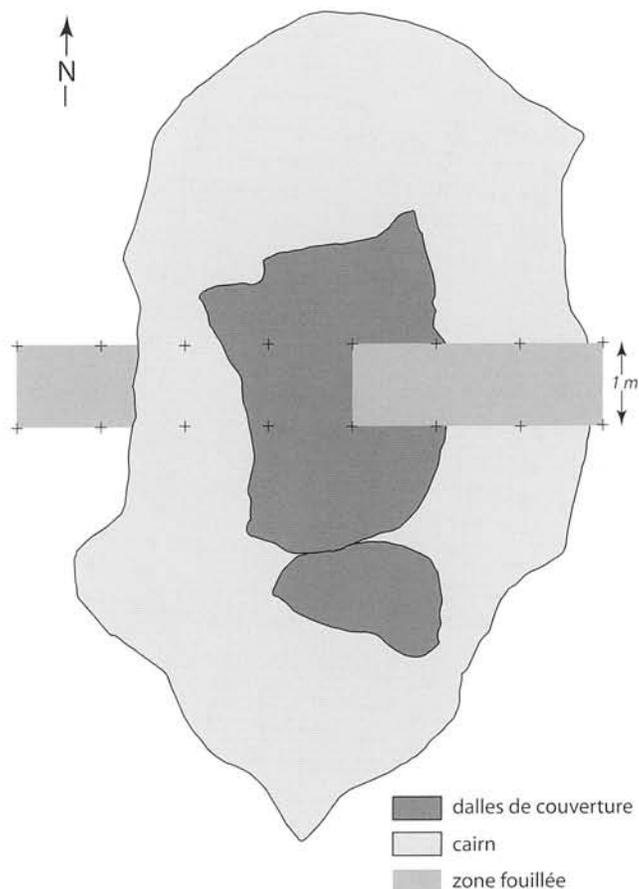


Fig. 3 – CASTELLANE, dolmen des Pierres Blanches.
Plan schématique de la structure et zone fouillée.

Le mobilier archéologique recueilli

L'inventaire du mobilier est le suivant : 415 os et esquilles osseuses humaines ; 82 éléments de parure ; 2 armatures en silex ; 18 plaquettes calcaires ; 1 nodule de sulfure de fer ; 82 galets ; 10 microtessons de céramique.

Anthropologie

L'étude anthropologique est en cours de réalisation. Les objectifs principaux de cette recherche sont d'évaluer le nombre minimum d'individus inhumés, d'apporter les principales informations démographiques (âge, sexe) et de relever les principales informations pathologiques. Les ossements sont fragmentaires, mais la corticale reste très bien conservée. Actuellement, un os coxal a pu être reconstitué et permet d'affirmer la présence d'au moins un sujet masculin. Par ailleurs, l'inventaire des ossements montre à ce stade de l'étude une composition démographique à majorité adulte. Néanmoins, quelques fragments osseux de sujets immatures ont pu être identifiés. Les anomalies osseuses d'origine pathologique sont relativement peu nombreuses. Il s'agit la plupart du temps de pathologies dégénératives (ostéo-arthrose interdiscale notamment). Une fracture consolidée a cependant pu être observée sur une côte sternale.

Parure

51 éléments ont été coordonnés par la fouille et 31 retrouvés lors du tamisage. Il s'agit principalement de perles (73 éléments) circulaires plates, cylindriques ou en tonnelet sur os, calcaire, stéatite (?) ou test ; deux pendeloques, une ammonite pyriteuse percée et six perles à ailettes en calcaire. Ces dernières sont généra-

lement retrouvées à la base des stratigraphies dans les dolmens et indiqueraient donc plutôt un âge remontant aux stades initiaux du Néolithique final (Courtin : communication personnelle).

Armatures

Deux armatures bifaciales retouchées à la pression sur silex chauffé ont été recueillies. Une est losangique en silex de couleur sombre, l'autre est foliacée en silex clair à patine blanche. Dans les deux cas il manque les parties distales de l'armature.

Céramique

Seuls neuf microtessons ont été recueillis, soit en fouille, soit au tamisage. Ils ne semblent pas faire partie du dépôt funéraire, mais sont intégrés à l'argile du remplissage et sont donc vraisemblablement exogènes. Aucun constat culturel, technologique ou chronologique ne peut en être déduit, comme pour le tesson carré inorné retrouvé en surface dans la chambre funéraire.

Galets

Un élément étonnant issu de la fouille a été l'observation de très nombreux galets calcaires d'assez petite dimension (étude morphométrique en cours), retrouvés sur une aire assez restreinte dans la chambre et dans le niveau basal du remplissage, mélangés à de très nombreux ossements humains. Le contexte géologique et sédimentaire ne permet pas d'opter pour un dépôt naturel, mais implique qu'ils ont été amenés par les Préhistoriques (manuports). Leur rôle et les modalités de leur mise en place restent à définir.

Stratigraphie (fig. 4)

Le plateau calcaire est recouvert d'un sédiment limono-argileux de type colluvion, sur lequel s'est développé un sol de type "sol brun" à structure globalement grumeleuse en surface (horizon A), puis plutôt polyédrique (horizon B). Cette pédo-stratigraphie a été retrouvée dans tous les carrés fouillés, modifiée dans la chambre funéraire par les apports et les actions anthropiques.

L'assise du muret de pierre sèche orientale a pu être retrouvée, donnant les dimensions de la chambre. Dans la chambre elle-même, peut-être légèrement surcreusée (cuvettes ?) pour le dépôt des défunts, des concentrations de microcharbons de bois ont été mises en évidence, ainsi qu'une forte concentration de petits galets calcaires totalement imbriqués avec les ossements. Formaient-ils initialement un dallage à la base du dépôt ?

Architecture

Le dolmen (cairn et monument totalement en calcaire jurassique local) est formé d'une chambre funéraire de petite dimension, globalement carrée (1,75 m de long sur 1,4 m de large), précédée d'un couloir ou avant-chambre, plus étroit et plus bas (fig. 3). La chambre funéraire est formée d'une dalle de chevet importante, de deux orthostates légèrement en biais par rapport à l'axe général du dolmen, laissant une ouverture étroite d'une trentaine de centimètres de largeur ; deux murets en pierre sèche fermaient vraisemblablement les côtés de la chambre. Celui de l'est a totalement disparu, celui de l'ouest a été reconstruit récemment sur une base vraisemblablement ancienne. La dalle de couverture

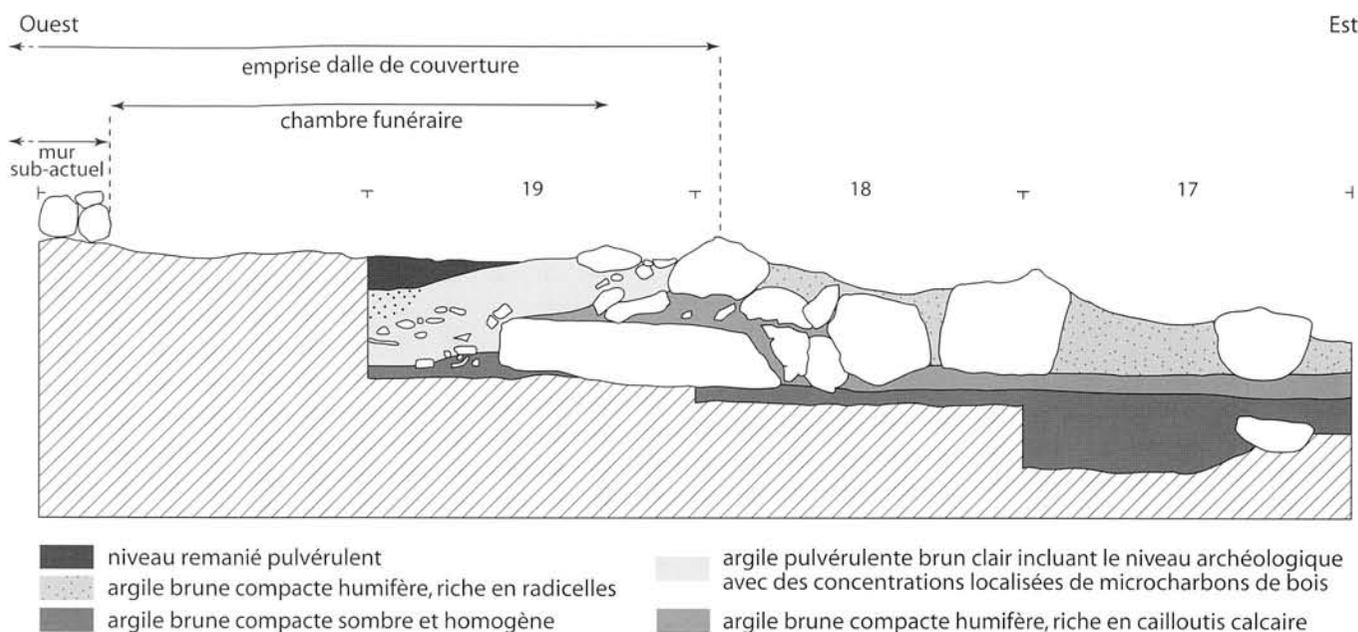


Fig. 4 – CASTELLANE, dolmen des Pierres Blanches. Coupe transversale H/I.

mesure 3,8 x 2,4 x 0,4 m. Avec une densité du calcaire de 2,69, son poids est donc d'environ 9,8 tonnes. Le couloir est long d'environ 1,5 m, il est couvert d'une petite dalle de couverture aujourd'hui basculée et de deux petits orthostates d'entrée. Le couloir est encore recouvert par sa dalle et des pierres sèches semblent le remplir entièrement.

Le cairn a été profondément modifié par les activités agricoles récentes et l'édification par les bergers et les agriculteurs de restanques et de murets en pierre sèche aux époques historiques. Il est donc difficile aujourd'hui de tenter de retrouver son type et sa morphologie. Il semble, d'après les fouilles des carrés extérieurs, que son extension était assez limitée latéralement, avec peut-être des parements extérieurs. Il est impossible de dire aujourd'hui s'il couvrait ou non totalement la structure mégalithique. Seule une fouille extensive des abords du dolmen pourrait permettre d'estimer sa surface au sol et peut-être son architecture.

L'axe du dolmen est globalement nord-sud, l'ouverture étant vers le sud.

Ses caractéristiques architecturales le rattachent au groupe des dolmens provençaux à petite chambre carrée, que l'on retrouve à l'est des Alpes-Maritimes et dans le Var, ainsi que dans le sud des Alpes-de-Haute-Provence (Demandolx notamment).

Implantation

Le choix de l'implantation en rebord d'un plateau calcaire, au pied d'un sommet assez élevé (1 669 m), avec un très large et magnifique panorama du nord au sud-ouest, n'est

pas fortuit. Les mêmes constats peuvent être faits pour le dolmen de Demandolx à quelques kilomètres de là. Si l'absence totale de données sur le Néolithique final de ce vaste secteur de Castellane/Castillon ne permet pas d'aborder, même partiellement, l'implantation des dolmens dans un territoire, ces constats sur le positionnement géomorphologique des monuments laissent supposer le choix d'un point haut ou d'une limite très visible du terroir de ces populations.

Approche chronoculturelle

La typologie du dolmen, les perles à ailettes, la technotypologie des armatures et le contexte global régional du mégalithisme plaident pour une attribution de la construction et des niveaux les plus anciens du dolmen au Néolithique final. Un âge de l'ordre de 2500 ans av. J.-C. est une hypothèse de travail plausible.

Conclusion et perspectives

Ces résultats ont démontré l'existence d'un niveau de base d'occupation du dolmen, plus bas que le niveau du sol actuel, ayant conservé un mobilier archéologique pouvant être étudié et apporter des données intéressantes sur une thématique encore très mal connue en Haute-Provence. La fin de la fouille de la chambre funéraire et la fouille totale du couloir d'entrée et de la périphérie du dolmen devront être rapidement envisagées compte tenu de l'important danger de dégradation encouru.

Jean Gagnepain, Caroline Luzi et William Devriendt

En 1999, en rive gauche du Calavon, un tronçon rectiligne de près de 3 km du tracé probable de la voie romaine avait été reconnu sur des photos aériennes de 1944, puis sur des photos plus récentes. D'autres éléments venaient conforter cette hypothèse : ancien parcellaire, tracés du cadastre actuel, sites à proximité... Cette découverte montrait qu'il n'y avait pas eu continuité exacte dans le choix des emprises de la route dans ce synclinal, puisque le Grand Chemin de l'Ancien Régime et la Route Nationale 100 passent en rive droite.

Après avoir suivi le cours du Calavon sur plusieurs kilomètres, la voie doit franchir le verrou de Céreste pour passer dans la vallée de l'Enchrême. Pour cela, elle grimpe de biais un versant sud par une pente de 700 m pour un dénivelé de 60 m environ ; c'est dans cette pente que les traces fossiles de la voie sont les plus nombreuses, tant sur les photos aériennes que sur les cadastres.

Dans le cadre du PCR « Territoire antique entre Enchrême et Calavon », nous avons prévu un sondage pour vérifier cette hypothèse, opération qui n'a pu se faire qu'en septembre 2006 pour diverses raisons techniques. Pour positionner précisément le transect de la voie supposée, nous avons utilisé une vue prise fin juin 2004, car une trace dans un champ de seigle/avoine y était particulièrement visible (fig. 5). Le sondage a été réalisé presque en bas de la grande pente, à l'endroit où il nous semblait voir les bords parallèles de la voie.

Les résultats sont concluants : la stratigraphie est conservée sur 2 m de hauteur. Au sud, où elle était en léger remblai, la voie était limitée par une bordure d'une assise de pierres assemblées et jointives, qui devait dépasser légèrement le sol naturel, tandis qu'au nord elle était bordée immédiatement par un fossé peu profond qui la séparait des terres, plus hautes de ce côté.

La première étape pour les constructeurs a été de creuser les couches superficielles et (légèrement) le substrat de limon noir (paléosol, présence de charbons de bois et de silex taillés) puis de créer un noyau solide de pierres (diamètre entre 15 et 20 cm) plus ou moins liées avec l'argile très plastique qu'on trouve partout aux environs immédiats. Cette couche s'étend sur une largeur de 6,5 m et une épaisseur de 35 cm au milieu de la voie. Cette assise est couverte d'argile quasi pure et limitée au sud par une bordure de pierres plus grosses et bien calées entre elles.

Vient ensuite une couche (5 cm) d'un tout-venant d'une argile brun-rouge avec petites pierres anguleuses, tout-venant dont une carrière existait il y a vingt ans à 500 m du sondage.

Par-dessus vient la première couche de roulement, constituée par un sédiment fin sableux, avec peut-être un peu de chaux, soigneusement damée.

Ces deux dernières couches débordent chaque fois un peu plus vers le nord, ce qui porte à environ 7 m la largeur de la bande de roulement.

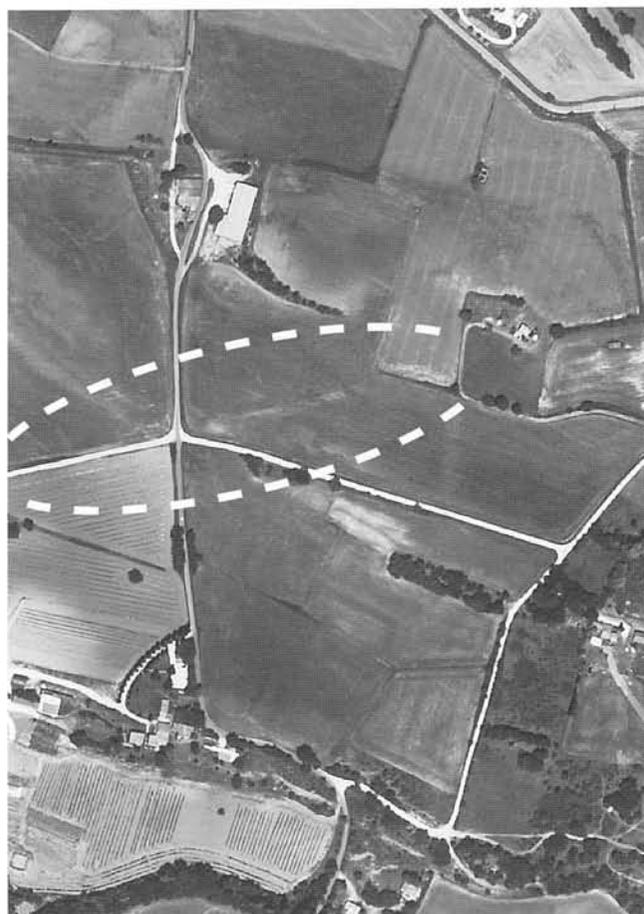


Fig. 5 – CÉRESTE, les Astiers. Trace de la voie visible sur une vue aérienne (© BD ORTHO département des Alpes-de-Haute-Provence ; PVA 2004, IGN).

Cette construction initiale a été recouverte à moitié côté sud par des sédiments apportés par un ou plusieurs orages, ce qui a conduit à reconstruire en partie la voie, en la surélevant et en l'élargissant.

Une deuxième bordure est donc construite 2 m plus au sud que la première ; le tout est recouvert par une épaisse couche (plus de 20 cm) instable de tout-venant du Calavon (pris à 500 m du sondage) très hétérogène, depuis des pierres ovales de 30 cm de long jusqu'au sable fin.

On la recouvre de nouveau de tout-venant argileux pour la stabiliser, puis de nouveau une couche de roulement... On est alors à environ 70 cm de puissance.

Vues en coupe, les couches de roulement paraissent assez homogènes ; mais en les dégageant à plat, elles montrent qu'elles sont constituées de très nombreuses recharges et des ornières apparaissent, quasiment au même endroit, à des hauteurs différentes.

Cependant, les matériaux employés pour réaliser les couches de roulement de la voie sont entraînés régulièrement vers le bas de la pente, venant rehausser les côtés de la voie. Les couches de roulement de la coupe et le

sédiment du côté nord de la coupe s'imbriquent, sans qu'il soit possible de tracer les limites de couches.

Les constructeurs ont dû la recharger tout aussi régulièrement. Les couches se succèdent : tout-venant du Calavon pour rehausser la route, tout-venant argileux pour la stabiliser et sédiment fin et damé pour rouler confortablement. La stratigraphie monte ainsi jusqu'aux labours, qui ont écrêté les couches supérieures (fig. 6).

Cette érosion régulière des couches supérieures de la voie explique à la fois la puissance de la stratigraphie, ainsi que sa bonne conservation. Alors que dans les environs immédiats les sols antiques sont à environ 30 cm sous le sol actuel, (ce qui est aussi le cas pour le dernier état de la voie), le sol d'origine, à la création de la voie, est à 2 m sous le sol actuel.

Lors de l'abandon définitif de la voie, l'érosion a une dernière fois entraîné la couche de roulement ; tout cheminement est devenu impraticable dans cette pente de près de 10 %, la végétation a stabilisé l'ensemble et la voie n'a été conservée que comme limite de parcelles. Malheureusement, aucun vestige archéologique n'ayant été trouvé dans ce sondage (hormis quelques clous), aucune datation ne peut donc être avancée. À 600 m de là, le site de Saint-Sauveur, occupé dès le début du I^{er} s. av. J.-C., semble abandonné vers les IV^e-V^e s. De nombreux tessons de sigillées sud-gauloises étaient présents dans un sondage proche qui n'a rien donné d'autre (sans doute trop peu profond) ; une petite éminence qui domine la voie à 250 m de là a aussi fourni de la sigillée sud-gauloise.

Mais au Moyen Âge, ce tracé est abandonné pour le côté nord du Calavon, avec une traversée de la rivière sans doute à peu près au même endroit que le pont actuel (une chapelle Notre-Dame du Pont est créée).

La largeur de la voie, sa construction soignée, les nombreuses preuves d'un entretien qui devait être régulier



Fig. 6 – CÉRESTE, les Astiers.
Coupe d'un tronçon de la voie romaine (D. Peyric).

et coûteux en main-d'œuvre, tout atteste d'un appareil d'état fort, y compris dans une région considérée souvent comme éloignée des centres de romanisation. Mais cet entretien obligatoire explique que ce tracé sera abandonné avec la fin d'un état fort : seule la puissante stratigraphie peut indiquer une longue durée.

Peu de comparaisons sont possibles, car peu de coupes de voies romaines sont connues, encore moins sur le tracé provençal de la voie Domitienne. Elle a été entrevue à l'occasion de fouilles de sauvetage ou de diagnostic à Briançon, Sisteron ainsi qu'à la tour de Sabran, mais jamais jusqu'ici pour vérifier photo et carto-interprétation : il serait intéressant de réaliser d'autres sondages sur cette voie dans des secteurs où elle a déjà fait l'objet d'études semblables (tracé entre Apt et Sisteron).

Dominique Peyric

Moyen Âge indéterminé

CÉRESTE Traversée de Céreste RN 100

Au cours des travaux de réfection des réseaux de la commune de Céreste, travaux qui font l'objet d'une surveillance archéologique, une petite nécropole a été mise au jour dans un secteur urbanisé à la fin du XIX^e s. Il s'agit de sépultures en pleine terre, recouvertes en partie seulement par des lauzes. Sur le cadastre napoléonien (relevé de 1834), la parcelle est indiquée comme terre labourable.

Quatre tombes sous lauzes ont d'abord été découvertes. La pelle mécanique a emporté une partie des ossements, mais ce qui restait montre bien qu'ils étaient en connexion dans trois tombes sur quatre. Une tranchée d'alimentation en eau, perpendiculaire à la tranchée du pluvial et qui date de plusieurs années, avait perturbé au moins une autre tombe et scellé par du béton maigre une lauze recouvrant encore deux jambes (tibias et fibulas).

Les tombes sont quasiment orientées est-ouest. La couche sous-jacente aux os est, au plus profond, à 0,90 m sous la surface goudronnée, et les lauzes les plus hautes à 0,65 m.

La tranchée du pluvial (1,40 m de large) a coupé cette nécropole sur 3,20 m de long. Une autre sépulture a été repérée, plus à l'est, lors de la reprise du bord de la tranchée du pluvial ; seul l'endroit approximatif où étaient les os a été enregistré : cela agrandit cette nécropole de plus de 12 m à l'est.

Les coupes n'ont révélé, en dehors de cette zone, aucun vestige archéologique.

L'église paroissiale (sans doute d'époque moderne) se situe à environ 90 m à l'ouest ainsi qu'une chapelle dont nous ne connaissons pas la date de construction.

La voie romaine que nous espérons pouvoir situer à 200 m du pont antique découvert en 2000 n'a pas été repérée ¹.

Il est possible que, dans ce secteur, l'absence de sédimentation et les passages continus des diverses routes aient gommé les traces éventuelles. Fait significatif, les couches de la route nationale RN 100 ne dépassent pas 20 cm d'épaisseur entre substrat et goudron.

Mais les nombreuses tranchées ouvertes sont l'occasion de comprendre comment s'est faite l'urbanisation de ce

village, double à l'origine, et réuni par la création de la RN 100 dans le *no man's land* qui le séparait. Elles donnent aussi la possibilité de mieux saisir la morphologie naturelle du lieu.

Enfin elles offrent l'opportunité de découvertes inattendues, fragments de fenêtres moulurées médiévales dans des remblais fin XIX^e s., ou fosses de plantation des mûriers blancs de l'hospice dont nous connaissons l'existence par les archives communales.

Dominique Peyric

1. Voir *BSR PACA* 2000, 18-20.

ESPARRON-DE-VERDON Bertagne

Diachronique

Suite à l'incendie du 7 août 2005, un programme de reboisement a été mené par la commune d'Esparron-de-Verdon, opération qui a impliqué notamment la parcelle F134, au lieu-dit Bertagne, où deux cent vingt arbres ont été plantés en novembre 2006, avec intervention mécanique préalable.

La mise au jour sur cette parcelle, dès 1930 puis en 1950-1951 et 1989 lors de travaux routiers, d'une nécropole du VI^e s. de n. è. (Jacob *et al.* 1990) a motivé le suivi des plantations. Au préalable, une prospection pédestre de l'ensemble de la parcelle a été réalisée.

Le suivi des plantations et des travaux mécaniques n'a livré ni mobilier archéologique ni structure.

La prospection pédestre a permis de recueillir quelques tessons de céramique moderne et des fragments pouvant

remonter à l'Antiquité, ainsi que deux artefacts lithiques préhistoriques (Gagnepain, Mombel 2006).

Il semble donc que la nécropole était localisée dans un secteur assez restreint de la parcelle, près du rebord sud-est de l'éperon de Bertagne, au niveau de l'actuelle route départementale RD 82.

Jean Gagnepain et Laurence Mombel

Gagnepain, Mombel 2006 : GAGNEPAIN (J.), MOMBEL (L.) – *Suivi de plantation à Bertagne, commune d'Esparron-de-Verdon, 2006* : rapport d'intervention. Aix-en-Provence : SRA PACA, 2006. 13 p.

Jacob *et al.* 1990 : JACOB (J.-P.), D'ANNA (A.), GUILCHER (A.), PAGNI (M.), BARGE-MAHIEU (H.) et collab. – *Provence-Alpes-Côte d'Azur. Gallia Informations Préhistoire et Histoire*, 1-2, 1990, 81-315 [Alpes-de-Haute-Provence 85-106].

FORCALQUIER Église Saint-Mary

Moyen Âge

Bref rappel historique

L'église Saint-Mary est située sur le flanc sud-oriental de la butte de Forcalquier. À partir de sa première mention, au cours du X^e s. et au moins jusqu'au XIV^e s., ce monument représente le cadre privilégié dans lequel l'évolution des pouvoirs religieux et politique dans l'ancien diocèse de Sisteron et dans le comté de Forcalquier se manifeste.

L'épisode du transfert des reliques du saint Marius, avec lequel débute l'histoire de cette église et plus en général de la ville de Forcalquier, du moins dans les documents, précède la constitution, dans la même église, d'un chapitre de seize chanoines, ne formant qu'un seul corps avec celui de Sisteron. Sa création, qui daterait de 1015, serait

l'œuvre de l'évêque Frodon dont la politique épiscopale semble déterminante pour l'évolution historique de l'église Saint-Mary, de la ville de Forcalquier et plus en général du diocèse de Sisteron. L'église "concathédrale" fut créée, au sein du chapitre de Forcalquier, par l'évêque Géraud Chabrier élu par le concile d'Avignon en 1060. Le 21 avril 1408 l'église fit l'objet d'une consécration, probablement après une campagne de reconstruction courant du XIII^e s., et en 1486 les reliques et le siège du chapitre furent transférés dans l'église Notre-Dame-du-Bourguet, bien que les chanoines continuèrent à desservir Saint-Mary, épisodiquement, au moins jusqu'en 1785 ¹.

1. Pour une bibliographie historique de l'église, on consultera le *BSR PACA* 2004, 23-24 et le *BSR PACA* 2005, 27-28.

La fouille de 2006

Arrivée en 2006 à sa troisième campagne, la fouille programmée sur ce site a permis de préciser les résultats de l'année précédente tout en bénéficiant d'une nouvelle série de données d'analyse. En effet, au cours de la campagne 2005, l'imposant mur oriental du chœur avait pu être dégagé en grande partie. Lorsque ce mur fut mis au jour, la superposition de deux états différents de l'abside apparaissait comme évidente. En effet, on envisageait une phase plus ancienne caractérisée par une abside semi-circulaire sur laquelle un parement en pans coupés, comportant un plan sans doute pentagonal (intérieur et extérieur), avait été construit ².

En 2006, l'attention a été portée sur l'agrandissement du secteur du chœur vers le sud et sur la fouille complète du secteur 2, commencée en 2005 mais qui n'avait pas donné de résultats satisfaisants à cause de l'importante accumulation de couches de destruction (d'époques moderne et contemporaine) qui avait ralenti l'avancement des travaux. Dans ce deuxième secteur au point de jonction du mur sud-ouest (fig. 7, UM 31) et du mur moderne (UM 13) ³, cette nouvelle campagne de fouille a permis de découvrir un mur arasé orienté est-ouest, orthogonal à l'axe longitudinal de l'église. Du côté oriental il s'appuyait directement contre le substrat, qui présentait à cet endroit une forme en demi-cercle (négatif d'un pilier ?) ; du côté occidental son rapport avec le mur méridional a été compromis par la fondation du mur moderne de terrasse. Ce mur, de 1,80 m de large, était associé à un système de canalisation comportant, entre autres, deux puits perdus au sud de ce même mur, réalisés directement dans le substrat. Un des puits perdus fut par la suite coupé par la tranchée réalisée pour la construction de ce qui pourrait correspondre à un caveau dont l'extrados de la voûte semble affleurer. Les vestiges et les négatifs mis au jour dans cette zone du site ouvrent plusieurs possibilités d'interprétation. En effet, une des problématiques majeures reste de savoir s'il s'agit bien d'un mur, arasé par la suite, ou d'un massif prévu dès l'origine sans élévation, destiné au renfort de la construction.

À l'est du deuxième secteur de fouille, le reste d'un contre-fort arasé a été reconnu.

Dans le reste du site, et en particulier dans la moitié septentrionale de l'église, la fouille a notamment révélé une bonne partie du mur gouttereau oriental, sur une longueur, en l'état actuel de la recherche, d'environ 20 m en partant du chœur vers le sud. En effet, le mur de l'abside en pans coupés se prolongeait par un parement sensiblement différent de celui du mur semi-circulaire retrouvé juste au nord. Le mur gouttereau oriental laisse apparaître des techniques de construction bien différentes les unes des autres qui pourraient correspondre à autant de campagnes de construction ou à différents états de l'église. À l'heure actuelle, une des questions



Fig. 7 – FORCALQUIER, église Saint-Mary. Vue du secteur 2, depuis le sommet de la terrasse (M. Varano).

les plus problématiques reste de savoir si le mur semi-circulaire correspond à lui seul à un état de l'abside ou bien si ce mur, qui sert de fondation à l'abside en pans coupés, avait été prévu comme tel dès l'origine.

Un troisième sondage effectué contre le mur 31, au niveau d'une interruption de 2,14 m de large dans le parement, a mis en évidence des blocs relatifs à un pilier à redents. Il s'agit de pierres de taille de très bonne qualité, conservées sur trois assises contre le mur 31 et arrachés vers l'ouest. Un chanfrein est reconnaissable sur les deux blocs de l'assise la plus haute au nord et au sud, contre le mur de terrasse. La découverte de ce pilier confirme, entre autres, la construction du mur 31 en un seul tenant. De plus, ce pilier apparaît tout à fait identique à ceux qui soutiennent le voûtement de Notre-Dame du Bourguet, au pied de la pente nord de Forcalquier, et d'autres églises romanes de la région (Ganagobie, par exemple).

Plusieurs sépultures ont été identifiées, toutes concentrées à l'extérieur de l'église et stratigraphiquement au-dessus des constructions arasées de l'église. De ce fait, il semble que celles-ci doivent chronologiquement être rattachées au bas Moyen Âge, voire à l'époque moderne.

Conclusion

Dans l'ensemble, il semble qu'une grande destruction du monument ait eu lieu avant le XV^e s., peut-être déjà au cours du XIV^e s., avec un abandon conséquent qui peut être apprécié à plusieurs reprises. Cet élément chronologique est certainement quelque peu en contradiction avec ce que les sources écrites attestent, à savoir la consécration de l'église le 21 avril 1408 longtemps après la reconstruction de l'église telle qu'elle est envisagée par l'historiographie.

2. Voir *BSR PACA* 2005, 27-28.

3. UM 31 : mur sud-ouest de l'église, appartenant probablement à un édifice médiéval. UM 13 : mur moderne qui prolonge UM 31 vers le nord. Les deux tronçons de mur constituent actuellement le mur de terrasse qui délimite le site à l'ouest.

Le château de Sauvan est une « maison de plaisance » du XVIII^e s. construite par les Forbin-Janson, seigneurs de Mane, entre septembre 1719 et novembre 1720 sur les terres d'une ancienne bastide médiévale. Il est attribué à l'architecte avignonnais Jean-Baptiste Franque, qui se serait inspiré d'un projet de Pierre-Alexis Delamair, architecte parisien auteur entre autres de l'Hôtel de Soubise à Paris. Son plan, antérieur à 1704 et conservé à la bibliothèque municipale de Munich, montrait un projet de jardin régulier très élaboré présentant certaines similitudes avec le découpage parcellaire actuel, mais relativement inadapté à la topographie existante (fig. 8). Un arpentage réalisé en 1793 permettait en outre d'affirmer qu'un ensemble paysager composé d'un parterre, d'un bosquet, d'un potager-verger et d'une tèse¹ avait accompagné la demeure au XVIII^e s.

Lorsque les propriétaires actuels rachètent le château de Sauvan en 1981, la propriété n'est plus qu'une vaste friche. Après avoir restauré l'ensemble des structures architecturales et mis en valeur les abords immédiats de la demeure, ceux-ci souhaitaient étendre leur intervention paysagère au terrain de 3 ha situé en contrebas des terrasses, à l'emplacement présumé de l'ancien parterre du XVIII^e s. transformé depuis de nombreuses années en surface agricole. Francesco Flavigny, ACMH en charge du dossier, est alors intervenu pour demander une étude plus approfondie du parc de Sauvan, incluant notamment des sondages archéologiques. Il s'agissait de savoir quels aménagements avaient effectivement été réalisés au XVIII^e s. afin de proposer le classement de la parcelle et argumenter un éventuel parti de réaménagement.

L'intervention archéologique² s'est déroulée du 3 au 31 juillet. En tout, treize sondages de 2 m de large ont été creusés, représentant environ 2,65 % de la surface totale étudiée, et une surface linéaire de 460 m. L'étude de terrain alliée à une relecture approfondie des documents d'archives a tout d'abord permis de reconnaître l'existence de la tèse au sein du terrain agricole bordant le chemin d'accès au nord-ouest de la propriété et de localiser la parcelle où était implanté l'ancien bosquet. La fouille proprement dite a mis en évidence les différentes phases de formation du site (substrat géologique, paléosols), le niveau de culture contemporain de la bastide médiévale (présence de drains agricoles) et enfin les aménagements relatifs au parterre du XVIII^e s.

1. Haie composée essentiellement d'arbustes à baies, traversée par un canal, et destinée à attirer les oiseaux pour les piéger en tendant des filets à ses extrémités. La tèse (ou tèse) est une constante des parcs provençaux du XVIII^e s.

2. En présence d'une archéologue chargée d'études (Cécile Travers) et d'une archéologue assistante (Magali Gondal), avec l'aide de l'entreprise de travaux publics Rousset (Revest-des-Brousse, 04).

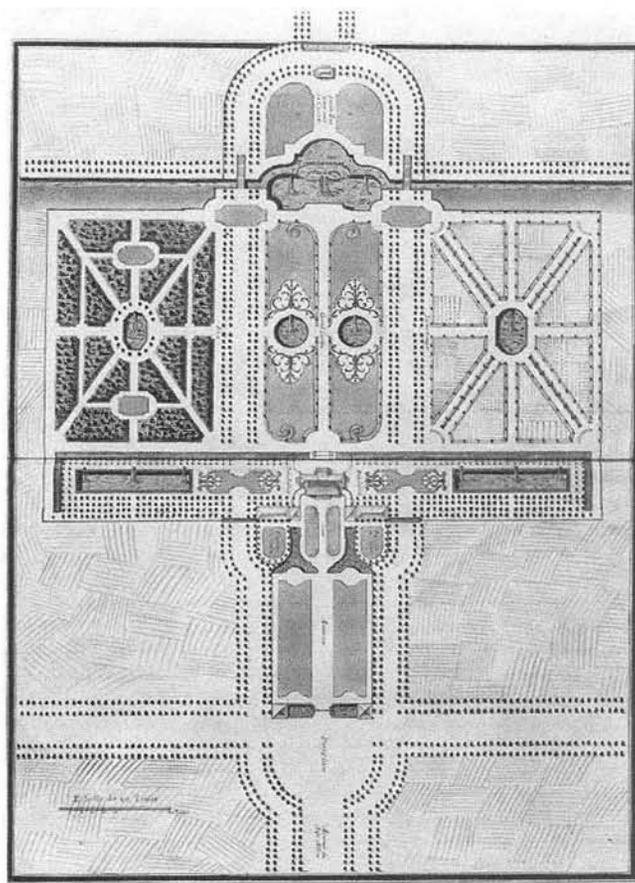


Fig. 8 – MANE, jardins du château de Sauvan. Plan des jardins, projet de Pierre-Alexis Delamair, n.d., avant 1704, bibliothèque municipale de Munich.

Tout d'abord, un certain nombre de travaux préparatoires destinés à rendre le terrain conforme à sa nouvelle vocation de jardin d'agrément ont été réalisés :

- apport de remblais provenant des travaux de terrassement liés à la construction du château, pour niveler la parcelle et constituer l'assiette du futur jardin ;
- aménagement de tranchées de drainage faisant en moyenne 5 m de large et 1 m de profondeur, orientées selon l'axe longitudinal de la parcelle, destinées à faciliter l'évacuation de l'eau dans la partie sud de la parcelle soumise à des engorgements saisonniers (ancienne cuvette géologique) ;
- apport de bonne terre pour constituer le sol du parterre dans les zones où la terre arable faisait défaut ;
- apport de terre rouge argileuse et caillouteuse à l'extrémité orientale de la parcelle pour redresser la pente naturelle du terrain et former un terre-plein en surplomb de la route.

Ensuite seulement ont été entrepris les travaux liés au traitement esthétique de la surface de la parcelle : plantation des alignements d'arbres, création des allées et du parterre, etc. Les couches associées au niveau XVIII^e s.

ayant été brassées par les labours du XIX^e et du XX^e s., les données archéologiques sont trop laconiques pour décrire ces aménagements avec précision. Seules les structures en creux (trous de plantation) et quelques caractères hérités marquant les couches du palimpseste donnent un aperçu des options esthétiques retenues par les concepteurs du XVIII^e s.

Nos hypothèses résultent du croisement de ces données archéologiques avec celles de la documentation historique³ et les informations issues des traités de jardin du XVIII^e s.

D'après celles-ci, la composition du XVIII^e s. aurait consisté en :

- deux allées latérales de 20 m de large, bordées de chênes et revêtues de terre rouge, encadrant la zone centrale du parterre ;
- une allée de 20 m de large, bordée de chênes et revêtue de terre rouge située dans l'axe du château entre la limite basse du parterre et l'extrémité orientale de la parcelle ;
- une esplanade revêtue de terre rouge caillouteuse, talutée en arc de cercle, surplombant la route à l'extrémité orientale de la parcelle, et offrant un point de vue sur le paysage alentour ;

3. Notamment une carte réalisée vers 1768 à l'occasion de travaux de voirie effectués sur la route reliant Apt à Forcalquier, montrant le château de Sauvan entouré d'un réseau d'allées bordées d'arbres et précédé à l'est d'un jardin régulier (collection particulière).

- un parterre régulier composé de deux pièces oblongues séparées par une allée de 12 m de large axée sur le château ;
- une plate-bande végétale interrompue faisant le tour de chaque pièce du parterre ;
- à l'intérieur de chaque pièce du parterre, un décor de broderies de gazon ou/et de massifs de fleurs détournés par des sentiers de terre rouge, cerné de zones de circulation en graviers et ponctué localement de petits arbustes.
- en limite sud de parcelle, dans le prolongement du mur du potager-verger, une haie végétale type rideau de charmille, fermant l'accès au jardin depuis les terrains agricoles environnants et cadrant la vue depuis les terrasses du château.

Réalisé une vingtaine d'années après le projet de P.-A. Delamair, le parterre de Sauvan conçu par l'avignonnais J.-B. Franque conserve apparemment le style et la disposition du parterre dessiné par l'architecte parisien. Dans le détail, l'ambition première des Forbin-Janson a cependant été largement revue à la baisse, notamment en ce qui concerne les structures hydrauliques. En effet, les bassins ornant le centre des pièces du parterre et la grande cascade de l'extrémité orientale de la parcelle sur le dessin de Delamair n'ont pas été retrouvés. Les résultats de cette étude devraient alimenter le futur projet de réaménagement.

Cécile Travers

Moyen Âge

MORIEZ Villevieille

En préalable à l'aménagement de la route nationale RN 202 qui relie Digne à Nice, des sondages avaient été réalisés en 2002¹. La présence attestée d'un four devant être détruit a conduit à sa fouille menée en mai 2006.

Les recherches ont été effectuées en même temps que les travaux routiers en raison de contraintes de sécurité (la fouille se faisant depuis la route). Ce four était connu grâce aux investigations réalisées en 1971 puis en 1976 par F. Paillard². À l'époque, on pensait qu'il s'agissait d'un four antique. Il est situé à 966 m d'altitude sous le col de Robines et près du quartier de Villevieille ainsi nommé, selon la tradition locale, en raison de la présence d'un hameau aujourd'hui disparu car emporté par un éboulement du sommet du Chalvet.

La fouille a permis de dégager une construction en excellent état de conservation (fig. 9) avec, à la base, une chambre de chauffe formée de deux tunnels de brique constitués de deux séries de sept arches. Leur extrados

1. Voir *BSR PACA* 2002, 26.

2. Voir les rapports de sondage 1971 (12 p.) et 1976 (8 p.) déposés au SRA DRAC-PACA.

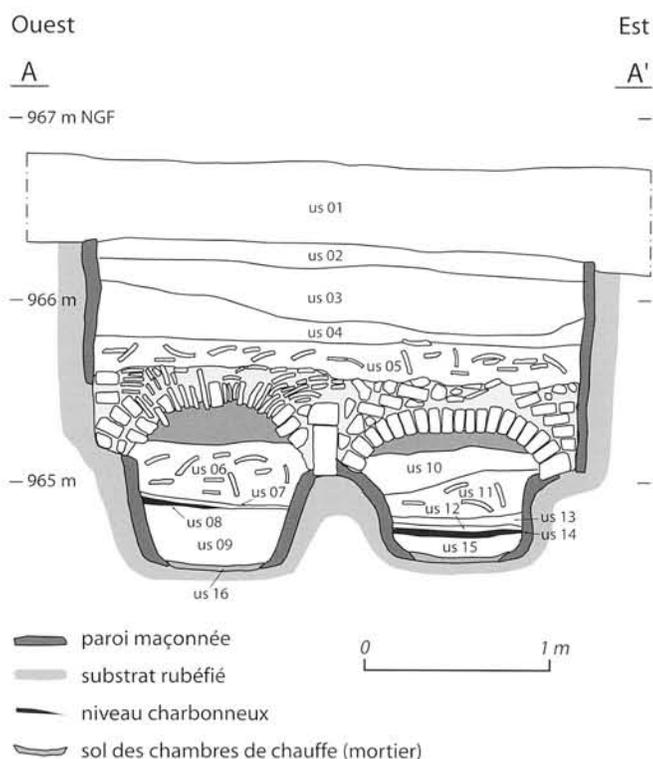


Fig. 9 – MORIEZ, Villevieille.
Coupe est-ouest du four (A-A') (DAO S. Fournier).

supportait un large laboratoire (2,60 m x 2,40 m), la chaleur montait dans l'interstice entre les arches sans sole construite. L'arase du mortier conservait l'empreinte des tuiles rondes posées sur leur tranche. Les parois du four creusées dans la pente étaient conservées sur 1 m de hauteur. La création de la route en 1869 avait fait disparaître l'alandier, l'avant du four ainsi sans doute que les bacs de décantation et les aires de travail. Ainsi les sondages de 2002 n'ont permis de retrouver aucun aménagement connexe au four. Notons toutefois qu'en contre-haut de la construction un petit bassin en moellons recueille les eaux d'une source.

Le four était comblé par des tuiles rondes souvent surcuites. Deux des arches avaient subi une réfection sommaire avec des fragments de tuiles.

Un seul tesson de céramique grise a été trouvé en place. Une datation par archéomagnétisme des parois est en cours (laboratoire d'archéométrie de Rennes, UMR 6566) ainsi qu'une datation radiocarbone par celui de Lyon.

En l'attente de ces résultats, tous les éléments recueillis concordent pour proposer une datation médiévale, qui reste floue, entre le Haut Moyen Âge et la Renaissance. Il est difficile de relier ce four de tuilier à un environnement historique mais nous posons l'hypothèse que son existence est en relation avec le prieuré Notre-Dame voisin qui dépendait de l'abbaye de Lérins.

Lucas Martin et Stéphane Fournier

PUIMOISSON Les Arnous

Antiquité

Historique des recherches

Le site des Arnous, sur la commune de Puimoisson, a été identifié par un prospecteur clandestin en 2004. Ce dernier y avait découvert quatre monnaies : trois oboles massaliotes en argent et une monnaie de bronze arverne. Entré en contact avec cette personne, j'avais pu intégrer ce site dans mon travail de prospection de la commune de Puimoisson réalisé en 2005 ¹.

La vérification sur le terrain a permis de recueillir un fragment de basalte (meule ?) et des *tegulae*. Grâce à l'enquête orale menée dans le cadre du travail de prospection, vingt autres monnaies, découvertes par un deuxième prospecteur clandestin, ont pu être recensées. Ce nouvel ensemble comprend un bronze de Nîmes, de Cavaillon, d'Espagne, sept potins gaulois, deux oboles de Marseille en argent, trois monnaies romaines (à déterminer) ainsi que six bronzes au taureau de Marseille ².

Les origines géographiques et le nombre de ces monnaies nous ont amené à continuer les recherches et à demander au SRA l'autorisation exceptionnelle d'une prospection avec détecteur de métaux, afin de vérifier la répartition du mobilier archéologique ³. Elle a révélé une concentration de mobilier dans un rayon de 50 m, céramique tournée et non tournée, éléments de parure (?) en bronze, scories de fer, *tegulae* et trois nouvelles monnaies : deux oboles massaliotes en argent (fig. 10) et un potin gaulois.

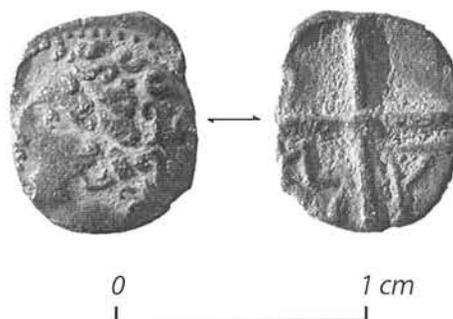


Fig. 10 – PUIMOISSON, les Arnous. Obole grecque de Marseille en argent : droit : tête d'Apollon, tournée vers la gauche ; revers : roue avec MA de Massalia (cliché V. Meyer).

Nature, date et importance du site

Le site des Arnous est un champ cultivé en lavandin. Il est situé sur le plateau de Valensole, en surplomb de la vallée de l'Asse, en limite des communes de Puimoisson et de Saint-Jurs. Il se trouve non loin du passage de la voie romaine reliant Riez à la vallée de l'Asse en passant par le poteau de Telle. La proximité de quatre sources a aussi sans doute joué un rôle dans l'occupation du site.

Frédéric Martos date le site, d'après l'ensemble du matériel numismatique, du I^{er} s. av. J.-C. La grande diversité et le nombre de ces monnaies sont exceptionnels pour la période et pour le département des Alpes-de-Haute-Provence.

L'état actuel de la recherche pose de nombreuses questions : ce site, qui pourrait correspondre à un habitat aggloméré, est d'autant plus intéressant que son occupation est immédiatement antérieure à la fondation de la colonie de Riez, distante de quelques kilomètres.

Vincent Meyer

1. Voir *BSR PACA* 2005, 33-34 et fig. 7.

2. Frédéric Martos (Service départemental d'archéologie du Var) a pris en charge l'étude de ces monnaies.

3. La campagne de prospection s'est déroulée de janvier à mars 2006. Je remercie Frédéric Martos pour l'étude numismatique, Jean-François Devos, agent du patrimoine au musée de Préhistoire des gorges du Verdon, et Benjamin Gal, amateur, pour leur aide sur le terrain.

Préalablement à une construction, trois sondages ont été réalisés perpendiculairement au sens du pendage dans une zone à priori centrale de la ville antique : le temple aux colonnes est à moins de 100 m, de même que des thermes (la future cathédrale tardive).

Les résultats sont surprenants.

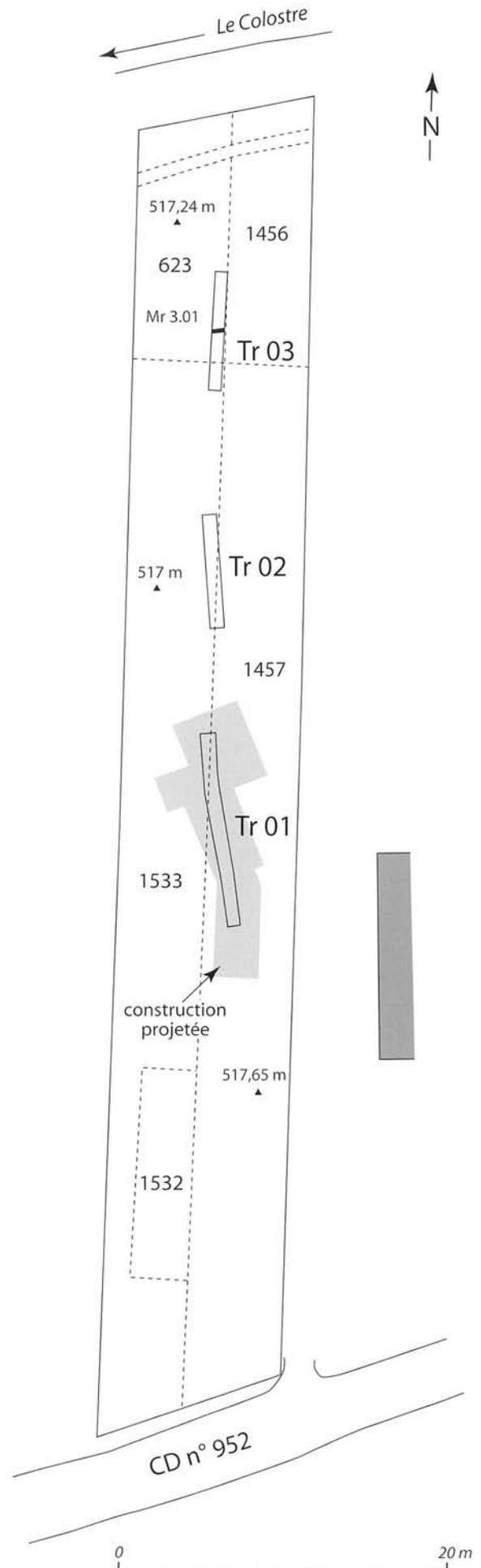
Si on pouvait s'attendre à recouper le tracé du Valva-chère canalisé, on pensait que la ville continuait à se développer peu ou prou dans cette parcelle selon une trame continue. Certes un mur antique profondément enfoui (2,10 m) dans et sous les alluvions a été repéré au nord du terrain (fig. 11), certes des couches et des dépôts antiques sont présents dans les trois sondages, mais l'élément important est la mise en évidence d'une large et épaisse nappe d'alluvions argileuses hydromorphes qui représente, en quasi-centre-ville, une importante zone marécageuse et non le chenal initialement attendu. Ce caractère hydromorphe encadre la période antique.

Les sondages donnent une information sur la largeur minimale de la dépression marécageuse antique mais pas sur sa longueur et par là sa surface. C'est une donnée nouvelle à apporter à la définition de l'extension de Riez antique vers l'ouest qui reste méconnue.

Par ailleurs, l'impact du déboisement et des mises en culture modernes est souligné par l'importance des dépôts grossiers sur le sommet de la stratigraphie. Une crise érosive d'une ampleur unique à l'échelle holocène se produit alors. La nécessité d'organiser le drainage est marquée par le creusement d'un fossé : ce fossé n'est plus mentionné dans le plan Relave de 1771, oublié ou déjà bouché ?

Lucas Martin, Stéphane Fournier et Olivier Sivan

Fig. 11 – RIEZ, le Chapitre. Plan schématique avec emplacement des trois sondages.



Dans la continuité des recherches menées depuis quatre ans sur le site de Riez ¹, l'année 2006 a été consacrée à l'étude de l'évolution de la topographie des quartiers méridionaux de la ville antique. Trois opérations ont été conduites entre les mois de juin et d'août, centrées sur la cathédrale primitive, le baptistère et un édifice tardif situé quelque 150 m plus à l'est, encore mal identifié mais dont la vocation funéraire est évidente ².

Les travaux portant sur le groupe épiscopal ont fourni des précisions sur l'organisation primitive et les transformations de l'édifice. Ils ont également permis de compléter le plan des thermes publics du Haut-Empire (les « thermes de la cathédrale ») à l'intérieur desquels cet ensemble a été aménagé et de mieux comprendre le passage de l'une à l'autre construction. Les recherches conduites sur le site de l'édifice funéraire tardif ont démontré que cet autre bâtiment – dont l'existence avait été pressentie en 1967 par Guy Barruol – réutilisait également pour partie les vestiges d'un deuxième édifice thermal (les « thermes de l'est ») dont plusieurs salles avaient été mises au jour par le même chercheur.

Nous évoquerons successivement les différents chantiers consacrés aux thermes de la cathédrale, au groupe épiscopal (cathédrale et baptistère) et, en dernier lieu, aux thermes de l'est et à l'édifice funéraire aménagé dans ses ruines (?).

Les « thermes de la cathédrale »

La découverte, à l'emplacement du groupe épiscopal primitif, d'un vaste édifice du Haut-Empire est l'œuvre

1. Recherches conduites dans le cadre d'un projet collectif de recherche (PCR) intitulé « Riez et le territoire riezois : approches diachroniques ». On trouvera *infra* une présentation de ce programme.

2. L'équipe du chantier de la Cathédrale, dirigée par Caroline Michel d'Annville (ATER à l'université de Provence), secondée par Maxime Dadure (étudiant en master I d'archéologie médiévale à l'université de Provence), était composée de Claire Bellon, Laudine Cabourdin, Rémi Corbineau, Amélie et Louise Gardiola, Quentin Hautenberger, Baptiste Légeron, Reda Mohammadi, Mathieu Mondolori, Émilie Porcher, Laurie Soulard et Miranda Zuchowska. À l'exception de Claire Bellon, tous sont étudiants en histoire de l'art ou en histoire à l'université d'Aix-Marseille I ou à l'université de Bordeaux III. Les autres opérations, coordonnées par Philippe Borgard (CNRS, centre Camille-Jullian, UMR 6573) assisté de Bruno Baudoin (CNRS et doctorant à l'université de Provence), Jeanne Belgodère (étudiante en master II à l'université de Provence), Maxime Dadure, Fabienne Gallice (conservatrice du musée lapidaire de Riez) et Émilie Porcher (étudiante en master II à l'université de Provence) ont bénéficié de l'aide de Mireille Amiel, Maguy Banti, Hélène Barber, Aurélie Bouquet, Audrey Copetti, Yvain Corradi, Guy Duplan, Janine Favareille, Benjamin Gal, Zacharie Juillard, Mathieu Oliver, Edmond Krinbarg, Max Luacès, Thomas Metzger, Vincent Meyer, Magali Michot, Valérie Salle, André Sottizon et Émeline Sperandio (université d'Aix-Marseille I, association des Amis du vieux Riez, association archéologique vaclusienne, association pour la promotion de l'archéologie en Vaucluse, association pour la recherche et la documentation archéologique en Haute-Provence). Tous les relevés sont l'œuvre de Francis Chardon secondé par Mauricette Deschaume.

de Benjamin Maillet, érudit local du XIX^e s. qui, en 1841, entreprend les premières recherches archéologiques riezaises ayant fait l'objet d'un compte-rendu fiable. Ces recherches, qui guident encore nos travaux, avaient été induites par la fameuse circulaire du ministère de l'Intérieur du 13 mars 1838 mettant en place une campagne nationale de recensement et de fouille des « ruines, (...) substructions et indices d'établissements antiques [...] dont l'exploration est demandée par tous les amis des arts ».

Les notes et croquis de Benjamin Maillet, les murs et sols mis au jour depuis 1966 sur le site de la cathédrale, les vestiges découverts cette année au voisinage du baptistère permettent de restituer un monument homogène couvrant près de 2 700 m², dont la façade nord s'étire sur plus de 73 m (fig. 12). L'ensemble est établi sur une terrasse artificielle dominant le ruisseau du Valvachère ³.

Trois corps de bâtiments relèvent de cet édifice, disposés en "U" autour d'un espace ouvert, vraisemblablement une palestine. Benjamin Maillet n'avait pas su interpréter ses découvertes, mais il apparaît aujourd'hui qu'il s'agit de thermes, et plus précisément de thermes publics de grande ampleur. L'aile thermale *stricto sensu* se situe à l'ouest et c'est à l'extrémité septentrionale de celle-ci – dans le *frigidarium* – que sera aménagé le baptistère. L'aile nord, qui servira de base pour la construction de la cathédrale, abrite une longue salle qui pourrait être un gymnase.

La campagne 2006 a mis en lumière les dimensions impressionnantes de chacune des composantes de cet ensemble : les pilettes qui supportent les *suspensurae* des salles chaudes mesurent près de 1 m de haut, la hauteur sous dalle des principaux égouts varie de plus de 1 m à près de 2 m, l'épaisseur des murs du *frigidarium* – sans doute voûté – atteint 1,62 m. Cette campagne a également permis de préciser le plan de cette salle froide, dotée à son extrémité occidentale d'une piscine rectangulaire dont le conduit d'évacuation, un égout dallé de 0,75 m de large (qui sera ultérieurement aménagé en cuve baptismale), traverse la pièce d'ouest en est. Les murs du *frigidarium*, extrêmement soignés, associent petit appareil régulier et grand appareil. Rien ne subsiste du décor de cet ensemble si ce n'est – peut-être – un fragment de drapé féminin finement travaillé retrouvé à l'emplacement présumé de la palestine (fig. 13).

La datation de l'édifice demeure incertaine. Sa pleine époque de fonctionnement semble toutefois se situer dans le courant du II^e s. ap. J.-C.

Le groupe épiscopal primitif : la cathédrale

Depuis la fin du XV^e s., la cathédrale n'était plus visible. Il a fallu attendre les sondages de Benjamin Maillet en 1841 et surtout les travaux de Guy Barruol, effectués entre

3. Voir *BSR PACA* 2005, 34-38 et plus particulièrement 35.

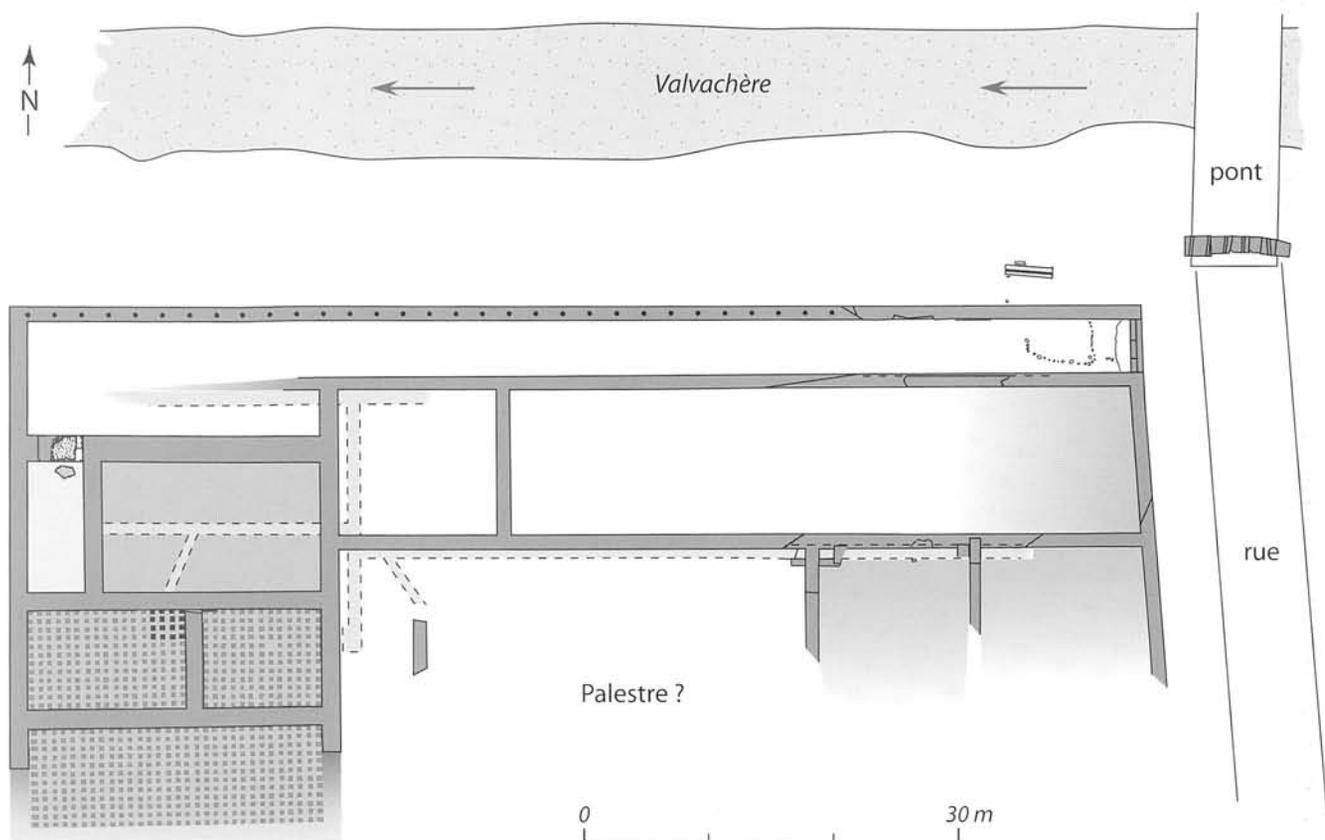


Fig. 12 – RIEZ, thermes de la cathédrale. Proposition de restitution du plan d'ensemble des « thermes de la cathédrale » (DAO B. Baudoin, CNRS).



Fig. 13 – RIEZ, cathédrale. Fragment de statue féminine (marbre blanc). Il s'agit peut-être de la représentation d'une Diane du type Rospigliosi-Latran (identification Cécile Carrier) (cliché CNRS-CCJ/ C. Durand).

1966 et 1972, pour la localiser précisément, en connaître le plan et proposer des datations. Mais des incertitudes demeuraient sur la chronologie et l'évolution du groupe épiscopal, dans son organisation mais également dans son insertion au sein de l'espace urbain. Aussi l'étude de cet ensemble a-t-elle été reprise en 2005. Les données des campagnes archéologiques anciennes ont été rassemblées l'été dernier et les fouilles ont commencé véritablement cette année.

Une vaste zone couvrant l'est de l'abside et le sud de la nef de l'église a été dégagée mais a été inégalement fouillée. Les secteurs qui avaient déjà fait l'objet de recherches et surtout ceux qui avaient été perturbés soit par des tranchées de récupération des matériaux soit, plus récemment, par la tranchée de pose d'un collecteur d'eaux usées (désormais déclassé) ont été dégagés rapidement jusqu'aux niveaux antiques. En revanche, les secteurs laissés intacts, globalement situés au sud de la canalisation récente, ont été fouillés plus lentement afin de recueillir des informations complémentaires utiles à la compréhension de l'histoire de ce quartier de la ville. Ainsi, des tombes en pleine terre qui ont fait l'objet de toute notre attention nous ont freiné dans l'avancement des travaux.

Les données recueillies cette année permettent toutefois de se faire une idée plus précise du plan de l'église. Durant l'Antiquité tardive, la cathédrale adopte un plan simple : une abside semi-circulaire (fig. 14) s'ouvre peut-être sur une nef unique, deux piédroits réduisent toutefois considérablement l'ouverture sur le chœur. Deux salles symétriques flanquent l'abside donnant au plan une forme de *tau*. Toutefois, en l'état actuel de la fouille, l'hypothèse d'un plan basilical classique à trois nefs proposée par Guy Barroul ne peut être exclue.



Fig. 14 – RIEZ, cathédrale. L'abside en cours de dégagement vue depuis le nord-est (cliché équipe de fouilles).

Quant aux datations, celles-ci restent incertaines et comme Guy Barrauol, on ne peut que proposer de placer la construction de la cathédrale au début du V^e s., au moment de la création du siège épiscopal. On suppose, en effet, que la création de l'évêché de Riez n'est pas antérieure à cette période. Le premier évêque attesté est Maxime (433-460) connu notamment par sa *Vita* écrite par le patrice Dynamius. Il semblerait qu'en son temps, l'évêché existait déjà et sans doute aussi l'édifice. En effet, sous son épiscopat, en 439, se tint dans la cathédrale, un concile interprovincial présidé par Hilaire, métropolitain d'Arles. D'autres mentions apparaissent dans les textes. On sait grâce à Sidoine Apollinaire, qui visita l'endroit peu de temps avant son élévation à l'épiscopat, que Fauste y prononçait ses homélies. À une époque encore incertaine, l'édifice perd son statut de cathédrale au profit d'un édifice mieux protégé, situé sur la colline de Saint-Maxime. L'ancienne cathédrale serait alors devenue une simple église paroissiale. Les fouilles ne permettent pas encore d'apprécier ce changement, d'en connaître la datation et de savoir si l'édifice était laissé à l'abandon ou avait conservé son prestige. Cette dernière hypothèse doit être privilégiée car des découvertes laissent penser que l'ancienne cathédrale a été l'objet d'une attention particulière, à plusieurs reprises, aux alentours des IX^e-X^e s., comme en témoignent des fragments de dalles sculptés, peut-être d'un *ciborium*, retrouvés en fouille, mais surtout aux XII^e-XIII^e s., un temps de réfection important. Le plan de l'église est transformé : un transept non saillant interrompt désormais la nef, ce qui contrarie, de fait, l'axe qui avait été privilégié jusque-là. À l'extérieur, ce nouvel aménagement devait être visible, puisque l'un des croisillons (peut-être les deux) supportait une tour clocher si l'on se fie à la puissance des murs et à la description de l'érudit Jean Solomé. Ces transformations ont sans doute été réalisées dans une période faste pour l'Église de Riez, peut-être sous l'épiscopat d'Augier. Curieusement, c'est à ce moment-là que l'édifice réapparaît dans les textes sous le vocable éloquent de Notre-Dame de la Seds⁴ qui rappelle peut-être volontairement son passé prestigieux de siège épiscopal.

4. Elle est ainsi mentionnée en 1274 dans les pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun.

Malheureusement ce prestige n'empêche pas sa destruction vers 1500, sous l'épiscopat de Marc de Lascaris de Tende.

L'église est complètement démantelée au profit d'un troisième édifice construit en limite de la nouvelle agglomération, au pied de la colline. Par la suite, l'évêque cède l'endroit aux protestants qui transforment le Pré de Foire en cimetière.

Le groupe épiscopal primitif : le baptistère

Lors de la destruction volontaire du groupe épiscopal primitif de Riez, seul le baptistère est préservé. Celui-ci a antérieurement subi une série de transformations. L'époque romane l'a notamment doté d'une coupole et, semble-t-il, d'une abside occidentée. D'autres campagnes de travaux, vers 1750, en 1817-1818, et dans une moindre mesure en 1906-1907, modifieront son apparence extérieure, assurant du moins sa conservation jusqu'à nos jours.

Les sondages de l'été 2006 ont montré que ces travaux n'ont pas seulement concerné les élévations de l'édifice mais également ses abords. En 1817, le pourtour du baptistère est profondément décaissé ; entre 1841 et la seconde guerre mondiale, les recherches de Benjamin Maillat et de ses successeurs (Ferdinand de Saint-Andéol en 1865, Marcel Provence en 1929 et 1930, Jules Formigé en 1936) achèvent de faire disparaître ce qui subsistait de la stratigraphie en place.

Les sondages de 2006 mettent par ailleurs en évidence la complète reprise des parements externes du baptistère depuis le niveau actuel du sol jusqu'à celui de la toiture, mais aussi la stricte adaptation des murs nord, ouest et sud de l'édifice à l'inégale épaisseur de ceux du *frigidarium* sur lesquels ils prennent appui (fig. 15).

Il semble cependant que les murs antiques aient été arasés, parfois jusqu'aux fondations, au moment où le baptistère est construit. Ceci indiquerait que les thermes du II^e s., convertis depuis longtemps en carrière de pierres, se trouvaient alors – au voisinage du *frigidarium* – dans un état de destruction avancée. Certaines élévations, en d'autres points du monument, ont pu subsister et être réutilisées. La récupération systématique des matériaux du groupe épiscopal, en 1498 et durant les années suivantes, risque de laisser à jamais la question ouverte.



Fig. 15 – RIEZ, Baptistère. Soubassement de la façade ouest de l'édifice paléochrétien. Au premier plan : arrachement du mur septentrional du *frigidarium* (cliché CNRS-CCJ / P. Borgard).

Les thermes de l'est et l'édifice funéraire tardif

La troisième et ultime zone de fouille abordée en 2006 se situe dans la cour du collège Maxime Javelly. Anticipant un projet de refonte de cette esplanade, un sondage de 15 m de long sur 2 m de large y a été ouvert. L'objectif de ce sondage était de valider l'existence de liens entre le regroupement de sarcophages repéré dans ce secteur en 1967 par Guy Barraol et une série de murs tardifs observés immédiatement à l'est, en 2003, 2004 et 2005, dans le sous-sol de l'aile orientale du collège ⁵.

La campagne 2006 a mis en évidence l'appartenance des tombes et des murs à un même ensemble, une construction de plan probablement rectangulaire, large de 14 m hors tout, dont l'extrémité orientale est agrémentée d'une niche centrée. Le mur de façade septentrional de cette construction, large de 1,37 m, prend appui sur le mur le plus méridional des anciens thermes de l'est. Les autres murs, de dimension identique, sont des créations récentes.

Cette construction était-elle couverte – et l'on y reconnaîtrait alors une basilique – ou faut-il plutôt l'identifier comme étant un enclos ? La largeur de ses murs inviterait à restituer un espace couvert. On notera cependant que l'ensemble, certes appuyé sur le substrat, est peu profondément fondé.

5 Voir BSR PACA 2003, 23 ; 2004, 37 ; 2005, 37.

La chronologie de l'édifice est également incertaine. Ni ses murs, ni les tombes qu'il abrite (des sarcophages essentiellement mais également des inhumations sous bâtières et des tombes en pleine terre, répartis sur deux niveaux) ne sont datés. Nous sommes cependant certains que l'édifice est postérieur aux thermes de l'est. Nous sommes également certains que le souvenir même de son existence est perdu lorsqu'une série de silos attribuables de façon imprécise au haut Moyen Âge est creusée à son emplacement. Placer le fonctionnement de l'édifice funéraire entre la fin de l'Antiquité et le début du haut Moyen Âge reste donc une proposition raisonnable que la campagne de 2006 n'a pas permis de préciser. Nous nous garderons à plus forte raison de conclure sur l'identification – ou non – de cette construction avec la basilique Saint-Pierre, connue par la *vita* de Maxime, édifiée par ce même évêque et à l'intérieur de laquelle il fut inhumé.

Quelle que soit la réponse, les travaux de 2006 font ressortir l'existence d'un quartier monumental chrétien établi en limite sud de la ville basse, à une époque où, selon la vie du saint protecteur de Riez, l'habitat commence à se déplacer vers le sommet de la plus proche colline. Nous nous attacherons lors des prochaines campagnes à mieux cerner les étapes de ces transformations.

Philippe Borgard et Caroline Michel d'Annville

Néolithique ?

SAINT-MARTIN-LES-EAUX Les Plaines

Les sondages systématiques réalisés sur le tracé du pipeline SAGESS Saint-Martin-les-Eaux/Rognac/Fos ¹ ont mis en évidence un site avec des foyers à pierres chauffées. Il est localisé sur le col de Sausses, au lieu-dit Les Plaines, qui constitue une trouée dans la crête du Luberon oriental.

Un décapage de 40 m de long sur 15 m a été mené, soit sur 600 m². Le recouvrement sédimentaire était mince (0,80 m) et la zone fouillée a fait l'objet d'un pré-décapage par l'entreprise pour y entreposer des engins de terrassement. Seules les structures en creux ont pu être sauvegardées. Ce sont pour l'essentiel des structures foyères de petites à moyennes dimensions réparties sur environ la moitié de la surface décapée, sans organisation évidente. Des grès tirés d'affleurements proches ont été utilisés. Des cuvettes charbonneuses sans pierres sont associées aux foyers (fig. 16).

Le matériel céramique est rare et fragmenté. En première analyse il paraît attribuable au Néolithique. Le bois des bûches carbonisées est en bon état de conservation : des datations ¹⁴C sont en cours pour préciser les fourchettes chronologiques.

Une fosse contenant des silex taillés peut être associée à l'occupation, de même que deux trous de poteaux et des traces de sols très lacunaires.

Lucas Martin et Stéphane Fournier



Fig. 16 – SAINT-MARTIN-LES-EAUX, Les Plaines.
Vue d'une structure foyère (FY 19).

1. Voir *infra* la notice interdépartementale consacrée à cette opération.

À l'intérieur de la cité médiévale de Saint-Michel-l'Observatoire, un terrain bordant le rempart a fait l'objet de sondages préventifs. Divers indices d'occupation y ont été observés.

Installés dans les parties inférieures de la stratigraphie, un empierrément (dalles calcaires) et deux trous de poteau restent difficiles à dater ¹. Un drain, des squelettes d'animaux ², des maçonneries, mis au jour dans les

parties plus récentes, sont attribuables à une occupation humaine qui a pu prendre la forme d'un jardin ou d'une cour. Elle a pu perdurer depuis le Moyen Âge jusqu'à la période actuelle, le mobilier céramique ³ témoignant dans le sens d'une continuité de cette présence.

Catherine Barra et Laurent Ben Chaba

1. Identification lithique par Jean-Philippe Sargiano (Inrap).

2. Identification par Isabelle Rodet-Bellarbi (Inrap).

3. Identification par Catherine Richarté (Inrap).

SAINT-PAUL-SUR-UBAYE

Cornascle I/les Oullas

Dans la continuité des travaux archéologiques et environnementaux menés sur l'ensemble des Alpes du Sud depuis 1998 et, plus particulièrement, depuis 2001, dans le massif de l'Ubaye (Garcia *et al.* sous presse) ¹, une campagne de sondages archéologiques a été réalisée sur le site alpin de Cornascle I/les Oullas, dans la haute Ubaye (Saint-Paul-sur-Ubaye) ². Parallèlement, ont été effectués : des carottages palynologiques au col du Longet (2 660 m) par S. Richer et K. Walsh (université de York, Angleterre), un modèle numérique de terrain du site et de son environnement à l'aide d'un GPS différentiel, par N. Trustam-Eve et V. Dumas, le relevé en 3 D, par V. Dumas, des gravures, peintures et des trous de boulin conservés sur la paroi des Oullas ³.

Le site de Cornascle I/les Oullas est localisé à l'extrémité sud-est du territoire de Saint-Paul-sur-Ubaye, dans la haute vallée du Longet ⁴, en rive gauche du torrent de l'Ubaye, à 2 390 m d'altitude (fig. 17).

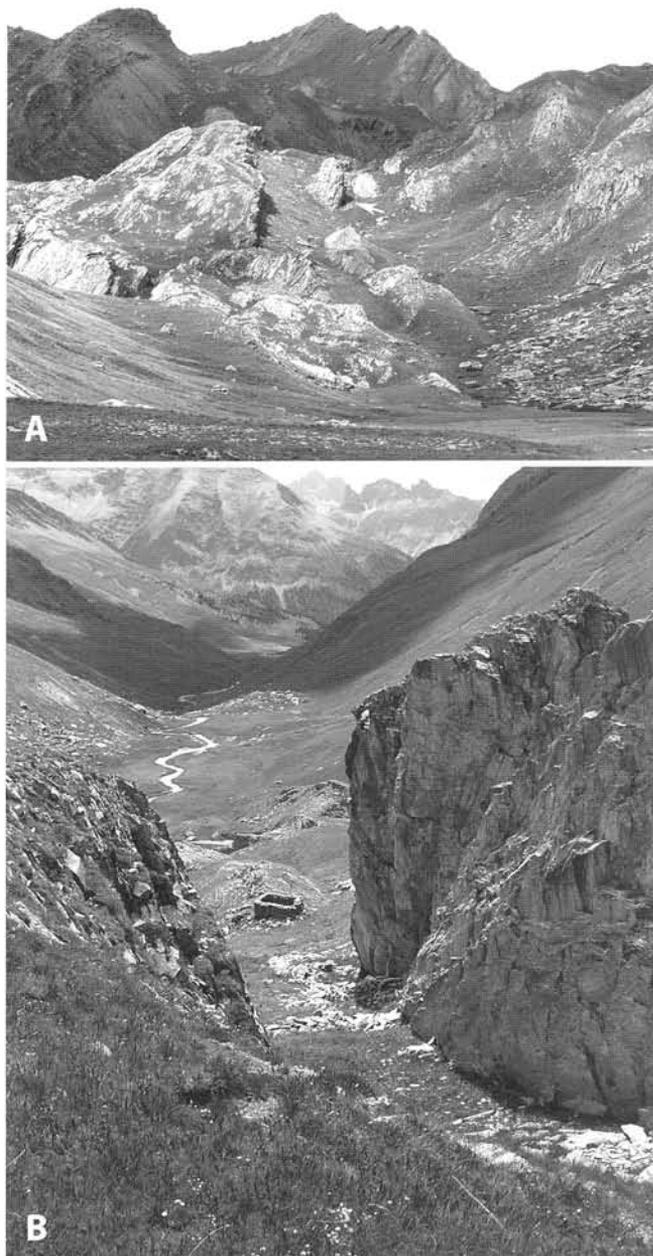
Fig. 17 – SAINT-PAUL-SUR-UBAYE, Cornascle I/les Oullas. Haute vallée du Longet : A, talweg et site (2 390 m) vus depuis le sud (cliché N. Trustam-Eve) ; B, site vu depuis le nord (cliché F. Mocchi).

1. PCR « Histoire d'une vallée alpine : l'Ubaye des âges des Métaux aux temps Modernes », 2001-2005 (coord. D. Garcia et F. Mocchi, centre Camille-Jullian). Voir *BSR PACA* 2005, 42-44.

2. Cette opération, financée en grande partie par le centre Camille-Jullian (UMR 6573 CNRS/université de Provence), a été menée du 5 au 15 juin 2006 sous la direction de F. Mocchi et K. Walsh, avec la participation de V. Dumas (topographe-dessinateur CNRS, CCJ), Delphine Isoardi (doctorante en protohistoire, université de Provence), Bérengère Perez (doctorante en archéo-anthropologie, université de Provence), Suzi Richer (doctorante en archéologie environnementale, université de York-IMEP/université de Provence) et Nick Trustam-Eve (doctorant en archéologie des paysages, université de York).

3. On consultera le site suivant : <http://alpsarchaeology.blogspot.com>.

4. La haute vallée du Longet est l'axe de communication le plus accessible et direct permettant d'accéder depuis l'étroite vallée de Maljasset/Maurin (1 910 m) au col du Longet et à l'Italie (alt. 2 660 m).



Localisé dans un talweg orienté nord-sud, bordé de part et d'autre par de hautes parois schisteuses, ce site correspond à deux gisements de nature distincte : Cornascle I est une vaste structure pastorale rectangulaire de 15 x 4 m avec entrée à l'est. Des amas de blocs de schiste non équarris, visibles sur quatre à sept assises, constituent les murs nord, est et sud. À l'ouest, cette structure s'appuie contre une dalle de schiste nord-est/sud-ouest d'une hauteur de 6 à 15 m (les Oullas). Sur cette dalle se distinguent des gravures et des peintures rupestres réparties sur 0,80 à 1,20 m de haut et sur 7 m de long. Réalisées sur plusieurs phases chronologiques allant du Néolithique à la période moderne, elles sont fortement endommagées par la desquamation de la roche liée à l'érosion.

Le site des Oullas, connu sous divers noms (panneau des Oullas, roche ou rocher des Poignards), a fait l'objet de plusieurs publications françaises mais aussi italiennes⁵. Dans le cadre des travaux du PCR Ubaye et d'un diplôme universitaire, N. Trustam-Eve a réalisé, en 2005, une nouvelle étude de la paroi des Oullas (Garcia, Mocchi 2005 ; Trustam-Eve 2005)⁶.

Aucun mobilier archéologique n'est associé à ce site. En revanche, sur les plateaux supérieurs, deux outils lithiques ont été recueillis, en 2005, lors de la campagne de prospection pédestre du secteur : sur le site de Cornascle V (2 536 m), une lame avec retouches inversées continues sur les deux bords, et grattoir sur extrémité distale (Néolithique moyen) et sur le site de Cornascle VI (2 521 m), un tranchant de hache polie en roche verte (Garcia, Mocchi 2005).

L'opération entreprise en juin 2006 avait pour objectif de déterminer, antérieurement au site pastoral de Cornascle I dont les murs actuellement visibles sont d'époque historique, la présence d'une occupation humaine en liaison avec l'utilisation pérenne de la paroi des Oullas comme support de gravures et de peintures rupestres. Le site des Oullas se trouve au sein d'un paysage alpin où très peu de représentations rupestres sont inventoriées.

Trois sondages, d'une profondeur de 0,90 à 1,30 m, ont été implantés à l'intérieur (sond. 1) et à l'extérieur de la structure pastorale de Cornascle I (sond. 2-3) : le sondage 1 (8 m²), au pied de la paroi des Oullas à l'extrémité nord de la structure (fig. 18) ; le sondage 2 (3 m²), sur un petit replat, contre le parement externe sud et le sondage 3 (2 m²), dans la pente, à l'est de Cornascle I, là où semblait affleurer une petite structure ovoïde. L'analyse stratigraphique, le mobilier archéologique⁷ et les datations ¹⁴C révèlent, dans l'état actuel des données, trois phases d'occupation et d'aménagement historiques :

- dans les sondages 1 et 3, des niveaux d'occupation d'époque moderne contemporains de la structure pastorale en place ;

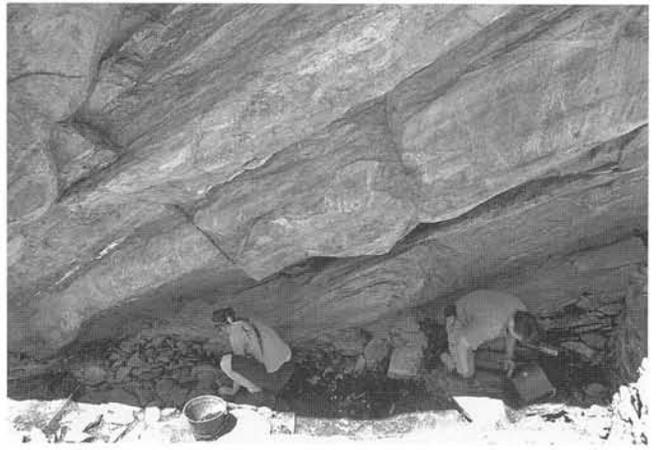


Fig. 18 – SAINT-PAUL-SUR-UBAYE, Cornascle I/les Oullas. Vue depuis l'est du sondage 1 dans la structure pastorale de Cornascle I au pied de la paroi des Oullas (cliché F. Mocchi).

- dans le sondage 1, relativement perturbé par la desquamation de la paroi ou le colluvionnement d'importants blocs, deux foyers successifs et des vestiges d'incendie (couverture de l'espace domestique) ont été datés entre 1020 et 1270 ;
- dans le sondage 3, des amas de blocs attestant d'une petite structure ovoïde très enfouie pourraient être antérieurs au XI^e s.

De difficiles conditions météorologiques (neige), le déplacement d'importants blocs ou de fragments de dalles enfouis, l'enfouissement des vestiges médiévaux identifiés à plus de 1 m de profondeur n'ont pas permis de confirmer la présence d'éventuels niveaux d'occupation contemporains des gravures et peintures pré- et protohistoriques.

Florence Mocchi et Kevin Walsh

Arcà 1995 : ARCÀ (A.) – Tra Piemonte e Valli d'Oc. In : *Sui sentieri dell'arte rupestre*. Turin : CDA, 1995, 32-38.

Arcà 2004 : ARCÀ (A.) – *Ubaye : the daggers rock. Paper presented at the Le pietre degli dei statue-stele dell'età del Rame in Europa. Lo stato della ricerca*. Brescia.

Garcia et al. sous presse : GARCIA (D.), MOCCI (F.), WALSH (K.), TZORTZIS (S.), DUMAS (V.) collab. – Peuplement et occupation du sol dans la moyenne et haute vallée de l'Ubaye de la Préhistoire au Moyen Âge. In : DELLA CASA (P.) éd., WALSH (K.) éd. – *Interpretation of sites and material culture from mid-high altitude mountain environments : proceedings of the 2004 EAA session on Alpine Archaeology, Preistoria Alpina*. Trento : museo tridentino di scienze naturali, sous presse. 20 p.

Garcia, Mocchi 2005 : GARCIA (D.) dir., MOCCI (F.) dir. – *Histoire d'une vallée alpine : l'Ubaye des âges des Métaux aux Temps modernes* : document final de synthèse 2005 du projet collectif de recherche. Aix-en-Provence : centre Camille-Jullian : SRA DRAC-PACA ; York : université de York. Aix-en-Provence, 2005. 212 p.

Muller, Jorda, Gassend 1991 : MULLER (A.), JORDA (M.), GASSEND (J.-M.) – Les gravures préhistoriques de la vallée de l'Ubaye et les modalités du peuplement de la zone intra-alpine. In : *Le Mont Bego, une montagne sacrée de l'âge du Bronze* : préirage des actes du premier colloque de Tende, 5-11 juillet 1991. Tome I. Tende : 1991, 155-161.

Müller, Jorda, Gassend 2004 : MULLER (A.), JORDA (M.), GASSEND (J.-M.) – L'occupation humaine de la vallée de l'Ubaye et les modalités du peuplement de la zone intra-alpine. *Méditerranée*, 1-2, 2004, 95-108.

Trustam-Eve 2005 : TRUSTAM-EVE (N.) – *A geo-spatial analysis of alpine rock art* : master dissertation. York : department of Archaeology, University of York, 2005. 124 p.

5. Arcà 1995 ; Arcà 2004 ; Muller, Jorda, Gassend 1991, 155-161 ; Muller, Jorda, Gassend 2004, 96-100. On consultera l'adresse suivante : <http://www.europreart.net/pres2.htm>.

6. Voir <http://www-users.york.ac.uk/~ndpte500/>.

7. Plus d'une centaine de fragments de céramique glacurée et/ou engobée moderne (écuelles, vase à liquide, pot, marli).

La chapelle Sainte-Tulle est un site très peu étudié, qui n'a fait l'objet que de deux courtes notices récentes : une de G. Barruol, une autre d'É. Sauze qui font suite à une étude par C. Cotte au début du XX^e s. (Barruol 1977, 243 ; Cotte 1922 ; Sauze 2001, 277). De plus, l'histoire de l'édifice est tributaire de ce qu'en a retracé l'érudit local J. L. M. Robert au XIX^e s. (Robert 1843).

On voit apparaître à la fin du XI^e et au début du XII^e s. un *castrum* Sainte-Tulle dont les deux églises, une chapelle rurale et une église paroissiale, sont dédiées à la sainte éponyme. Elles appartiennent à l'abbaye Saint-André de Villeneuve qui est sans doute à l'origine du programme architectural des deux églises Sainte-Tulle : la chapelle borde la route qui va d'Aix-en-Provence à Manosque, elle a peut-être pour vocation d'accueillir les pèlerins. Il s'agit alors d'une église à trois nefs et à chevet plat. Une abside voûtée en cul-de-four termine la nef centrale, elle est peut-être décorée d'une arcature aveugle. Elle recouvre une grande crypte composée de trois salles. C'est un des rares exemples d'édifice à crypte connus en Provence pour la période médiévale.

La chapelle éveille peu l'attention dans son état actuel. Un enduit gris la couvre entièrement et laisse à peine deviner quelle a pu être son importance. Des travaux du XIX^e s. ont mis à bas les deux collatéraux qui menaçaient ruine, ne laissant subsister que la nef centrale. Il ne reste donc que cette dernière de l'édifice primitif, ainsi que la crypte sur laquelle elle est élevée conservée en son état d'origine. Les seuls remaniements concernent les accès ainsi que le dispositif liturgique, dont les éléments ont disparu.

La sauvegarde et la mise en valeur de cet édifice sont d'un intérêt patrimonial certain. Dans la perspective de la mise en valeur par l'association TETEA, en accord avec la mairie de Sainte-Tulle, il conviendrait de mener une étude complète du bâtiment. Une étude en archives a déjà été réalisée en partie l'année dernière par R. Fixot et C. Michel d'Annville. Les premiers travaux archéologiques viennent de s'achever¹. Il a été procédé à des sondages, trois à l'intérieur et cinq à l'extérieur. Les sondages extérieurs avaient pour but de mieux comprendre le contexte d'implantation. Ceux qui ont été réalisés à l'est et au sud de l'église ont montré notamment que l'édifice n'est pas construit sur des vestiges, mais la présence d'ossements humains dans les remblais associés à l'église montrerait l'existence, à proximité, d'une ancienne zone funéraire. Le sondage ouvert à l'ouest a révélé des structures, pour l'instant difficiles à interpréter,

mais sans doute liées à la chapelle. Seule une deuxième campagne de fouille permettrait la compréhension de cette structure : une épaisse dalle maçonnée, associée à un mur et à différents comblements.

Les sondages ouverts à l'intérieur ont permis de repérer les sols de circulation anciens. Particulièrement visible dans la salle 2 où il est conservé sur la moitié de la surface, il s'agissait d'un sol en béton de tuileau bordé, à la base des murs, par un cordon mouluré. Dans la salle 3, l'attention des archéologues s'est portée sur un sarcophage que des pillards ont saccagé : la dalle de couverture était brisée et le squelette qu'il recelait était très perturbé. Le type du sarcophage (V^e-VI^e s.) et le creusement de l'ancien sol de circulation pour l'accueillir permettent de dire qu'il s'agit d'un réemploi apporté là à une période postérieure à la construction de l'édifice. En outre, on devine un second sarcophage, intact celui-là, à côté du premier, et les débris d'une cuve de sarcophage ainsi que ceux d'un couvercle montrent qu'il en existe un troisième.

Dans une dernière phase, au moment de la restauration, la lecture d'élévation sera à faire. Elle est impossible en l'état en raison des enduits extérieurs et intérieurs. Il est nécessaire de procéder à un décroustement complet des élévations afin de permettre la lecture et de rendre au bâtiment l'allure primitive qu'il devait avoir car cela ferait apparaître les détails décoratifs que l'on ne peut que soupçonner (arcature aveugle dans l'abside, bandes lombardes sur le chevet, communication entre la nef centrale et les deux collatéraux).

Caroline Michel d'Annville et Rémi Fixot

Barruol 1977 : BARRUOL (G.) – *Provence Romane*. Vol. II : *La Haute-Provence*. La Pierre-qui-vire : Zodiaque, 1977. 446 p. (La Nuit des temps).

Cotte 1922 : COTTE (C.) – La crypte antique de Sainte-Tulle (Basses-Alpes). *Espit de Rhodania, Congrès de Nîmes*, 1922, 3-15.

Robert 1843 : ROBERT (J. L. M.) – *Histoire de Sainte Tulle, patronne de la commune qui porte ce nom ; et connu, d'après une légende du VI^e siècle, sous celui de Tullia, fille de saint Euchère, évêque de Lyon. Histoire précédée et suivie de fragments historiques sur la Provence*. Digne : Repos éditeur, 1843. 208 p.

Sauze 2001 : SAUZE (É.) – Les possessions de Saint-André dans le diocèse d'Aix, n° 32, Sainte-Tulle. In : BARRUOL (G.) dir., BACOU (R.) dir., GIRARD (A.) dir. – *L'abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, histoire, archéologie, rayonnement* : actes du colloque interrégional tenu à l'occasion du millénaire de la fondation de l'Abbaye, 999-1999, Villeneuve-lès-Avignon, 24-26 septembre 1999. Mane : Les Alpes de lumière : 2001, 277 (Les cahiers de Salagon ; 4).

1. Composition de l'équipe : Caroline Michel d'Annville (enseignante en histoire, archéologue, titulaire de l'opération), Rémi Fixot (professeur d'histoire, chef de chantier), Solenn de Larminat (anthropologue), Francis Chardon (géomètre), Laurie Soulard, Rémi Corbié, Jean-Charles Vaugoyeau, Béatrice Tinelli (archéologues).

VACHÈRES

Église Saint-Christophe

L'ancienne église romane priorale, puis paroissiale, de Vachères a été désaffectée au XIX^e s. consécutivement à la construction d'un nouveau lieu de culte situé à l'extérieur du village. Il s'en est suivi une lente dégradation jusqu'à un effondrement partiel récent qui a précipité l'abandon complet du monument. L'église ruinée jouxte un corps de bâtiment principal, intégré au prieuré originel et qui résulte de multiples transformations précédant une reconstruction importante au XVIII^e s.

Racheté à une date récente par un propriétaire privé, l'ensemble fait l'objet d'un programme de sauvetage et de mise en valeur. Dans ce cadre, un premier diagnostic archéologique général a concerné les ruines de l'église ; il a été suivi d'une petite campagne de sondages destinée à renseigner principalement sur les questions relatives à l'évolution complexe de l'édifice.

Les opérations ont mis en évidence plusieurs phases de remaniement et d'extension d'une première chapelle romane tardive à nef unique et à chevet plat.

De cet état subsistent de nos jours le chœur voûté ainsi que le mur gouttereau sud. Le tracé de la façade occidentale, détruite à l'occasion de l'agrandissement de l'église au XVI^e s., a été mis en évidence dans un sondage. Le mur nord a également disparu lors de l'adjonction, à la fin du Moyen Âge, d'une seconde nef communiquant avec le volume ancien par l'intermédiaire de hautes ouvertures scandées par des piliers surmontées d'un arc en tiers-point. Cette transformation importante entraîna

la reconstruction de la voûte de la nef ancienne dont les départs seulement sont conservés actuellement.

C'est au XVI^e s. qu'une nouvelle transformation allongea la nef romane vers l'ouest et qu'un portail sculpté fut implanté à la jonction des deux modules. Cette belle entrée de style Renaissance provençale constitue de nos jours encore l'accès principal.

Les sondages ont permis de situer la limite de la nef secondaire dont les soubassements conservés sur une faible hauteur sont enfouis. Ils ont également révélé une phase de confortement des piliers, bien datée du XVII^e s. par une série de monnaies (doubles deniers tournois Louis XIII), que matérialisent des chemisages profondément enfouis au mépris des sépultures rejetées sans attention dans les fosses d'implantation des renforts. La découverte d'un pavement affaissé et conservé sur une faible surface démontre un problème grave de déséquilibre du sous-sol.

Si ces données nous renseignent sur l'archéologie de l'édifice, elles nous informent également sur un état de fragilité extrême, dû à un sous-sol de safre argileux instable qui peut expliquer la succession des programmes conçus comme autant de tentatives de renforcement de la superstructure menacée jusqu'à l'ultime effondrement. Les renseignements pris en compte par le maître d'œuvre chargé du projet de mise en valeur ont considérablement influencé les choix de restitution.

Christian Markiewicz

VALENSOLE

Baisse de Sainte-Anne

Deux campagnes de diagnostics archéologiques ont été réalisées au cours de l'année 2006 au lieu-dit Baisse de Sainte-Anne, sur deux parcelles mitoyennes (294 et 351) séparées par un chemin de desserte de création récente et dont l'ouverture a détruit des inhumations.

Ces études s'inscrivent dans le cadre de projets de construction : extension d'habitation existante et création d'une maison individuelle.

L'étude a permis de mettre au jour dix-neuf inhumations (pleine terre et coffrage de tuiles) dans les sondages ouverts et révèle l'existence d'un cimetière en ce lieu. La cote d'apparition des tombes est à 0,50 m par rapport à la surface du terrain. Les limites du cimetière sur ce plateau fortement urbanisé restent encore à définir. Une fouille en aire ouverte est programmée pour 2007.

Corinne Bouttevin et Christophe Voyez

Ce site a été signalé en mai 2004 par D. Vaissière¹ à la suite de travaux de voirie ayant mis au jour des sépultures. Il s'agit d'un cimetière médiéval situé à proximité d'une petite chapelle connue sous le vocable de Saint-Dominin. Elle est construite sur une colline au nord-ouest du village actuel, sur la rive droite du Bès entre le vallon du Mardaric et de la Combe.

L'opération préventive nécessitée par l'urgence absolue² a consisté en la fouille partielle de la coupe (25 m) située le long de la route menant à la chapelle et en un sondage localisé entre le mur du cimetière actuel et la coupe (fig. 19).

Les découvertes

Trente-trois faits ont été définis : seize sépultures, douze réductions et quatre faits de structure inconnue³.

L'architecture funéraire se compose en majorité de coffrages de lauzes de forme rectangulaire, sans liant, avec parois, couverture et sans dallage de fond (quatorze faits). Les faits 9 et 20 ne présentent qu'un aménagement horizontal de lauzes. La tombe 12 est la seule tombe rupestre avec une couverture de lauze. La structure du fait 1 n'est pas certaine ; bien qu'il ait été conclu à un coffrage, il pourrait aussi s'agir d'une tombe mixte avec une des parois constituée du substrat et l'autre de lauzes. Au final, deux typologies de tombes sont certaines, une troisième peut être supposée.

Deux grandes orientations de tombes se distinguent : trois faits sont ouest-est, quatorze sont nord-sud, deux sont nord-ouest/sud-est. Parmi les trois tombes orientées ouest-est, les faits 1 et 12 ont le défunt orienté la tête à l'ouest, la dernière (fait 32) n'a pas été fouillée. Dans les tombes orientées nord-sud ou nord-ouest/sud-est, les défunts sont placés tête au nord, sauf pour le fait 26 où il pourrait être tête au sud. Comme il n'existe qu'un seul niveau sépulcral, l'hypothèse va plutôt dans le sens d'une pratique simultanée de ces deux orientations.

Trois sépultures possédaient du mobilier en place (fig. 20, faits 20, 25 et 26).

La céramique, à pâte grise réfractaire, du fait 20 était déposée au nord sur le dallage et portait des traces de brisure ancienne.

Le fait 26 contenait deux pégaus en place entre la jambe et le coffrage ; aucun contenu particulier n'a été retrouvé mais un prélèvement a été effectué pour étude future.

Le fait 25 a tous les attributs des pèlerins médiévaux : la coquille et le bourdon. La coquille montre que le défunt a procédé au pèlerinage qui chemine jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle. Celles-ci se répandent dans

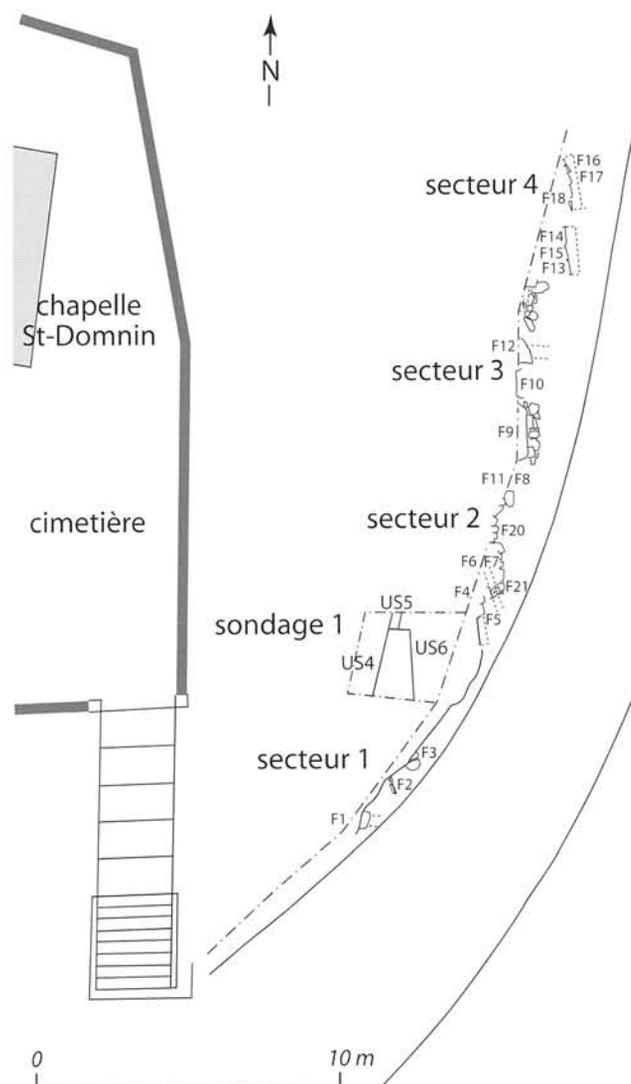


Fig. 19 – VERDACHES, Saint-Dominin. Relevé de la nécropole (ARDA-HP).

toute l'Europe dès le XI^e s., mais le XII^e s. est la période de son expansion. Elles sont en général de 49 à 79 mm et sont percées de part et d'autre de la valve. Leur nombre est en principe de une, voire deux, et elles se retrouvent principalement placées à proximité du bassin. La coquille du fait 25 rentre parfaitement dans les normes. Le ferret à douille d'un bourdon a été retrouvé en place à côté de la cheville droite du défunt (Esquieu 1988).

Le mobilier

La céramique forme un ensemble datable : ce sont essentiellement des céramiques dites à pâte grise, de type pégaus. Ce mobilier accompagne la plupart des nécropoles médiévales déjà étudiées en Haute-Provence. La fouille a fourni trois pièces entières et quelques tessons. On peut tout d'abord constater la présence de plusieurs cruches avec anses, ce qui autorise une datation dès le XI^e s., période d'apparition des pégaus, mais certaines caractéristiques peuvent permettre de

1. Président de l'Association de Recherche et de Documentation Archéologique en Haute-Provence.

2. Elle a eu lieu entre le 18 septembre et le 1er octobre 2006 sous la codirection de Vanina Susini et Daphné Deverly avec une équipe d'une dizaine de personnes, membres de l'ARDA-HP, étudiants et habitants de Verdaches : D. Deverly, Z. Juillard, E. Krinbarg, C. Labastire, J. Lecerf, P. Rovalletto, P.-F. Serini, V. Susini, G. Suteau, C. Ulrich, D. Vaissière et Z. Zérubia.

3. Les faits 16 et 17 correspondent à la même réduction.

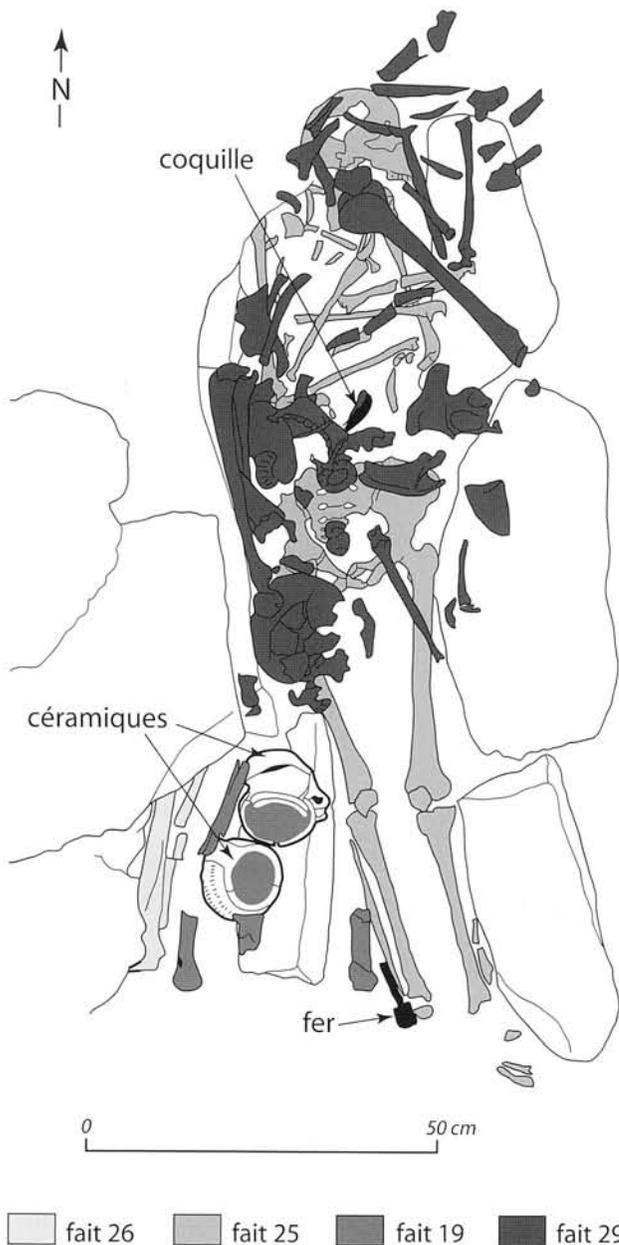


Fig. 20 – VERDACHES, Saint-Dominin.
Relevé de l'US (D. Deverly).

l'affiner. Deux types de production se distinguent ici. Le premier est vraisemblablement local (fait 25, US 5 et tessons), avec une pâte beige à dégraissant et un décor à la roulette. Le second est d'importation (fait 20), à pâte grise kaolinique que l'on pourrait rapprocher des productions de l'Uzège ou de la vallée du Rhône. Trois céramiques sont décorées à la roulette (fait 25, US 5 et tessons) et les autres présentent des stries de façonnage (faits 25, 20 et tessons), ou n'ont été lissées à l'extérieur que de façon grossière.

Les décorations à la roulette permettent de voir deux gestes différents. L'un des décors est très peu marqué et forme des incisions triangulaires (US 5) alors que le second possède un décor plus marqué et rectangulaire (fait 25). La deuxième permet de déterminer le diamètre et le nombre de crans de la roulette utilisée. L'un des artisans a en effet eu un geste plus perpendiculaire sur la céramique que l'autre. Toutes les céramiques du site sont à fond plat. Cela permet de se reporter à une typologie de référence. Ces caractéristiques nous orientent

vers la comparaison avec le niveau 3 des céramiques de Notre-Dame du Bourg à Digne-les-Bains, datable du XII^e s. au début du XIII^e s. (Démians d'Archimbaud, Pelletier 1995).

Analyse anthropologique

Toutes les sépultures retrouvées en place étaient individuelles, exception faite des faits 4 et 21 qui n'ont pu être clairement identifiés. Les individus sont déposés sur le dos, le plus souvent les membres supérieurs fléchis et les membres inférieurs en extension. Les connexions anatomiques sont difficilement lisibles car il y a eu quelques perturbations dues à l'affaissement des structures. Les squelettes les moins perturbés indiquent clairement une décomposition en espace vide. En comptabilisant les réductions et les sépultures, le nombre minimal d'individus prélevés est de quarante-deux. D'une manière générale la représentation des squelettes est partielle, seuls quatre individus sont "complets" : faits 15, 18, 22 et 25. La conservation est moyenne. L'intense fragmentation consécutive au poids des lauzes a entraîné un travail chronophage lors de la restauration de la collection ostéo-archéologique. Après cette phase, il s'est heureusement avéré que la collection était parfaitement étudiable. La présence de nombreuses racines a fortement détérioré la corticale de l'os et a empêché certaines observations paléopathologiques. Les individus se répartissent en douze immatures (un 0-4 ans, un 5-9 ans, trois 10-14 ans, trois 15-19 ans et quatre immatures d'âge indéterminé) et trente adultes (deux adultes jeunes, deux adultes matures et un adulte âgé, les autres étant d'âge indéterminé). Les individus dont le sexe était étudiable se répartissent en cinq femmes, six hommes et un de sexe indéterminé. En moyenne, les individus mesuraient 162,60 cm : les hommes faisaient 168,36 cm et les femmes 156,68 cm.

L'analyse des caractères discrets a mis en évidence des variations isolées comme la *patella emarginata* (fait 25), la lombalisation (fait 18), le troisième *trochanter* (faits 25 et 29-1), *foramen supra-scapulaire* (fait 8) ou encore le *ponticulus atlantis* (fait 22). Trois individus présentent un « os des Incas » : faits 16-17, 22 et 29-1.

Très peu de pathologies traumatiques ont été retrouvées ; elles se rapportent principalement au fait 25. Il semble que les fractures de l'avant-bras et des côtes soient fréquemment associées aux pèlerins (Bruna 1991). L'autre cas est une fracture de fatigue et correspond à une spondylolyse de la première vertèbre sacrée (fait 18). Deux cas de pathologie carentielle (*cribra orbitalia*) ont été diagnostiqués (faits 22 et 4). Les pathologies congénitales sont peu nombreuses : bloc vertébral T1/T2 (fait 16-17) et côtes cervicales (fait 21). Les pathologies dégénératives sont typiques : arthroses vertébrales.

L'analyse anthropologique a été réalisée extrêmement rapidement et reste succincte : deux semaines pour restaurer, étudier et rédiger. Il serait intéressant d'approfondir l'analyse paléopathologique et de comparer les profils crâniens car ils semblent présenter une même déformation.

Conclusion

Cette fouille autour de la chapelle Saint-Dominin a donc mis au jour un cimetière médiéval daté des XII^e-XIII^e s.

avec des tombes généralement en coffrage de lauzes, typologie courante pour cette période en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le plus souvent associées à des réductions et orientées en majorité nord-sud, la tête du défunt au nord. Au total, quarante-deux individus ont été prélevés répartis en trente-trois faits.

L'opération étant de courte durée, beaucoup de questions restent en suspens. Des recherches en archives permettraient peut-être de relier la chapelle à cette nécropole dont l'étendue reste inconnue et il faudrait confirmer les observations relatives à la présence d'une seule couche archéologique funéraire. Il serait intéressant de savoir si l'inhumation d'un pèlerin est ponctuelle ou si Verdaches se situe sur une voie usitée pour le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. Rappelons que peu de sites funéraires ont été exploités dans la moitié nord de la région (Deverly 2006) et encore moins dans la zone entourant Verdaches.

Daphné Deverly et Vanina Susini

ESPARRON-DE-VERDON ET QUINSON

Zones brûlées

Diachronique

Ces recherches prolongent les travaux d'étude de l'occupation du sol sur la longue durée menés, depuis 1995, par des chercheurs du centre Camille-Jullian dans les basses gorges du Verdon (Garcia, Mocci 1998) et complétés lors de prospections menées sur des secteurs incendiés en 2003 (Garcia, Mocci 2004) ¹. Aujourd'hui, ces thématiques et l'exploitation des données recueillies lors des campagnes de prospections constituent des axes de recherche développés par le programme 2004-2007 du centre Camille-Jullian et le PCR « Riez et le territoire riezais : approches diachroniques » coordonné par Philippe Borgard (voir *supra*).

En août 2005, un incendie a ravagé une partie des territoires du Parc naturel régional du Verdon (communes d'Esparron-de-Verdon, Quinson et Saint-Martin-de-Brômes) soit 2013 ha de bois (2550 ha en tout). Comme en 2004, à la demande du SRA DRAC-PACA et en complément des recherches menées par le musée de Quinson (voir *infra*), nous avons mis en place une campagne de prospection-inventaire diachronique des zones incendiées afin de compléter la carte archéologique du secteur. Les travaux de terrain se sont déroulés au printemps et à l'automne 2006. La prospection, portant sur 800 ha, a concerné les vastes plateaux et buttes des communes de Quinson (secteurs de la Séouve, Poiraque) et d'Esparron-de-Verdon (secteurs de la Séouve-Grangeonne, le Grec, Miton, Peire Cède, Bellieux, Cadenet, Lagas, Bertagne, l'Adrech du Defends, la Colle, la Calade...). À l'image des prospections pédestres antérieures sur cette région, les gisements recensés se concentrent essentiellement sur les sols

Bruna 1991 : BRUNA (D.) – Les enseignes de pèlerinage et les coquilles de Saint-Jacques dans les sépultures du Moyen Âge en Europe occidentale. *Bulletin de la société nationale des antiquaires de France*, 1991, 178-190.

Démians d'Archimbaud, Pelletier 1995 : DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), PELLETIER (J.-P.) – Une pratique funéraire envahissante : les pégaus de Digne. In : *Terres de Durance, céramiques de l'Antiquité au Temps modernes* : catalogue d'exposition, musée de Digne, 15 novembre 1995 – 7 janvier 1996, musée de Gap, février-mars 1996. Digne : musée ; Gap : musée, 1995, 51-62.

Deverly 2006 : DEVERLY (D.) – *Les collections et la recherche anthropologiques en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur*. Marseille : université de la Méditerranée, Aix-Marseille II - faculté de Médecine, 2006. 256 p. (Thèse d'anthropologie biologique).

Esquieu 1988 : ESQUIEU (Y.) – *Viviers, cité épiscopale : études archéologiques*. Lyon : Direction des antiquités historiques de Rhône-Alpes, 1988. 127 p. (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes).

constitués de galets éluviaux (formation de Valensole), au nord-est et à l'est d'Esparron-de-Verdon.

Au total, sur les quarante-deux gisements répertoriés, trente-sept sont localisés sur la commune d'Esparron-de-Verdon et cinq sur la commune de Quinson. Quarante-neuf phases chronologiques sont identifiées : treize attestent une implantation certaine et trente-six correspondent à des indices ou colluvionnement de sites ou des traces de fréquentation.

Répartition chronologique des gisements

- La Préhistoire, reconnue au sud-est et à l'est de la commune d'Esparron-de-Verdon (le Grec, la Séouve, Miton, Bellieux) et au nord-est de Quinson (Poiraque, Cadenet), est représentée par huit indices de sites révélés par de rares fragments de céramiques non tournées ou, plus souvent, par de rares objets ou outils lithiques.
- Pour la Protohistoire et plus particulièrement l'âge du Fer, un seul site et deux indices de site sont présents au sud-est de la commune d'Esparron-de-Verdon (la Séouve, Miton et Peire Cède). Les traces d'occupation sont le plus souvent marquées par la présence de rares fragments de céramiques non tournées et de meules.
- L'Antiquité est la période la mieux documentée sur l'ensemble de la zone d'étude avec treize sites et vingt indices ou colluvionnements de sites soit : un site pour l'époque augustéenne ; trois sites et un colluvionnement de site pour le Haut-Empire ; deux sites pour l'Antiquité tardive ; sept sites et dix-neuf indices ou colluvionnements de sites ne sont pas précisément datés en raison de témoins archéologiques peu nombreux (pour

1. Voir *BSR PACA* 2004, 51-52.

les *tegulae*), mal caractérisés ou conservés (pour la céramique).

Les gisements de cette période sont essentiellement caractérisés par la présence de fragments de céramiques fines ou de *dolia* et surtout de *tegulae*. Le mobilier découvert dans les talwegs incisant les versants ou sur les pentes des piémonts résulte, le plus souvent, d'un colluvionnement d'un site implanté en amont ; quatre établissements agricoles antiques sont ainsi concernés. Mais, dans certains cas, il n'est pas toujours possible de déterminer la provenance exacte du matériel archéologique lié à des phénomènes érosifs ou d'épandage. De même, il est difficile d'établir, pour vingt-six gisements antiques, une fourchette de datation très précise.

- Le Moyen Âge est représenté par un seul indice de site sur le secteur de Cadenet, au sud-est d'Esparron-de-Verdon.

- D'époque indéterminée, quatre indices de sites ont été recensés à l'est et au sud-est d'Esparron-de-Verdon.

Au sein de cet inventaire, six sites connaissent des occupations multiples : Néolithique, période gallo-romaine,

Antiquité tardive et Moyen Âge pour un site ; Protohistoire et période gallo-romaine pour quatre sites ; Haut-Empire et Antiquité tardive pour un site.

L'ensemble des données acquises seront exploitées dans le cadre d'une synthèse sur l'occupation du sol dans la partie méridionale des Alpes-de-Haute-Provence et dans le cadre du PCR susnommé.

Dominique Garcia et Florence Mocci

Garcia, Mocci 1998 : GARCIA (D.), MOCCI (F.), DUMAS (V.) collab., WALSH (K.) collab. – *Opération de prospection thématique pluriannuelle, PCR L'occupation protohistorique et gallo-romaine des basses gorges du Verdon (04)* : document final de synthèse 1996-1998. Aix-en-Provence : ministère de la Culture, centre Camille-Jullian, 1998. 135 p.

Garcia, Mocci 2004 : GARCIA (D.), MOCCI (F.), GAUDILLERE (C.) collab., PEREZ (B.) collab., DUMAS (V.) collab. – *Opération de prospection-inventaire sur les zones brûlées du Verdon (communes d'Esparron-de-Verdon, Quinson, Montagnac-Montpezat, Saint-Laurent du Verdon, 04), campagne 2004* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : ministère de la Culture, centre Camille-Jullian, 2004. 142 p.

Diachronique

ESPARRON-DE-VERDON ET QUINSON

Plateau de la Séouve

L'incendie du mois d'août 2005, qui a touché les communes de Saint-Martin-de-Brômes, Esparron-de-Verdon et Quinson, a permis de réaliser pour la première fois une prospection diachronique sur un plateau calcaire du secteur du Verdon. La prospection s'est déroulée du 9 novembre 2005 au 14 février 2006 et a concerné environ 1 000 ha¹. Les résultats sont contrastés selon les époques concernées et la typologie des découvertes. La comparaison avec les gorges du Verdon et le plateau de Valensole adjacents est riche d'enseignements sur les comportements différentiels des populations préhistoriques et historiques en fonction de l'environnement naturel dans lequel elles ont évolué.

C'est durant une phase ancienne du Cénozoïque que se met en place l'arc de Barjols, qui génère une vaste nappe de charriage formée principalement de calcaires jurassiques. Le plateau de la Séouve forme le front nord-ouest de cette nappe, qui restera relativement stable durant les phases orogéniques alpines successives. Devant elle, durant le Pliocène et le Pléistocène inférieur, fonctionne un grand bassin de subsidence qui se comble de sédiments fluvio-lacustres issus du démantèlement du massif alpin : la formation de Valensole. À partir du Messinien le Verdon commence à creuser son lit et, notamment à la faveur des glaciations quaternaires, il creuse dans les massifs calcaires de profondes gorges.

Ces divers processus géologiques créent ainsi le paysage contrasté que nous observons aujourd'hui, avec la proximité immédiate de trois entités d'âge et de nature variés : les gorges du Verdon, le plateau calcaire de la Séouve et le plateau de Valensole. C'est dans ce contexte qu'ont évolué les diverses populations préhistoriques, puis historiques.

Préhistoire

Pour la Préhistoire, les découvertes sont rares et ne sont représentées que par des artefacts lithiques, au nombre de 108, soit une densité d'un artefact pour 10 ha et plusieurs centaines de milliers d'années. Ils indiquent un passage sporadique des populations préhistoriques, essentiellement du Paléolithique inférieur ou moyen, puisqu'au moins la moitié des découvertes peut être rapprochée de ces cultures. Un seul élément rappelle le Néolithique, période durant laquelle ce plateau semble très peu occupé (peut-être du pastoralisme n'ayant laissé que peu de traces ?). Ce bilan tranche fortement avec les gorges du Verdon voisines où chaque cavité, chaque abri révèle presque inmanquablement des témoignages paléolithiques et surtout néolithiques, et aussi avec le plateau de Valensole, dont les prospections anciennes et récentes révèlent des implantations récurrentes allant d'un Paléolithique ancien jusqu'au Néolithique et aux âges des Métaux. Ce constat peut être expliqué par le peu de ressources qu'offrent ces plateaux calcaires : rares structures d'accueil, pas de réseau hydrique aérien pérenne, pas ou peu de matières premières lithiques exploitables pour le Paléolithique. Mêmes conclusions pour

1. Avec la collaboration de Yann Dedonder, Jean-François Devos, Isabelle Dubset, Vincent Meyer, Laurence Mombel, Caroline Luzi, Olivier Notter et Jean-Luc Ramu.

le Néolithique, auxquelles il faut ajouter l'impossibilité de pratiquer une agriculture rentable : calcaire à l'affleurement rendant le plus souvent impossible le charruage, sols pauvres et peu fertiles. Même le pastoralisme est difficile quand la garrigue est trop épaisse, le taillis trop bas et les surfaces d'herbage trop éparées. La proximité des gorges du Verdon et ses nombreuses structures d'accueil, sa rivière pérenne, des matières premières lithiques, des espaces ouverts de plaine proches pour l'agriculture a été mise à profit par toutes les populations, de même que le plateau de Valensole, riche en galets de roches siliceuses (ateliers de taille paléolithiques), avec parfois des sources (Poiraque à Quinson) et une plus grande facilité pour l'agriculture.

Protohistoire à Moyen Âge

Les constats sont les mêmes pour les périodes de la Protohistoire, durant laquelle les éperons rocheux du Verdon ont été très utilisés jusqu'à la conquête romaine, et parfois réutilisés jusqu'au Moyen Âge comme l'*oppidum* Saint-Michel de Quinson, terminaison sud-est de la Séouve, abandonné par les Quinsonnais en 1419. Même si aucune étude de cet *oppidum*, puis *castrum*, n'a été réalisée, il semble que le territoire exploité s'étendait dans la plaine de Quinson, sur les restanques des falaises et sur la formation de Valensole, mais il ne subsiste aucune trace d'activité sur le plateau calcaire de la Séouve, hormis peut-être un rare matériel de broyage d'âge indéterminable.

Époques moderne et contemporaine

C'est à l'époque moderne et contemporaine, surtout à partir du XIX^e s., que ce plateau devient un centre d'activité artisanale important, en contraste total avec les périodes précédentes. Les structures anthropiques témoins de ces activités sont très nombreuses : 129 au total ont été inventoriées, de typologies et de fonctions variables : charbonnières aux dimensions "normalisées", fours à chaux, cabanes en pierres sèches sont les plus nombreuses, mais il faut noter aussi deux carrières et des structures linéaires en pierres sèches plus difficiles à interpréter (limites de parcelles ?). Quant aux clapiers de tailles et de formes très diverses, ils sont innombrables. Durant cette phase récente, le plateau de Valensole continue à être exploité par des établissements agricoles, alors que les gorges du Verdon sont pratiquement abandonnées.

En conclusion, cette première prospection diachronique d'un plateau calcaire du Verdon est riche d'enseignements sur les modalités de l'occupation du sol et sur l'exploitation d'un territoire en fonction des époques et en comparaison avec les entités géomorphologiques voisines, vallée du Verdon et plateau de Valensole. Cette première approche devra être complétée par des études thématiques et par d'autres données issues de sondages, fouilles, et autres prospections.

Jean Gagnepain

Projet collectif de recherche « Riez et le territoire riezois : approches diachroniques »

Le PCR baptisé « Riez et le territoire riezois : approches diachroniques » a atteint en 2006 sa troisième année d'existence. Ce programme, dont le renouvellement est prévu pour trois autres années, avait été créé en réaction contre le désintéressement longtemps manifesté par les chercheurs vis-à-vis d'une région excentrée, régulièrement considérée comme peu attractive ¹.

L'existence à ce jour d'une équipe pluridisciplinaire réunissant une soixantaine de partenaires ², soudés depuis

trois ans autour d'un projet qui aborde la région de Riez sous des aspects variés et complémentaires, peut être considérée en soi-même comme un bilan positif. La mise en place d'un tel "outil de travail" demandait du temps. Pour autant, une première série de résultats scientifiques a également été obtenue, parfois – il est vrai – encore mal liés entre eux.

Une première conséquence de la fondation du PCR est la réactivation du dépôt archéologique du ministère de la Culture installé dans les murs de l'Hôtel de Mazan, à Riez. Cette renaissance concerne aussi bien les locaux d'accueil, désormais ouverts durant la majeure partie de l'année, que le dépôt proprement dit. Grâce à l'intervention du SRA et de ses conservateurs successifs chargés des Alpes-de-Haute-Provence ³, les salles où sont réunies les collections départementales ont bénéficié de rénovations et d'agrandissements. Un inventaire informatisé, utilisant le système *File Maker*, a été mis en place (Tomoo Mukaï, Bruno Baudoin), enrichi et complété chaque année par les membres du PCR. Des études particulières de différents types de mobilier,

1. Voir *BSR PACA* 2004, 34-35 ; 2005, 45-46.

2. L'équipe du PCR, à la date du 15 décembre 2006, est constituée de Cécile Allinne, Maxime Amiel, Guy Barruol, Bruno Baudoin, Jean-Claude Béal, Régis Bertrand, Véronique Blanc-Bijon, Agnès Bonnet, Philippe Borgard, Emmanuel Botte, Pascal Boulhol, Aurélie Bouquet, Audrey Carreras-Meyer, Cécile Carrier, Francis Chardon, Yann Codou, Jacques Cru, Patrick Digelmann, Vincent Dumas, Pierre Excoffon, Francesco Flavigny, Souen Deva Fontaine, Vassiliki Gaggadis-Robin, Jean Gagnepain, Fabienne Gallice, Dominique Garcia, Raphaël Golosetti, Jean-Louis Guendon, Christiane Guerini, Frédéric Guibal, Myette Guiomar, Jean Guyon, Marc Heijmans, Fabienne Heullant, Michel Heymés, Maurice Jorda, Lucas Martin, Vincent Meyer, Caroline Michel d'Annville, Magali Michot, Florence Mocci, Abderrahmane Moussaoui, Daniel Mouton, Tomoo Mukaï, Yumi Narasawa, David Ollivier, Thierry Pécout, Dominique Peyric, Émilie Porcher, Bernadette de Rességuier, Anaïs Roumégous, Brigitte Sabattini, Alain Sehet, Sylvaine Sénéca, Vanina Susini, Claire Trillot, Natasha Vaizey, Edmond Vigorito, Kevin Walsh et Roger Zérubia.

3. C'est-à-dire, depuis le lancement du PCR, successivement Michel Pasqualini, Gaëtan Congès et Nicolas Rouzeau.

issus d'opérations anciennes ou récentes, sont en cours, intégrées le plus souvent à un travail universitaire.

L'objectif principal du PCR reste l'analyse diachronique de la ville même de Riez, *civitas* tout d'abord (contrôlant une vaste aire géographique dont l'emprise s'étend depuis les abords de Digne jusqu'à la rive gauche du Verdon, de l'arc de Castellane jusqu'au val de Durance), puis évêché. Dans le même temps, le territoire de la cité a fait l'objet d'une série d'études, appuyées sur des prospections et sur diverses interventions archéologiques ponctuelles⁴.

Depuis 2005, une nouvelle direction de recherche est consacrée au patrimoine de Riez, à son insertion dans la vie contemporaine et à sa réception par la population.

Ainsi, le projet collectif se développe aujourd'hui autour de quatre axes :

La ville de Riez et son cadre naturel

Si l'on excepte le chantier de la Rouguière (2004) qui a permis l'étude, sur une longueur de près de 200 m, de l'une des nécropoles de la ville antique, les opérations effectuées à Riez par les membres du PCR sont concentrées sur les deux secteurs du Pré du Chapitre et du Pré de Foire (Cécile Allinne, Philippe Borgard, Caroline Michel d'Annville ; voir *supra*), c'est-à-dire sur la rive gauche du cours d'eau canalisé qui traversait l'agglomération du Haut-Empire. La mise en évidence de l'existence de ce cours d'eau (Cécile Allinne, Maurice Jorda), et plus généralement de l'évolution de la topographie ancienne du site, constitue l'une des avancées importantes de cette partie du programme. L'identification de deux établissements publics thermaux, à l'intérieur desquels seront bâtis et le groupe épiscopal primitif de Riez et un vaste édifice à vocation funéraire, modifie de façon sensible la vision que l'on pouvait avoir de l'agglomération antique. En outre, différentes interventions préventives apportent régulièrement de précieux compléments d'information sur l'extension et l'organisation de la ville entre l'époque augustéenne et nos jours (Lucas Martin ; voir *supra*).

Pour les périodes récentes, on soulignera la réalisation – désormais achevée sur le terrain – du relevé et de l'analyse de l'enceinte médiévale (Francis Chardon, Fabienne Gallice, David Ollivier, Thierry Pécot) ainsi que les études en cours (Francis Chardon, Régis Bertrand) de la troisième cathédrale (XVI^e-XIX^e s.) et du couvent des Capucins (XVII^e s.).

Le territoire de Riez

L'étude du territoire de Riez a été abordée entre 2003 et 2006 à travers des approches variées, par le biais de prospections, de sondages ponctuels et de fouilles programmées (fig. 21). On soulignera la réalisation de deux campagnes de prospection, prises en charge par l'université de Provence, le centre Camille-Jullian (Dominique Garcia, Florence Mocchi) et le musée de Préhistoire des Gorges du Verdon (Jean Gagnepain), sur les zones brûlées d'Esparron-de-Verdon, Montagnac-Montpezat,



Fig. 21 – PCR « Riez et le territoire riézois ». Communes et sites étudiés en 2006 (DAO Bruno Baudoin).

Quinson et Saint-Laurent-du-Verdon. Ont également fait l'objet de prospections les deux communes de Riez et de Puimoisson. Par ailleurs, plusieurs membres "riézois" du PCR complètent régulièrement par des informations inédites le corpus des sites de différentes communes (Maxime Amiel, Audrey Carreras-Meyer, Christiane Guerini, Edmond Vigorito, Roger Zérubia). L'analyse du tracé de la voie Riez/Castellane (fig. 22) fait l'objet d'une enquête particulière (Alain Sehet, Sylvaine Séneca). Des fouilles ont été réalisées sur les gisements de la Motte du Bars à Valensole (Daniel Mouton), de la chapelle Saint-Marc à Allemagne-en-Provence (Yann Codou, Natasha Vaizey, avec la collaboration de Jacques Cru) et sur celui de la Moutte, toujours à Allemagne-en-Provence (Daniel Mouton). Enfin, une étude est en cours qui ressuscite l'agglomération secondaire du Bourguet, sur la commune de l'Escale, site fouillé par Raymond Moulin dans les années soixante et depuis lors submergé sous les eaux de la Durance (Émilie Porcher). Une synthèse portant sur « le sacré et les espaces du sacrés » dans la région de Riez a été entamée (Raphaël Golosetti).

Les collections anciennes

Outre l'opération générale d'inventaire et de classement du mobilier ancien réalisée depuis 2004, plusieurs études particulières ont été amorcées ou sont en voie d'achèvement. Citons les travaux portant sur le mobilier lapidaire liturgique de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge (Yumi Narasawa), sur la sculpture funéraire antique (Vassiliki Gaggadis-Robin), sur le décor sculpté

4. Voir *supra* ou *infra* les différentes notices consacrées à ces opérations.



Fig. 22 – PCR « Riez et le territoire riezais ». Voie Riez-Castellane : portion du sentier actuel reliant Chasteuil et Rougon (cliché Alain Sehet et Sylvaine Sénéca).

des édifices antiques publics et privés (Cécile Carrier), sur les éléments de placage (Patrick Digelmann), sur la céramique du Haut-Empire (Émilie Porcher), sur les amphores (Emmanuel Botte, Pierre Excoffon), sur les sigillées italiques (Anaïs Roumégous), sur les céramiques fines tardives (Tomoo Mukai), sur la faïence (Bernadette de Rességuier), sur le verre (Souen Deva Fontaine), sur le mobilier métallique (Vanina Susini) et sur la tableterie (Jean-Claude Béal). L'actualisation du corpus des mosaïques de Riez est également prévue (Véronique Blanc-Bijon).

Depuis cette année, un programme d'analyse des matériaux de construction – et plus particulièrement des colonnes de granit – a été lancé, qui associe au PCR

(Patrick Digelmann) des chercheurs du laboratoire d'analyse des matériaux antiques de l'université de Venise (Lorenzo Lazzarini, Fabrizio Antonelli) et de la réserve géologique de Digne (Myyette Guiomar).

Les objets de fouille ne sont pas la seule catégorie de matériel abordée par le PCR. Outre les fonds d'archives publics ou privés dont le dépouillement et l'exploitation – la sauvegarde parfois – sont pris en charge par certains membres de l'équipe (Fabienne Gallice, Magali Michot, Thierry Pécout), un corpus documentaire bibliographique et iconographique est en cours de réalisation, utilisant le programme *End-note* (Fabienne Heullant, Michel Heymès). La traduction d'ouvrages latins concernant la cité de Riez a également été entamée (Pascal Boulhol, Claire Trillot).

Le patrimoine riezais

L'ultime volet du projet collectif lancé en 2005, associe depuis cette année le PCR au projet européen « *Project on Rural Vernacular Heritage* » (Brigitte Sabbatini, Abderrahmane Moussaoui).

Ce projet a pour objectif de constituer un groupe de travail sur le patrimoine rural vernaculaire, en particulier le patrimoine agricole bâti. Dans ce cadre, un nouvel axe de recherche s'intéresse tout particulièrement à l'intégration du patrimoine archéologique dans le projet de développement local. Un inventaire exhaustif du patrimoine agricole bâti de la commune de Riez a d'ores et déjà été réalisé (Vanessa Warchol).

Au cours des trois années qui viennent de s'écouler, la mise en place puis le développement du projet collectif de recherche ont naturellement induit la tenue de plusieurs réunions parmi lesquelles il convient de citer les rencontres dites « du Colostre », qui chaque automne réunissent dans une commune différente l'ensemble des membres du PCR et permettent de présenter à un public élargi les découvertes les plus spectaculaires du groupe de travail. L'accueil favorable réservé à cette manifestation, et plus largement à l'ensemble des réalisations du PCR, traduit l'intérêt croissant des populations basalpines envers leur patrimoine, relayé depuis 2005 par le conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, l'un des partenaires locaux les plus actifs – avec la mairie de Riez – de notre projet de recherche.

Dans le courant des trois prochaines années, une synthèse des travaux des membres du PCR fera l'objet d'un colloque qui se tiendra à Digne-les-Bains.

Philippe Borgard
avec la collaboration de l'équipe du PCR

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
HAUTES-ALPES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

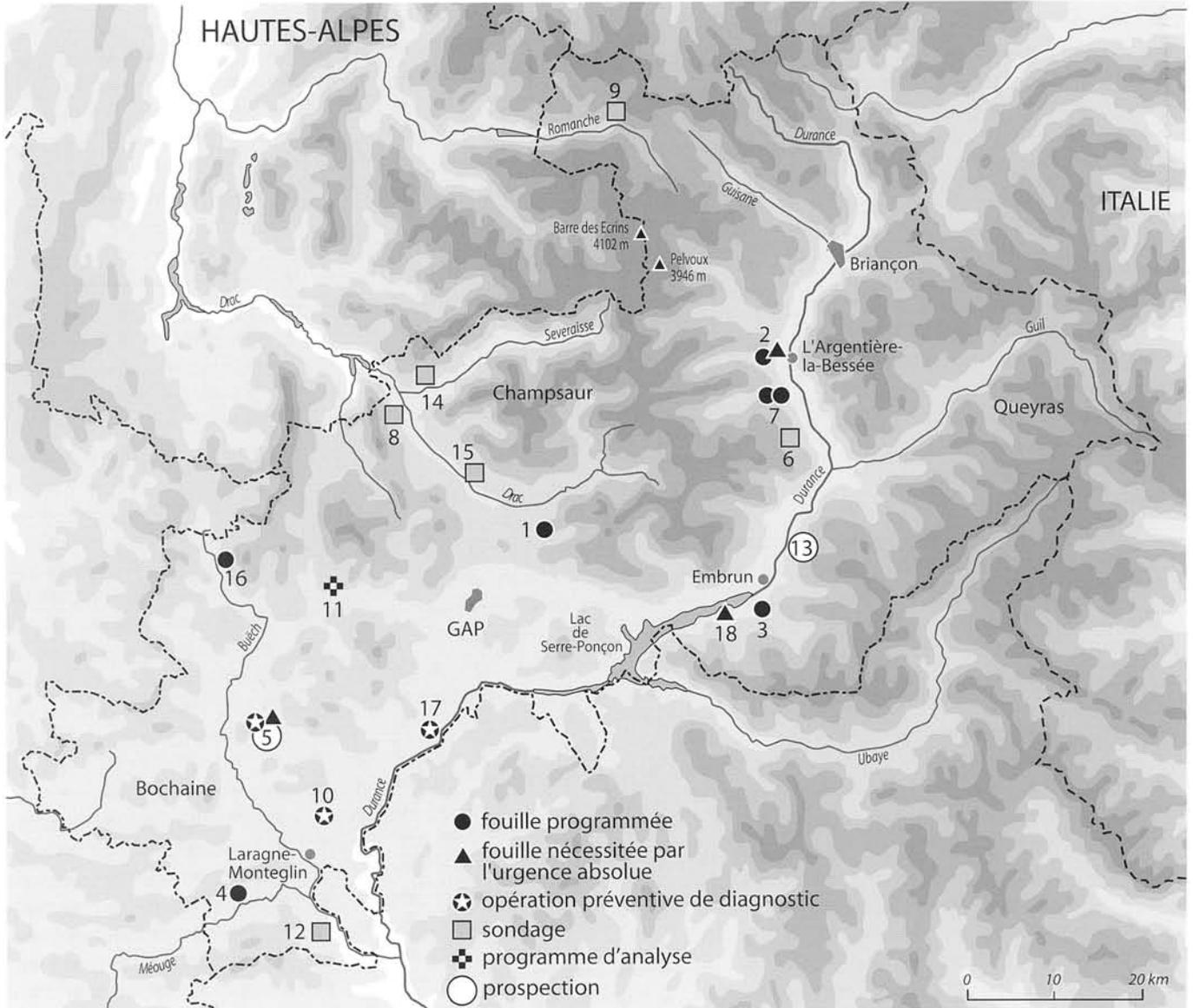
2 0 0 6

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Ref. carte
7844	Ancelle. Faudon	Ricou, François (AUT)	20	FP				MA	1
7832	L'Argentière-la-Bessée. Mines d'argent du Fournel	Ancel, Bruno (COL)	25	FP				MA MOD	2
8118	L'Argentière-la-Bessée. Église Saint-Apollinaire	Pogneaux, Nathalie (COL)	23	SU				MA MOD	2
8054	Baratier. Clapier des Monges	Segard, Maxence (SUP)	20	FP				ROM	3
7877	Barret-sur-Méouge. Clos de l'Aure	Estienne, Marie-Pierre (AUT)	23	FP				ROM MA	4
7711 8117 8132	La Bâtie-Montsaléon. Champ l'Arène	Martin, Lucas (INR) Segard, Maxence (SUP) Segard, Maxence (SUP)		OPD SU PRM				ROM	5
7995	La Bâtie-Montsaléon. Les Granges	Margarit, Xavier (SRA)		SU				ANT	5
7985	La Bâtie-Montsaléon. Village, réseau communal	Margarit, Xavier (SRA)		PRT				IND	5
7874	Champcella. Rama	Walsh, Kevin (SUP)	20	SD				BRO à AT	6
7871	Freissinières. Fangeas I, fosse du puits	Py, Vanessa (AUT)	25	FP	◆			—	7
8020	Freissinières. Fangeas II, grande fosse	Py, Vanessa (AUT)	25	FP	◆			—	7
8102	Le Glaizil. Château de Lesdiguières	Michel d'Annville, Nicole (AUT)		SD				MOD	8
8043	La Grave. Quartz hyalin du plateau d'Emparis	Thirault, Éric (COL)	25	SD				NEO	9
8038	Lazer. La Plâtrière	Reynaud, Patrick (INR)		OPD				MA	10
8166	Montmaur. Saint-Pierre-aux-Liens	Bizot, Bruno (SRA)	23	PAN	○			—	11
7813	Ribiers. Grotte du Trou du Renard	Morin, Alexandre (AUT)	13	SD				NEO BRO	12
7534	Saint-André-d'Embrun. Commune	Michel d'Annville, Nicole (AUT)		PRD				DIA	13
7992	Saint-Bonnet-en-Champsaur. Place Grenette	Broecker, Régine (SRA)		SD				MOD	14
8101	Saint-Firmin. Le Château	Michel d'Annville, Nicole (AUT)	24	SD				MA	15
7839	Saint-Julien-en-Beauchêne. Chartreuse de Durbon	Nicolas, Nathalie (COL)	20	FP				MOD	16
7780	La Saulce. ZAC de Gandière	Voyez, Christophe (INR)		OPD				NEO FER	17
7975	Savines-le-Lac. La Combette	Perez, Bérengère (AUT)	16	SU	◆			—	18
8210	Canton de Guillestre. Églises et Chapelles	Broecker, Régine (SRA)		PRT				MA MOD	

FP Fouille programmée
PCR Projet collectif de recherche [PC]
SU Fouille préventive d'urgence
OPD Opération préventive de diagnostic [DG]
PAN Programme d'analyses

PRD Prospection diachronique [PI]
PRM Prospection avec détecteur de métaux
PRT Prospection thématique (PT)
SD Sondage
SU Sauvetage urgent

● opération négative ; ○ opération en cours ; ◆ opération reportée



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 6

ANCELLE
Faudon

Moyen Âge

En 2005, le site de Faudon a fait l'objet d'un relevé topographique partiel sur environ 30% de sa surface et d'une prospection¹.

Pendant la campagne 2006, l'ouverture de quatre sondages sur des structures différentes avait pour objectif de déterminer plus précisément la chronologie du site.

Les deux premiers sondages ont été positionnés sur des structures (C8 et B10) que l'on avait interprétées comme de possibles habitations. Ils ont livré une stratigraphie de 60 cm à 1 m ; toutefois les volumes considérables de blocs de démolition rendent difficile l'interprétation. En particulier, les sols d'occupation sont très difficiles à détecter sur la superficie limitée du sondage. Malgré tout, ils ont fourni des restes de faune en quantité relativement importante. Il s'agit de reste de repas : ovi-caprinés, porc, bœuf, ce qui confirme la proximité d'habitat. Il faut noter aussi la présence, parmi ces ossements, d'un fragment de fémur humain (trochanter) ; il s'agit d'un individu jeune. Au milieu des pierres de la couche de démolition de la structure B10 se trouvait une aiguille à chas en os de 10 cm de longueur, façonnée dans un métapode d'ovin. La céramique est peu représentée : tessons de céramique grise identiques à ceux collectés en prospection.

Ces deux sondages n'ont que partiellement permis de confirmer la fonction des structures : si le premier se situe sans doute dans un espace ouvert à proximité d'une habitation – cour ou enclos – pour le bétail, le second reste beaucoup plus problématique.

Le troisième sondage, sur un cercle de pierres d'une vingtaine de mètres de diamètre, s'est singularisé par une absence totale de stratigraphie, structure et matériel. La faible profondeur et l'uniformité du sédiment excluent une origine ancienne de cet aménagement. L'absence de tout élément pouvant permettre une datation rend la précision impossible, mais tout porte à penser que ces pierres ont été posées sur la surface de la pelouse, dans une période relativement récente.

L'objectif du quatrième sondage était de vérifier la chronologie relative de E1, un vaste enclos au pied du versant terrassé sur son côté sud, comprenant deux cabanes : la première, relativement bien conservée, semblait la trace de la dernière occupation du site (pastorale) ; la seconde, à 3 m et beaucoup plus érodée, paraissait plus ancienne. La stratigraphie relativement complexe de ce sondage a donné la possibilité de répondre à cette question mais l'absence de mobilier (hormis une perle de verre) a rendu le recours à la datation par radiocarbone nécessaire. Les résultats pourront, en tout cas, dater le premier aménagement de la plate-forme puis les constructions successives.

En marge de ces sondages, nous avons complété les prospections de 2005 ; le mobilier, concentré presque exclusivement sur le versant, se compose de céramique médiévale pour la plupart, mais aussi d'un fragment de sigillée et d'un tesson de céramique protohistorique. Nous avons pu également confirmer la présence d'une forge et la localiser précisément.

Quelques structures nouvelles ont été remarquées, dont un petit puits (ou silo) sur la partie sud du site. L'inventaire des gravures rupestres a lui aussi été poursuivi.

1. Voir *BSR PACA* 2005, 49.

En 1991, un diagnostic archéologique a montré l'intérêt patrimonial des anciennes mines d'argent du Fournel et dès l'année suivante, la commune de L'Argentière-la-Bessée a créé un centre de culture scientifique, technique et industrielle, mis en place un programme d'études scientifiques et élaboré un projet de mise en valeur touristique ¹.

La campagne de 2006 concernait deux des trois facettes du patrimoine minier du Fournel : l'exploitation médiévale et le réseau souterrain moderne.

L'étude du réseau souterrain moderne s'est poursuivie grâce à l'important travail de décombrage mené chaque été dans le cadre des chantiers de jeunes bénévoles. Le désensablage du niveau de la Rebaisse est presque terminé. Le dégagement fastidieux des galeries du Nord donne à présent accès aux chantiers noyés du district du Nord. L'objectif est également de maîtriser les arrivées d'eau pour envisager la fouille de la pompe et du plan incliné d'extraction. Une voie de roulage et divers mobiliers modernes (brouette, wagonnets) ont été étudiés.

Des travaux de fouille ont été développés sur une galerie médiévale du secteur Combe Blanche. Ils mettent en évidence des ouvrages qui caractérisent le démarrage de l'exploitation par galeries successives et puits de recherche. Un curieux agencement a été observé : la

1. Voir *BSR PACA* 2005, 50.

galerie principale a été surcreusée de manière à dériver les eaux d'écoulement vers l'intérieur de la mine ; des encoches rappellent l'existence d'un plancher suspendu qui restitue le niveau de circulation avant surcreusement. La zone d'entrée étant bien dégagée à présent, il est projeté de fouiller une partie d'un chantier d'exploitation jusqu'au niveau d'une hypothétique galerie d'exhaure.

Une approche analytique des déblais miniers anciens est poursuivie grâce à la collaboration de Vanessa Py (anthracologie). De nombreuses coupes stratigraphiques ont été réalisées dans divers secteurs médiévaux. L'étude des charbons de bois renseigne sur le combustible employé lors de l'abattage au feu et débouche sur la notion de territoire forestier géré par l'activité minière durant plusieurs siècles.

L'étude des sources médiévales est actuellement reprise à zéro par V. Py. Il s'agit de mieux comprendre l'évolution du cadre seigneurial et clérical entre les X^e et XIV^e s. et de saisir les enjeux de pouvoir autour de la production de minerais d'argent. La recompilation des archives modernes est presque achevée. La constitution d'une banque de données sur les techniques minières à travers les traités anciens et l'iconographie se poursuit, en particulier sur la technique d'abattage par le feu, dans le cadre du programme sur l'histoire des « savoirs brûler... » au Moyen Âge, piloté par le LAMM d'Aix-en-Provence.

Bruno Ancel

Au cours du printemps 2006, des travaux de maçonnerie effectués au niveau du porche de l'église Saint-Apollinaire, sur la commune de L'Argentière-la-Bessée, ont nécessité une surveillance archéologique. Les travaux consistaient – pour des raisons de restauration de l'édifice – à ôter le pavage situé en avant du porche du XVI^e s., afin de placer une pierre de seuil affleurant à la plinthe de la porte.

Au cours de la surveillance, il s'est avéré que le pavage était constitué de deux pierres d'autel, dont une en parfait état de conservation. Ces deux autels majeurs sont taillés dans le marbre rose local dit « de Guillestre ». Différents éléments lapidaires de récupération étaient également présents : clef de voûte, ébauches de chapiteaux, d'importantes pierres de taille qui pourraient appartenir à un porche plus ancien, ainsi qu'une pierre tombale du XVIII^e s., celle d'un notable local.

Sous ce niveau de dallage, à une profondeur d'environ 1 m, des ossements en vrac sont apparus, parmi lesquels quelques fragments de fœtus. L'ancien cimetière a été démoli au début du XX^e s. ; certaines sépultures ont été déménagées, mais d'autres ont été laissées

sur place et ont subi d'importantes détériorations au cours des travaux de démolition. Ainsi, les ossements découverts avaient souffert et portaient les traces de coups de pioches et de pelles.

À l'aplomb du porche, des fragments d'enduit de couleur ocre, blanc cassé et rouge ont été relevés. Ces fragments appartiennent à d'anciennes peintures murales, lesquelles ont pu être identifiées grâce à des photographies de la fin du XIX^e s. issues de la base de données « Mémoire » du site Internet du ministère de la Culture. Il s'agit d'une imposante peinture murale qui occupait tout l'espace au-dessus du porche. On aperçoit très nettement un évêque portant étole, aube, chasuble, crosse et mitre. Il pourrait s'agir de l'évêque saint Apollinaire, patron de la paroisse depuis le XIII^e s. au moins.

Suite à ces découvertes lapidaires et picturales, la municipalité de L'Argentière-la-Bessée envisage une mise en valeur du mobilier et la réalisation de sondages à l'emplacement des fresques.

Nathalie Pogneaux

Les découvertes réalisées lors d'une première opération ¹ (trçons de murs, peintures murales) ont justifié le prolongement des fouilles sur un site dont la fonction et la chronologie d'occupation n'étaient pas clairement établies.

Cette opération ² s'inscrit dans les problématiques sur la caractérisation de l'habitat alpin et s'intègre dans les programmes sur la montagne développés au sein du centre Camille-Jullian.

Le site est bordé au nord par une pente marquée qui domine le bassin de la Durance. Le versant et le site sont entièrement couverts de galets provenant de l'épierrement des champs.

La fouille s'est concentrée sur un espace de 2 m² (secteur 3) accolé au mur 3 dégagé en 2005 (fig. 23A). Un sondage manuel plus réduit a également été réalisé dans le prolongement nord-ouest du mur 3 (secteur 1). Enfin, une tranchée a permis de repérer en surface la suite du mur 1 vers le sud-ouest. Un grand sondage (secteur 2) réalisé au nord-est s'est révélé négatif.

Tous les murs sont très bien conservés, bâtis en blocs de cargneule et en galets liés au mortier. Les murs 1 et 2 dessinent l'angle d'un bâtiment qui appartient à une première phase de construction. On ignore si le mur 1 se prolonge vers le sud-ouest, mais il existe un mur à

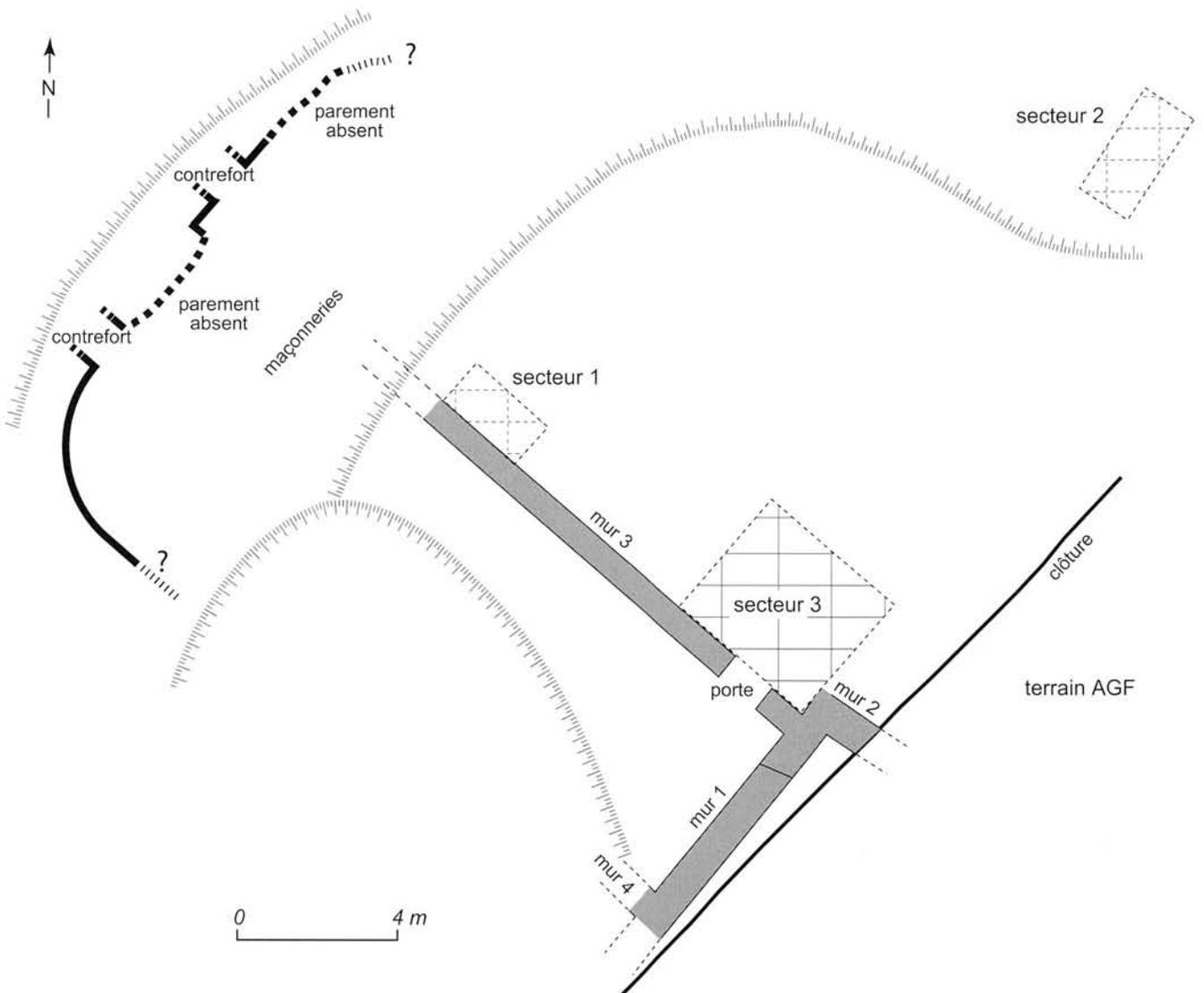


Fig. 23A – BARATIER, Clapier des Monges. Plan général des vestiges (M. Segard et J. Potin).

1. Responsable d'opération Nicole Michel d'Annville. Voir *BSR PACA* 2005, 52-53.

2. Dans le cadre de la convention et du cofinancement entre l'État (SRA DRAC-PACA), le conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (association Provence archéologie).

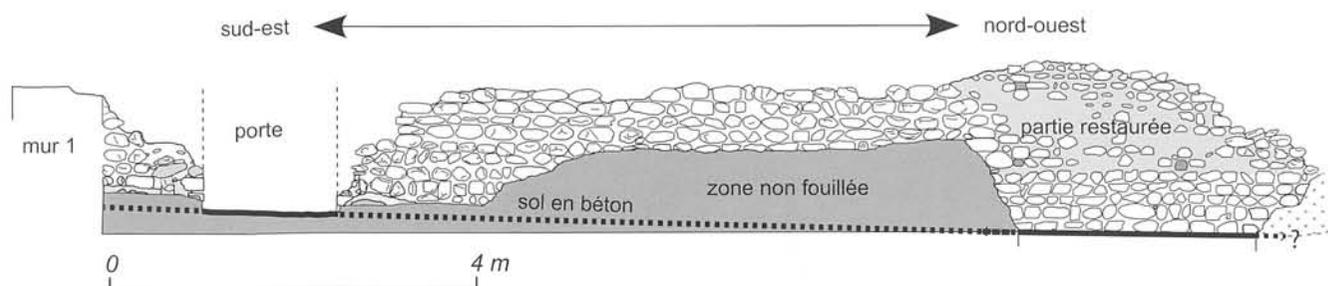


Fig. 23B – BARATIER, Clavier des Monges. Relevé de l'élévation du mur 3 (M. Segard).

angle droit très partiellement observé (mur 4). Le mur 3, dégagé sur 12 m, est perpendiculaire au mur 1. L'aplat de mortier qui assure la jointure des deux murs suggère que le mur 3 est postérieur (fig. 23B). Aucun mur de refend n'a été observé, mais le mur est ouvert par une porte dont les blocs d'angle supérieurs ont été pillés. Des peintures murales orangées sont conservées sur environ 20 cm de hauteur.

La fouille réalisée dans les secteurs 1 et 3 avait par ailleurs pour objectif la meilleure caractérisation des espaces délimités par ces murs, mais également de la chronologie du site. Le niveau de surface (galets liés avec très peu de terre), très épais (1,50-1,70 m), correspond aux dernières utilisations du terrain (tas d'épierrement agricole). Ce niveau a scellé, sans doute rapidement après l'abandon du site, les murs et les niveaux archéologiques. Il recouvre en effet directement un niveau d'abandon et d'effondrement des murs, dont proviennent plusieurs centaines de fragments de peinture murale. Immédiatement en dessous se trouve une couche très homogène de tuiles (*tegulae* et imbrices) qui ne recouvre pas l'intégralité de la surface fouillée, mais seulement une bande de 70 cm de large le long du mur 3. Cette organisation suggère l'existence d'un auvent destiné à protéger les peintures murales. Le niveau de tuiles reposait directement sur un sol en béton de tuileau très solide et bien conservé, qui présente un fort pendage vers le nord (fig. 24).



Fig. 24 – BARATIER, Clavier des Monges. Vue du secteur 3 (M. Segard).

Au total, cette fouille a permis de mieux caractériser l'espace situé au nord-est du mur 3, sans doute une cour dont l'extension n'est pas connue. Il faut cependant remarquer l'absence totale de niveau d'occupation sous les couches d'effondrement. Malgré le tamisage intégral des sédiments, aucun vestige mobilier n'a été découvert, à l'exception des fragments d'enduit peint.

Une autre remarque concerne l'existence, dans la pente qui borde le site au nord, d'un imposant massif de maçonnerie dont le parement est conservé par endroits. Dépassant 3 m de hauteur, il est composé d'une alternance de parties rectilignes, de contreforts et d'une partie arrondie. En l'état des connaissances, et en attendant un relevé microtopographique et d'autres sondages, on peut suggérer qu'il a constitué une avancée sur la pente, une sorte de terrasse ou de terre-plein offrant un panorama sur la vallée de la Durance.

Les rares éléments chronologiques suggérant une occupation majeure au Bas-Empire, on peut s'interroger sur les relations entre le site et Embrun, qui devient alors capitale des *Alpes Maritimes* et siège d'un évêché.

On peut attendre des investigations futures de définir de façon précise la nature de cet établissement important et d'éclairer cette question. La collaboration mise en place avec l'université de Boston³ doit permettre d'entreprendre une prospection géophysique des parcelles environnantes et conduire à l'extension des zones fouillées.

Maxence Segard

3. Department of Classic, Tufts University, responsable Bruce Hitchner.

Dans le cadre d'un projet d'implantation d'une ferme pédagogique et d'un camping dans la commune de Barret-sur-Méouge, au quartier du Clos de l'Aure, une opération de diagnostic a permis d'appréhender l'extension de ce site aux abords du prieuré Saint-Laurent ¹.

Préalablement, deux études sur l'église prieurale et l'histoire du terroir avaient permis d'évaluer le potentiel de ce site ² et d'élaborer une problématique autour de l'ancienneté d'occupation des lieux (Estienne 2001) avant même la donation de cette église à l'abbaye de Villeneuve-lès-Avignon, vers 1080 (Estienne 2000). Deux campagnes de sondages sur l'emplacement de cette église avaient en effet permis de constater la bonne conservation de la stratigraphie ; une prospection confirmait une occupation diachronique aux I^{er} s. ap. J.-C., XI^e, XII^e et XIII^e s. L'étude des archives relevait le rôle funéraire de l'église prieurale au moins dès le XIII^e s. (Estienne 2004) et attestait une continuité d'exploitation agricole des lieux jusqu'au XVIII^e s.

Étant donné l'urgence de l'opération, la présente campagne s'est déroulée par décapages mécaniques et manuels, dans l'emprise de la ferme pédagogique située à proximité de l'église ; une lecture stratigraphique en tranchées a été opérée plus au sud et à l'est, dans les autres parties concernées par l'aménagement du camping.

Gallo-romain

L'occupation des lieux dès l'époque gallo-romaine est bien établie par la présence de l'aménagement de systèmes de drainage et par l'aménagement de structures (fosse remplie de *tegulae*). Des niveaux de lits de chaux et des matériaux de construction (moellons standardisés, *tegulae*) corroborent la présence effective d'un habitat et d'une vie domestique attestée par le mobilier trouvé dans le remplissage du drain et de ses abords : céramique et vaisselle en verre – mobilier contemporain et postérieur au I^{er} s. ap. J.-C. – et présence de nombreuses coquilles d'huîtres et de coquillages du type coquille Saint-Jacques.

Les différents sondages et tranchées ont bien montré que ce niveau se situe à faible profondeur et affleure même dans la partie méridionale de la zone 2.

Ces niveaux d'occupation ont été en certains points perturbés par les niveaux médiévaux (partie sud-ouest de la zone 2) mais également par les récents travaux agricoles (zone 4).

Moyen Âge

La période médiévale est attestée aussi bien par des éléments bâtis que par des inhumations. Les premiers semblent se rattacher aux bâtiments conventuels du prieuré, les secondes permettent d'appréhender l'extension spatiale et chronologique de la nécropole.

À une trentaine de mètres au sud-ouest des vestiges de l'église, un mur, orienté nord-sud et soigneusement construit à l'aide de moellons bien assisés, a pu être appréhendé sur 9,80 m soit l'emprise de la zone de décapage. Conservé sur au moins 1,10 m d'élévation ce mur, dont il reste à fouiller le niveau de fondation, semble avoir été aménagé en deux temps au moins. En effet, la dernière assise correspond à une reprise. Elle a été rajoutée postérieurement à un niveau riche en cendres qui comprend un fragment de panse à paroi fine (céramique commune grise) lié à un contexte XII^e s. Un niveau fin XIII^e-début XIV^e s. vient sceller le dernier temps d'utilisation du mur (céramique vernissée à pâte rosée type Uzège). Cette structure, par son orientation dans l'axe et peut-être dans le prolongement de la clôture occidentale de l'église (non encore mise au jour mais présumée), semble appartenir à l'ensemble prieural. Situé au sud de l'église sur une terrasse délimitée par une rupture de pente, ce mur dessine sans doute la limite occidentale de l'ensemble claustrale.

Dans la dernière strate d'occupation, il semble séparer la zone réservée à l'inhumation (à l'ouest) d'un ensemble bâti.

Au regard de la chronologie relative, de la stratigraphie et des différents niveaux altimétriques, au moins trois phases d'inhumations semblent se dessiner. Elles correspondent également à une variété typologique : tombes en pleine terre avec calage céphalique, tombes à coffrage de moellons calcaires et à couverture de dalles calcaires, tombes présentant de fines lauses disposées en bâtière – ces dernières sont lisibles seulement en coupe au niveau du crâne dans un sondage profond. Une spécialisation de la répartition des tombes en pleine terre, mises au jour au premier décapage, semble se dessiner : si à l'est de la zone 2 des adultes ont été principalement inhumés, la zone ouest de cette même zone est réservée aux immatures et aux très jeunes enfants.

Par ailleurs, un élément lapidaire médiéval a été mis au jour dans la partie ouest de cette zone 2. Il s'agit d'un socle de colonne en calcaire dur présentant un tore très similaire aux bases de colonnette animant les absidioles des églises du XI^e s. de la région.

Conclusion

Le présent diagnostic conforte une présence anthropique de plus en plus dense, d'ouest en est et du sud au nord, à mesure que l'on se rapproche de l'église prieurale Saint-Laurent. Cette dernière constitue véritablement un pôle d'attraction et de cohésion du site. Au-delà de son importance justifiée par son ancien rôle cénobitique et sa spécificité funéraire ayant notamment retenu l'attention

1. Cette campagne s'est déroulée au mois de juillet, sous la direction de Marie-Pierre Estienne, avec la participation de deux stagiaires bénévoles. Elle a été financée à la fois par la mairie de Barret-sur-Méouge et par la convention signée entre l'État (SRA DRAC-PACA), le conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (association Provence archéologie).

2. Voir *BSR PACA* 2002, 33-35.

de grands lignages locaux, cet édifice ne serait-il pas le marqueur dans le paysage anthropique médiéval d'une hiérarchisation antérieure ? La fouille extensive du site et des niveaux antérieurs à l'époque médiévale ouvre en ce sens un large champ d'investigation.

La prochaine campagne s'inscrit dans le cadre de la réalisation du bâtiment de la ferme et se fixe de dater précisément les sépultures ainsi que le mur de construction nord-sud et les niveaux d'occupation qui sont en relation. Elle permettra peut-être de mieux comprendre la continuité ou la reprise d'occupation des lieux à l'époque médiévale d'un site occupé dès l'Antiquité.

Marie-Pierre Estienne

Estienne et al. 1997 : ESTIENNE (M.-P.), BOIS (M.), BARRUOL (G.), OLLIVIER-ELLIOTT (P.), JORDA (M.), ROYER (J.-Y.) – *Les Baronniees au Moyen Âge : femmes, hommes, territoires, villages, châteaux et églises*. Mane : Alpes de Lumière, 1997. 166 p. (Alpes de Lumière ; 123).

Estienne 2001 : ESTIENNE (M.-P.) – Les possessions de l'abbaye de Villeneuve-lès-Avignon : les Baronniees drômoises, histoire, archéologie, rayonnement. In : BARRUOL (G.) dir., BACOU (R.) dir., GIRARD (A.) dir. – *L'abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, histoire, archéologie, rayonnement* : actes du colloque interrégional tenu à l'occasion du Millénaire de la fondation de l'abbaye, 999-1999, Villeneuve-lès-Avignon, 24-26 septembre 1999. Mane : Les Alpes de Lumière, 2001, 311-320 (Les cahiers de Salagon ; 4).

Estienne 2004 : ESTIENNE (M.-P.) – *Châteaux, villages, terroirs en Baronniees X^e-XV^e siècle*. Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence, 2004. 287 p.

Romain

LA BÂTIE-MONTSALÉON Champ l'Arène

L'opération préventive de diagnostic

Une demande de permis de construire a été déposée sur la parcelle 1168, section B de la commune de La Bâtie-Montsaléon. Elle se situe sur une terrasse légèrement plus basse que la plaine de Lachau *stricto sensu*, donc hors périmètre de protection de *Mons Seleucus* où un diagnostic avait été réalisé l'an dernier ¹ (fig. 25).

Les quatre sondages réalisés sur les 2900 m² de la parcelle à bâtir ont révélé une occupation sur l'ensemble du terrain. Un tissu "urbain" continu semble occuper les tranchées 1 à 3. Dans la quatrième tranchée, une partie d'une ancienne terrasse est visible. L'essentiel du mobilier céramique collecté appartient à la période augusto-tibérienne.

Le premier état des constructions, aux murs très rustiques avec ses assises inférieures en galets liés à la terre, est daté vers 30-20 av. n. è. On atteint dans ce secteur les niveaux de fondation de l'agglomération. Une couche de limon argileux verdâtre pauvre en matériel sépare avec netteté les deux occupations dans tous les sondages.

Le deuxième état peut être daté du Haut-Empire (I^{er}-II^e s.). Il comporte au moins un mur au mortier, de facture plus romaine que les murs de l'état antérieur. Ce niveau a subi une forte érosion par les labours dans la partie aval de la parcelle, c'est-à-dire vers le sud.

Les sondages ont apporté la preuve que les couches d'habitat continuent vers le sud-est de la parcelle. Ce terrain ne constitue donc pas une limite de la ville. Au vu

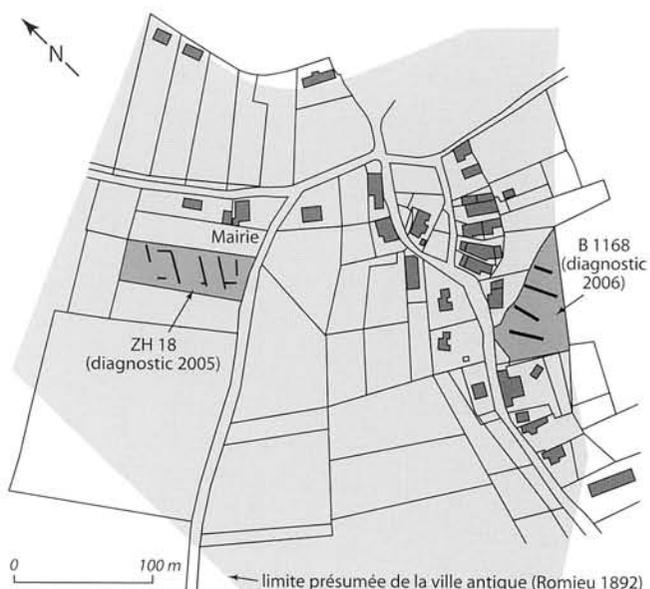


Fig. 25 – LA BÂTIE-MONTSALÉON, Champ l'Arène. Position des sondages de 2005 et 2006 sur plan cadastral (DAO S. Fournier).

du matériel on peut évoquer l'idée d'un abandon assez précoce de celle-ci. Y aurait-il un recul de l'agglomération dès le II^e s. ? C'est un point à vérifier en liaison avec les environmentalistes.

Avant la construction d'une maison et ses aménagements connexes (route d'accès, réseaux, épandage de fosse), une fouille a été prévue sur ce terrain qui offre pour la première fois une stratigraphie de la ville complète, accessible à des fouilles modernes.

Lucas Martin et Stéphane Fournier

1. Voir *BSR PACA* 2005, 53-54.

La fouille

La fouille a été réalisée durant un mois suite au diagnostic entrepris en janvier. Elle a concerné l'emprise de la construction (200 m² au sol) et a également été étendue au terrain situé au nord (275 m² environ)².

Le terrassement réalisé au tractopelle sur l'emprise de la maison a permis d'observer, immédiatement sous la terre végétale, des apports colluviaux liés à la pente qui surplombe le site³. Outre ce décapage, les observations ont porté sur les tranchées de fondation de la maison. Plusieurs murs très mal conservés ont été recoupés, ainsi que des niveaux d'effondrement associés. Ces vestiges sont principalement situés dans la partie septentrionale de l'emprise de la maison.

Le décapage plus étendu sur la zone de fouille située au nord, avec un tractopelle puis une pelle mécanique, avait pour objectif la caractérisation des vestiges observés dans les tranchées. Plusieurs murs ont été mis en évidence, mais le plan d'ensemble ne permet pas de restituer l'organisation générale des vestiges (fig. 26). Tous les murs sont construits en galets liés à la terre, le mortier ayant été utilisé pour un seul tronçon. Seules les fondations ou une assise étaient conservées. Par ailleurs, plusieurs murs ont été détruits et les pierres récupérées.

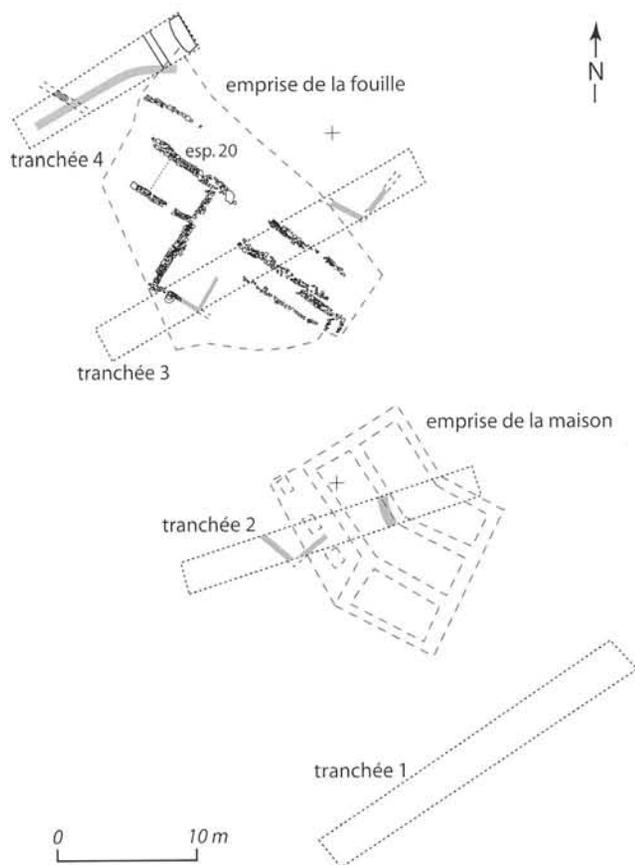


Fig. 26 – LA BÂTIE-MONTSALÉON, Champ l'Arène. Plan général des vestiges (M. Segard, M. Olive, B. Fabry et S. Fournier).

2. Convention et cofinancement entre l'État (SRA DRAC-PACA), le conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (association Provence archéologie). Voir *BSR PACA* 2005, 59.

3. Cette hypothèse est confirmée par les observations géomorphologiques réalisées par T. Rosique, maître de conférence à l'université Louis Pasteur, Strasbourg.

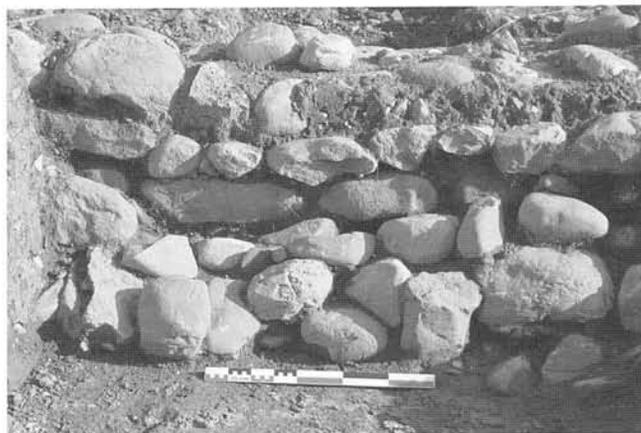


Fig. 27 – LA BÂTIE-MONTSALÉON, Champ l'Arène. Vue des différentes phases de construction (mur nord, espace 20) (cliché Maxence Segard).

Orientés nord-ouest/sud-est, les murs délimitent plusieurs espaces de fonction indéterminée. Les observations stratigraphiques ont en effet été rendues difficiles par un sol argileux très compact et par l'inondation du site lors de pluies torrentielles à la fin du mois d'octobre.

Une partie d'une pièce a pu être fouillée intégralement (espace 20) jusqu'au substrat. Aucun aménagement interne n'a été observé et l'analyse de la construction du mur nord indique au moins deux phases de construction et de réaménagement (fig. 27). La stratigraphie en revanche, se révèle complexe, car le mobilier présente une forte homogénéité sur toute la séquence. La céramique (céramique campanienne A, à vernis rouge pompéien, sigillée italique, Dressel 1A et 1B) et quelques monnaies (une drachme de Marseille, un denier républicain) évoquent une occupation dès les dernières décennies du I^{er} s. av. J.-C. qui se prolonge jusqu'au milieu du I^{er} s. ap. J.-C. au moins. L'absence de mobilier postérieur au début du II^e s. (en dehors des niveaux de surface) atteste en tout cas une occupation assez courte.

Il faut par ailleurs signaler la présence en très grandes quantités de culots de fer (plusieurs dizaines de kilos) sur l'ensemble de la fouille, depuis les niveaux les plus anciens jusqu'à l'abandon. La présence en périphérie nord de la zone fouillée d'épaisses lentilles de terre charbonneuse, de terre rubéfiée et de concentrations plus fortes de culots suggère de placer des installations de transformation du minerai de fer à proximité immédiate.

Les différentes observations réalisées sur le site de Champ l'Arène confirment d'abord une occupation précoce qui avait été perçue très ponctuellement par M. Colardelle en 1972. Bien qu'il soit difficile de caractériser précisément les vestiges, ils appartiennent de toute évidence à la première phase de développement de l'agglomération qui s'étend ensuite sur la plaine qui surplombe le site. Par ailleurs, la présence probable d'installations métallurgiques confirme l'existence, dans la partie orientale de l'agglomération romaine, d'un quartier artisanal également attesté par la découverte fortuite de lingots de plomb dans une parcelle proche.

LA BÂTIE-MONTSALÉON

Les Granges

Des travaux de faible impact concernant la construction d'un garage de particulier ont fait l'objet d'un diagnostic ponctuel dans le cadre d'une autorisation de sauvetage urgent sur le secteur oriental de l'agglomération gallo-romaine de La Bâtie-Montsaléon.

Le décapage des 40 m² d'emprise attenant à la maison s'est avéré trop peu profond pour que d'éventuels vestiges archéologiques puissent y être observés. La tranchée périphérique de fondation du garage, d'environ 70 cm de large et 60 cm de profondeur, a révélé un niveau de remblais antique associé à une concentration localisée

de *tegulae* disposées à plat. Par ailleurs, le propriétaire aménageur a signalé à proximité la présence de deux murs enfouis orientés du nord-est au sud-ouest.

Bien que particulièrement diffuses, ces informations sont conformes à l'idée d'un développement du bâti à cet endroit, entre les secteurs des fouilles anciennes et récentes situées respectivement à l'ouest et à l'est, aux lieux-dits Lachau et Champ l'Arène (voir *supra*).

Xavier Margarit

LA BÂTIE-MONTSALÉON

Réseau communal

Un suivi archéologique des travaux de réfection et de création des réseaux électrique et d'assainissement a été effectué dans la perspective d'observer d'éventuels indices d'occupation antique ou médiévale sur un secteur méconnu de l'actuel village de La Bâtie-Montsaléon.

Cette opération a été limitée à l'examen des coupes stratigraphiques des tranchées de réseaux, plus particulièrement dans la partie culminante devant le château et

dans la partie sud, au niveau de la station d'épuration, en contrebas et en limite septentrionale de l'agglomération gallo-romaine. Les résultats très limités ne concernent qu'un alignement de six blocs bruts observé à 1 m de profondeur, correspondant certainement à l'assise de fondation d'une structure indéterminée, en périphérie sud du château dominant le village.

Xavier Margarit

CHAMPCELLA

Rama

Présentation et état des connaissances

En avril 2005, une campagne de prospection géophysique a été réalisée par l'université de York et le centre Camille-Jullian, sur plus de 11 ha du site présumé de *Rama* (commune de Champcella) mentionné sur les itinéraires antiques comme une *mutatio*, en bordure de la voie romaine reliant, par le col de Montgenèvre, la vallée du Rhône à l'Italie¹ (Walsh 2005). Depuis le XIX^e s., un certain nombre de découvertes fortuites signalées à proximité du gouffre de Gourfouran et des vestiges

de l'ancien *castrum* du XII^e s. des seigneurs de Rame (chapelle de Saint-Laurent-de-Rame, remparts, tours en galets, porte et tours d'entrée) a incité à localiser cette station dans le vallon dit de Rame. La sécheresse de 2003 a révélé partiellement, sur une superficie de 1 843 m², la présence d'un édifice avec portiques et d'un bâtiment à abside, à 92 m d'altitude environ, sur la terrasse alluviale bordant la rive droite de la Durance, à 200 m environ au sud du torrent de la *Byaisse* et du *castrum*².

1. Voir *BSR PACA* 2005, 54-56.

2. En 1998, lors de prospections, F. Mocci et K. Walsh confirmaient l'hypothèse de l'existence d'un site gallo-romain sur les terrasses de la rive droite du torrent de la *Byaisse* : la faible quantité de fragments de *tegulae* visibles en remploi dans les ruines des tours médiévales ou dans les fossés au sud de la *Byaisse* ainsi que la présence de cultures ne permettaient pas cependant de préciser l'emplacement exact du site.

En juin 2003, depuis la falaise de la Poua, J.-L. Flandin puis des membres de la société géologique et minière du Briançonnais (R. Chef, R. Lestournelle et A. Prorrel) ont photographié, dans un champ de luzerne, des anomalies phytographiques liées à la sécheresse et traduisant en surface la structure hétérogène du sous-sol (mauvaise croissance et jaunissement précoce des cultures au-dessus de constructions).

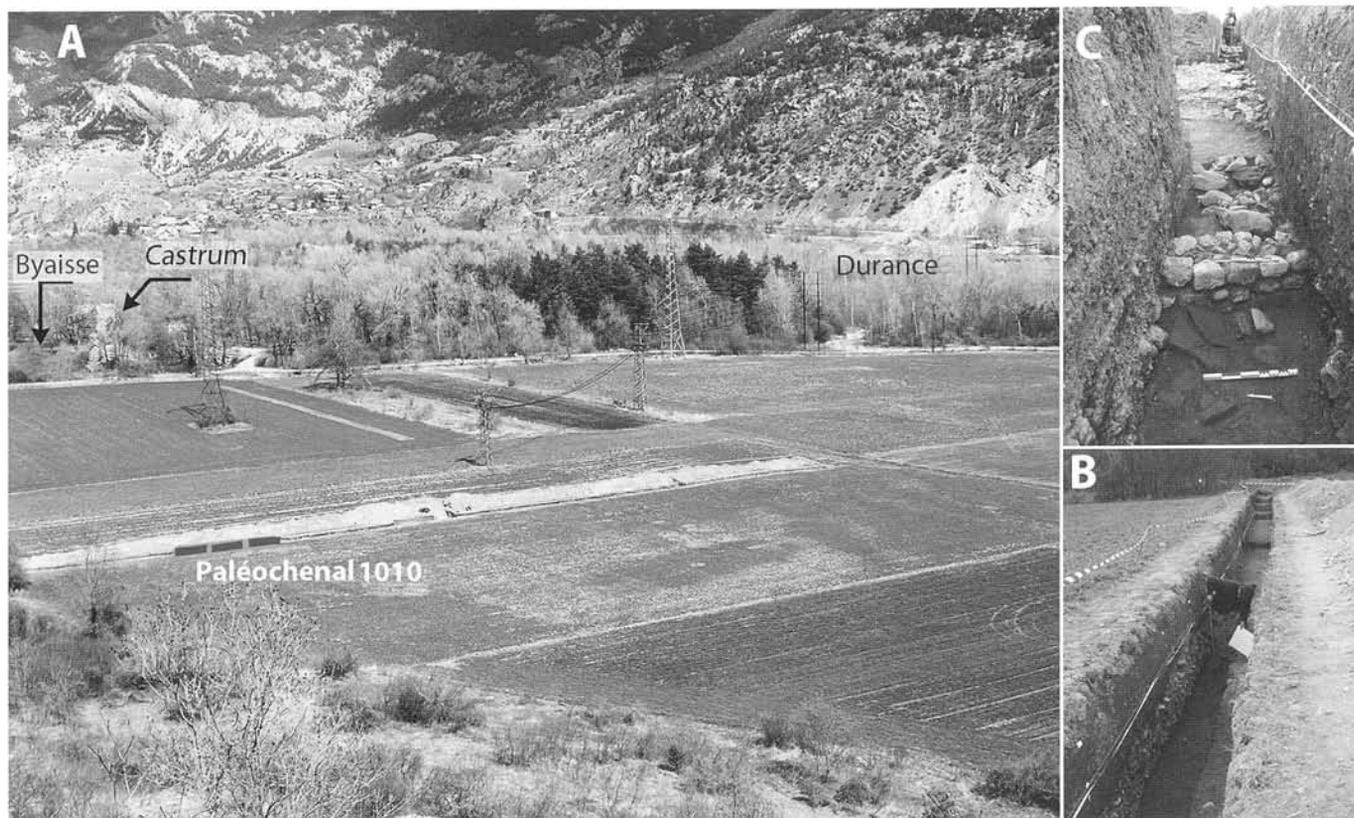


Fig. 28 – CHAMPCELLA, Rama. A : localisation de la tranchée-diagnostic réalisée en avril 2006 sur le site de Rama. B : relevé du paléochenal 1010 par V. Dumas. C : vue depuis l'ouest des structures découvertes dans la tranchée (clichés F. Mocci).

Suite à la prospection géophysique qui a montré, dans le prolongement nord-ouest et oriental des constructions enfouies, des indices de restes structuraux, sans doute anthropiques (chemins, voie, constructions, zones de destruction), un sondage de diagnostic géoarchéologique a été effectué, durant une semaine, en avril 2006, sous la direction de K. Walsh et de F. Mocci avec la collaboration de professionnels et d'étudiants en archéologie alpine et en études environnementales³.

Premières données sur le sondage/diagnostic géoarchéologique

Cette opération a consisté en une très longue tranchée est-ouest de plus de 140 m de long sur 1 m à 3 m de large, réalisée en bordure nord des constructions enfouies, sur une parcelle où l'investigation archéologique était alors autorisée par les propriétaires (fig. 28A).

3. Nous remercions tout particulièrement Vincent Dumas (topographe-dessinateur CNRS, centre Camille-Jullian), Nicolas Coquet (licence d'archéologie, université de Provence), Tim Cornah (archéologue, Grande-Bretagne), Cécile Miramont (géomorphologue, IMEP-université de Provence), Bérangère Perez (doctorante en archéologie anthropologie, université de Provence), Suzi Richer (doctorante en archéologie environnementale, université de York/IMEP-université de Provence), Hayley Saul (master d'archéologie, université de York) et Sébastien Schmid (doctorant en archéologie, université de Munich, Allemagne).

Cette opération a été menée dans le cadre d'une convention regroupant la communauté des communes du Pays des Écrins (maîtrise d'ouvrage, prêt de la minipelle et charge financière de l'opération), le parc national des Écrins, le département d'Archéologie de l'université de York et le centre Camille-Jullian (CNRS) qui ont apporté leur contribution logistique, technique et scientifique ainsi que le service régional de l'archéologie DRAC-PACA et les communes de Champcella et de L'Argentière-la-Bessée (contributions financière, logistique et technique).

En effet, les vestiges sont répartis sur quatre parcelles cadastrales appartenant, à ce jour, à plus d'une vingtaine de propriétaires...

La profondeur des vestiges, leur recouvrement antérieurement à l'époque médiévale et leur bon état de conservation ont été confirmés. Des aménagements gallo-romains et des traces d'occupation protohistorique ont été partiellement mis en évidence, entre 1,10 m à 2,10 m de profondeur (cotes NGF 924/923,10 m).

Mais l'un des éléments majeurs réside dans la découverte, à une centaine de mètres à l'est de la falaise de la Poua et à une dizaine de mètres à l'ouest des premières constructions enfouies (E5-E1, M5-M1), d'un ancien cours d'eau de direction nord-sud (US 1010) correspondant sans doute à un bras de la Byaisse, aujourd'hui de direction ouest-est (fig. 28A et B ; fig. 29). Il est difficile de déterminer les phases d'activité de ce paléochenal, dont la base n'a pas été atteinte. Néanmoins, les derniers niveaux de crues de ce cours d'eau sont venus recouvrir une épaisse couche charbonneuse (incendie) conservée dans l'espace E5 et les constructions antiques, après leur abandon qui est attesté par un important niveau de *tegulae* et d'imbrices à plat, repéré dans les espaces E5, E1, E3.

Dans l'état actuel des connaissances, la découverte, dans les niveaux de crue du paléochenal 1010, de fragments de céramiques non tournées datées de la fin de l'âge du Bronze/I^{er} âge du Fer révèle la présence d'urnes funéraires à proximité du site antique.

Pour la période antique, les aménagements mis au jour et le mobilier archéologique (une trentaine de céramiques communes et de céramiques sigillées et culinaires africaines, trois monnaies dont une de Gordien, des fragments

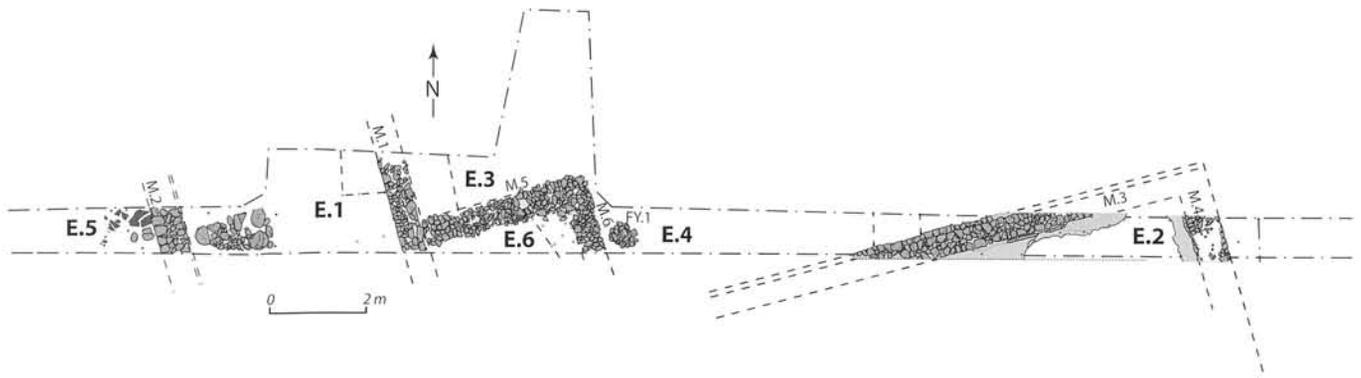


Fig. 29 – CHAMPCELLA, Rama. Relevé pierre à pierre des aménagements antiques mis au jour dans la tranchée (relevés et DAO V. Dumas).

de vaisselle en verre du début du V^e s.) révèlent trois phases d'occupation : l'une, sans doute au Haut-Empire, visible en coupe seulement, sous les constructions postérieures (M6, bassin B1) ; la seconde, entre le III^e et le IV^e s. (M1 à M4/E1, E2) ; la dernière à l'Antiquité tardive (fin IV^e s.-début V^e s., M5-M6/E6, E4).

Ces aménagements (fig. 28C et fig. 29) correspondent, d'ouest en est à :

- un espace E1 large de 4,40 m (portique ?) bordé par deux murs parallèles M2-M1, de direction sud-est/nord-ouest, construits en moellons équarris et en galets liés au mortier. Le sol de circulation de l'espace E1 n'a pu être atteint en raison de la présence de blocs importants (US 2023) sous le niveau d'abandon de *tegulae* 2003. En revanche, à l'est du mur M1, dans l'espace E3, ont été mis au jour un sol en terre battue (US 1048) ainsi que le parement oriental du mur M1 dégagé sur 1,20 m de haut (fig. 30) ;
- un espace E6 postérieur à l'espace E1 (fin IV^e-V^e s. ?), construit sur le niveau d'abandon de *tegulae* 2003. Il est délimité au nord et à l'est, par deux murs perpendiculaires (M5-M6) sans doute en torchis dont ne subsiste que la base constituée d'une assise d'amas de fragments de *tegulae* et de petits blocs. À l'ouest, le mur M5 s'appuie sur le mur M1 (fig. 30). À cette structure est associé un petit foyer à plat, limité par des petits blocs de pierre (FY1), découvert contre le parement externe du mur M4 (E4). L'étude des ossements, la datation par carbone 14 et l'analyse anthracologique des charbons de bois prélevés dans ce foyer sont en cours (master d'archéologie environnementale) ;
- un bassin (E2), reconnu sur 3,20 m de long (M3) et 1 m de large (M4) dont le béton de tuileau et les bourrelets d'étanchéité sont en partie conservés. Un sondage réalisé contre le parement nord du mur M3 a révélé la présence d'un mur de fondation antérieur au mur M3, conservé sur cinq assises de blocs plus ou moins équarris.

À l'extrémité est de la tranchée, le fossé correspondant à la grande limite parcellaire nord-sud antérieure aux remembrements des années 1950 a été mis en évidence. Il semble s'appuyer sur une structure plus ancienne

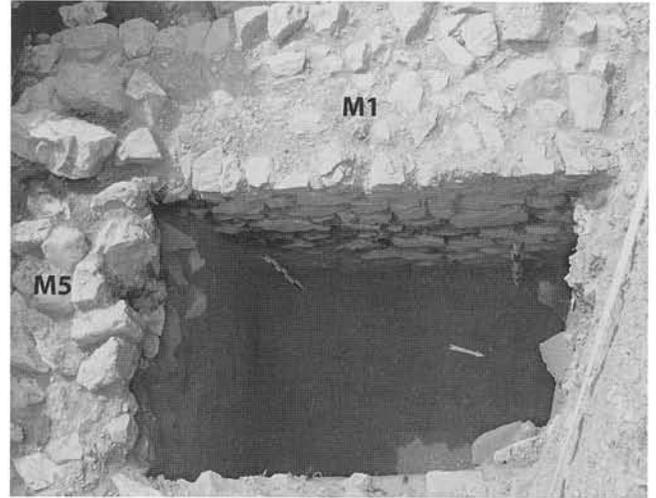


Fig. 30 – CHAMPCELLA, Rama. Vue du parement est du mur M1 (E3) et de l'extrémité ouest du mur M5 reposant sur le niveau d'abandon de *tegulae* 2003 (cliché F. Mocci).

formée d'un double alignement de galets distants de 2 m environ, construite dans l'axe de la porte d'entrée du *castrum* médiéval (anomalie révélée par photo-interprétation et par prospection géophysique).

L'ensemble de ces travaux menés sur le site de Rama⁴ – pour lequel une fouille programmée et pluridisciplinaire serait une réelle opportunité – s'intègre au sein d'une vaste problématique sur les dynamiques naturelles et sociales des activités pastorales et agricoles dans les Alpes du Sud développée, depuis 1998, sur les communes du Parc national des Écrins⁵ et depuis 2006, dans le cadre du GDR du CNRS « JurAlpes »⁶.

Kevin Walsh et Florence Mocci

Leveau, Walsh 2005 : LEVEAU (P.), WALSH (K.) – Population sequences in a high altitude alpine environment : archaeological sites and historical and environmental time. *International journal of anthropology*, 20, 3-4, 2005, 155-171.

5. Leveau, Walsh 2005 ; Mocci *et al.* 2005 ; Segard 2005 ; Walsh, Richer 2006 ; Walsh, Mocci à paraître ; Walsh *et al.* 2006.

6. « Dynamique holocène de l'environnement dans le Jura et les Alpes : du climat à l'homme » 2006-2009 (dir. M. Desmet, EDY-TEM/UMR 5204, Chambéry ; M. Magny, LCE/UMR 6565, Besançon et F. Mocci, CNRS-CCJ).

4. Les premiers résultats ont été présentés lors de conférences grand public, d'articles de presse et d'émissions radiophoniques régionales.

Mocci et al. 2005 : MOCCI (F.), PALET-MARTINEZ (J.), SEGARD (M.), TZORTZIS (S.), WALSH (K.) – Peuplement, pastoralisme et modes d'exploitation de la moyenne et haute montagne depuis la Préhistoire dans le Parc national des Écrins (vallées du haut Champsaur et de Freissinières, Hautes-Alpes). In : BOUET (A.) éd., VERDIN (F.) éd. – *Territoires et paysages de l'âge du Fer au Moyen Âge. Mélanges offerts à Philippe Leveau*. Bordeaux : Ausonius, 2006, 197-212 (Mémoires ; 16).

Segard 2005 : SEGARD (M.) – *Les Alpes occidentales à l'époque romaine : développement urbain et exploitation des ressources des régions de montagne (Italie, Gaule Narbonnaise, provinces alpines)*. Aix-en-Provence : université Aix-Marseille I, centre Camille-Jullian, 2005. 3 vol. (360 f. ; 91 pl. ; 323 f.) (thèse de doctorat nouveau régime « Archéologie, Histoire et Civilisations de l'Antiquité et du Moyen Âge »).

Walsh, Richer 2006 : WALSH (K.), RICHER (S.), BEAULIEU (J.-L. de) collab. – Attitudes to altitude : changing meanings and perceptions within a "marginal" Alpine landscape ; the integration of palaeoecological and archaeological data in a high-altitude landscape in the French Alps. *World archaeology* « *Archaeology at altitude* », 38, 3, 2006, 437-454.

Walsh 2005 : WALSH (K.), DOBSON (S.) collab., DUMAS (V.) collab., MOCCI (F.) collab. – *Prospection géophysique sur le site antique de Rama, avril 2005* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : centre Camille-Jullian, service régional de l'archéologie ; York : université de York ; s.l. : parc national des Écrins, communauté de communes du Pays des Écrins, 2005. 55 p.

Walsh et al. 2006 : WALSH (K.), MOCCI (F.), COURT-PICON (M.), PALET-MARTINEZ (J.) et TZORTZIS (S.) avec la collaboration de DUMAS (V.), PY (V.), SEGARD (M.), TALON (B.) – Dynamique du peuplement et activités agropastorales durant l'âge du Bronze dans les massifs du haut Champsaur et de la vallée de Freissinières (Hautes-Alpes, parc national des Écrins). *Documents d'archéologie méridionale*, 2006, 25-44.

Walsh, Mocci à paraître : WALSH (K.), MOCCI (F.) – Nine thousand years of human/landscape dynamics in a high altitude zone in the southern French Alps (Parc national des Écrins (Hautes-Alpes, 05). In : DELLA CASA (P.) éd., WALSH (K.) éd. – *Interpretation of sites and material culture from mid-high altitude mountain environments* : proceedings of the 2004 EAA session on Alpine Archaeology, Preistoria Alpina. Trento : museo tridentino di scienze naturali, à paraître. 20 p.

LE GLAZIL Château de Lesdiguières

Moderne

L'opération réalisée au château de Lesdiguières (ISMH 1978) concernait cette année l'existence présumée d'un pont-levis à l'est de la porte monumentale¹. La porte est située sur le fossé de l'avant-cour, à 4,80 m de la contre-escarpe et à 4 m de l'escarpe.

Actuellement, d'est en ouest, elle est desservie par deux ponts voûtés (fig. 31).

Dix sondages ont contribué à la restitution du dispositif d'origine. Ses superstructures, dessinées au XIX^e s., sont détruites. L'ancien niveau de circulation est enfoui sous les gravats des bâtiments mitoyens ou recouvert par les maçonneries des ponts.

À l'ouest, les vérifications ont permis de préciser l'articulation du plan et de rétablir la spécificité du pont voûté donnant sur la cour intérieure. La voûte en berceau, implantée dans le fossé, reçoit une partie du massif maçonné qui enchâsse la porte monumentale.

À l'origine, les côtés du berceau étaient murés. Le côté septentrional est effondré, mais les assises conservées au sud sont encore munies d'une meurtrière. Elle est obturée par le niveau de soubassement d'un bâtiment accolé au sud, sans doute dans un tronçon désaffecté du fossé. Avant les réaménagements, cette voûte devait servir d'ouvrage de flanquement. Sa partie haute, réduite à l'état de pont, a restitué des traces du guichet qui était associé au dispositif de porte.

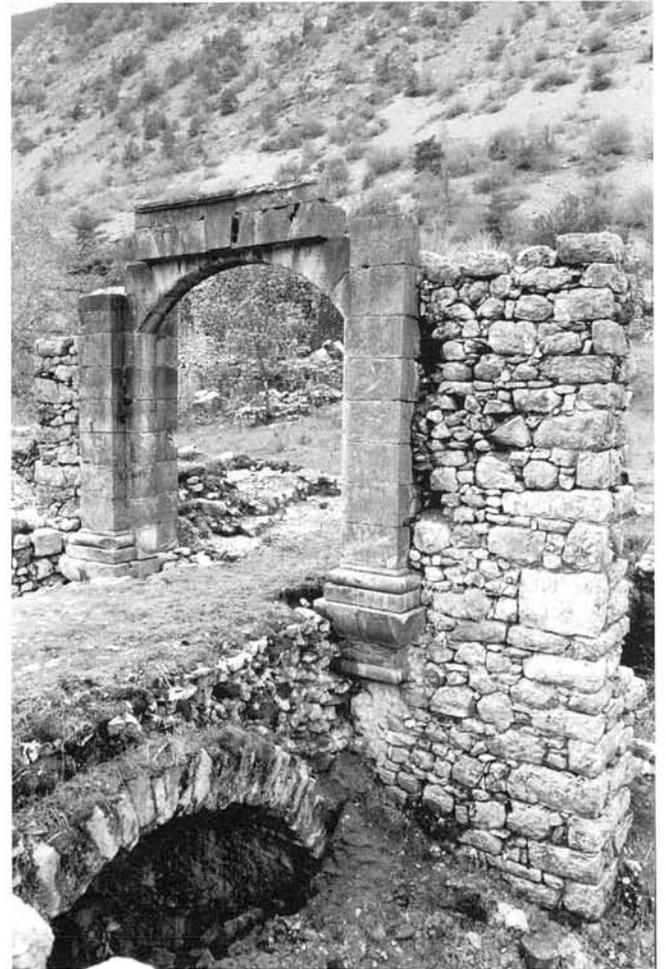


Fig. 31 – LE GLAZIL, château de Lesdiguières. Porte d'entrée, face est (cliché P. Boucard).

1. Convention et cofinancement entre l'État (SRA DRAC-PACA), le conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (association Provence archéologie). Voir *BSR PACA* 2005, 59.



Fig. 32 – LE GLAIZIL, château de Lesdiguières. Vue de dessus : le socle en ressaut sur le fossé et sa face intérieure perpendiculaire à la feuillure ; on distingue la crapaudine horizontale (cliché P. Boucard).



Fig. 33 – LE GLAIZIL, château de Lesdiguières. Vue de dessus : la crapaudine du jambage intérieur et le négatif du seuil (cliché P. Boucard).

À l'est, le dégagement des bases de la porte a confirmé la préexistence d'un pont-levis. Deux crapaudines de pivot métallique creusées dans les socles des piédroits, à l'intérieur de l'embrasure, et la feuillure d'encastrement du tablier témoignent explicitement de sa présence (fig. 32 et 33).

Le logement des poutres de contrepoids figuré sur l'entablement, au XIX^e s., permet de restituer un pont-levis à flèches. La relative modestie des supports et la faible profondeur de la feuillure suggèrent une structure légère, plus adaptée à une entrée cavalière que charretière.

Deux états ont été identifiés.

Les ouvrages ouest, la porte monumentale et le pont-levis à l'est appartiennent à l'état d'origine, daté de la fin du XVI^e s.

Le remplacement de ce pont-levis par un pont fixe et la construction du bâtiment sud, généralement attribué aux écuries, ont dû intervenir dans le courant du XVII^e s.

Nicole Michel d'Annoville et Pascal Boucard,
avec la collaboration de Nicolas Faucherre

Néolithique

LA GRAVE Plateau d'Emparis

Suite à plusieurs campagnes de prospections menées par P. Rostan sur la problématique de l'exploitation du quartz hyalin (ou cristal de roche) dans le haut bassin de la Romanche (Hautes-Alpes et Isère), le plateau d'Emparis sur la commune de La Grave est apparu comme un lieu stratégique pour l'étude de cette ressource ¹.

En effet, entre 2 200 et 2 400 m d'altitude environ, le champ filonien des Lacs Cristallins présente, sur dix-huit filons de quartz massif, de nombreuses traces d'extraction de quartz hyalin. Les filons sont attaqués depuis la surface du sol par de petites fosses de quelques mètres de longueur, destinées à récupérer les cristaux visibles en surface et à rechercher des géodes à faible profondeur.

La technologie extractive, qui ne recourt ni à la poudre, ni au feu, semble très ancienne, et l'absence de reprise d'exploitation plus récente justifie une opération archéologique sur ce site.

Un sondage exploratoire a été ouvert en octobre 2006 sur le filon LC13, sur la fosse d'extraction LC13-3 et sur

la probable aire de tri des cristaux adjacente (LC13-4). Malgré une courte durée d'intervention (quatre jours) et une surface de fouille réduite (3 m²), les hypothèses préalables sont confirmées : extraction sans moyen technique élaboré, transport des plaques de cristaux hors de la fosse et tri sur place. La datation de ces extractions n'est pas encore assurée mais doit s'inscrire, sur la base de plusieurs arguments qui se recoupent, dans une fourchette chronologique comprise entre l'Azilien et le Néolithique moyen.

En 2007, les sondages seront poursuivis sur le site pour préciser les datations et mieux caractériser les techniques d'extraction et de traitement des cristaux. D'ores et déjà, on peut considérer le plateau d'Emparis comme un site de la plus haute importance pour la compréhension des modalités de peuplement préhistoriques de l'Oisans, massif à ce jour quasiment vierge de traces de fréquentations anciennes.

Pierre Rostan et Éric Thirault

1. Voir BSR PACA 2004, 68-69.

Le renouvellement de la demande d'autorisation d'exploitation et d'extension de la carrière de gypse sur le site de la Plâtrière a entraîné une campagne complémentaire de sondages archéologiques qui s'est déroulée du 2 au 20 octobre 2006. En tenant compte de l'importance des vestiges mis au jour entre 1989 et 1992 dans l'emprise du village médiéval (îlots de maisons avec foyers, silos, caves, citernes, fours à pain et forge), les objectifs poursuivis par cette opération ont été d'apporter des informations complémentaires, en particulier sur l'étendue maximale du *castrum* et ses abords ¹.

Parmi les quarante-neuf sondages effectués sur les terrasses étroites et accidentées du versant sud (dont l'altitude s'abaisse de 802 m à 760 m NGF), une quarantaine confirme bien l'extension de l'habitat, dans l'emprise délimitée par les murs d'enceinte, le château et la falaise méridionale (évaluée à environ 25 000 m²).

1. Voir *BSR PACA* 1991, 50-52 ; 1992, 56-57 et *Gallia informations* sur cd : L'archéologie des régions PACA (1990-1995). ISBN 2-271-05680-2, Paris 2000-2001 ; voir également Ganet 1990 ; Ganet 1995.

Les vestiges reconnus partiellement concernent notamment une cave et son escalier d'accès, deux espaces d'un petit bâtiment (zone nord), une citerne, des pièces d'habitations (au sol en argile ou en mortier), des foyers et deux silos dont un maçonné (zone est). Par ailleurs, des indices plus ténus, localisés en marge de l'habitat, concerneraient des aires de production de plâtre (zone est), de gâchage de mortier, d'extraction de gypse, ou encore à combustion (zone ouest).

Patrick Reynaud,
avec la collaboration de Olivier Sivan et Bruno Fabry

Ganet 1990 : GANET (I.) – Lazer, la Plâtrière. In : JACOB (J.-P.), D'ANNA (A.), GUILCHER (A.), PAGNI (M.) – Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Gallia Informations Préhistoire et Histoire*, 1-2, 1990, 107-108.

Ganet 1995 : GANET (I.) – Lazer, un bourg castral haut-alpin. In : *Terres de Durance, céramiques de l'Antiquité au Temps modernes* : catalogue d'exposition, musée de Digne, 15 novembre 1995 – 7 janvier 1996, musée de Gap, février-mars 1996. Digne : musée ; Gap : musée, 1995, 86-89.

En 2006 s'est poursuivie l'opération de sauvetage conduite sur la sépulture néolithique de la grotte du Trou du Renard à Ribiers ¹. Cette seconde année était destinée à poursuivre le sauvetage des restes humains contenus dans les déblais issus de la désobstruction de 2001. Au terme de l'opération la totalité des déblais a pu être traitée et les différentes études ont été poursuivies.

Au niveau de l'entrée du couloir la réalisation d'une petite coupe stratigraphique a permis de faire des observations sur la partie superficielle du remplissage (étude O. Sivan). Celle-ci comprend trois unités sédimentaires, dont une unité de 10 à 15 cm d'épaisseur contenant de nombreux restes humains (US 2). Ce niveau reste pour l'instant difficile à interpréter : premiers dépôts de corps ou vidanges anciennes de la niche sépulcrale ? L'utilisation répétée des mêmes lieux sépulcraux avec aménagements et vidanges des dépôts antérieurs est un phénomène classique durant le Néolithique final et l'âge du Bronze. La nature des couches montre des

changements relativement importants dans le fonctionnement de la grotte. Des périodes de reprise de l'activité détritique ont succédé à des périodes plutôt stables au cours desquelles des écoulements réguliers n'ont déposé que des sédiments fins. Ces changements ont pu avoir un rôle déterminant sur la fréquentation de la grotte.

Dans la niche sépulcrale, les premiers ossements apparaissent sous un niveau de pierres et de galets d'une vingtaine de centimètres.

L'analyse des restes humains, réalisée par J.-J. Millet, a porté sur la totalité des vestiges issus des deux campagnes de sauvetage, soit cent quarante restes. Les os provenant des déblais présentent une fragmentation importante qui est directement liée à la désobstruction. En effet, les quelques restes prélevés en place dans la niche sépulcrale et dans l'US 2 à l'entrée du couloir sont entiers ou faiblement fragmentés ; des remontages sont parfois possibles. Les petits ossements sont bien représentés, démontrant l'intérêt et l'efficacité du tamisage et la probable absence (au moins pour la partie détruite de la sépulture) d'une conservation différentielle. Un minimum de cinq individus d'âges différents a pu être déterminé : moins de 6 ans, 7-8 ans, 19-25 ans, 30-35 ans et plus de 40 ans.

1. Voir *BSR PACA* 2005, 61-62. Nous adressons nos vifs remerciements à Luc Moulet, Frédéric Priam, Clément Bouterin, Jean-Pierre Rouge, Xavier Margarit, Jean-Marc Roche, à la municipalité de Ribiers et à madame Yvette Barnier.

Les cinq armatures provenant de la partie détruite de la sépulture sont à rattacher au Néolithique final/ Bronze ancien, soit entre environ 3300 à 1800 av. J.-C.

Alexandre Morin, Olivier Sivan
et Jean-Jacques Millet

Morin 2005 : MORIN (A.) et collab. – *Grotte du Trou du Renard (Ribiers, Hautes-Alpes)* : rapport. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2005. 23 p.

Morin, Sivan, Millet 2006 : MORIN (A.), SIVAN (O.), MILLET (J.-J.), PRIAM (F.) collab., MARGARIT (X.) collab., ROUGE (J.-P.) collab. – *Grotte du Trou du Renard (Ribiers, Hautes-Alpes)* : rapport. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2006. 15 p.

Diachronique

SAINT-ANDRÉ-D'EMBRUN

Commune

Poursuivant le programme de recherche destiné à la révision de la carte archéologique des Hautes-Alpes, une opération de prospection-inventaire a été organisée sur la commune de Saint-André-d'Embrun¹. Son territoire, sur un versant de la rive gauche de la Durance, s'étage entre 849 et 2 863 m. Trente sites ont été répertoriés lors de cette intervention.

1. Convention et cofinancement entre l'État (SRA DRAC-PACA), le conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (association Provence archéologie).

La Préhistoire n'est représentée que par une lamelle en silex (Néolithique final) découverte à 2 000 m d'altitude.

Des traces d'occupation antique ont été repérées en fond de vallée, près d'un affluent de la Durance.

Confrontées au terrain, les mentions concernant le terroir au Moyen Âge sont restées sans résultats. Pour les époques moderne et contemporaine, l'inventaire s'est attaché au patrimoine religieux (dix édifices), aux moulins et aux celliers.

Nicole Michel d'Annville

Moderne

SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Place Grenette

Une opération de diagnostic d'archéologie du bâti a été effectuée préalablement au réaménagement intégral de la plus ancienne maison du bourg de Saint-Bonnet, ancienne capitale du Champsaur.

Cette demeure à deux étages de deux pièces chacun sur rez-de-chaussée et caves, avec escalier à vis dans une tour hors œuvre, peut être datée de la fin du XVI^e ou du début du XVII^e s. Le crépi extérieur et les maçonneries sont extrêmement fissurés. L'intérieur, bien que partiellement remanié et vétuste, a vraisemblablement conservé la plupart des dispositions du plan originel.

L'exploration des enduits intérieurs a consisté en cinq sondages de 40 x 40 cm répartis sur les murs des deux

salles du premier étage. Ils n'ont révélé aucun enduit ancien ; le revêtement jaune, posé sur une épaisse couche de mortier ou de ciment solide très gris, paraît dater de la restauration d'envergure la plus récente, peut-être du XIX^e s. La mise en place de la cheminée se caractérise par un support de plâtre blanc rosé.

Ont également été réalisés, dans le cadre de cette intervention, une couverture photographique exhaustive de l'édifice avant travaux ainsi qu'un échantillonnage dendrochronologique des charpentes, encore en cours d'analyse. Le décrépiage des façades permettra de poursuivre et d'achever l'étude de cet édifice.

Régine Broecker et Xavier Margarit

SAINT-FIRMIN Château

Moyen Âge

Les sources écrites laissent envisager que le château de Saint-Firmin, construit aux environs de 1376, est implanté sur un château plus ancien.

Vingt sondages ¹ ont été effectués sur la plate-forme pour préciser l'histoire et l'occupation de ce site dressé sur une arête rocheuse à l'entrée de la vallée du Drac (altitude : 920 m). Le plan (superficie : 650 m²) comprend un terre-plein ceinturé par un rempart, un donjon et une tourelle en demi-hors œuvre aux extrémités est et ouest.

1. Convention et cofinancement entre l'État (SRA DRAC-PACA), le conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (association Provence archéologie).

Les sondages n'ont restitué aucune trace d'organisation antérieure à celle qui se met en place aux environs de 1376. Ils ont révélé que l'espace de la plate-forme, initialement escarpé et exigu, avait été nivelé pour obtenir la surface nécessaire au dispositif.

Les vérifications entreprises sur les soubassements du donjon (face ouest), de la tourelle (face est) et des courtines (faces nord et sud) ont montré que les maçonneries étaient homogènes.

Nicole Michel d'Annoville et Pascal Boucard

SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHÊNE Chartreuse de Durbon

Moderne

Pour la deuxième année consécutive, une fouille archéologique a été menée à la maison haute de la chartreuse de Durbon ¹. Après la mise au jour d'une partie du mur gouttereau nord et de la façade occidentale (d'origine ?) de l'église, en 2005, un décapage d'environ 45 m² a été conduit sur le parvis de l'église dont la façade a dû s'effondrer entre 1880 et 1900 ². La fouille visait à préciser comment s'organisait la circulation depuis la façade de l'église où une ouverture est visible sur d'anciennes photos, sans qu'on puisse clairement déterminer si, dans son dernier état, l'église était dotée d'un portail monumental ou d'une simple porte piétonne.

Bien que déserté depuis la Révolution (à l'exception d'une ferme installée au début du XIX^e s.), malgré les pillages et les rudes hivers du Bochaîne, bon nombre de bâtiments sont conservés sous terre. À l'exception de l'église qui était bien parementée, tous les autres murs sont construits avec des blocs de pierre, tout juste dégrossis, et extrêmement gélifs.

Des blocs de pierre et des pierres de taille issues de la destruction de la façade recouvraient une partie des vestiges suivants : trois murs, dont un est parallèle à la façade (M2) et deux autres très approximativement situés dans le prolongement des murs gouttereaux de l'église (M1 et M3). Seul le mur M3 est construit en pierres de taille bien assisées mais cette construction est lacunaire puisque la partie centrale a été reconstruite avec des pierres de récupération, notamment des piédroits de portes, des linteaux de fenêtres, des briques et des tuiles écaillées cassées (fig. 34).



Fig. 34 – Mur M3, bien appareillé, à gauche, et fenêtre F1, comblée, à droite (cliché N. Nicolas).

Ces constructions sont des aménagements domestiques datant d'au moins trois périodes. On a d'abord dégagé une pile d'évier qui était comblée par des niveaux d'abandon de la seconde moitié du XVIII^e s. L'écoulement de l'eau est raccordé à un caniveau qui collectait d'autres installations situées en amont et en aval (il existe en amont et se poursuit en aval). Elle est pour l'instant isolée.

Le mur M 3 résulte de plusieurs réaménagements consécutifs : la base la plus ancienne est un mur rigoureusement maçonné et assisé, sans doute médiéval, qui ressemble fortement aux murs gouttereaux de l'église. Pour une ou plusieurs raisons indéterminées ³, la partie

1. Voir *BSR PACA*, 2005, 62-63.

2. D'importants risques d'effondrement empêchent pour l'instant la fouille de l'église. Des travaux de consolidation sont prévus.

3. Néanmoins la trace d'un incendie se lit clairement sur les pierres rubéfiées du parement de M3.

centrale du mur a été remontée, de manière anarchique, avec des matériaux de récupération. La fenêtre F1, en usage, et la fenêtre F2, comblée dès sa construction, sont assemblées avec des pierres de réemploi, notamment des moulures, cassées, utilisées sans souci d'esthétique ni aucune rigueur. Le comblement de la fenêtre F1, comme son encadrement, est fait de pierres de taille peintes (badigeon de chaux ?), y compris sur les faces non visibles, ce qui trahit un réemploi. Au fond du sondage, se retrouve une partie du mur ancien, assisé, dont on atteint la fondation à 1210,09 m.

La cour située entre les murs M1, M2 et M3 est caladée. L'aménagement de la calade et celui du conduit d'évacuation de l'évier, assemblé avec des tuiles canal, sont liés et donc contemporains. Cette cour a servi, au moins au pied du mur M3 et de la fenêtre F1, de dépôt. Ce dépôt, très épais (plus de 70 cm) est composé de manière hétérogène, avec d'importantes poches de terre. Il contient du mobilier très varié et abondant : des tuiles écaillées et des ardoises, d'abord ; puis de la céramique, du verre et du métal. Ce mobilier est daté de manière homogène, signe que le dépôt s'est fait en une

seule fois, avant que la fenêtre F1 ne fût bouchée (tous les remaniements de la fenêtre reposent en effet sur la calade par une petite semelle maçonnée). La fonction des murs M1 et M2, postérieurs à M3 – dans son état médiéval –, n'est pas encore identifiée. M2 est parallèle à la façade et matérialise sans doute un couloir d'accès à l'église et aux autres constructions du couvent.

La poursuite de la fouille en 2007 passe inévitablement par la jonction avec l'église afin d'envisager concrètement la consolidation des maçonneries dans le cadre d'un chantier prévu simultanément, soit avec des ouvriers professionnels, soit avec une équipe de bénévoles encadrés. Cette fouille répondra à certaines interrogations et précisera les caractéristiques du couloir situé devant la façade et l'étendue des bâtiments domestiques modernes, vers le nord. Par ailleurs, l'investigation du cimetière, dont l'emplacement supposé se situe le long du mur gouttereau sud de l'église, pourra donner lieu à un simple sondage de vérification.

Nathalie Nicolas

Néolithique moyen

LA SAULCE ZAC de Gandière

Premier âge du Fer

Une campagne de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Inrap sur les 15 ha de superficie de l'aménagement de la ZAC de Gandière, commune de La Saulce, dans une zone de confluence en bordure de la plaine durancienne. Cette opération a permis la découverte en pied de versant, sur environ 2 ha, d'un vaste site d'habitat préhistorique et protohistorique principalement caractérisé par un ensemble de structures (fosses, foyers, trous de poteaux, etc.) recelant du mobilier céramique et lithique diversifié.

Deux occupations distinctes remontant d'une part au Néolithique moyen chasséen et d'autre part au début de l'âge du Fer ont été reconnues sur l'ensemble de la superficie de ce site. Deux niveaux archéologiques – dont l'état de conservation est inégal –, superposés et attribuables respectivement à l'une et l'autre de ces deux périodes, ont également été mis en évidence au-dessus des structures.

Une vingtaine de fosses et une quinzaine de foyers ont été reconnus ; ces derniers, essentiellement empierrés ou "à pierres chauffantes", sont d'un type connu par ailleurs dans le sud de la France, tant au Néolithique moyen qu'au premier âge du Fer. Ils recèlent pour la plupart de nombreux charbons avec bûches en place, ce qui témoigne de leur très bon état de conservation, et affectent des tailles et des formes variées. Les fosses sont également de morphologies diversifiées et certaines présentent, chose peu commune, plusieurs pierres disposées à l'ouverture "en bouchon". Un silo chasséen (fig. 35) et des trous de poteaux, avec ou sans pierres de calage, dont l'organisation reste à préciser,

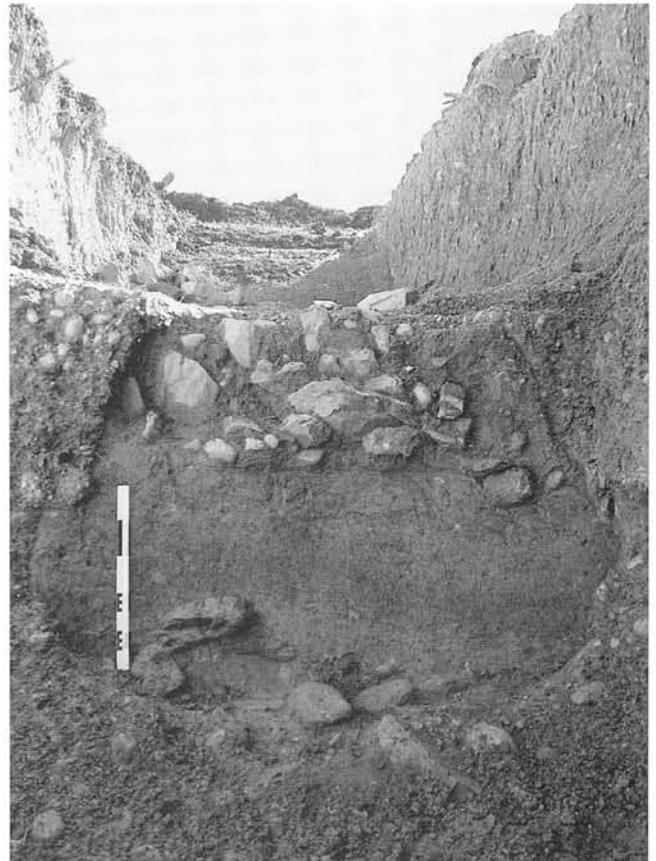


Fig. 35 – LA SAULCE, ZAC de Gandière.
Silo néolithique vu en coupe (cliché C. Voyez).

complètent l'ensemble des structures en creux identifiées sur le site.

Par ailleurs, un coffre à couverture mégalithique qui pourrait être sépulcral constitue une découverte d'un très grand intérêt (fig. 36). Cette structure, particulièrement bien conservée, présente en effet l'originalité d'être implantée en contexte d'habitat, dans un secteur alpin où, en outre, les éléments de ce type sont rares ou très mal connus.

Enfin, il convient de signaler une remarquable structure protohistorique empierrée sub-rectangulaire, reconnue sur 30 m de long et 4 m de large. Celle-ci, qui est constituée à la fois d'alignements de blocs et d'épandages de cailloutis, pourrait correspondre à l'aménagement d'une base de fossé, voire à un bâtiment de type indéterminé, et constitue de ce point de vue une structure exceptionnelle.

En ce qui concerne le mobilier archéologique mis au jour, l'étude des trois cent soixante tessons de céramique autorise une datation de la série Néolithique au Chasséen récent méridional ce qui, en première analyse, est cohérent avec la plupart des cinquante-sept artefacts d'industrie lithique en silex. Pour la Protohistoire, et bien que les éléments typologiques soient peu nombreux, il convient de noter, outre une épingle à petite tête plate de l'âge du Bronze final, un ensemble céramique plutôt caractéristique du début de l'âge du Fer.

Le site de Gandière identifié à cette occasion correspond donc aux vestiges de deux habitats superposés qui se sont succédé sans continuité au V^e puis au I^{er} millénaire av. J.-C. L'important déficit en fouille d'habitat du Néolithique moyen et de l'âge du Fer dans ce secteur alpin justifie à lui seul le grand intérêt de cette découverte, à même de préciser pour ces périodes, entre Alpes et Méditerranée, les dynamiques et les spécificités culturelles de ce territoire. Compte tenu de circonstances



Fig. 36 – LA SAULCE, ZAC de Gandière.
Structure mégalithique en coffre (cliché C. Voyez).

administratives particulières et de la difficulté d'organisation d'une fouille préventive, une solution technique de préservation du site a été définie.

Corinne Bouttevin, Émilie Leal et Christophe Voyez

Prospection-inventaire Département des Hautes-Alpes

Diachronique

Dans le cadre de la révision de la carte archéologique informatisée nationale, deux projets ont été mis en place à l'initiative du SRA : l'inventaire des édifices religieux et la prospection aérienne du département ¹.

Canton de Guillestre Inventaire des édifices religieux

Moyen Âge, Moderne

Quatre cantons des Hautes-Alpes (Guillestre, Saint-Firmin, La Bâtie-Neuve, Monêtier-les-Bains) vont faire l'objet d'un inventaire de leurs édifices religieux. Il a été décidé de commencer par le canton de Guillestre ; entrepris fin 2005 par une équipe du SRA ², il se déroule

en deux phases : le récolement de toutes les données documentaires existantes (actuellement dispersées) et la vérification ou recherche sur le terrain.

Dans un premier temps, la recherche documentaire a été entièrement réalisée et a concerné le dépouillement des cartes anciennes, des cadastres napoléonien et actuel, des dossiers conservés au SRA et au SRI, de la bibliographie. Un dossier par édifice a ainsi été constitué. Ensuite, plusieurs journées sur le terrain ont été consacrées à la prospection des communes de Guillestre, Eygliers, Risoul et Vars. Si les sources documentaires recensées sont finalement assez conséquentes, certains édifices pourtant bien représentés dans les écrits

1. Convention et cofinancement entre l'État (SRA DRAC-PACA), le conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (association Provence archéologie).

2. Participant à ce programme : Régine Broecker, Armelle Guilcher, Pascal Marrou et Mireille Pagni (SRA DRAC-PACA).



Fig. 37 – Prospection aérienne. Lazer, vue prise du sud-ouest (cliché C. Hussy).

n'ont pas pu être localisés ou identifiés avec certitude et quelques-uns ont même totalement disparu. Chaque édifice retrouvé a fait l'objet d'observations sur son état actuel et de prises de vue.

Inventaire à ce jour

Commune de Guillestre : Notre-Dame d'Aquilon (Moyen Âge, Moderne) ; Saint-Jean-Baptiste de Bramousse (XVIII^e-XIX^e s.) ; Sainte-Marguerite (Moderne) ; Notre-Dame du Pontet (XVIII^e s.) ; Sainte-Catherine (disparue mais localisée) ; chapelle des Pénitents ; Saint-Roch (Moderne) ; Saint-Sébastien (Moderne) ; chapelle de Peyrehaute (site repéré, découverte du lieu de conservation de la table d'autel, Moderne).

Trois édifices n'ont pas pu être retrouvés : Saint-Lazare (XV^e s.) ; Saint-Martin (XVIII^e s.) et Saint-Esprit.

Commune de Risoul : église paroissiale (Moyen Âge, Moderne) ; église de Gaudissart-Haut (Moderne) ; église de Gaudissart-Bas (Moderne).

Commune de Vars : Saint-Marcellin (Moyen Âge, Moderne, en cours de restauration).

Deux édifices n'ont pas pu être retrouvés : hôpital Sainte-Magdeleine (disparu, Moyen Âge) ; chapelle Sainte-Marie (disparue) ; un troisième, la chapelle des Escrins est pour l'instant inaccessible.

Commune d'Eygliers : Saint-Barthélémy (Moderne) ; Notre-Dame à Font d'Eygliers (Moderne) ; église paroissiale (Moderne). L'église paroissiale ancienne n'a pu être visitée.

Régine Broecker

Prospection aérienne

Diachronique

Le secteur de la vallée du Buëch a été choisi pour la première campagne de prospection aérienne³. Un seul survol a pu être effectué mais il a d'ores et déjà donné quelques résultats incitant à renouveler cette opération dans les années à venir.

Outre quelques indices qu'il conviendra de vérifier (un probable tumulus et un *castrum*), les principaux résultats de ce programme concernant, sur la commune de Lazer, les vestiges en plan d'une chapelle inédite, probablement celle de Saint-Georges encore jamais localisée, ainsi qu'une trame de bâti peut-être antique à proximité (fig. 37).

3. Participant à ce programme : Armelle Guilcher, Christian Hussy, Xavier Margarit, Pascal Marrou et Michel Olive (SRA DRAC-PACA), ainsi que Marc Heller (SRI DRAC-PACA).

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ALPES-MARITIMES

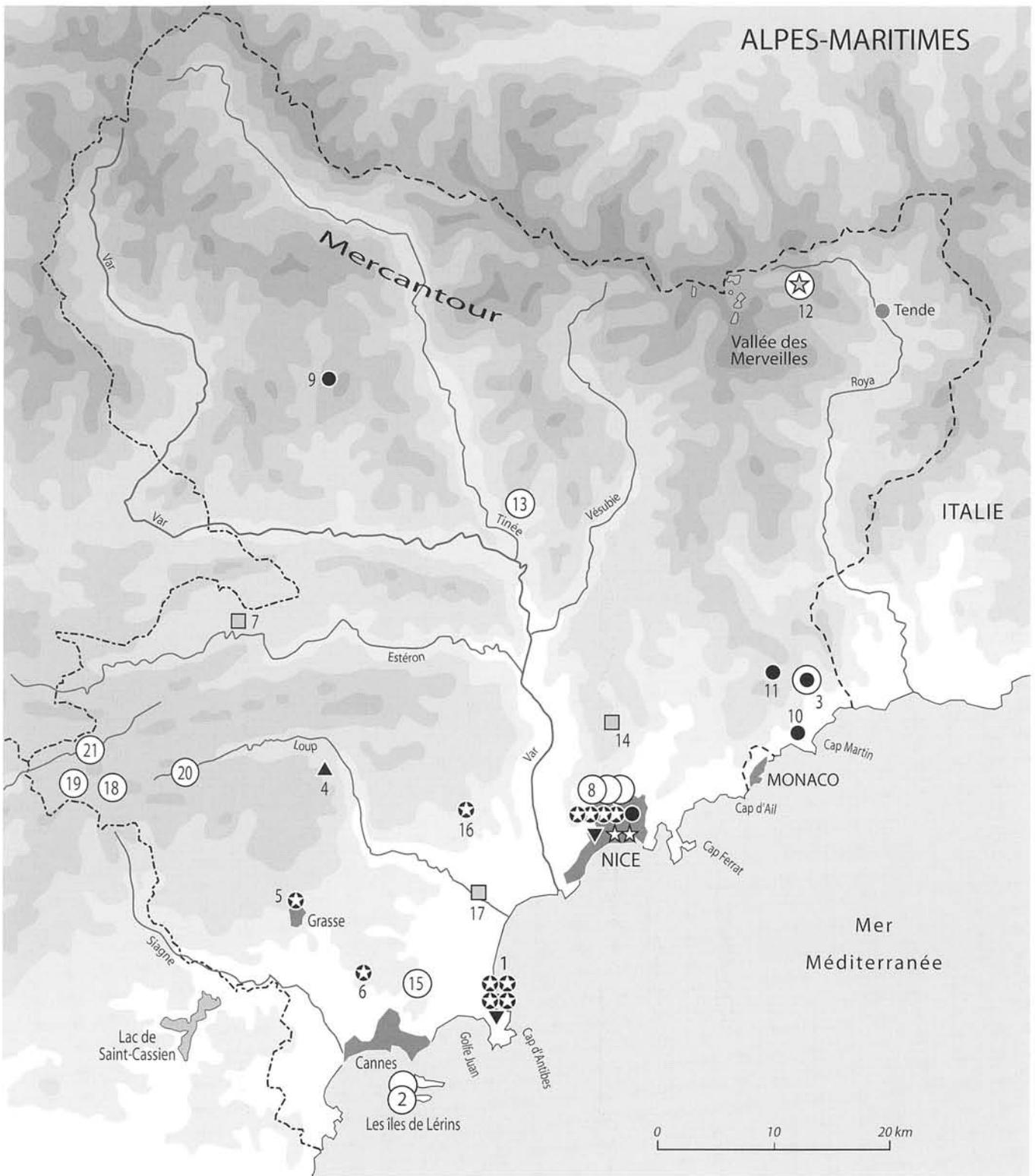
**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 6

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
7284	Antibes. 7-9 avenue Pasteur	Thernot, Robert (INR)		OPD				GEO	1
7670	Antibes. 55 avenue de Cannes / Bas-Lauvert	Daveau, Isabelle (INR)		SP				HE	1
7283	Antibes. 14 rue du Migrainier	Thernot, Robert (INR)		OPD				HELL ROM	1
7441	Antibes. Avenue Jules Grec / 635 Quatre chemins	Monteil, Karine (INR)		OPD	●			—	1
7508	Antibes. 1 ^{ère} avenue, les Combes	Monteil, Karine (INR)		OPD	●			—	1
7854	Cannes. Île Saint-Honorat de Lérins	Codou, Yann (SUP)	23	PRT				AT MA	2
8136	Cannes. Fort royal de l'île Sainte-Marguerite	Blanc, Fabien (AUT)		PRD				DIA	2
7126	Castellar. Abri Pendimoun	Binder, Didier (CNR)	11	FP				NEO	3
7962	Castellar. Vieux Castellar	Arellano, Almudena (MUS)		PRD				DIA	3
8119 8187	Ciapières. Église Saint-Mayeul	Blanc, Fabien (AUT)	23	SU SU	○ ○			—	4
7605	Grasse. Plateau Napoléon – Roquevignon	Raynaud, Frédéric (INR)		OPD	●			—	5
8018	Mougins. Château-Curault	Thernot, Robert (INR)		OPD				MA MOD	6
7866 8124	Les Mujouls. Col d'Abdoun	Golosetti, Raphaël (AUT)		PMS SD				ROM MOD	7
7880	Nice. Grotte du Lazaret	Lumley, Henry de (CNR)	03	FP				PAL	8
6885	Nice. Libération - Malausséna	Monteil, Karine (INR)		OPD	▲			—	8
7280 7338	Nice. Tramway de l'agglomération niçoise	Bouiron, Marc (COL)		SP SP				BMA MOD	8
7900	Nice. Cimiez	Jannet, Monique (MUS)	21 23	PCR	▲			—	8
7701	Nice. Place Notre-Dame	Monteil, Karine (INR)		OPD	■			—	8
7796	Nice. L'Arénas, 455 promenade des Anglais	Thernot, Robert (INR)		OPD				MA	8
7765	Nice. Couvent Saint-François	Blanc, Fabien (AUT)	23	PRT				MOD CON	8
78117 859	Nice. Colline du château	Geist, Henri (ASS) Bouiron, Marc (COL)	24	PRT PCR		7859	7859	MA MOD	8
8002	Nice. 8 à 18 avenue de l'Arbre inférieur / 18 et 24bis avenue du XV ^e corps	Voyez, Christophe (INR)		OPD	○			—	8
7944	Nice. Territoire communal	Bouiron, Marc (COL)		PRD	○			—	8
7845	Pierlas. Chapelle Saint-Sylvestre	Blanc, Fabien (AUT)	23	FP				MA MOD	9
7884	Roquebrune-Cap-Martin. Grotte du Vallonnet	Moullé, Pierre-Élie (MUS)	02	FP				PAL	10
7843	Sainte-Agnès. Château	Lapasset, Michel (EDU)	24	FP				MA MOD	11
7881	Tende. Mont Bego, zone IX	Lumley, Henry de (CNR)	09	RAR				CHA HIS	12
7959	Tende. Mont Bego. Cime des Lacs	Masson, Émilie (CNR)	09	PRT				PRO	12
7963	La Tour-sur-Tinée. Commune	Mercurin, Romuald (BEN)		PRD				DIA	13
7931	Tourrette-Levens. Grotte du Merle	Desclaux, Emmanuel (COL)	05	SD				PAL	14

ALPES-MARITIMES



- prospection
- fouille programmée
- ⊛ opération préventive de diagnostic
- ▼ fouille préventive
- ▲ fouille nécessitée par l'urgence absolue
- sondage
- ☆ projet collectif de recherche
- ☆ relevé

8171	Vallauris. Les Encourdoules	Roscian, Suzanne (INR)		PRD				ANT	15
7762	Vence. Place Godeau	Raynaud, Frédéric (INR)	25	OPD				ANT BMA MOD	16
8111	Villeneuve-Loubet. Vaugrenier	Arnaud, Pascal (SUP)		SD	▲			—	17
7979	Caille, Séranon, Andon, Valderoure	Vallet, Claude (BEN)		PRD	■			—	18/ 21
7965	Prospection-Inventaire dans le département	Fulconis, Stéphane (BEN)		PRD				DIA	

FP Fouille programmée
 OPD Opération préventive de diagnostic [DG]
 PCR Projet collectif de recherche [PC]
 PMS Prospection matériel spécialisé
 PRD Prospection diachronique [PI]

PT Prospection thématique
 RAR Relevé d'art rupestre (RE)
 SD Sondage
 SU Fouille préventive d'urgence

● opération négative ; ○ opération en cours ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 6

**ANTIBES
7 et 9 avenue Pasteur**

Données géomorphologiques

Un projet de construction d'immeuble avec parc de stationnement souterrain a été lancé par un aménageur sur les parcelles BO 188 et 189 dans le centre urbain d'Antibes. Les terrains concernés représentent une superficie de 860 m² environ et sont occupés par des immeubles en fonction. Seule la cour a pu faire l'objet d'investigations. Cette cour, d'un niveau plus élevé que l'avenue Pasteur (10,70 m pour 8,25 m NGF), communique avec cette dernière par une rampe à 8,3%.

L'exiguïté de la surface accessible et la permanence à ce jour d'une occupation a conduit à mener l'évaluation sur la base de l'observation des carottages et de la campagne de détection radar commandités par l'aménageur. Les parcelles se placent en limite de l'extension urbaine de l'occupation romaine du Haut-Empire (Todini 2001) et sur l'emprise des fortifications modernes de la ville, détruites au début du XX^e s. (Froissard 1995 ; Thernot à paraître).

L'interprétation des données issues des analyses géotechniques et de la détection radar a démontré l'existence d'une plage fossile de 5 à 6 m d'épaisseur sur l'ensemble de l'emprise diagnostiquée et affleurant à la surface de la cour actuelle. Les dépôts se sont constitués lors d'un haut niveau marin pléistocène, peut-être l'interglaciaire Mindel-Riss. L'altitude actuelle de la plage est le résultat de l'activité tectonique qui l'a surélevée d'une dizaine de mètres environ. L'homogénéité des profils ne fait apparaître aucune structure franche qu'elle soit naturelle ou anthropique. En ce qui concerne la présence éventuelle sur le site de vestiges de l'ancien rempart, la détection radar n'apporte aucun élément décisif. Les passages de galets et de sables grésifiés possèdent une signature identique à celle d'une éventuelle maçonnerie. Si les fondations du rempart ont été ancrées dans les niveaux

de plages, leur détection par radar est particulièrement difficile. À 100 m à l'ouest, sur le diagnostic de Dugommier-Tourré¹, le niveau de dérasement des structures défensives modernes conservées sur 1,30 m de haut est de 12,15 m NGF (Thernot 2005). La mise à nu sur la cour de l'avenue Pasteur de la plage fossile indurée à 10,70 m NGF laisse penser que rien n'a subsisté ici de ces structures modernes.

Sur un plan géoarchéologique, l'intérêt du site est particulièrement important. Le prélèvement de coquilles marines permettrait de dater ce niveau qui a pu fossiliser des vestiges paléolithiques. L'intérêt d'une datation précise est d'asseoir le cadre chronologique des terrasses marines quaternaires qui structurent l'ensemble de la morphologie littorale de la Baie des Anges (Sivan, Dubar 2006) et de mieux cerner les aires potentielles d'occupation humaine préhistorique de la zone.

La topographie originelle du site urbain et le parti qui en a été tiré aux diverses étapes de son évolution montrent que la plage fossile indurée, grâce à sa résistance mécanique, a dû constituer un accident topographique affectant un profil de terrasse, propice à l'implantation de la limite urbaine antique et d'une enceinte défensive moderne dont seuls témoignent les documents d'archives.

Olivier Sivan et Robert Thernot

Froissard 1995 : FROISSARD (M.) – *Antibes, grandeurs et servitudes d'une place forte, XVI^e-XIX^e siècles* : catalogue d'exposition réalisée par les archives municipales d'Antibes, 13-28 mai 1995. Antibes : s. n., 1995.

1. Voir *BSR PACA* 2005, 75-76.

Sivan, Dubar 2006 : SIVAN (O.), DUBAR (M.), BARRA (C.) collab., PARENT (F.) collab., SCHERRER (N.) collab. – Organisation géométrique et modalités d'occupation des terrasses marines quaternaires au nord d'Antibes. *Archéam*, 13, 2005-2006, 18-25.

Thernot 2005 : THERNOT (R.) – 2 à 6 avenue Dugommier angle/avenue Tourré à Antibes : rapport de diagnostic archéologique. Nîmes : Inrap ; Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2005.

Thernot à paraître : THERNOT (R.), MELLINAND (P.) collab., PARENT (F.) collab. – Les fortifications modernes d'Antibes : données archéologiques récentes. *Archéam*, 14, 2006-2007, à paraître.

Todini 2001 : TODINI (S.) – *Évaluation du patrimoine archéologique urbain d'Antibes*. Nice : université de Nice Sophia-Antipolis, 2001. (Mémoire en vue de l'obtention du DEA).

Haut-Empire

ANTIBES

55 avenue de Cannes/Bas-Lauvert

L'opération de sauvetage urgent sur le site du Bas-Lauvert fait suite au diagnostic réalisé en 2004-2005¹.

La lagune antique protégée par la loi sur le littoral n'est pas menacée par le projet d'aménagement. L'intervention a donc été limitée, à son emplacement, à l'ouverture d'une nouvelle tranchée afin, d'une part, de recueillir des éléments de datation et, d'autre part, de pratiquer une série de prélèvements en vue d'études spécialisées. Il s'agit en effet de caractériser les différentes étapes du colmatage de cette lagune et de préciser la finalité des importants aménagements de la période romaine (fig. 38).

Durant le Haut-Empire, en effet, un sol de galets est aménagé sur une grande surface : on le retrouve, dans

les tranchées, sur une bande de 40 m de large et 250 m de long (fig. 39). Il est limité, au sud, par une digue constituée d'un large mur associé à une levée de terre. À l'époque romaine, ce sol était immergé, à environ 40 cm sous le niveau marin. La fonction de ce dispositif est encore incertaine. Il pourrait s'agir de marais salants. Le *garum* d'Antipolis était en effet réputé dans tout le monde romain. Cette production implique en corollaire celle du sel.

Sur les rivages de la lagune, au nord, le décapage de 8000 m² porte sur une zone d'occupation républicaine et d'aménagements agraires augustéens. L'enclos du II^e s. av. J.-C. s'adosse à un fossé préexistant, suivi sur

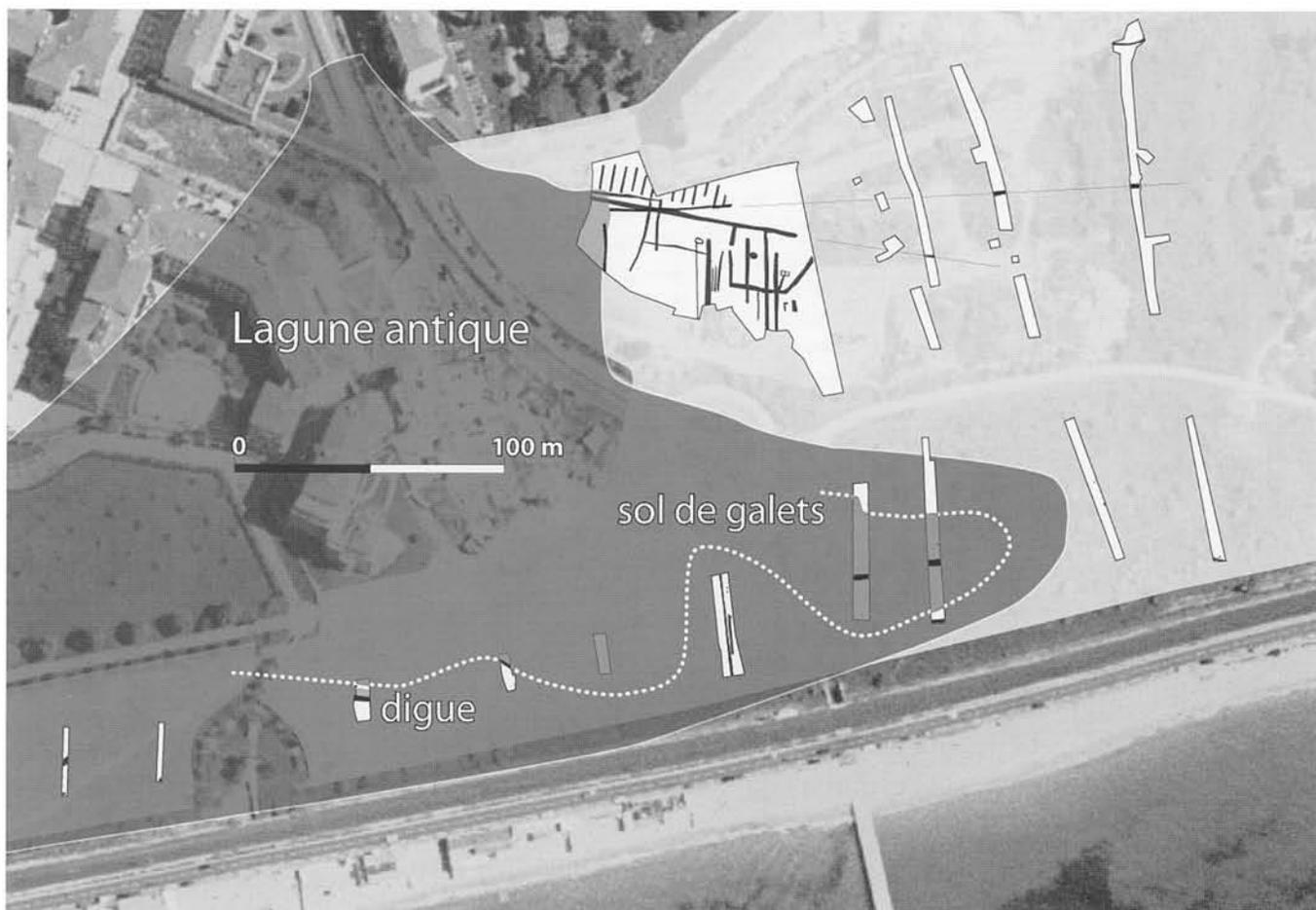


Fig. 38 – ANTIBES, 55 avenue de Cannes/Bas-Lauvert. Plan général des vestiges.

1. Voir BSR PACA 2004, 75-77.

plus de 150 m. Une série de tranchées perpendiculaires au fossé se développe au nord de celui-ci. Longues de 10 m, larges de 90 cm, leur entraxe moyen est de 3,60 m. Il s'agit sans doute de fosses destinées à recevoir des plantations arbustives, peut-être de la vigne.

L'enclos se greffe sur cette limite parcellaire, reprenant son tracé. Délimité par des fossés, il est de forme trapézoïdale, avec trois côtés perpendiculaires et un bord en biais, à l'est. Ses dimensions internes sont de 20 m du nord au sud et environ 27 m d'est en ouest, soit une aire de 520 m². Deux entrées sont ménagées par interruption des fossés.

À l'intérieur, se trouvait un bassin maçonné à double cuve, de 3,44 m sur 1,90 m de dimensions externes. Ses murs sont en pierres liées à l'argile et revêtus de mortier de tuileau. Une tranchée d'évacuation le relie au fossé d'enclos. La profondeur conservée du bassin est de 40 cm. Des éléments appartenant à la partie supérieure des parois ont été retrouvés dans une fosse, à 12 m de là. Ils permettent de restituer au bassin une profondeur initiale de l'ordre de 80 cm.

Ces deux structures, fosse et bassin, sont les seuls vestiges contemporains de l'enclos. Pourtant, l'abondance du mobilier rejeté dans les fossés traduit une activité intense. Une couche dépotoir continue a été retrouvée au fond des fossés, sur tout le pourtour de l'enclos. La céramique, homogène, est datée du dernier tiers du II^e s. av. J.-C. La faible fragmentation des pièces traduit des rejets relativement directs et non une accumulation sur la longue durée de mobilier erratique provenant du nettoyage des sols.

Le contraste entre la variété et l'abondance des dépotoirs et la vacuité de l'espace enclos soulève la question de la vocation de ce site.

Le bassin rappelle certes ceux rencontrés sur les établissements agricoles vouées à la viticulture ou à l'oléiculture. Aucun autre aménagement ne vient cependant conforter cette identification : pas d'installation de pressoir, de lieu de stockage ou d'indices de bâtiment. Certes, l'arasement a pu gommer les vestiges les plus superficiels, mais les structures en creux, puits, fosses diverses... , habituellement rencontrées sur les habitats, sont ici absentes.



Fig. 39 – ANTIBES, 55 avenue de Cannes/Bas-Lauvert. Un sol de galet, immergé, est aménagé à la période romaine sur plus de 10 000 m², dans la lagune.

À partir de l'époque augustéenne, jusqu'à la fin du I^{er} s. ap. J.-C., le site est mis en culture. Un nouveau parcellaire est mis en place, tandis que des tranchées de défoncement témoignent de pratiques agraires. Les champs, peu étendus, sont peut-être voués aux cultures maraîchères. Un puits, dans lequel se jette un caniveau, complète le dispositif. Des niveaux hydromorphes scellent les vestiges antiques et colmatent les fossés. Ils traduisent un engorgement prononcé, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit d'une cause ou d'une conséquence de l'abandon du secteur.

Isabelle Daveau, Laurent Duval,
Suzanne Lang et Olivier Sivan

Hellénistique

ANTIBES 14 rue du Migrainier

Romain

Un projet de construction de bâtiment sur une superficie de 84 m² en centre-ville d'Antibes a motivé la réalisation d'un diagnostic du 2 au 6 janvier 2006. Un sondage de 11 m² a été ouvert dans les niveaux archéologiques anciens. Le substrat géologique, composé de sables et de galets compactés dans une matrice argileuse se situe à l'altitude de 1 m NGF. L'horizon géologique est recouvert par un niveau de substrat altéré de 15 à 20 cm d'épaisseur, incluant des charbons de bois et des éclats de céramique non tournée.

À sa surface sont creusées plusieurs fosses, dont deux fosses de plantation de vigne parallèles, distantes de 1,12 m entre axes, caractérisées par leur forme oblongue de 85 cm de long et de 15 à 20 cm de large. L'une d'elles est munie à 8 cm de son extrémité sud d'un piquet carré de 8 cm de côté évoquant une pratique de provignage (fig. 40).

Le matériel céramique recueilli dans les complements des diverses fosses est peu abondant. Il fournit un *terminus post quem* placé au III^e s. av. J.-C.



Fig. 40 – ANTIBES, 14 rue du Migrainier. Une fosse de provignage hellénistique (cliché L. Lefèvre-Gonzalez, Inrap).

Cette occupation agricole est scellée par un remblai de 18 cm d'épaisseur sur lequel est creusé un fossé curviligne à profil en cuvette. Un premier comblement sableux contenant des galets témoigne d'une circulation d'eau, tandis que le second comblement correspond à l'abandon du fossé. Le matériel céramique collecté (campanienne A, céramique attique, pâte claire massaliète, amphore italique) place son fonctionnement et son colmatage entre le III^e et le I^{er} s. av. J.-C.

Un nouvel apport de remblai porte le niveau du sol à 1,50 m NGF environ. Ce sol est creusé par un autre fossé reprenant l'axe courbe du précédent, mais qui sera ensuite rectifié et adoptera une direction nord-sud. Les comblements, riches en matériel céramique et en matériaux de démolition (brique, fragments de mortier), permettent de situer l'abandon du fossé entre le milieu du II^e s. et le début du III^e s. ap. J.-C.

Un nouveau remblai de 15 cm d'épaisseur se dépose en surface et contient une forte proportion de matériel céramique antique, hellénistique et romain, mais également deux tessons attribués aux XV^e-XVI^e s.

Présent uniquement à l'est du sondage, un niveau de terre limoneuse brun-noir de 20 cm d'épaisseur a livré quelques tessons glaçurés de la fin du Moyen Âge. Sur ces niveaux, sont apportés au cours de la période contemporaine d'épais remblais portant l'altitude du niveau de circulation actuel à près de 2,75 m NGF.

L'occupation de ce secteur se caractérise par sa fonction agricole au cours de la période hellénistique et le maintien au cours de la période romaine d'un espace largement ouvert que traduisent les fossés. L'espace reste non construit jusqu'à une période récente qu'il illustre encore sa fonction actuelle de jardin urbain. Si le terrain peut être considéré comme situé à l'extérieur de la ville hellénistique que les indices archéologiques permettent de situer sur le rocher et ses pentes à l'est du secteur, il est inclus dans le périmètre urbain de la période romaine, attesté par les nombreuses découvertes d'aménagements domestiques ou monumentaux en partie basse de la ville actuelle.

L'existence d'espaces ouverts dans la ville antique, jardins d'agrément, lopins agricoles, espaces à vocation artisanale, trouve ici une illustration et confère au paysage urbain antipolitain une aération jusqu'ici non perçue par l'archéologie.

Robert Thernot

Antiquité tardive

CANNES L'île Saint-Honorat de Lérins

Moyen Âge

Située au large de Cannes, l'île Saint-Honorat de Lérins accueille des religieux depuis les premières années du V^e s. Il s'agit de l'un des premiers établissements "monastiques" en Occident, dont les monuments et les productions écrites, antiques et médiévales permettent à l'archéologue comme à l'historien de mener leurs investigations sur la longue durée, en se fondant sur des documents relativement abondants aux V^e et VI^e s., puis à partir du XI^e s.

S'appuyant sur plusieurs initiatives récentes, l'équipe des médiévistes du Cé pam a entrepris de réexaminer un certain nombre de dossiers archéologiques et histori-

ques relatifs à cette île monastique ¹. La réouverture de ces dossiers a tout d'abord montré que les différentes données monumentales et textuelles ont été, de manière étonnante, assez peu exploitées durant tout le XX^e s., alors même que la fondation de Lérins constitue une référence tout à fait essentielle et fréquemment mentionnée dans l'histoire du monachisme latin.

1. Cé pam : UMR 6130, CNRS/université de Nice, Sophia Antipolis. Équipe composée de G. Butaud (Cé pam), C. Caby (Cé pam), R.-M. Dessi (Cé pam), D. Méhu (université de Laval), C. Poteur (Cé pam). Voir *BSR PACA* 2005, 77-79.

En ce qui concerne l'organisation monumentale, il n'existe à ce jour aucune étude précise sur le complexe de Lérins, composé d'un ensemble abbatial avec église double, d'une tour fortifiée (transformée en monastère avec lieu(x) de culte, dans lequel se sont installés les moines durant une longue période) et de ce que l'on serait tenté d'appeler un « réseau » de sept oratoires ou chapelles, qui bornent un espace monastique s'identifiant au site insulaire. Le bilan des connaissances, récemment dressé à l'occasion de la publication de l'ouvrage *Histoire de l'abbaye de Lérins* (2005), démontre la richesse des champs à explorer mais aussi l'ampleur du travail à effectuer.

On retiendra quelques axes parmi d'autres. Pour l'ensemble abbatial, la tour et certaines chapelles, on saisit un ample programme de construction au XI^e s., sans doute sous l'abbatiate d'Albebert II, programme qui reste à préciser dans son organisation, ses choix architecturaux et le sens à donner aux divers éléments. Quant au réseau des chapelles dans son ensemble, il pose la question de la date de sa mise en place. L'image des sept chapelles bornant l'espace sacré de l'île – qui s'impose dans les représentations iconographiques de l'île Saint-Honorat à partir du tout début du XVII^e s. – correspond-elle à un projet d'ensemble (dont il conviendrait alors de saisir la cohérence) ou résulte-t-elle d'interventions et de strates successives ? Dans quel contexte les différents éléments de cette topographie ont-ils été mis en place ? Quelles significations ont été données, y compris à posteriori, à cet ensemble ?

Une première étape importante dans la réouverture des dossiers concernant Lérins a été, outre la publication de l'*Histoire de l'abbaye de Lérins* déjà mentionnée, l'organisation d'un colloque, entre le 21 et le 24 juin 2006, à l'université de Nice, au musée de Cimiez et sur l'île Saint-Honorat de Lérins, sur le thème « Lérins, une île sainte de l'Antiquité au Moyen Âge ».

Un important travail mené dans le cadre du programme de recherches concerne la constitution de dossiers documentaires. Grâce à la communauté monastique, qui nous laisse accéder à ses ressources, nous avons pu ainsi réaliser l'inventaire des documents conservés dans les archives de l'abbaye, en particulier les fonds iconographiques.

Ce travail d'inventaire porte aussi sur les divers éléments lapidaires appartenant à l'Antiquité et au Moyen Âge (voire à l'époque moderne) déposés en de multiples points de l'île. On a pu ainsi identifier certaines pièces inédites ou considérées comme disparues (fig. 41). Le travail sur les sources écrites, qui mobilise de nombreux intervenants, porte également :

- sur des fonds d'archives inédits (en particulier notariés) conservés aux archives départementales à Nice, ainsi qu'à Cannes et à Grasse ;
- sur des documents mieux connus mais qui demandent à être revus en relation avec les problématiques actuelles (cartulaire, récits hagiographiques).

Dans le domaine des analyses archéologiques, les interventions se sont focalisées, cette année, sur l'étude des



Fig. 41 – CANNES, l'île Saint-Honorat de Lérins. Fragment de sarcophage de l'Antiquité tardive, inédit (cliché Yann Codou).

bâtiments composant l'espace claustral. Nous avons poursuivi le relevé en plan des parties médiévales de l'abbatiale et effectué des relevés des galeries du cloître. Au total, entre 2005 et 2006, ce sont 150 m² d'élévations qui ont été relevés.

À propos de la tour, l'étude d'un compte de construction de l'ouvrier de l'abbaye qui couvre principalement les années 1459-1467 est en cours. Ce document livre des informations de première main sur les aménagements intérieurs de la tour à la fin de Moyen Âge, période où l'on aboutit à ce que l'on peut désormais appeler le monastère fortifié. Ce compte permet de reconstituer les circuits d'approvisionnement en matériaux et de saisir le recours aux artisans et l'implication des moines dans la construction.

Le rayonnement de l'abbaye est par ailleurs approché à travers l'étude de son réseau de dépendances. À ce jour, des enquêtes sont en cours – en particulier dans le cadre de mémoires de master – à propos des diocèses de Fréjus, d'Antibes, de Vence et de Nice.

Alors que notre équipe développe ces études sur l'île Saint-Honorat de Lérins, il nous a paru intéressant de confronter nos approches avec celles de nos collègues français et italiens travaillant en ce moment sur des sites semblables dont ils renouvellent l'histoire.

Les premières rencontres permettent d'envisager une articulation de nos recherches respectives dans les années à venir, dans le cadre d'un programme intitulé « Monachisme et espace social en Occident, de l'Antiquité au Moyen Âge ».

Yann Codou et Michel Lauwers

Labrousse et al. 2005 : LABROUSSE (M.), MAGNANI (E.), CODOU (Y.), LE GALL (J.-M.), BERTRAND (R.), GAUDRAT (V.) – *Histoire de l'abbaye de Lérins*. Bégrolles-en-Mauges, abbaye de Bellefontaine : Arccis (association pour le rayonnement de la culture cistercienne), 2005. 563 p. (Cahiers cisterciens. Des lieux et des temps ; 9).

CANNES

Fort royal de l'île Sainte-Marguerite

Le Fort royal de l'île Sainte-Marguerite fait actuellement l'objet d'une campagne de restructuration/restauration des bâtiments. La ville de Cannes et le musée de la Castre ont souhaité procéder à une campagne de prospections géophysiques afin de prévenir la présence de vestiges et de programmer ainsi les interventions en fonction du risque archéologique.

Plusieurs opérations de fouilles programmées ont déjà révélé dans le passé la présence d'ensembles romains monumentaux dans l'enceinte du fort. La prospection avait pour finalité de cartographier les différents réseaux encore en activité ou non, présents dans l'enceinte du Fort royal, la profondeur du substrat afin d'effectuer un repérage des zones où d'éventuels vestiges archéologiques pourraient subsister et de repérer les structures archéologiques.

10 000 m² de surfaces non bâties ont pu être investis d'après trois méthodes de sondages non destructifs :

- la méthode électrique pour les structures bâties entre 0 et 2 m de profondeur ;
- la méthode magnétique (cartographie du gradient du champ magnétique vertical) pour repérer les réseaux ;
- la méthode radar pour imager les structures entre 0 et 6 m de profondeur et estimer les puissances sédimentaires.

La résolution des prospections a été définie selon une maille de 50 cm. Le croisement de ces trois méthodes a permis de séparer clairement réseaux et structures archéologiques et d'aboutir à un véritable cube de données dans lequel des coupes horizontales régulières ont pu être extraites (tous les 20 cm environ).

Toutes les données recueillies ont été géoréférencées et intégrées au SIG de la ville de Cannes (fig. 42).

Entre 0 et 50 cm une série de murs orientés est-ouest ont été repérés sur la Grande Place d'Armes. Ils correspondent vraisemblablement à d'anciens casernements construits dans le courant du XIX^e s. Ces mêmes murs disparaissent rapidement au-delà de 50 cm. D'autres murs plus anciens poursuivent à l'ouest le bâtiment situé au nord-est de la même place (anciennes prisons). Ils montrent qu'une partie de ce corps a été largement réduite et arasée. Ils disparaissent à partir de 1 m de profondeur.

Entre 1,5 m et 2 m de profondeur, un amas de matériaux homogènes vient couvrir l'ensemble de la Grande Place d'Armes. Il pourrait s'agir d'un niveau de démolition. À la même côte, un épais mur semble déborder le bâtiment méridional de la Petite Place d'Armes.

Entre 2 et 3 m le niveau de démolition disparaît.

Aucune autre structure n'a pu être clairement identifiée. À 3 m de profondeur, au niveau du dernier tiers septentrional de la Grande Place, apparaît un vide qui traverse l'ensemble de la place d'est en ouest avec une

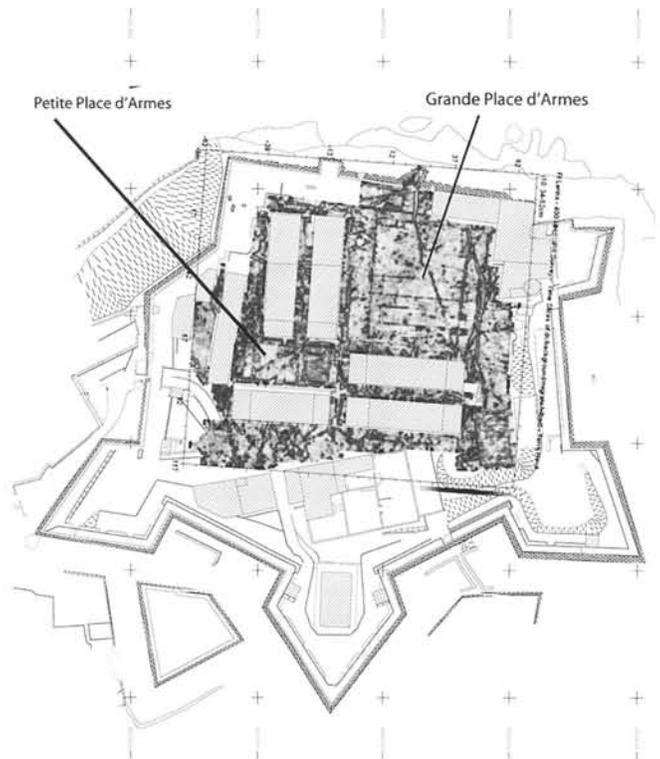


Fig. 42 – CANNES, Fort royal de l'île Sainte-Marguerite. Localisation de l'intervention avec image radar de la tranche 34-52 cm (antenne 400 MHz) (image radar Terra Nova, DAO F. Blanc).

impression de décrochement dans la partie centrale vers le sud. Ce vide pourrait correspondre à une structure excavée qui, étant donné sa forme et son tracé, semblerait s'apparenter à un large fossé.

Au-delà de cette profondeur et jusqu'à 6 m, des structures ont été clairement identifiées dans la continuité des fouilles anciennes entre ces dernières et le bâtiment des anciennes prisons. La poursuite du rempart romain à cet endroit ne fait aucun doute sans que l'on puisse par contre caractériser les autres structures repérées. Enfin, il apparaît que les puissances sédimentaires s'accroissent régulièrement du sud au nord avec la possibilité d'une rupture de pente dans le dernier tiers septentrional de la Grande Place d'Armes.

Parallèlement, un récolement de la documentation ancienne et des archives de fouilles inédites ont permis de cartographier la plupart des fouilles anciennes. Les résultats de ces prospections seront présentés avant l'été 2007 dans le cadre d'une exposition au musée de la Mer.

Fabien Blanc, Michel Dabas et Mickaël Chemin

L'année 2006 a vu l'achèvement du programme de recherches archéologiques entrepris sur ce site en 1997. Après la remise en état du chantier, neuf campagnes de fouilles ont permis de réaliser l'étude, sur une cinquantaine de mètres carrés, des installations néolithiques datées entre le début du 6^e et la fin du 3^e millénaire cal BC.

Ce projet s'inscrivait principalement dans le cadre du programme « Apparition du Néolithique et Néolithique ancien » du CSRA. Les installations stratifiées de l'Impressa, du Cardial et des premières étapes de la Culture des Vases à Bouche Carrées font en effet de Pendimoun un site majeur pour la documentation des premières installations agropastorales dans le bassin occidental de la Méditerranée ¹.

Résultats de la campagne de 2006

Dans le secteur sud-est, le caractère anthropique des accumulations de blocs situés à la base des installations néolithiques n'a pas été confirmé. Les installations antérieures, et plus particulièrement celles du Sauveterrien (9^e millénaire) qui avaient été reconnues lors des premières campagnes de fouilles (1985-1991), ne s'étendent pas dans l'ensemble de ce secteur et ne correspondent qu'à une accumulation localisée entre des blocs d'effondrement. Les cailloutis correspondants viennent rapidement biseauter vers l'ouest sur les castines jaunes stériles et ne livrent que des vestiges extrêmement clairsemés. La fouille a donc été rapidement achevée et les cailloutis tardiglaciaires ont été entamés *a minima* pour permettre d'achever la rectification et le relevé des coupes de ce secteur.

Les travaux ont ainsi été principalement consacrés à l'achèvement des fouilles du secteur nord-ouest, sur une surface d'une vingtaine de mètres carrés ; ils ont permis de constituer une documentation très abondante, essentiellement pour l'Impressa.

Alors que, jusqu'ici, toutes les observations indiquaient que le Cardial ancien, caractérisé par une décoration géométrique de triangles et chevrons emboîtés, n'était représenté que par un semis très diffus de tessons au sommet des dépôts Impressa, la campagne de 2006 a permis d'identifier plusieurs US de faible extension correspondant à cette étape, toujours superposées à l'Impressa et pour partie recoupées par la tombe fouillée en 2005. L'analyse des sédiments ² permettra de discuter la nature et les processus de formation de ces US qui se sont avérées toutefois assez pauvres.

L'Impressa a livré une importante documentation céramique avec un grand nombre de formes très diversifiées : jattes, coupes et bouteilles à col cylindrique étroit ; les décors comportent des pincements, des coups d'ongles et de petites impressions curvilignes, disposés en bandes

ou en métopes. Les raccords opérés avec le matériel des US précédemment étudiées sont fréquents et permettent de reconstituer de nombreux profils. À la base des dépôts Impressa, la seule structure évidente est constituée par une grande cuvette de combustion, peu profonde, à comblement cendreux et base localement rubéfiée ; le contexte pourrait conduire à mettre cette structure en lien avec les activités de poterie ; en effet sa périphérie a relevé des quantités importantes de pâte céramique crue dégraissée à la glauconite correspondant apparemment à la plus grande partie de la production céramique de cet horizon. Par ailleurs, contrairement à ce que l'on observe généralement au sein des horizons postérieurs, une proportion significative de céramique Impressa est montée avec des terres d'altération de roches cristallines et avec des terres procédant d'un mélange de matériaux glauconieux et cristallins ; la caractérisation de ces pâtes et dégraissants est cruciale pour identifier les territoires parcourus par ces premiers agropasteurs.

La fouille de ces niveaux confirme, d'une part, la pauvreté de l'Impressa en faune domestique (petits ruminants) ou chassée et le nombre important de mollusques collectés sur les côtes rocheuses et, d'autre part, la présence significative de matériel de broyage, très rare dans le reste de la séquence néolithique. La recherche de semences carbonisées et de phytolithes permettra de préciser la part de la céréaliculture, déjà bien attestée pour les niveaux équivalents du secteur sud.

La campagne de 2006 a également permis de recueillir un ensemble lithique un peu plus consistant, comportant des lamelles apparemment débitées par pression et quelques petits trapèzes à retouche abrupte. Les matériaux taillés montrent le recours à des gites locaux (*i.e.* Ciotti, Mortolà superiore), mais aussi à des silex d'origines diverses provenant selon toute probabilité du Centre-Var et à des quartzs hyalins. L'Impressa a également livré quelques pointes en os et de nombreux éléments de parure en coquille.

L'analyse fine de l'agencement des US qui constituent l'ensemble Impressa permettra peut-être de discerner une évolution en son sein ; il est en effet possible que l'on puisse distinguer un sous-ensemble supérieur très riche en glands carbonisés et sur lequel s'appuie directement le Cardial ancien, d'un sous-ensemble basal dépourvu de ces macrorestes et fortement marqué par les activités des potiers. Ces différentes unités pourront vraisemblablement être datées dans de bonnes conditions.

Sous les dépôts néolithiques du secteur nord-ouest, une formation de grès a pu être explorée sur une bande très étroite épargnée par les fouilles de L. Barral dans les années 1955-1956. Ce dépôt, localement pris en brèche, ne contient que des indices anthropiques très clairsemés et peu caractéristiques (rares charbons et esquilles ; quelques éclats) ; il repose sur un ensemble de cailloutis et éboulis *open-work* apparemment stérile dans la zone explorée. À l'interface entre les grès et

1. Les fouilles ont été réalisées grâce aux concours du ministère de la Culture, du Conseil général des Alpes-Maritimes, de la commune de Castellar, du CNRS et l'université de Nice-Sophia-Antipolis. Voir BSR PACA 2005, 79-80.

2. Par J.-É. Brochier (ÉSEP, Aix-en-Provence).

l'*open-work* ont été cependant découverts les restes d'un nourrisson. L'abondance de la parure associée au squelette rappelle les sépultures de l'Épigravettien récent (particulièrement les Arene Candide). La position stratigraphique, sous les grèses, pourrait en effet s'accorder avec une datation des débuts de l'holocène voire du Dryas récent. Les restes en connexion anatomique ont été consolidés et prélevés en bloc avec le sédiment afin d'être fouillés au laboratoire³.

Les coupes du secteur nord-ouest ont été relevées avec le concours de J.-É. Brochier qui a procédé à des prélèvements sédimentologiques complémentaires. Une

topographie très détaillée du site a été réalisée grâce à la collaboration de K.-Y. Cotto et les coordonnées géographiques ont été précisés par G. Davtian⁴.

Pendimoun a été classé au titre des Monuments historiques en septembre 2006 et un programme de valorisation devrait être mis sur pied à partir de 2007.

La préparation de la publication monographique de cette fouille sera engagée au plus vite, dans la continuité de la rédaction du rapport de synthèse.

Didier Binder

3. Cette opération devrait avoir lieu avec H. Duday (PACEA, Bordeaux) dans le courant du printemps 2007.

4. K.-Y. Cotto, Service archéologique, ville de Fréjus ; G. Davtian, Céram, Valbonne.

Diachronique

CASTELLAR Vieux Castellar

La campagne de prospection-inventaire de 2006 s'est centrée sur le site du Vieux Castellar. Déjà l'année dernière, avaient eu lieu une première étude et un bilan sur ce site archéologique¹ qui conserve des vestiges architecturaux des plus importants pour la commune. Cependant l'inaccessibilité du site intra-muros, la difficulté d'accès aux murs d'enceinte à cause d'une couverture végétale très dense, nous avaient empêchés d'atteindre notre objectif, à savoir répertorier la totalité de restes conservés.

Cette année, nous avons (avec l'accord de madame la Maire) procédé au nettoyage du secteur sud-est (à l'extérieur de l'enceinte) où, selon un cliché photographique des années 1920 (propriété de la ville de Menton), se situait une des entrées du vieux village de Castellar. Actuellement, rien n'est conservé de cette porte et de ces murs, hormis quelques pierres appuyées sur les roches. La comparaison avec le cliché photographique montre que pratiquement 80% des murs ont disparu. La technique identifiée est une construction à moellons et appareillage irrégulier. La matière première est locale. Le liant, qui a pratiquement disparu, semble avoir été réalisé avec du sable local et plâtre (type Sospel). Il reste peu de moellons à proximité et il n'y a pas de talus au pied de ces lignes de murs, ce qui laisse penser que la disparition de l'enceinte n'est pas uniquement due aux effets de la guerre. Si des traces d'obus ont été repérées dans les murs du donjon et du logis, il est fort probable que la matière première ait été récupérée pour la réalisation des terrasses et maisons des alentours, ces murs étant ainsi peu à peu démantelés. Enfin, même à l'intérieur de l'enceinte, sont visibles les traces de transformations anthropiques du terrain pour l'aménagement des terrasses de cultures.

Ainsi une fois l'accès au secteur sud-est, intra-muros, dégagé, nous avons pu approcher la structure nommée

l'année dernière "l'église". Il semblerait plutôt s'agir d'une tour de l'enceinte, qui conserve encore des meurtrières et des contreforts, le tout fortement endommagé par des fissures et par l'absence de liant et l'enracinement de plantes telles que le lierre entre ses pierres. En effet, la structure toute entière menace de s'écrouler même à court terme si aucune intervention de consolidation n'est réalisée assez rapidement.

Nous avons procédé à la prospection systématique du secteur sud-est jusqu'au donjon. Un chemin est entrecoupé par des cailloutis déposés de manière anarchique et d'origine anthropique. C'est sur un de ces cailloutis que nous avons trouvé un fragment d'un pot qui évoque une forme ouverte, en céramique sigillée gauloise claire du II^e s. ap. J.-C.²

La présence des Romains sur le site et l'existence probable d'un pôle de population sur le rocher avant le Moyen Âge peuvent être envisagées. À priori, aucune voie importante ne menait vers cet endroit en partant de la voie principale (*via Julia Augusta*) mais de petits chemins secondaires permettaient probablement l'accès vers l'arrière-pays, lieu d'exploitation agricole et d'installation des fermes des populations indigènes. Ces chemins secondaires ont été maintenus et utilisés probablement jusqu'au Moyen Âge inclus.

Des fragments des poteries avaient été déjà trouvés au cours des années 1950³.

Également dans ce secteur sud-est, a été trouvé un fragment de céramique majolique peinte à engobe blanc à rayures rouges du XIII^e s. (date qui correspond, selon les sources écrites, à la création du site)⁴.

2. Expertisé par D. Gandolfi, responsable des études romaines de l'institut international d'études ligures de Bordighera, et E. Pellegrino (Céram).

3. Lors des fouilles menées par l'équipe du musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco, sous la direction de Louis Barral, sur l'abri Pendimoun.

4. L'expertise a été également réalisée à l'institut international d'études ligures par D. Gandolfi et un de ses collaborateurs spécialiste du Moyen Âge.

1. Voir *BSR PACA* 2005, 80-81.

De nombreux tessons en argile cuite de différentes couleurs (variant du rouge au jaune) et des restes osseux d'origine animale ont été ramassés en surface et répertoriés, faisant l'objet d'un inventaire sommaire. La détermination et l'expertise de ces restes sont à prévoir à court terme.

Des douilles de balles françaises utilisées par la Résistance locale provenant de combats de la seconde Guerre mondiale ont été trouvées⁵. Il est probable que le site du Vieux Castellar ait été un lieu de combat, comme

le montrent aussi certains aménagements du terrain, amoncellements de cailloutis et petits murets qui ne semblent pas avoir un rapport architectural avec les autres structures plus anciennes.

Almudena Arellano, Pascal Brun,
Solange Frediani et Mikaël Tomassoli

5. L'expertise a été réalisée par le caporal Van Hove (spécialiste des armes à feu à Paris, musée de l'Armée, département XX^e).

Moyen Âge

MOUGINS Château Curault

Moderne

Le diagnostic réalisé sur le bâtiment rural de Château Curault (parcelles 20, 24 à 28 et 207) se place dans le périmètre d'une ZAC au nord-ouest du territoire de la commune de Mougins. En 2004, deux diagnostics avaient été menés dans cette emprise et avaient concerné des parcelles situées au nord et à l'ouest du bâtiment étudié cette année¹. Un site densément occupé dans l'Antiquité tardive avait été mis en évidence à cette occasion. L'étude de bâti, d'une durée de cinq jours, a consisté à effectuer un relevé des constructions et des observations sur les modes de construction, sans pratiquer de sondages dans les maçonneries en raison du maintien des habitants dans les lieux. Un sondage dans le sol de l'une des caves a été creusé manuellement. La bâtisse actuelle, divisée entre plusieurs propriétés, couvre une superficie de 700 m² et s'organise autour d'une petite cour dominée par une tour. Elle est installée sur le rebord du plateau calcaire sur lequel s'étend l'occupation antique.

L'étude a permis de caractériser un premier état du bâtiment et son évolution ultérieure (fig. 43). Le noyau primitif de la construction se compose d'une partie résidentielle et d'une partie à vocation d'exploitation. L'ensemble dessine un plan en T dont le centre est occupé par un bâtiment turiforme de trois niveaux sur cave (bâtiment 1). Au nord de celui-ci est plaqué un porche voûté ; il est flanqué à l'est d'une aile comptant deux niveaux sur cave et, au sud, d'un long vaisseau d'un niveau sur cave. Les caves sont toutes voûtées en berceau surbaissé. Les modes de construction – très homogènes – se caractérisent par la massivité des murs, un usage abondant du mortier et une recherche d'assise des moellons de calcaire dur visibles en parement. Ce noyau bâti est assimilable à une bastide, comportant une *turris* et un *hospitium*, formant la partie résidentielle à l'instar d'exemples régionaux médiévaux comme celui fourni par la bastide de Béconne dans les Baronnie (Estienne 2004, 131). Ici, la partie résidentielle, non dénuée d'une volonté ostentatoire sinon réellement défensive, est complétée par un bâtiment à vocation agricole ou pastorale au sud – grange, bergerie, fenil (?) – dépourvu de communications internes avec le premier ensemble, se conformant à la partition classique des bâtiments domaniaux ruraux.

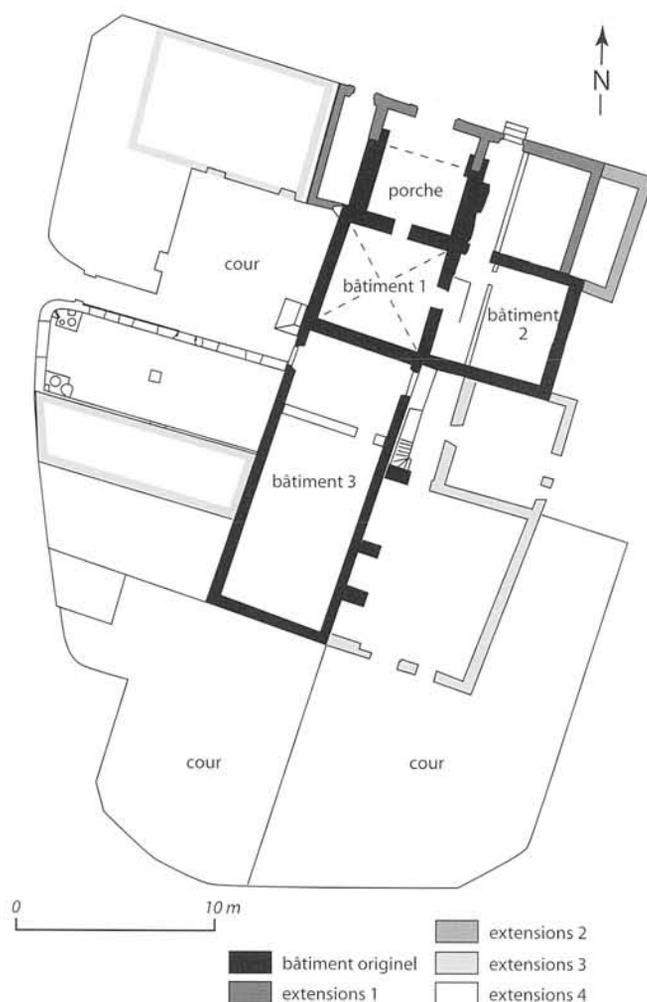


Fig. 43 – MOUGINS château Curault. Plan phasé du bâtiment (Inrap : topographie, B. Fabry ; DAO, R. Thernot).

Le porche au nord surprend par sa massivité. Il ne présente pas d'indice d'étages et reste sans parallèle dans l'architecture civile locale à ce stade de l'étude. Le porche est en revanche un dispositif fréquemment associé aux chapelles, en particulier rurales². Cependant, l'existence de caves voûtées sous les trois volumes fermés n'est pas compatible avec un édifice de culte. Reste l'hypothèse que le porche soit lui-même un oratoire adossé à la tour.

1. Voir BSR PACA 2004, 89 et Conche 2004.

2. Voir BSR PACA 2004, 108-110 et Scherrer, Thernot 2004.

Ses dimensions sont similaires à celles de chapelles rurales comme celle visible extra-muros à Gourdon. D'un point de vue chronologique, la présence d'une voûte d'arêtes, d'une porte surmontée d'un probable linteau délardé d'un arc en accolade, ainsi que l'aspect de l'appareil sommairement assis constituent des arguments qui renverraient – avec prudence à ce stade de l'étude – à la période XV^e-XVI^e s. Le seul indice céramique trouvé se rapporte également à la fin du Moyen Âge.

La relation entre la construction de la bastide et l'occupation tardo-antique mise en évidence en 2004 ne transparait pas des données recueillies. La continuité est peut-être à rechercher dans les aspects fonciers – maintien d'une unité foncière importante, de limites structurant le paysage – plutôt que dans une imbrication constructive. La similarité de certaines orientations pourrait ne relever que de contraintes topographiques car le rebord du plateau impose son orientation aux bâtiments de toutes les périodes.

Un tel édifice compte peu d'équivalents conservés – ou étudiés – en Provence. Il semble que le développement de telles études puisse déboucher sur une remise en cause de ce constat, car la bastide médiévale de la

More récemment étudiée³, se situe à 5 km de celle de Château Curault. Toutefois il n'est pas exclu que cette proximité soit à mettre sur le compte d'une spécificité locale qu'il conviendrait de cerner.

En tout état de cause, l'étude archéologique complète de ce bâtiment, associée à une recherche en archives, apporterait des informations sur ses fonctions, sa chronologie, ses occupants et son évolution.

Robert Thernot

Conche 2004 : CONCHE (F.) – *Château Curault, Plan Saint-Martin à Mougins (Alpes-Maritimes)* : rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Nîmes : Inrap ; Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2004.

Estienne 2004 : ESTIENNE (M.-P.) – *Châteaux, villages, terroirs en Baronnies X^e-XV^e siècle* : rapport d'opération. Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence, 2004. 287 p.

Molina 2000 : Molina (N.) – *Bastide de la More, Grasse, 06. Étude de bâti*. Nîmes : Afan ; Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2004.

Scherrer, Thernot 2004 : SCHERRER (N.), THERNOT (R.) – *Villa Berthe, 51 avenue des Alliés à Vence (Alpes-Maritimes)* : rapport final d'opération diagnostic archéologique. Nîmes : Inrap ; Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2004.

3. Voir BSR PACA 1999, 51-52 et Molina 2004.

Romain

LES MUJOULS Col d'Adon ou d'Abdoun

Moderne

La présence sur le col d'Adon de mobilier en surface, d'éléments architectoniques (chaperon d'angle notamment) et surtout d'un autel mentionnant explicitement la réalisation d'un *aedes* a suscité la mise en place en 2006 d'une première opération archéologique.

Une prospection géophysique réalisée par Terra Nova en juillet 2006 a concerné la partie du col ayant été la moins soumise aux réaménagements modernes en terrasses. Elle a indiqué clairement un site bouleversé par les aménagements anthropiques mais une seule anomalie a pu être définie significative d'une "structure construite". Cette dernière a alors été l'objet d'une opération de diagnostic en novembre 2006 afin de déterminer la réalité de l'anomalie et de déterminer la conservation et la chronologie des vestiges. Les sondages ont été localisés perpendiculairement à l'anomalie linéaire signalée.

L'organisation des vestiges archéologiques visibles dans ces sondages ne correspond pas à l'image géophysique. En outre, le sondage 2, implanté perpendiculairement à l'anomalie linéaire A, est descendu jusqu'à 1,15 m de profondeur dans des niveaux stériles alors que l'anomalie devait correspondre à cette profondeur approximative (carte de résistivité à 1 m). Nous ne parvenons donc pas actuellement à expliquer la raison de cette anomalie. Cependant les sondages ont révélé des aménagements. Dans le sondage 1, une structure artificielle composée de blocs irréguliers liés à l'argile peut être interprétée comme une possible terrasse de faible ampleur, ce qui expliquerait à la fois l'aspect très limité de la concentration de blocs mais aussi le remplissage différent de la zone au nord de l'alignement de blocs avec ces cailloux de taille moyenne, alors qu'au sud on ne retrouve que

des couches argileuses avec des inclusions de cailloux et quelques blocs au contact de la terrasse (?), dus probablement à son effondrement.

Cette hypothèse de l'existence d'une terrasse expliquerait les niveaux stériles rencontrés à environ 3 m plus au sud, légèrement en contrebas, dans la partie ouest de la tranchée du sondage 2. Ce sondage a livré également une concentration de blocs pour lequel il est plus difficile de définir un agencement. En l'état actuel de la documentation et de cette vision très réduite, on se bornera à y voir une couche de démolition argileuse très compacte avec gros blocs irréguliers, fragments de tuiles et quelques tessons de céramique commune.

Les axes des alignements entr'aperçus dans les sondages 1 et 2 ne permettent pas de saisir une organisation. La possible terrasse du sondage 1 et la concentration de blocs dans le sondage 2 évoquent clairement des aménagements anthropiques dans ce secteur : le mobilier retrouvé dans les couches supérieures, dégagées à la pelle mécanique, livre quelques tessons d'époques moderne et gallo-romaine. Le mobilier récupéré lors du décapage de la couche supérieure des structures est en revanche antique, même s'il est peu abondant et roulé, ce qui indiquerait des niveaux fortement perturbés et difficiles à caler chronologiquement.

Si nous sommes probablement en présence d'un aménagement anthropique, en relation avec l'accès ou l'agencement du site gallo-romain, on ne peut exclure l'hypothèse d'aménagements de terrasses modernes à l'image de ceux qui surplombent au nord la zone des sondages.

Raphaël Golosetti

La grotte du Lazaret, située sur les pentes du mont Boron à Nice, a livré une succession d'occupations humaines attribuées aux Anténéandertaliens (derniers *Homo erectus* d'Europe) (Lumley *et al.* 2004). La campagne de fouille de 2006, qui ouvre un nouveau programme triennal (2006-2008), a permis de terminer le dégagement de l'unité archéostratigraphique UA 26 qui avait débuté en 2003. L'étendue de la surface fouillée représente environ 90 m² et se situe en arrière du porche de l'entrée, dans la partie est de la caverne.

Au cours de cette fouille, près de 4 000 restes d'animaux et 1 500 pièces lithiques ont été découverts. Ce matériel, aujourd'hui en cours d'étude, nous apporte déjà des informations essentielles sur la connaissance du mode de vie des hommes du Paléolithique inférieur et de leur environnement.

L'industrie lithique découverte en 2006

En 2006, l'industrie lithique mise au jour montre une importante concentration de bifaces associés à de nombreux galets entiers, fracturés ou à enlèvements de percussion, dans l'aire centrale de la grotte, à proximité de la concentration en ossements fracturés d'animaux consommés.

La présence de hachereaux se confirme avec, cette année, deux spécimens découverts, sur éclats massifs en roches volcaniques.

L'unité archéostratigraphique UA 26 a livré au cours des fouilles 2003 à 2006, cinquante-trois bifaces (dont vingt en 2006), permettant d'attribuer la culture de ces occupants à l'Acheuléen (fig. 44).

Les bifaces ne sont pas tous entiers : nous constatons, comme dans les niveaux sus-jacents, de nombreuses pointes de bifaces, cassées selon différents modes de fractures, ces dernières pouvant éventuellement être intentionnelles de la part des occupants acheuléens de la grotte.

Les trois paires de remontages relevées lors de l'étude du matériel lithique concernent des raccords d'éclats débités dans la grotte, et un raccord d'une cupule thermique sur un éclat levallois en silex brûlé. Ces pièces raccordant entre elles ont été découvertes à proximité les unes des autres, révélant un niveau d'occupation bien en place.

Les faunes découvertes en 2006

Par rapport aux niveaux sus-jacents de l'ensemble stratigraphique CII sup., les grands mammifères de l'unité archéostratigraphique UA 26 présentent un cortège faunique plus frais, avec la présence du rhinocéros laineux, l'apparition du glouton décrit pour la première fois dans le gisement (fig. 45) et la plus forte représentation des animaux de montagne : bouquetins et chamois. Quelques restes de chevaux soulignent l'ouverture du milieu. Néanmoins, la présence du cerf rouge, du

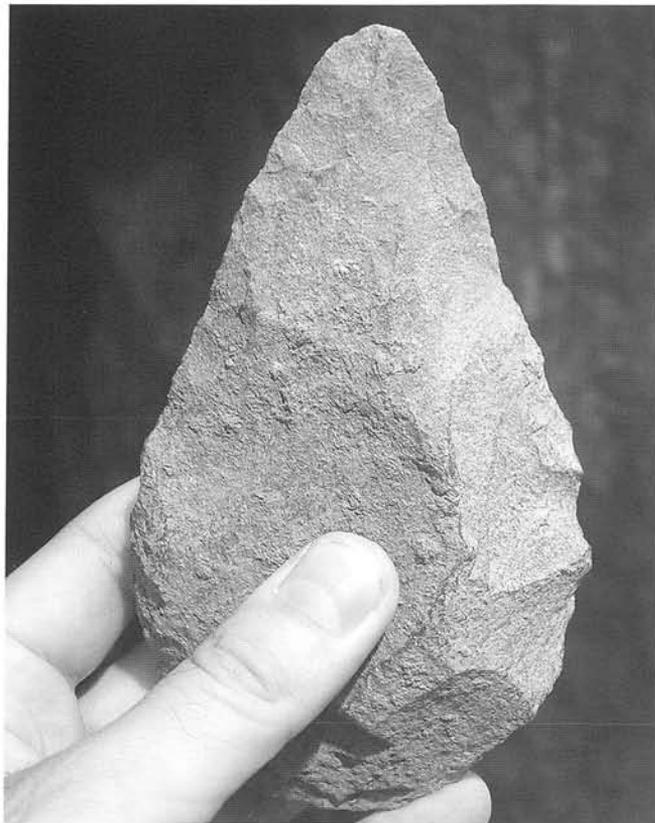


Fig. 44 – NICE, Grotte du Lazaret.
Biface en quartzite microcristallin (cliché D. Cauche).



Fig. 45 – NICE, Grotte du Lazaret.
Ulna de glouton (*Gulo gulo ssp.*).

chevreuil, du lynx des cavernes, du chat sauvage et de la belette indique le développement d'un couvert forestier à proximité du gisement.

Les rongeurs donnent l'image d'un paysage dominé par des zones boisées à caractère humide et tempéré, jouxtant des espaces plus secs et ouverts.

L'ensemble des faunes de vertébrés identifiées dans les niveaux archéologiques de la grotte (complexe stratigraphique C) sont attribuées au Pléistocène moyen final et plus précisément à la période froide du stade isotopique 6. L'unité archéostratigraphique UA 26 se placerait à la fin d'un épisode frais, à la fin de l'interstade 6.4, juste avant la petite oscillation plus tempérée (6.3) enregistrée dans l'unité archéostratigraphique UA 25.

Le sol d'occupation de l'unité archéostratigraphique UA 26

Ce niveau d'occupation acheuléen, dont le dégagement a nécessité quatre années de fouilles minutieuses, a livré un nombre considérable d'objets archéologiques. Six restes humains attribués à trois individus différents ont notamment été découverts sur ce sol d'occupation ¹.

1. Voir *BSR PACA* 2005, 83-85.

Ont été également individualisés un foyer épais riche en cendres, de 40 cm de diamètre, sans aménagement particulier et plusieurs autres petits foyers épars, des aires d'accumulation osseuse de grands mammifères, des zones de concentration de bifaces proches des aires de déchets culinaires.

Perspectives

La poursuite des fouilles permettra d'approfondir nos connaissances sur l'évolution du comportement et du mode de vie des derniers *Homo erectus* de la région. L'étude de la succession des sols archéologiques permet de suivre l'évolution du climat et du paysage à la fin du Pléistocène moyen, entre 200 000 et 120 000 ans.

Henry de Lumley, Emmanuel Desclaux
et Patricia Valensi

Lumley et al. 2004 : LUMLEY (H. de), ÉCHASSOUX (A.), BAILON (S.), CAUCHE (D.), MARCHI (M.-P. de), DESCLAUX (E.), EL GUENOUNI (K.), KHATIB (S.), LACOMBAT (F.), ROGER (T.), VALENSI (P.) – *Le sol d'occupation acheuléen de l'unité archéostratigraphique UA 25 de la grotte du Lazaret (Nice, Alpes-Maritimes)*. Aix-en-Provence : Édisud, 2004. 493 p.

Bas Moyen Âge

NICE Tramway

Moderne

Les fouilles archéologiques du tramway de l'agglomération niçoise font suite au diagnostic réalisé en 2003-2004. Les sondages ont révélé des vestiges présents sur le boulevard Jean-Jaurès longeant le Vieux-Nice ¹. Deux zones méritaient de réelles fouilles : sur une faible surface le départ de l'ancien pont traversant le Paillon et, de façon beaucoup plus large, le débouché du boulevard sur la place Garibaldi, à l'emplacement de l'ancienne porte Pairolière et du bastion moderne de Saint-Sébastien.

Le marché de fouille passé par la communauté d'agglomérations de Nice-Côte d'Azur (Canca), attribué à l'Inrap, prévoit quatre phases de réalisation. Tout d'abord un suivi a été réalisé durant l'été 2006 en préalable à la réalisation des parois moulées de la fouille principale (porte Pairolière). À partir de la mi-octobre, la fouille du Pont-Vieux a démarré, pour une durée de quatre mois.

Sur le site de la porte Pairolière, les fouilles, d'envergure, doivent être conduites en deux temps : durant quatre mois à l'air libre puis une dalle va être mise en place pour permettre le passage du tramway ; les archéologues reviendront fouiller à nouveau durant quatre mois pour atteindre les 6 m de profondeur imposés par l'arrêté de prescription. La première phase de cette fouille a démarré début novembre 2006.

1. Voir *BSR PACA* 2004, 92-96.

Le Pont-Vieux

La fouille du Pont-Vieux (fig. 46) porte sur environ 250 m² et est située à l'extrémité de l'ouvrage, du côté du Vieux-Nice. La ville ayant depuis la fin du Moyen Âge progressivement empiété sur le lit du fleuve, la zone fouillée se trouve, de fait, à l'emplacement du bastion des XVII^e et XVIII^e s. La partie du pont qui leur est contemporain se situe en dehors de l'emprise de la fouille ².



Fig. 46 – NICE, tramway. Vue générale de la fouille du Pont-Vieux (cliché G. Vaccassy/Inrap).

2. Nous ne détaillerons ici que la partie datant du XVIII^e s., fouillée durant l'année 2006.

Une imposante maçonnerie orientée nord-est/sud-ouest a été attribuée au bastion du XVIII^e s., reconstruit après la démolition de la fortification par Louis XIV. Sa largeur reste inconnue car située en limite de fouille mais son mode de construction est maintenant mieux appréhendé. Des murs de refend régulièrement disposés confortent l'ouvrage et lui garantissent une meilleure résistance aux fortes poussées enregistrées lors des crues du Paillon.

Le pont permet à cette époque d'accéder à la ville via la porte du Pont mais également au boulevard dit des Bastions par l'intermédiaire de deux rampes latérales. Au débouché du pont, la chaussée correspondant à l'établissement de ces rampes présente les traces de nombreuses réfections alternant compositions de briques posées de chant et fragments de calades. La rampe occidentale, seule observée lors de la fouille, repose sur les contreforts du mur du bastion lui assurant une meilleure stabilité. À partir du milieu du XVIII^e s. la chaussée primitive est remblayée et la circulation s'effectue sur des apports de terre compactée.

La porte du Pont est couverte d'une voûte dont seule la première assise des piédroits la soutenant est conservée. Son sol est constitué d'une chaussée de briques présentant les traces d'une fréquentation intense ayant, par endroits, engendré des affaissements. Son pendage très net vers le sud permet de rattraper le dénivelé important entre le bastion et la ville.

Deux pièces encadrent la porte. À l'ouest, on accède de plain-pied à partir de la porte du Pont par l'intermédiaire d'un seuil en pierres de taille à une pièce caladée possédant un petit four. À l'est une cave a été mise au jour ; son sol est constitué d'une calade et une cheminée rudimentaire a été aménagée. Des réfections dans les murs et la construction d'un deuxième sol ont été observées ; son extension maximale et son accès restent inconnus.

La porte Pairolière

À la fin du mois de décembre 2006, la fouille de la porte Pairolière n'avait été entamée que sur la moitié de la surface totale, soit environ 1 000 m². De ce fait, les interprétations présentées dans ce texte restent encore hypothétiques. Nous pouvons cependant présenter les éléments découverts dans une chronologie relative.

Dans la partie sud du chantier, la tour Pairolière, vraisemblablement médiévale à l'origine, a été dégagée dans sa partie haute, sur une élévation de 1,50 m. Les parties visibles aujourd'hui sont probablement en grande partie des réfections modernes. Sa circonférence extérieure en partie haute est de 8,35 m. En contrebas du cordon mouluré qui marque le départ de l'élévation, la tour s'évase. Elle est l'élément majeur et central du site. La plupart des structures dégagées à ce jour ont une connexion directe avec elle (fig. 47).

À l'est de la tour, un mur de construction très soignée correspond au bâtiment de la porte Pairolière, accolée à la tour et dans l'axe de la rue Pairolière, encore existante. L'élément le plus ancien des vestiges dégagés à ce jour est un mur percé d'ouvertures irrégulières qui peuvent correspondre soit à des passages de lumière, soit à des fenêtres de tir (fig. 48).



Fig. 47 – NICE, tramway. Détail de la tour Pairolière, de la porte (au premier plan) et du bâtiment accolé contre la tour (cliché M. Bouiron/Canca).



Fig. 48 – NICE, tramway. Détail du mur comportant les fenêtres de tir (cliché K. Monteil/Inrap).

Ce mur, de direction sud-ouest/nord-est, vient s'accoler au nord à la tour. Il mesure environ 25 m de long. Cette construction est probablement une avancée des remparts, extension de la tour à une époque intermédiaire.

Un bâtiment rectangulaire est collé à la tour au nord. Il recoupe le premier mur. Nous ne savons pas à ce jour s'il a détruit le mur antérieur ou s'il l'a utilisé comme mur de refend.

Sa datation reste pour l'instant inconnue. Cependant, sur un plan de la fin du XVII^e s., le bâtiment est coloré en rouge, ce qui l'identifie comme un bâtiment particulier ; on pourrait voir là, à titre d'hypothèse, la dernière chapelle Saint-Sébastien. Le même plan montre également une limite de parcelle à l'intérieur du bastion que nous avons retrouvée sous la forme d'un mur très épais de direction est-ouest qui vient s'accoler à la "chapelle".

Au sud du site, un mur imposant vient s'appuyer contre la tour. Il s'agit du rempart du XVIII^e s. reconstruit vers 1720.

S'ajoute à ce mur une série de pièces qui ont entaillé la tour et dont le niveau de sol, beaucoup plus bas que les autres bâtiments, témoigne d'un accès depuis le Paillon.

Pour l'instant, peu de niveaux de sols correspondants ont été dégagés. Au nord de la tour, une série de niveaux composés de matériaux de démolition et de couches noircies sont de probables traces des destructions des sièges de Louis XIV (1690 et 1705).

Marc Bouiron, Karine Monteil et Grégory Vacassy

Moderne

NICE

L'Arénas, 455 promenade des Anglais

Situé au débouché sur la mer de la vallée du Var, le quartier de l'Arénas est aux confins occidentaux du territoire communal de Nice. La parcelle étudiée est incluse dans le périmètre de la ZAC qui se développe entre l'aéroport de Nice-Côte d'Azur au sud, en grande partie gagné sur la mer, la colline de Saint-Augustin au nord, et à quelques centaines de mètres à l'est de l'embouchure du Var.

Le projet immobilier comporte la construction d'un ensemble d'immeubles sur un terrain d'une superficie de 10662 m². Sur l'emprise du terrain, neuf sondages ont été ouverts, soit une superficie de 230 m², pour des profondeurs variant de 3 à 4,70 m.

Les résultats de l'étude de sol effectuée par la société Sol-Essais (Aix-en-Provence) par carottage à une profondeur de 19,90 m ont été mis à notre disposition et intégrés à la réflexion. Les données de cette étude permettent de replacer la séquence sédimentaire observée superficiellement dans le cadre des sondages dans un contexte morphologique plus général, mais se rapportent cependant à la partie sommitale du colmatage holocène du canyon würmien du Var, qui atteint 100 m d'épaisseur dans l'axe de l'embouchure. Dans cette séquence sédimentaire, alternent les apports alluviaux grossiers (sables, graviers, galets) et plus fins (limoneux ou limono-argileux), qui témoignent des dynamiques morphosédimentaires du fleuve.

Les coupes réalisées dans les sondages mettent en évidence l'homogénéité des stratigraphies, qui se décomposent en quatre corps sédimentaires répondant à des processus morphogéniques similaires : accumulation de limons de débordement, dépôts argileux de décantation.

À la base, se développe une unité de vases plastiques grisâtres marquée par une forte densité de rhizomes. Dans les sondages 5 et 6 à l'est du terrain, apparaissent en surface de ces sédiments des aménagements mettant en œuvre du bois préservé par le caractère humide et anaérobie du milieu. Il s'agit de deux alignements parallèles de piquets et d'un platelage formé de branches, lesté par des pierres posées dessus. Les alignements, écartés de 4 m, sont formés de piquets de petit diamètre (4 à 10 cm), espacés irrégulièrement de 30 à 80 cm. Le platelage de forme trapézoïdale mesure 1,20 m de long et 0,90 m de large, et se situe à 2,67 m NGF. Les branches de formes irrégulières sont sciées et juxtaposées sans

traces de système de liaison conservé ou apparent. Au contact du platelage, un fond de coupe à pied annulaire à rapprocher des productions varoises du XVII^e s. signale la chronologie moderne de cet aménagement. L'ensemble est scellé par un niveau épais de 20 à 40 cm formé de vases plastiques noirâtres incluant des rhizomes et de nombreuses coquilles de gastéropodes. La structure prismatique du sédiment indique des périodes d'assèchement, corrélatif à un abaissement de la nappe phréatique et/ou à des aménagements anthropiques (drains, fossés). Plusieurs tessons très altérés par leur séjour dans ce milieu humide ont été extraits de ce sédiment. Deux d'entre eux se rattachent à l'Antiquité, tandis que les autres sont modernes. Ces éléments attestent de la constitution du dépôt durant le cours du XVII^e s.

Cette première phase sédimentaire s'inscrit dans un sol alluvial hydromorphe passant à un gley en profondeur. Le secteur est donc une zone basse, associée à une végétation hygrophile, qui devait servir de réceptacle aux eaux du Var en crue. Les dépôts argileux résultent de processus de décantation en milieu de sédimentation palustre : mare permanente ou temporaire.

Cette séquence est surmontée par un sédiment limoneux grisâtre d'environ 60 cm d'épaisseur, marqué par la présence de réseaux racinaires, de nombreuses coquilles de gastéropodes, de rares galets, d'un petit bloc arénisé et de nombreuses traces d'oxydation à la base témoignant des variations du sommet de la nappe phréatique.

Le sédiment sus-jacent, épais de 0,80 m à 1,50 m, est de texture sablo-limoneuse, à structure prismatique, et de couleur variant du gris au brun de la base au sommet, voire horizontalement suivant les sondages. Il marque une reprise du fonctionnement hydrosédimentaire de la plaine alluviale avec un exhaussement de celle-ci par accumulation de limons de débordement.

Le niveau suivant, épais de 10 cm est présent dans tous les sondages à l'exception des sondages 8 et 9. Il se caractérise par une couleur noirâtre et de nombreuses inclusions anthropiques récentes (céramiques, briques, tuiles, morceaux de verre). Ce niveau marque le passage d'une sédimentation naturelle à une phase d'aménagement du secteur caractérisée par des constructions et par de puissants apports de remblais.

La puissance des remplissages alluviaux postglaciaires (100 m) implique des profondeurs d'ensevelissement

considérables. Il est ainsi improbable de trouver des vestiges antérieurs à la dernière période glaciaire, au niveau de la ZAC de l'Arénas.

L'existence d'une zone humide dans ce secteur proche du Var a découragé toute implantation durant les périodes protohistorique et historique jusqu'à l'époque moderne, comme en témoignent les quelques tessons collectés. Les premières traces d'aménagement sont en relation avec le caractère palustre du quartier : alignements de piquets de bois, platelage en bois lesté de blocs et de galets, associés à de la céramique du

XVII^e s. Les sédiments supérieurs acquièrent progressivement un caractère moins hydromorphe, attestant du drainage des terrains lors de sa mise en culture. L'intensification de la fréquentation du quartier est liée au développement des échanges avec la Provence durant la seconde moitié du XIX^e s. en lien avec le rattachement du comté de Nice à l'entité française. La route impériale puis nationale devient le lien privilégié avec le reste du pays et favorise l'aménagement du secteur occidental de la commune de Nice.

Karine Georges et Robert Thernot



Une opération de rénovation de l'immeuble situé 4 place Saint-François à Nice, dit ancien hôtel de l'Aigle d'Or, est à l'origine de cette intervention (diagnostic archéologique du bâti et étude documentaire : Blanc à paraître). Le bâtiment est en effet directement accolé à l'ancienne église des Frères Mineurs dont la lisibilité est aujourd'hui très difficile du fait de son utilisation comme déchetterie.

L'installation des Franciscains dans cette zone de la ville (fig. 49) est attestée dès la fin de la première moitié du XIII^e s. Ils occupent cet espace urbain jusqu'à la Révolution. Les informations ponctuelles recueillies

précédemment ne permettaient pas de comprendre d'une part la chronologie des bâtiments conventuels et d'autre part l'extension précise de cet ensemble. Une série d'écroûtages a été implantée pour vérifier la nature des maçonneries et tenter de saisir les principales liaisons stratigraphiques.

Trois phases majeures de construction/restructuration de l'ensemble ont été mises en évidence (fig. 50). La première marque la reconstruction totale des bâtiments conventuels antérieurs. Trois corps de bâtiments au moins ont été construits contre l'église dans la seconde moitié du XVII^e s. L'immeuble étudié constitue l'aile méridionale de ce couvent qui se compose de deux travées.

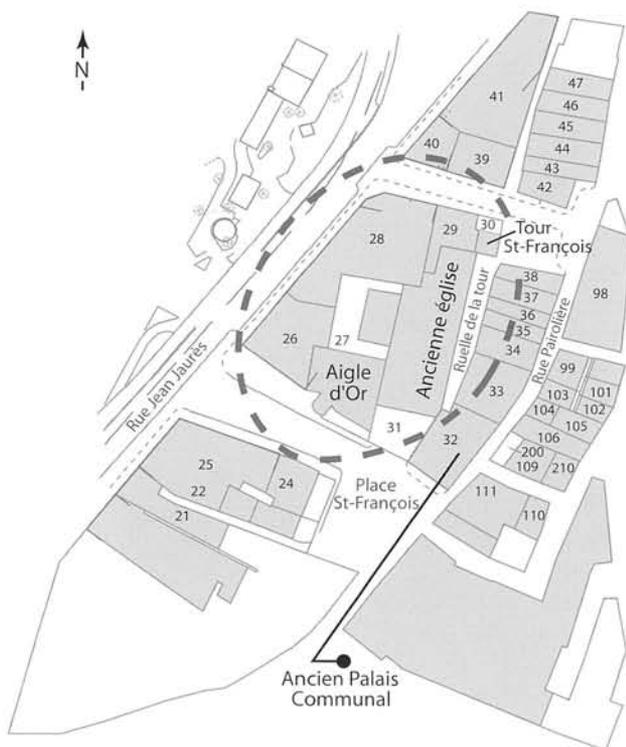


Fig. 49 – NICE, couvent Saint-François. Localisation de l'intervention (DAO M. Bouiron et F. Blanc).

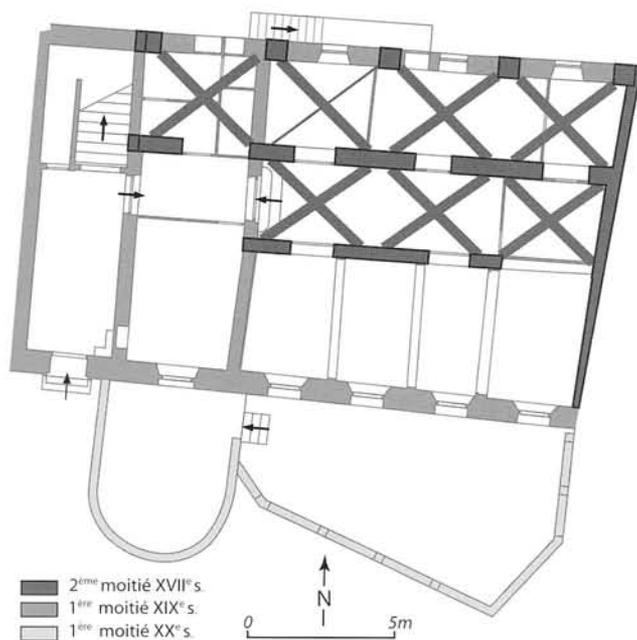


Fig. 50 – NICE, couvent Saint-François. Plan général du bâtiment et phasage (DAO F. Blanc).

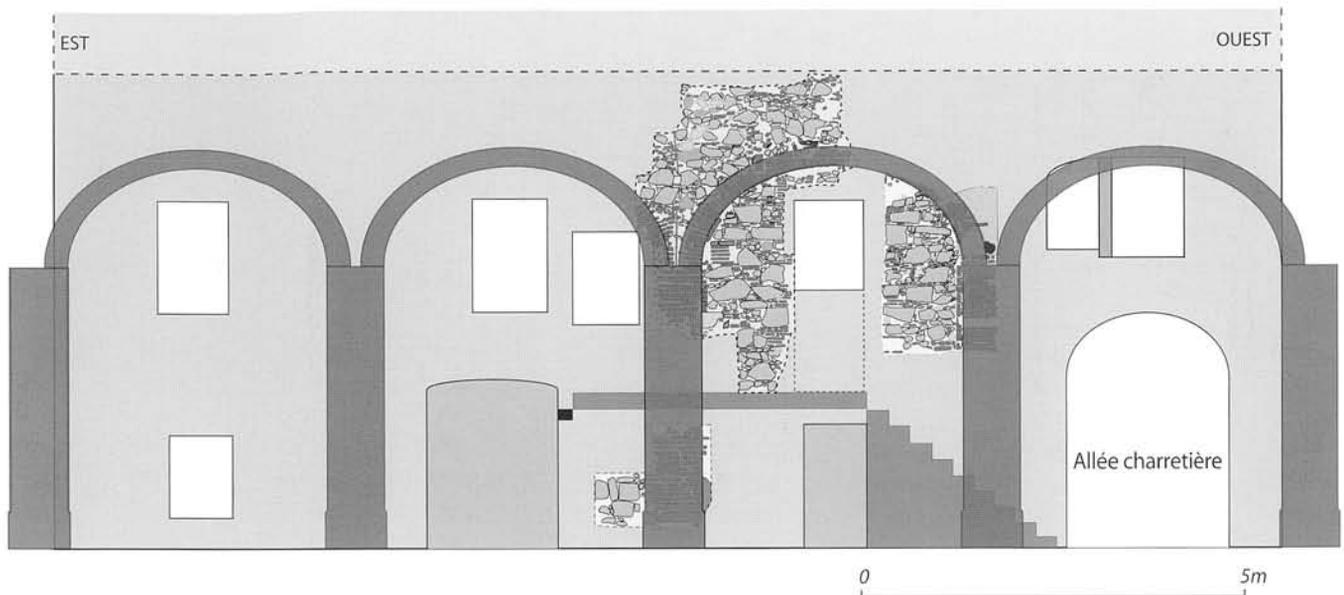


Fig. 51 – NICE, couvent Saint-François. Relevé pierre à pierre et restitution des arcades de l'ancien cloître (relevé et DAO F. Blanc).

Ce corps de bâtiment était formé d'un rez-de-chaussée (niveau du jardin du cloître), de deux étages (rez-de-chaussée actuel et premier étage) et d'un niveau de mansardes. L'élévation pourrait être à l'image de l'aile orientale qui subsiste encore dans ses parties hautes. La galerie du cloître englobait dans sa hauteur le rez-de-chaussée et le premier étage. Elle était formée par une série de quatre arcades en briques soutenues par des piliers cruciformes (fig. 51). Chacune de ces arcades était couverte d'une voûte d'arête de même que les pièces du premier étage. L'apparente monumentalité de l'ensemble ne doit cependant pas faire illusion. En effet, les observations que nous avons faites tendent à montrer que la construction a été réalisée à l'économie (piliers en blocage habillé de briques, maçonneries ordinaires, etc.), preuve qu'il a dû s'agir d'une dépense exceptionnelle pour le couvent et que les religieux ne disposaient pas de fonds importants à cette date.

À la fin du XVII^e s., deux guerres successives secouent la ville de Nice. Le couvent des Frères Mineurs n'est pas épargné. De nombreuses références à des dommages causés au couvent et son église laissent croire qu'il y a eu des restaurations à la fin du premier quart du XVIII^e s. On n'en connaît toutefois pas l'ampleur sinon que les religieux font alors édifier une tour clocher à l'angle

nord-est du chœur qui existe encore de nos jours. Entre 1739 et 1753, l'église Saint-François est restaurée et décorée dans le style baroque. Les bâtiments du couvent ne sont eux pas cités dans les documents (restauration des voûtes du cloître possible d'après les observations archéologiques). C'est là le dernier acte de construction qui concerne l'ensemble conventuel des Frères Mineurs avant leur expulsion durant la Révolution.

L'extension finale du couvent sur la place Saint-François est réalisée avant 1812, date à laquelle elle est figurée sur le cadastre napoléonien. L'ajout de deux étages est sans doute contemporain. Pareillement, le percement de l'aile au rez-de-chaussée pour faire communiquer le jardin du cloître et la place Saint-François est réalisé entre 1812 et 1830. Les locaux sont alors transformés en un hôtel. À partir de cette date, le bâtiment subira encore quelques transformations mais qui ne concernent pas directement la structure. Il s'agit de restaurations intérieures et de l'extension de l'hôtel sur la place par l'ajout d'une terrasse en 1932.

Fabien Blanc

Blanc à paraître : BLANC (F.) – Le couvent des Frères Mineurs de Nice (XIII^e-XXI^e s.). *Archéam*, 2006-2007, à paraître.

Projet collectif de recherche « La colline du château à Nice des origines à nos jours »

Ce PCR, initié en 2006, doit permettre un travail de recherche sur les différentes occupations humaines de la colline du château, dont les phases les plus récentes sont marquées par la construction de la fortification moderne et l'aménagement du parc paysager au XIX^e s.

Des différentes réunions sont nées les thématiques exposées ici, sans exclure de nouvelles pistes de travail que pourrait ouvrir l'adjonction de nouveaux chercheurs ¹.

1. Marc Bouiron est le coordonnateur du PCR.

Recensement et dépouillement des données iconographiques et des sources d'archives

Le premier thème de recherche porte sur les aspects historiques : il s'agit du recensement et du dépouillement des données iconographiques et des sources d'archives pour les périodes médiévale et moderne.

Si les archivistes et les médiévistes sont bien représentés dans le PCR, il n'en est pas de même des spécialistes de la période moderne. Ceux qui ont été contactés (université de Nice) n'ont pour l'instant pas donné suite du fait de leur charge de travail.

– Un premier dépouillement de l'iconographie a été réalisé par M. Bouiron, dans une optique de recensement de la totalité des sources graphiques de la commune de Nice. La base de données a été mise en place sur le logiciel *FileMaker*, avec une identification aussi précise que possible du document original (nature du support, dimensions, lieu de conservation...). D'autres rubriques sont consacrées à l'identification des éléments caractéristiques du territoire de la commune – par exemple la vallée du Paillon ou Magnan – ou de la ville, comme la colline du château ou le port de Lympia. Enfin, les références des publications permettent de retrouver les reproductions (qui sont systématiquement scannées et affichées sous forme de vignette) ou les discussions sur telle ou telle illustration.

– Un dépouillement rapide des archives municipales par F. Ospedale a mis en évidence un certain nombre de séries et sous-séries dans lesquelles il est possible de trouver des renseignements sur l'occupation de la colline du château. Les archives départementales renferment de nombreux documents. En parallèle, elles ont missionné un agent pour inventorier, dans les fonds conservés à Turin, ce qui pouvait intéresser les Alpes-Maritimes et au premier chef Nice. Cet inventaire donne déjà un aperçu de ces fonds.

Données de fouilles de la cathédrale

Le second thème de recherche est la reprise des données de fouille de la cathédrale, dont les publications restent très sommaires et souvent articulées autour d'une dualité d'interprétation chronologique entre J. Thirion et F. Benoit. C'est ainsi d'ailleurs que L. Thévenon en reprend l'étude dans sa thèse.

– La reprise des données anciennes s'est concentrée sur les premières fouilles du XIX^e s. et sur la documentation conservée au musée archéologique de Cimiez. Il est encore trop tôt pour retracer avec précision l'ensemble des fouilles réalisées sur la cathédrale ; ce sera chose faite l'année prochaine. La reprise des données de fouille a porté dans un premier temps sur l'ensemble des archives papier provenant de F. Benoit. Un inventaire détaillé en a été dressé. Il reste à retranscrire les rapports et les cahiers de fouille, documents les plus intéressants pour la compréhension des découvertes. Après les archives papier, le classement a porté sur les photographies, conservées elles aussi

au musée de Cimiez. L'ensemble a été inventorié de façon provisoire, numérisé par S. Costamagna, puis comparé afin de retrouver les années de prise de vue.

Parallèlement à ce travail sur les collections issues des fouilles anciennes, est apparue la nécessité de reprendre l'étude directe du monument.

– En collaboration avec Y. Codou et ses étudiants, un nettoyage général des vestiges de l'ancienne cathédrale a été entrepris. Une première séance a permis de dégager les vestiges de la partie orientale ; une seconde séance, le 15 décembre, a permis d'achever ce travail. Ce débroussaillage était un préalable à une étude complète de l'édifice qui se fera l'année prochaine.

Les plans des fouilles anciennes ont été vectorisés par M. Bouiron avec *Adobe Illustrator* et repositionnés sur le plan d'ensemble de la colline du château. Puis sont présentées les fouilles de Gény publiées en 1875, le plan publié par J. Thirion en 1963 et la superposition de l'ensemble avec les vestiges du château.

– Le service topographique de la ville de Nice est intervenu afin de réaliser le levé total des vestiges. L'équipe municipale a travaillé pendant une demi-journée avec F. Blanc et a passé deux jours complets sur le terrain. Le fichier de points, au format *Autocad*, permettra une extrême précision du relevé en pierre à pierre (904 points relevés).

– Corollaire de la précédente, l'étude du mobilier issu des fouilles anciennes a commencé cette année par un tri et un premier inventaire, sous la conduite d'E. Pellegrino. Des découvertes tardives (novembre) n'ont pas permis d'intégrer l'ensemble du mobilier à cette réflexion. Ce sera l'objet du programme de l'année prochaine.

– A. Grandieux a commencé à étudier les céramiques romaines et antiques tardives. L'ensemble du mobilier céramique étudié se place chronologiquement entre la fin du I^{er} s. et le VII^e s. de n. è. On remarque tout d'abord la prépondérance de céramiques datant du V^e s. (claires D, DS.P., communes africaines). Ensuite, en quantité plus réduite on trouve la claire A et A/D, la claire C et l'africaine culinaire qui se placent entre la fin du I^{er} et le IV^e s. Enfin, à partir du VI^e s. la céramique se limite à neuf individus en claire D et, au VII^e s., à trois individus en claire D.

– Enfin, dernier aspect, les recherches conduites par H. Geist et son équipe sur la fortification moderne ont cette année marqué une pause. En effet, pour 2006, il était prévu de travailler de façon plus précise sur la tour Saint-Paul (XV^e-XVI^e s.) flanquant le château au nord, sur le bastion de Malinverne (deuxième moitié du XVI^e s.) et sur la lunette Saint-Jacques (XVII^e s.). Il s'agissait de commencer à réfléchir sur la chronologie des différentes techniques de mise en œuvre. Le débroussaillage un peu tardif, du fait de sa complexité (sur la pente), n'a pas permis d'intégrer à ce rapport le travail réalisé dans un premier temps sur la tour Saint-Paul. Ce sera fait en 2007. Par ailleurs la prospection thématique d'H. Geist est désormais intégrée au PCR.

Marc Bouiron

La fouille programmée de cette année a permis de confirmer la présence d'une structure bâtie antérieure à la construction de la chapelle Saint-Sylvestre de Pierlas pressentie l'année dernière ¹. Même si la destination et la datation de cette structure n'ont pu être précisées, sa présence montre que la chapelle n'est pas une construction *ex nihilo*.

Cette construction antérieure, seulement représentée par deux murs très arasés au sud de la chapelle (fig. 52, MR 1180 et MR 1190), n'a été appréhendée que sur les quelques mètres carrés fouillés au sud de la chapelle. Les deux murs mis au jour doivent très certainement se poursuivre au sud pour former un bâtiment plus important mais, en l'absence de données complémentaires, il est difficile de conclure. Ce dernier a été restauré au moment de la construction de la chapelle, dans la première moitié du XIV^e s. d'après le mobilier recueilli en stratigraphie et la confrontation des sources.

Parallèlement, la découverte d'une réduction devant l'entrée de la chapelle, à l'extérieur, pose la question d'une vocation funéraire, au moins ponctuelle, antérieure à la construction de l'édifice actuel. Cette réduction est pour le moins intéressante puisque nous avons pu déterminer qu'à l'origine la sépulture primaire se trouvait dans un espace architecturé et que l'individu, féminin, était accompagné de mobilier ayant en quasi-totalité disparu. Il n'est donc plus possible d'apporter ne serait-ce qu'une approximation de datation de l'inhumation primaire. Seule une datation radiocarbone permettra de préciser une fourchette dans les mois à venir.

La vocation funéraire de l'édifice lui-même pourrait trouver une confirmation au niveau du sol en pierre originel conservé qui présente des anomalies géométriques susceptibles d'indiquer la présence de sépultures. La dépose de ce sol permettra de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

C'est dans le contexte de construction de la chapelle que cette sépulture a été découverte avant d'être réduite devant l'entrée même de l'édifice. Les éléments relatifs à cette construction montrent que le chœur était surhaussé par rapport à l'actuel de quelques dizaines de centimètres. La configuration générale que l'on voit aujourd'hui ne date que du premier tiers du XV^e s.

À l'occasion d'une restauration importante des aménagements intérieurs, l'autel a été reconstruit. Dans le même temps, d'autres modifications mineures ont été réalisées à l'extérieur. Cette campagne de réaménagement marque la fin des modifications d'ampleur de la chapelle. L'édifice est abandonné dans le courant du XVII^e s. et entre alors dans un processus de dégradation sur une longue période qui conduira à sa ruine définitive avant le début du XIX^e s.

La documentation recueillie cette année indique qu'il y a désormais plusieurs éléments qui font de l'église Saint-Sylvestre du village et de la chapelle éponyme étudiée un seul et même édifice durant la période médiévale. Ce constat, qui reste à prouver définitivement par d'autres sources, pose évidemment la question du peuplement et de l'occupation du territoire de Pierlas avant la période moderne. Tout ce que l'on sait c'est qu'une partie du territoire, dont l'église Saint-Sylvestre, était directement gérée par les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

À l'issue de cette opération, il semble nécessaire de poursuivre les investigations dans les années à venir. Dans un premier temps, la datation radiocarbone des ossements de la réduction devrait permettre d'apporter des éléments nouveaux sur l'occupation des environs de la chapelle avant sa construction. Le résultat de cette datation permettra de poser de nouvelles questions et d'orienter les problématiques.

Parallèlement, la dépose du sol pavé sur l'ensemble de la surface confirmera ou infirmera la présence d'inhumations et donnera des précisions sur la vocation funéraire ou non de l'édifice. Enfin, la poursuite des fouilles autour de l'édifice (gouttereau nord et pignon ouest) montrera s'il existe d'autres structures associées et permettra peut-être de comprendre et de dater la relation entre la chapelle et la voie de communication adjacente, dite "romaine".

Fabien Blanc

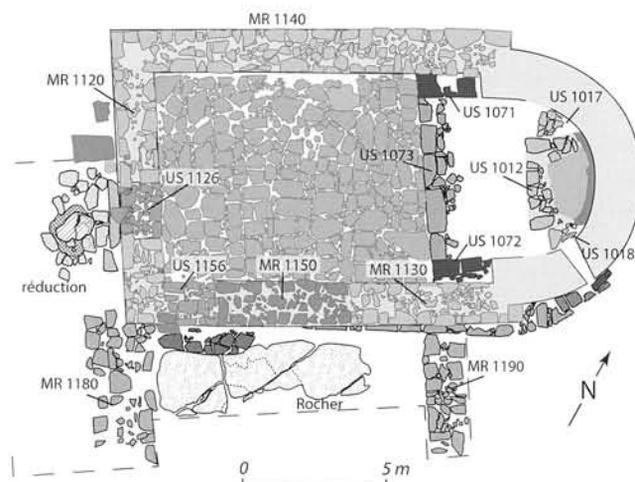


Fig. 52 – Pierlas, chapelle Saint-Sylvestre.
Plan général de la chapelle (relevés et DAO F. Blanc).

1. Voir *BSR PACA* 2005, 92-93.

Située sur la côte méditerranéenne à Roquebrune-Cap-Martin, la grotte du Vallonnet a livré des vestiges préhistoriques datés d'un million d'années. Des industries lithiques – galets taillés et éclats – y ont été découvertes en association avec de nombreux ossements de mammifères (Lumley 1988). La faune est composée de vingt-cinq espèces de primate (macaque), carnivore et herbivore (Moullé, Lacombat, Échassoux 2006). Le lapin de garenne, des rongeurs, un insectivore, des amphibiens et reptiles dont la tortue d'Hermann complètent cette faune. Les traces d'une activité humaine se reconnaissent en particulier sur des os de cervidés et de bisons. Le rhinocéros est également fréquent, mais ses fossiles portent plutôt les traces de l'activité de la hyène (Échassoux 2004). La grotte se trouve au bord d'un ruisseau dans un vallon abrité. Elle constituait un habitat idéal pour des populations qui fréquentaient le littoral de cette région méditerranéenne à une époque où l'environnement était plus découvert et le climat plus sec qu'actuellement.

Des campagnes de fouille se sont déroulées en 2004 et 2005 sur la grotte du Vallonnet¹. Une ultime campagne a été autorisée par le SRA pour 2006 et une étude de synthèse sera publiée sous la direction d'Henry de Lumley avant d'envisager la poursuite des fouilles.

Zones concernées par la fouille 2006 et déroulement de la campagne

Comme pour les campagnes précédentes, la fouille de 2006 a porté sur le secteur nord-est de la grotte qui correspond aux zones A5, A6, A7, Z6 et Z7. Seules les zones Z6 et Z7 ont été fouillées (fig. 53). Il s'agissait d'amener la plus grande partie de la surface de sédiment du secteur nord-est au même niveau repère arbitraire. La fouille 2006 a aussi permis d'extraire des fossiles déjà visibles en surface des sédiments à la fin de la campagne 2005. La campagne de fouille s'est déroulée sur vingt-sept journées. Les objets coordonnés en Z6 et Z7 sont au nombre de deux cent quarante-cinq avec, pour les ossements de grands mammifères, quinze dents ou séries dentaires isolées, trois mandibules avec dents, quarante et un os déterminables et cent cinquante-sept esquilles osseuses, ainsi que neuf galets entiers ou non n'impliquant pas une origine anthropique et vingt pierres. Par ailleurs, une dent a été extraite de la coupe 5/6 actuellement existante dans la bande A.

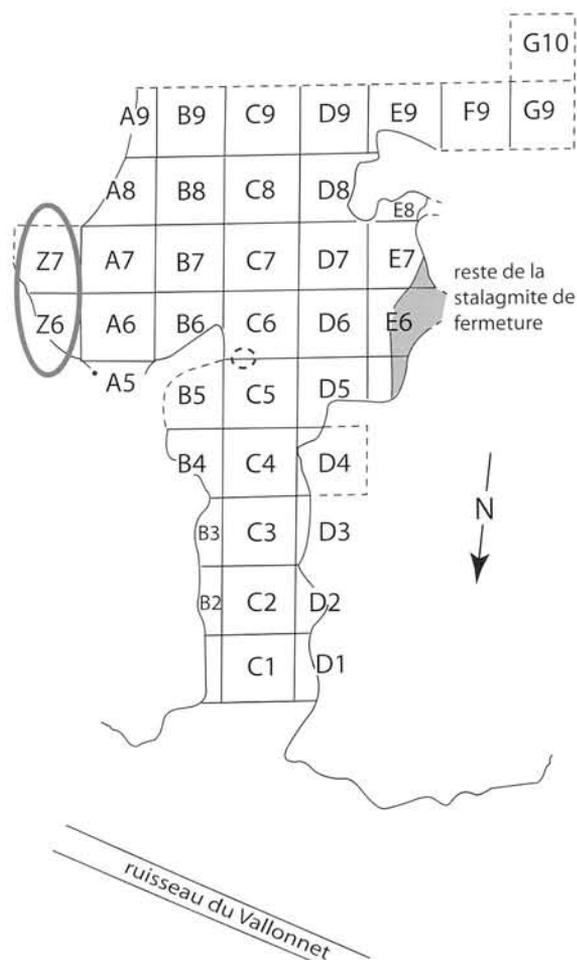


Fig. 53 – ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, grotte du Vallonnet. Plan de la grotte. Les zones concernées par la campagne 2006 sont entourées d'un ovale gris (zones de 1 m de côté).

Observations sur le contexte du remplissage

Le remplissage du secteur nord-est de la grotte du Vallonnet fouillé lors des dernières campagnes livre de nombreux ossements de grands mammifères. Des industries lithiques y ont été découvertes en 2004 (Moullé *et al.* 2005). Le dégagement d'ossements d'éléphant signalés lors des précédentes campagnes² a progressé dans les zones Z6 et Z7 sans qu'aucun n'ait été extrait. Les autres ossements se présentent en général en position horizontale. Les niveaux dégagés lors des dernières campagnes correspondent à des accumulations qui ont subi des transformations (altération des ossements, compaction, déplacements avant l'enfouissement complet...) mais qui n'ont pas été remaniées par la suite. L'observation en 2006 d'un cas d'ossements en position de connexion anatomique renforce cette interprétation. Ainsi la zone Z7 a livré des éléments d'une patte arrière gauche de bison (*Bison schoetensacki*). Près de l'extrémité proximale d'un métatarsien gauche dans la zone

1. La grotte du Vallonnet est étudiée dans le cadre du département de Préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle. L'étude du gisement se poursuit en particulier avec les chercheurs Salvador Bailon, Dominique Cauche, Emmanuel Desclaux, Anna Échassoux, Khalid El Guennouni, Constance Hanquet et Samir Khatib du laboratoire départemental de Préhistoire du Lazaret à Nice et Frédéric Lacombat de la *Forschungsstation für Quatärpaläontologie, Forschungsinstitut und Naturmuseum Senckenberg*, à Weimar en Allemagne.

2. Voir *BSR PACA* 2004, 97-98 ; 2005, 93-95.

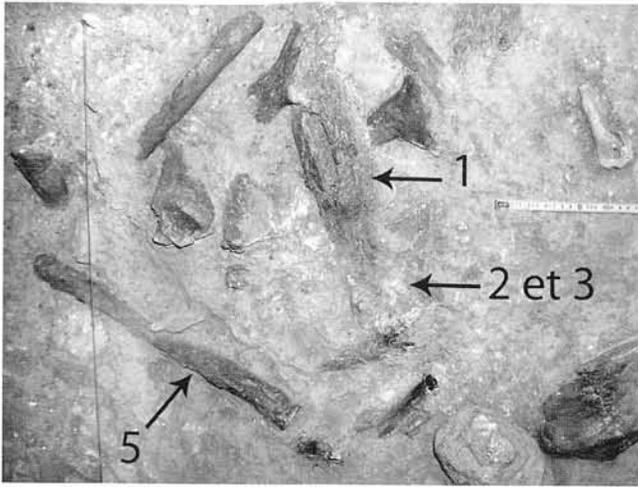


Fig. 54 – ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, grotte du Vallonnet. Détail de la zone Z7 (haut de la photo vers l'est) : 1, métatarsien gauche de bison (face visible altérée) ; 2 et 3, cubonaviculaire et grand cunéiforme gauches de bison ; 5, métacarpien droit de grand cervidé.

Z7 ZH22 (n° 1694) se trouvait le cubonaviculaire gauche (n° 1697), le grand cunéiforme gauche (n° 1696) occupant sa place anatomique au contact du cubonaviculaire, et le calcanéum gauche Z7 ZH23 n° 1707 n'occupant plus sa place anatomique par rapport aux autres os mis au jour mais se trouvant proche de ceux-ci (fig. 54, 55 et 56).

Composition de la faune

À côté des ossements d'éléphant (*Mammuthus meridionalis*) se trouvent essentiellement des ossements de rhinocéros (*Stephanorhinus hundsheimensis*), de bison (*Bison schoetensacki*), de grand cervidé (*Praemegaceros cf. verticornis*) et de cervidé de taille moyenne (*Pseudodama nestii vallonnetensis*). Des fossiles utiles à l'étude paléontologique ont été extraits comme le métacarpien droit de grand cervidé (Z7 ZH23 n° 1727, fig. 54, 55 et 56). Les fossiles de grand cervidé de la collection du Vallonnet sont attribués à *Praemegaceros cf. verticornis* (Moullé, Lacomat, Échassoux 2006). Le dégagement de ce métacarpien avait commencé en 2005. Il se trouvait près d'un fragment de crâne de grand cervidé extrait en 2005³.

Conclusion

Le secteur nord-est de la grotte du Vallonnet, qui correspond à cinq zones sur les quarante (de 1 m² ou moins près des parois) fouillées depuis 1958, présente un contexte original en raison de son aspect de niche ayant constitué un réceptacle d'objets. Les données archéologiques et paléontologiques apportées par ce secteur sont utiles à la connaissance du site.

Pierre-Élie Moullé

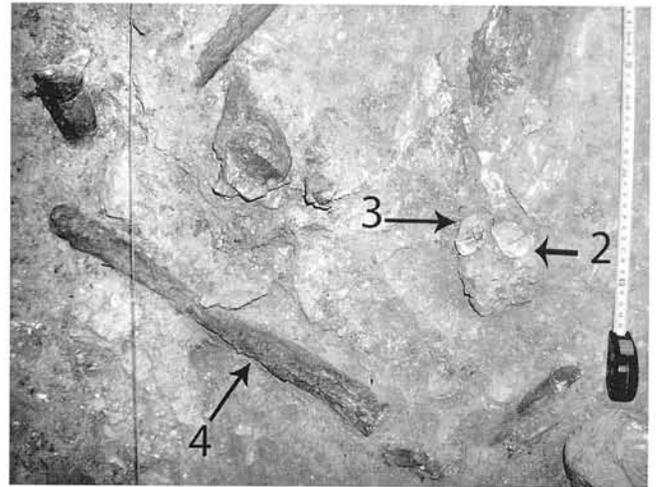


Fig. 55 – ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, grotte du Vallonnet. Détail de la zone Z7 (haut de la photo vers l'est), métatarsien gauche de bison enlevé : 2, cubonaviculaire gauche de bison ; 3, grand cunéiforme gauche de bison ; 4, métacarpien droit de grand cervidé.

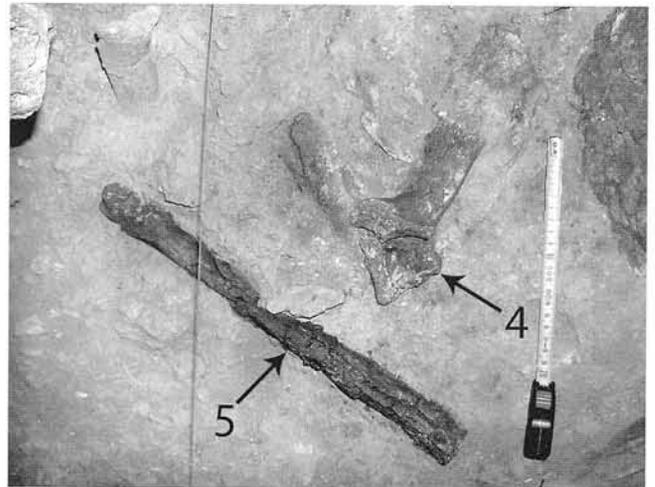


Fig. 56 – ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, grotte du Vallonnet. Détail de la zone Z7 (haut de la photo vers l'est), cubonaviculaire et grand cunéiforme gauches de bison enlevés : 4, calcanéum gauche de bison ; 5, métacarpien droit de grand cervidé.

Échassoux 2004 : ÉCHASSOUX (Anna) – Étude taphonomique, paléoécologique et archéozoologique des faunes de grands mammifères de la seconde moitié du Pléistocène inférieur de la grotte du Vallonnet (Roquebrune-Cap-Martin, Alpes-Maritimes, France). *L'Anthropologie*, 108, 11-53.

Lumley 1988 : LUMLEY (Henry de) – La stratigraphie du remplissage de la grotte du Vallonnet. *L'Anthropologie*, tome 92, n° 2, 407-428.

Moullé, Lacomat, Échassoux 2006 : MOULLÉ (Pierre-Élie), LACOMBAT (Frédéric), ÉCHASSOUX – Apport des grands mammifères de la grotte du Vallonnet (Roquebrune-Cap-Martin, Alpes-Maritimes, France) à la connaissance du cadre biochronologique de la seconde moitié du Pléistocène inférieur d'Europe. *L'Anthropologie*, 110, 837-849.

3. Voir BSR PACA 2005, 94, fig. 39.

En 2005, la synthèse des douze années de fouilles ¹ a redéfini de nouveaux axes de recherche en vue des études ultérieures ; ils ont été présentés lors du colloque du 18 novembre 2006 tenu à Menton : Sainte-Agnès et l'ancien comté de Vintimille au Moyen Âge et à l'époque Moderne (à paraître fin 2007). La réflexion autour du village primitif de Sainte-Agnès s'impose comme le thème central des recherches à venir. Mais cette question ne pouvait être abordée en déconnexion de l'ensemble castral qui interagit sans cesse avec l'habitat. Dans la mesure où les connaissances et données accumulées sur cet ensemble fortifié sont les plus explicites et nombreuses, il est apparu opportun d'y concentrer dans un premier temps toute l'attention nécessaire. Outre l'établissement d'une chronologie plus précise que l'actuelle, il s'agissait de mieux comprendre la formation et l'évolution de cette zone qui a été fortement remaniée par les travaux du XIV^e s. Les formes et fonctions précises antérieures à la fortification du XIV^e s. relevaient de la spéculation. Il s'agissait donc de terminer la fouille des dispositifs liés à la fortification périphérique (enceintes castrales successives) afin de disposer de référentiels stratigraphiques phasés avant d'investir le corps castral proprement dit.

L'espace situé en avant du corps castral constituait la dernière "réserve" sédimentaire potentielle suffisamment importante dans cette partie du site. Il importait d'étudier quelle était la succession des sols et ses rapports aux élévations, et quelle était la chronologie des accès à ce corps castral. La fouille programmée de 2004 avait mis en évidence plusieurs états successifs dans la partie haute ². Restait à étudier la partie basse du cheminement militaire. Même si la stratigraphie s'est révélée décevante (couche de démolition exceptionnellement épaisse ayant scellé une stratigraphie en lambeaux), on a pu faire apparaître de nouvelles maçonneries bien conservées en élévation. La plupart étaient connues ou supposées mais les éléments à notre disposition ne permettaient pas de discuter de leurs caractères ni de leur fonction.

Le parement méridional de la première enceinte 105 (fig. 57) a été mis au jour. Il se rattache stratigraphiquement à un très beau mur, sans doute une base de logis (appareil de pierres de taille dressées à l'aiguille avec ciselure périmétrale), dans le noyau central. La porte s'ouvre alors dans l'axe du côté de l'attaque. L'ensemble constitue un petit corps castral édifié par les comtes de Vintimille, datable du début du XIII^e s. après confrontation des sources.

Au XIV^e s. une importante campagne de fortification débordait ce périmètre pour développer une véritable

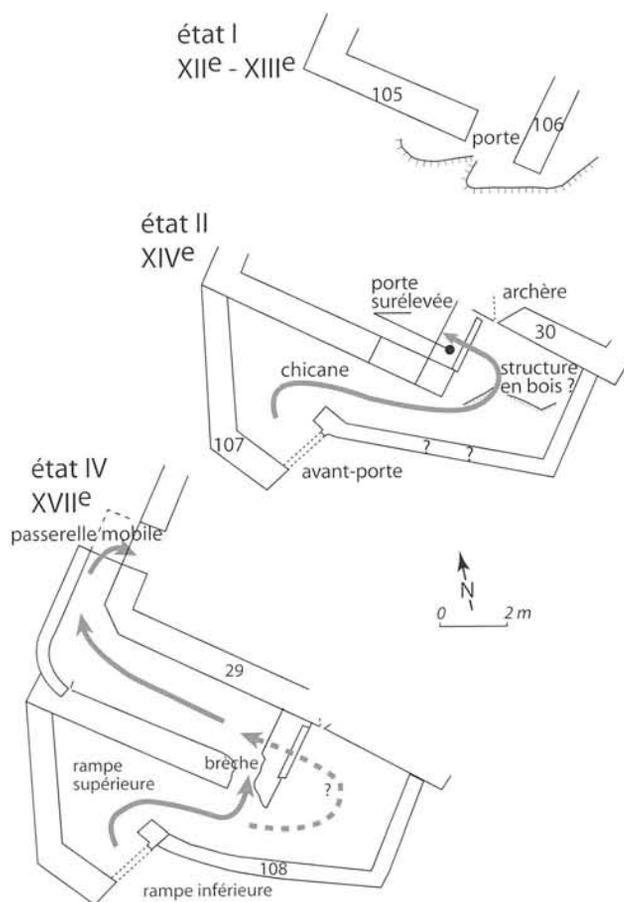


Fig. 57 – SAINTE-AGNÈS, château.
Les différents états de l'accès au corps castral.

forteresse, au moment où la mainmise des comtes de Provence s'affermirait. Une nouvelle enceinte est avancée du côté de l'attaque et remploie des pierres qui proviennent de la base du logis cité précédemment. Elle est percée d'une avant-porte adextrée qui complexifie l'accès. De là, un cheminement en chicane monte à la première enceinte (peut-être *via* une structure en bois). La fouille de 2004 a montré que ce même souci de protection a commandé l'ouverture d'une nouvelle porte surélevée et flanquée d'une archère ².

Après une longue période sans travaux majeurs, une campagne de restauration de l'enceinte du XIV^e s. intervient aux XVI^e et XVII^e s. La facture des maçonneries indique clairement un contexte d'urgence, probablement lié à la menace des invasions françaises successives. Deux phases sont lisibles au-dessus de l'avant-porte : une terrasse établie au-dessus du mur 108 (peut-être pour accéder de plain-pied à la porte surélevée), puis, par-dessus, une rampe d'accès ponctuée de degrés pour atteindre le chantier du mur 29 qui rejette désormais l'accès vers un à-pic situé au nord-ouest et une passerelle mobile. C'est l'apogée du processus de complexification du cheminement militaire. La phase d'abandon

1. Voir *BSR PACA* 2005, 95-96.

2. Voir *BSR PACA* 2004, 99.

commence au XVIII^e s., après la guerre de Succession d'Autriche : une épaisse couche de démolition scelle alors l'accès au corps castral.

Lapasset, Blanc, Daniel 2006 : LAPASSET (M.), BLANC (F.), DANIEL (J.) – Le château de Sainte-Agnès. *Archéologia*, 429, janvier 2006.

Fabien Blanc et Michel Lapasset

Chalcolithique

TENDE Mont Bego, zone IX

Histoire

Deux roches gravées relevées dans la zone IX, l'une dite de la « Danseuse » (Z IX. GII. R4) et l'autre nommée roche des « Pléiades » (Z IX. GIII. R6), situées à environ 140 m l'une de l'autre vers 2250 m d'altitude et orientées de la même façon selon un axe est-ouest, présentent toutes deux un groupe de sept petites plages que nous identifions comme l'amas stellaire galactique des Pléiades, souvent représenté ou signalé au cours de l'Antiquité.

Roche dite de la « Danseuse » (fig. 58, A)

Cette roche en pélite verte uniformément patinée en orange est une petite plate-forme triangulaire escarpée, légèrement inclinée vers l'est, située en contrebas d'une grande dalle rocheuse au nord et bordée au sud par un à-pic de 6 m. Elle domine, à l'ouest, le torrent des Merveilles.

Les quatre gravures de poignards sur cinq dont les lames présentent une base rectiligne permettent d'attribuer les gravures au Chalcolithique (3300 à 2300 ans av. J.-C.).

Quarante-six gravures peuvent être observées sur la surface de cette roche dont dix-sept sont figuratives : neuf corniformes, cinq poignards, une hallebarde, un anthropomorphe et un ovale constitué de deux lignes concentriques, auxquelles pourrait être ajouté le groupe de sept petites plages arrondies représentant l'amas ouvert des Pléiades. Les autres gravures, non figuratives, sont des petites plages, des barres, des groupes de cupules éparses et des groupes de cupules alignées en cercle ou en portion de cercle.

Les gravures figuratives sont alignées selon un axe médian est-ouest constitué par deux poignards emboîtés, un ovale, un corniforme et un poignard. Certaines d'entre elles suivent des fissures naturelles de la roche, en particulier le manche de la hallebarde. Une observation plus précise met en évidence que leurs grands axes convergent vers un point situé plein ouest.

Huit associations significatives peuvent être observées, dont une attire particulièrement notre attention car elle est présente également sur la seconde roche décrite ici : il s'agit d'un poignard inscrit entre les cornes d'un corniforme.

La hallebarde figurée sur cette roche (n° 7, H1), de 58 cm de long, présente une lame triangulaire légèrement dissymétrique, un manche particulièrement court et un caboçon bien individualisé. Les rivets au nombre de dix pourraient faire de cette représentation un objet

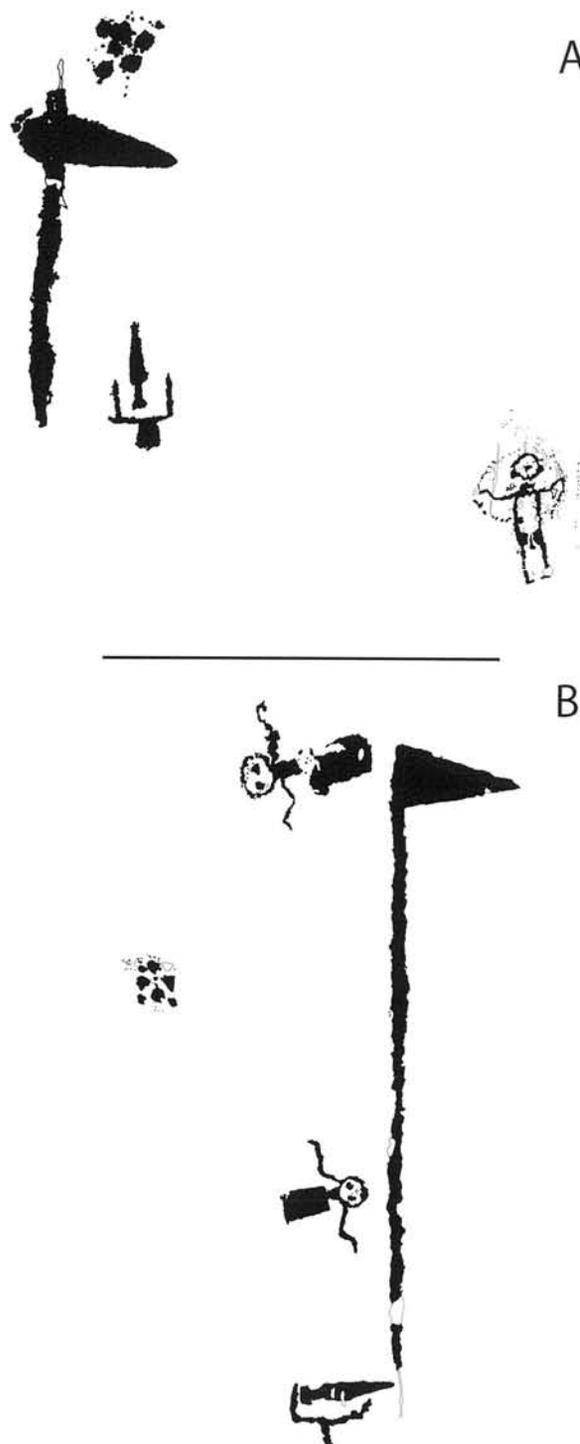


Fig. 58 – TENDE, mont Bego, zone IX. A : Roche dite de la « Danseuse » ; B : Roche dite des « Pléiades ».

imaginaire car aucune hallebarde du Chalcolithique ou de l'âge du Bronze possédant autant de rivets n'a été retrouvée à ce jour.

L'anthropomorphe (n° 15, A1), de 24 cm de haut, a été dénommé par la tradition populaire la « Danseuse » sans doute pour ses traits distinctifs propres à la danse : la disposition des bras, dont les extrémités retombent à la manière de celle des danseurs classiques, et le cercle de cupules autour du buste, qui évoque un cerceau. Le corps est rectangulaire et seul le contour a été piqué. Les flancs sont prolongés par des jambes rectilignes qui se terminent par des pieds tournés vers l'intérieur. Le sexe masculin est individualisé du reste du corps. Cet anthropomorphe entouré d'un cercle de cupules pourrait être la personnification du soleil.

Disposé au-dessus de la lame de la hallebarde, **un groupe de sept petites plages**, dont l'une est plus petite que les autres (n° 4, GP 1), évoque l'amas stellaire galactique des Pléiades, dans la constellation du Taureau, dont six étoiles sont bien visibles à l'œil nu et une septième ne peut être observée que par un ciel très clair.

Sur cette roche, dont les figures sont orientées plein ouest, le lever des Pléiades aurait pu être observé dès le début de l'été immédiatement après le coucher du soleil.

Roche dite des « Pléiades » (fig. 58, B)

Cette roche en schiste gréseux, patinée en rose orangé et couverte de stries glaciaires, est une grande dalle convexe inclinée vers l'est.

Plusieurs poignards parmi les mieux dessinés ont une lame à base rectiligne, qui permet de les attribuer au Chalcolithique. L'un d'entre eux, cependant, a une base convexe.

Une concentration de vingt-sept gravures au sein d'une multitude de cupules éparées peut être observée sur cette dalle dont vingt-cinq sont figuratives : cinq corniformes, dix poignards, une hallebarde, deux anthropomorphes, trois réticulés, trois cercles, une croix bouletée. Parmi les gravures non figuratives figurent une petite plage rectangulaire, et surtout, le même groupe de sept petites plages que précédemment.

Le manche de la hallebarde, qui suit une fissure naturelle de la roche, et les poignards – à part deux exceptions – sont orientés selon un axe est-ouest. Les deux autres poignards similaires et de même taille sont parallèles entre eux et perpendiculaires à tous les autres. La hallebarde à long manche occupe une position centrale et deux petits anthropomorphes ont été disposés, tête bêche, à sa gauche.

Six associations significatives peuvent être signalées, dont le poignard inscrit entre les cornes d'un corniforme, notée aussi sur la roche précédente.

La hallebarde figurée sur cette roche, (n° 8, H1), de 81 cm de long, présente une lame triangulaire légèrement dissymétrique, à base rectiligne avec un long manche gravé selon une fissure de la roche. Il n'y a pas de figuration de cabochoon ni de rivets.

Deux anthropomorphes (n° 6, A1 et n° 15, A2), de 17 et 12 cm de haut, disposés tête-bêche et parallèles entre eux, ont été placés entre le manche de la grande

hallebarde à droite et le grand réticulé à cinq cases à gauche. Ils se ressemblent : une tête circulaire avec deux yeux ronds, un cou rectiligne, une grande plage rectangulaire figurant le corps. Les deux bras étendus comprennent chacun trois segments, le bras, l'avant-bras et la main. Ils sont tous deux placés dans un nuage de cupules plus dense.

Ces deux figures anthropomorphes présentent des analogies avec la figure dite de la « Danseuse » qui a également une tête circulaire, un corps rectangulaire, un cou étroit et rectangulaire et des bras étendus à trois segments.

Une croix (n° 8b, CR1), triplement bouletée, est figurée au nord du manche de la grande hallebarde et sous la lame. Elle est constituée de quatre branches de longueurs comparables qui désignent les quatre points cardinaux. Trois grosses cupules ont été disposées aux extrémités des branches est et ouest. L'érosion laisse supposer que ces cupules existaient à l'origine à l'extrémité des autres branches. Cette croix, qui évoque une croix de Toulouse, rappelle la croix bouletée de la roche Z IX. GIII. R7 (ou roche de la Croix), située sur la même dalle, dans une gouttière en contrebas vers l'est et celle de la roche Z IX. GI. R5 (ou roche de la Croix fourchue). Jusqu'à présent, ce type de croix n'a été rencontré que dans la zone IX.

Comparaison entre les deux roches Z IX. GII. R4 et Z IX. GIII. R6

Les graveurs ont manifestement choisi ces deux roches avec attention : proches l'une de l'autre, situées au-dessus du vallon des Merveilles, rive gauche, à la même altitude ou presque, avec des fissures donnant naturellement la direction est-ouest et d'où l'on peut observer avec précision le déplacement du coucher héliaque sur les reliefs situés à l'ouest.

Les ressemblances

Ces deux roches gravées présentent une construction élaborée où ont été figurés un groupe de sept petites plages (représentation de l'amas stellaire des Pléiades), une grande hallebarde – dont le manche désigne clairement l'axe est-ouest et la lame montre le nord –, un ou deux petits personnages à tête ronde avec des bras étendus en majesté figurés par trois segments (bras, avant-bras et main), un grand poignard disposé à l'extrémité ouest de la composition, un corniforme accolé à une arme et un poignard inscrit dans les cornes d'un corniforme. Ces deux roches comportent aussi des cercles, relativement rares dans la région du mont Bego.

Les différences

Les Pléiades ont été représentées sur les deux roches à côté de la hallebarde mais, sur l'une (Z IX. GII. R4), le groupe de sept petites plages est placé à l'ouest et au-dessus de la lame de la hallebarde ; sur l'autre (Z IX. GIII. R6), il est placé au sud et à gauche du manche de la hallebarde. Leur changement de position pourrait être indiquer un changement de saison.

L'association d'un poignard placé entre les cornes d'un corniforme est différente : bien que le corniforme conserve la même direction, sur la roche dite de la « Danseuse » la pointe du poignard est dirigée vers l'ouest

alors que, sur la roche dite des « Pléiades », la pointe est dirigée vers le nord. Le poignard semble figurer une aiguille sur un cadran.

Avec les cercles, présents sur les deux roches, et le déplacement de l'amas ouvert des Pléiades par rapport à la hallebarde, les poignards d'orientation différente évoquent un mouvement orbital périodique qui pourrait noter un changement de saison

Le petit personnage de la première est orienté est-ouest (il regarde vers l'est, vers le soleil levant), alors que les deux petits personnages de la seconde, placés tête-bêche et alignés, sont tournés l'un vers le sud et l'autre vers le nord.

Le grand poignard disposé au sommet de la composition a sa pointe tournée vers l'ouest (vers le haut) sur l'une, alors que sur l'autre elle est tournée vers l'est (vers le bas).

Enfin, la roche dite de la « Danseuse », dépourvue de réticulés, ne présente que quelques groupes de petites cupules isolées alors que la roche dite des « Pléiades », riche de trois réticulés, symbolisation des sillons, est parsemée de petites cupules sur toute sa surface.

Comparaisons

Rappelons ici que dans l'Antiquité, en Mésopotamie ou en Égypte, l'amas stellaire des Pléiades a été représenté par un groupe de sept points, parfois associé au soleil et à la lune, sur des sceaux, des bas-reliefs, des disques, des fresques ou des bas-reliefs. Cette similitude des représentations et leur généralisation dans l'Antiquité sont de bons arguments en faveur de l'attribution des groupes de sept petites plages, gravés sur les roches du mont Bego, à une figuration de l'amas stellaire des Pléiades. Selon l'hypothèse la plus répandue, cette fréquence tiendrait au fait que vers 3000 av. n. è. compte tenu de la précession des équinoxes les Pléiades étaient les étoiles repères de l'équinoxe de Printemps, moment annuel essentiel dans le calendrier agraire.

Pour les Grecs, qui reconnaissaient six étoiles dans cet amas stellaire (Alcyone, Astérope, Électra, Maïa, Mérope et Taygète) auxquelles ils ajoutaient Atlas du nom de leur père et Pléione du nom de leur mère, leur apparition et leur disparition marquaient le rythme des travaux agraires, comme le dit Hésiode (VIII^e s. av. J.-C.) dans *Les Travaux et les Jours* :

*Commence la moisson au lever des Pléiades, filles d'Atlas,
les labours à leur coucher*

.....
*Elles restent cachées quarante nuits et quarante jours,
et, lorsque l'an retourne au départ de sa course,
au moment d'affûter le fer, elles apparaissent nouvelles.*

Une gravure rupestre du Hemma, dans la Djezireh syrienne, attribuée à l'âge du Bronze (1500 à 1000 av. J.-C.), représente l'amas stellaire des Pléiades figuré par un groupe de sept points associé à la lune et au soleil et disposé à côté d'un corniforme.

Certains auteurs reconnaissent le groupe des Pléiades sur le disque de Phaistos (Crète), d'autres sur le disque de Nebra (Allemagne), deux objets datés de 1600 av. J.-C. qui sont de ce fait considérés comme des calendriers agricoles.

Proposition de lecture

La disposition des différentes figures sur les deux roches et notamment les inversions de la représentation de certaines d'entre elles pourraient marquer dans le récit un changement de saison ; peut-être, sur la Z IX. GII. R4, le lever héliaque, à la veille de l'été, qui marque le début des moissons ; peut-être, sur la Z IX. G III. R6, le coucher héliaque, à la veille de l'hiver, lorsque la pluie imbibé le sol et qu'il est temps de labourer. Ces deux roches pourraient donc correspondre à une sorte de calendrier en liaison avec l'organisation des travaux des champs.

Il n'est pas étonnant que les graveurs de l'âge du Cuivre qui arpentaient les pentes escarpées de la montagne sacrée au Bego aient voulu fixer sur la roche une allusion au lever et au coucher des Pléiades, car nous savons que les premiers peuples agriculteurs et pasteurs ont été les premiers astronomes et c'est, selon certains auteurs, de cette époque que le zodiaque, espace que le soleil semble parcourir en un an, fut divisé en douze constellations.

Les hommes de l'âge du Cuivre des Alpes méridionales qui venaient inscrire des idéogrammes sur les dalles rocheuses polies par les glaciers quaternaires de la région du Bego, dès la fin du III^e millénaire (Lumley *et al.* 1992 ; 1995 ; 2003a ; 2003 b), connaissaient déjà les sept étoiles visibles à l'œil nu de l'amas stellaire des Pléiades dont une plus petite que les six autres.

Henry de Lumley, Annie Échassoux et Odile Romain

Lumley *et al.* 1992 : LUMLEY (H. de), BÉGIN-DUCORNET (J.) collab., ÉCHASSOUX (A.) collab., GIUSTO-MAGNARDI (N.) collab., LUMLEY (M.-A. de) collab., MACHU (P.) collab., PARK (Y.-H.) collab., ROMAIN (O.) collab., SAGUEZ (S.) collab., SERRES (T.) collab., VILLAIN-RINIERI (F.) collab. – *Le Mont Bego. La Vallée des Merveilles et le Val de Fontanalba*. Paris : Imprimerie nationale éditions, 1992. 165 p. (Guides archéologiques de la France).

Lumley *et al.* 1995 : LUMLEY (H. de), BÉGIN-DUCORNET (J.) collab., ÉCHASSOUX (A.) collab., FOURNIER (A.) collab., GIUSTO-MAGNARDI (N.) collab., LAVIGNE (G.) collab., LUMLEY (M.-A. de) collab., MACHU (P.) collab., MANO (L.) collab., MESLIN (L.) collab., PARK (Y.-H.) collab., REY (M.) collab., ROMAIN (O.) collab., ROMAIN (S.) collab., SAGUEZ (S.) collab., SERRES (T.) collab., VILLAIN-RINIERI (F.) collab. – *Le Grandiose et le Sacré. Gravures rupestres protohistoriques et historiques de la région du mont Bego*. Aix-en-Provence : Édusud, 1995. 452 p. (avec 14 planches dépliantes hors texte et un livret : *Itinéraires de découverte*, précédé de quelques contes et légendes de la Haute Roya, 32 p.).

Lumley *et al.* 2003a : LUMLEY (H. de), ARCHILOQUE (A.) collab., ÉCHASSOUX (A.) collab., FOUCAUT (L.) collab., MAGNARDI (N.) collab., LE BRETON (G.) collab., MACHU (P.) collab., MANO (L.) collab., RADULESCO (N.) collab., ROMAIN (O.) collab., SERRES (T.) collab., STRANGI (J.-M.) collab., VIERS (R.) collab., VILLAIN-RINIERI (F.) collab., MACÉ (C.) collab., MAGNARDI (B.) collab., PONSARD (D.) collab. – *Gravures protohistoriques et historiques. Tende, Alpes-Maritimes. T. 5 : Secteur des Merveilles. Zone de la cime des Lacs. Zone III. Groupes I et II*. Aix-en-Provence : Édusud, 2003. 796 p.

Lumley *et al.* 2003b : LUMLEY (H. de), ARCHILOQUE (A.) collab., ÉCHASSOUX (A.) collab., FOUCAUT (L.) collab., MAGNARDI (N.) collab., LE BRETON (G.) collab., MACHU (P.) collab., MANO (L.) collab., RADULESCO (N.) collab., ROMAIN (O.) collab., SERRES (T.) collab., STRANGI (J.-M.) collab., VIERS (R.) collab., VILLAIN-RINIERI (F.) collab., MACÉ (C.) collab., MAGNARDI (B.) collab., PONSARD (D.) collab. – *Région du mont Bego. Gravures protohistoriques et historiques. Tende, Alpes-Maritimes. T. 14 : Secteur des Merveilles. Zone du Grand Capelet. Zone XII. Groupes I à VI*. Aix-en-Provence : Édusud, 2003. 750 p.

Nos prospections en 2006 ont été consacrées pour la plupart à la zone d'éboulis qui s'érigent sur le flanc est de la Cime des Lacs depuis le lac Mouton et sont surplombés par la faille-grotte située au sommet du pic rocheux qui se détache du flanc nord de la même montagne ¹. Tous les aménagements décelés jusqu'à présent suggèrent que ces deux parties de la Cime des Lacs formaient un même complexe cultuel qui devait constituer également l'accès dans le vaste sanctuaire à ciel ouvert que sont les Merveilles.

Le relevé des éboulis élaboré par Bruno Ancel (fig. 59) fait apparaître une organisation parfaitement étudiée : des installations (table sacrificielle, foyer, mégalithe gravé

et placé entièrement sur cales) ou des éléments ajoutés (objets lithiques, tels des haches, "stèles" triangulaires de tailles différentes, gravures, vasques) forment en effet un ensemble cohérent. Au sein de ce contexte cultuel chacun trouve sa raison d'être alors que leur disposition s'avère en harmonie avec la configuration des lieux et fait preuve de symétries illustrées par les quatre vasques et par des stèles.

Le foyer circulaire abrité par deux gros blocs rocheux qui bordent les éboulis du côté sud devait revêtir ici une importance particulière : en témoigne l'aménagement dont il a fait l'objet et qui suggère un rapport direct avec les feux qui accompagnaient les cérémonies du solstice d'été – les feux qui ont survécu jusqu'à nos jours sous le nom des feux de la Saint-Jean.

1. Voir *BSR PACA* 2004, 100-101 ; 2005, 98.

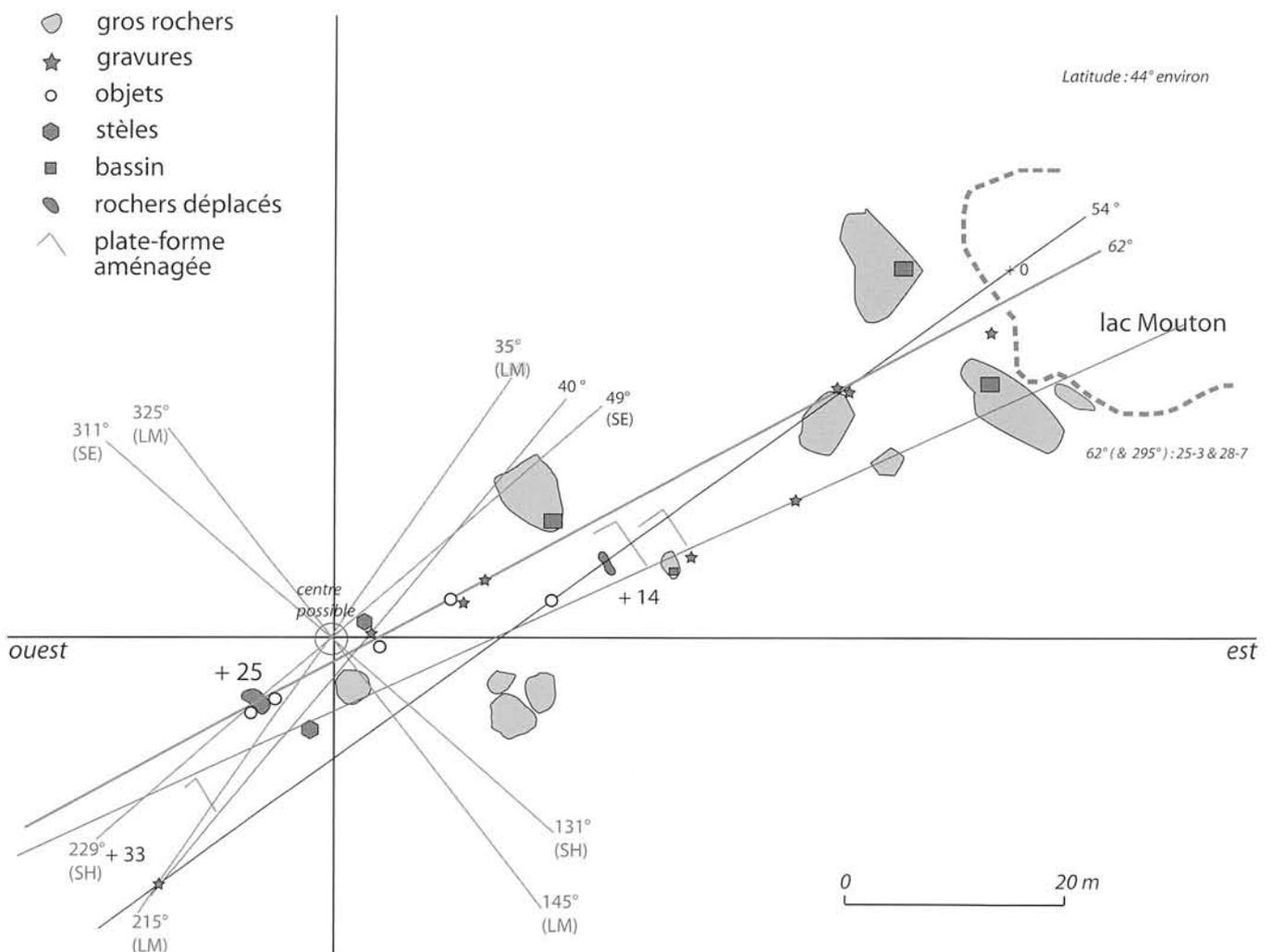


Fig. 59 – TENDE, mont Bego, Cime des Lacs. Relevé des éboulis faisant apparaître l'organisation mise en place.



Outre les ornements gravés, on découvre ici une mise à profit de surfaces oxydées pour faire ressortir des motifs sur la roche. On observe notamment l'image d'un taureau dont les cornes reproduisent un mouvement analogue à celui des gravures (fig. 60).

Paul Verdier, l'éminent spécialiste en matière d'astronomie historique, a pu préciser davantage encore la relation directe entre les installations dans ces éboulis et les phénomènes célestes en dégagant « des grandes directions astronomiques qui gèrent la sacralité ».

Émilie Masson

Fig. 60 – TENDE, mont Bego, Cime des Lacs.
Roche ornée de l'image d'un taureau.

LA TOUR-SUR-TINÉE Commune

Dans le cadre de la révision de l'inventaire archéologique, une première campagne de prospection-inventaire du territoire communal de La Tour-sur-Tinée a été entamée au cours de l'année 2006.

Réalisée sur la base du bénévolat, cette opération a été effectuée avec un personnel très limité (deux à trois prospecteurs maximum) et sans aucune aide financière. L'importance de la superficie à prospecter (plus de 3 600 ha) et les contraintes topographiques (importants dénivelés sur des sentiers souvent peu entretenus) font que la prospection n'a pu être menée à son terme en une année. Une seconde campagne devrait permettre de l'achever au cours de l'année 2007.

Cette première opération a d'ores et déjà permis de recenser vingt-cinq sites, essentiellement concentrés aux abords de l'ancienne route de Nice à Barcelonnette, qui traverse le territoire communal du sud-est au nord-ouest.

Notons qu'aucun site n'a pour l'instant livré de vestiges attribuables à la Préhistoire ou à la Protohistoire.

Période antique

Six sites ont été rattachés à l'époque antique : Village/Terrasses sud, le Chianet 1, les Routons 4, le Collet du Four 1, Cornial et le col des Fournès. Si pour deux d'entre eux (les Routons 4 et le col des Fournès) l'attribution à cette période reste hypothétique (rares fragments de *tegulae*), les quatre autres ont livré du mobilier d'époque romaine : *tegulae*, imbrices à cannelures transversales, tessons de céramique fine (sigillée sud-gauloise, claire A) et commune (pâte claire). La céramique livrée par le site du Collet du Four permet d'avancer une datation pour le II^e s. de n. è.

Aucune structure n'a pu être rattachée avec certitude à ces vestiges. Toutefois, les sites du Chianet 1 et du Collet du Four 1 présentent chacun une structure

quadrangulaire très arasée, absente des cadastres dont la nature antique ne peut être exclue. Tous ces sites sont situés non loin de l'ancienne route de Nice à Barcelonnette qui, d'après les érudits du XIX^e s. et du début XX^e s. (Blanc, Baréty...), reprendrait le tracé de la voie antique reliant Cimiez à Embrun. En l'absence de fouilles, il reste cependant difficile d'attribuer une fonction à ces différents témoignages de l'occupation antique du territoire (habitats, postes d'observation ?). Notons enfin que les tessons de céramique fine récoltés sont les premiers fossiles directs antiques fiables attestés sur la commune.

Période médiévale

Le Moyen Âge est pour l'instant très mal représenté avec seulement deux sites dont l'attribution à cette période reste d'ailleurs très incertaine : Vinente 1 et la maison de la rue de Cala Braglia. Pour le premier, G. Brétaudeau propose d'y voir, d'après le plan des structures en pierres sèches conservées, une enceinte castrale (X^e-XI^e s.) mais l'absence de mobilier et la mauvaise conservation des vestiges ne permettent aucune certitude. La maison de Cala Braglia est en revanche située dans le noyau d'origine du village de La Tour et présente les traces de nombreux remaniements. Elle a donc toutes les chances de remonter à l'époque médiévale, mais là encore rien ne permet de le prouver. Une figure anthropomorphe sculptée sur un moellon de calcaire disposé au-dessus de l'arc de décharge d'une porte reste indatable.

Période moderne

Plus de la moitié des sites recensés cette année (quatorze sites) a été attribuée à cette période. Seuls trois d'entre eux peuvent être datés avec certitude : les demeures des Routons 2 (millésime 1659) et des Adrechs 2

(présente sur la carte de Cantu et Durieu de 1764) ainsi que la chapelle Sainte-Élisabeth, datée du XVI^e ou du XVII^e s. Les autres sites (un pont, trois demeures, un ensemble de possibles fours à chaux, cinq bâtiments à vocation agropastorale et un site d'habitat) demeurent incertains mais les observations réalisées sur le bâti permettent d'avancer l'hypothèse d'une datation d'époque moderne sans trop de risques.

Période contemporaine

Trois sites de cette période ont pour l'instant été recensés : la demeure de l'Adret de la Roubine (millésime 1873), le cuvier des Adrechs (XIX^e s.) et le moulin à huile Hancy, antérieur à 1914.

La campagne menée en 2006 montre ainsi les difficultés de datation, voire d'interprétation, des sites dans une commune rurale du moyen pays niçois, où les sources écrites et les fossiles directs sont rares. Mais elle révèle de même le fort potentiel archéologique des vallées alpines du nord du département, dont certaines restent peu explorées.

La poursuite de la prospection en 2007 devra permettre, à terme, de révéler les grandes lignes de l'occupation du territoire tout en fournissant une solide base de données sur les sites de la commune.

Romuald Mercurin

TOURRETTE-LEVENS Grotte du Merle

Paléolithique

La grotte du Merle est une petite cavité (2 m de profondeur, 7 m de largeur et 2,5 m de hauteur) située sur la rive droite du Riou, petit affluent du Paillon, et qui surplombe d'environ 50 m la route menant de Tourrette-Levens à Saint-André de la Roche.

Deux opérations ponctuelles de sondage ont été menées en 2004 puis en 2006 afin de tenter d'évaluer le potentiel archéologique du remplissage épargné par les fouilles intensives menées dans le site, entre 1930 et 1940, par deux amateurs locaux, Bernard Bottet et Henri Stecchi¹.

Au sein du remplissage, qui a une épaisseur totale supérieure à 3 m, trois niveaux distincts ont pu être reconnus à l'occasion de ces deux opérations :

- un niveau supérieur, fortement induré et d'une épaisseur de 30 à 40 cm, contenant de la faune (*Ursus spelaeus*, *Ursus* sp. et *Stephanorinus hemitoechus*) et quelques industries lithiques attribuées au Gravettien (ou à l'Épigravettien) ;
- un niveau médian peu épais, susceptible de dater de l'Aurignacien, ayant livré deux restes humains d'*Homo sapiens* (une diaphyse d'humérus et un fragment de clavicule, fig. 61), des éléments de faune (*Cervus elaphus*, *Capra ibex*, *Capreolus capreolus* et *Canis lupus*) et de rares pièces lithiques (deux éclats au total) ;
- un niveau inférieur au sein duquel des éléments anatomiques d'*Ursus spelaeus* ont été identifiés et dont l'origine anthropique n'est pas attestée.

En conclusion, malgré les fouilles menées dans les années 1930, la grotte du Merle conserve un potentiel préhistorique non négligeable, susceptible de livrer des informations précieuses sur les contextes chronostratigraphique et paléoenvironnemental des hommes du Paléolithique supérieur qui se sont succédé dans ce site.

Emmanuel Desclaux et Patricia Valensi

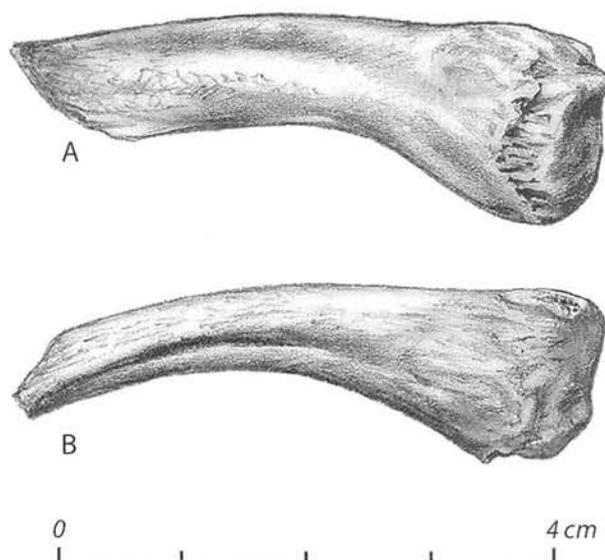


Fig. 61 – TOURRETTE-LEVENS, grotte du Merle. Fragment médial de clavicule d'*Homo sapiens*. A, face antérieure ; B, face latérale.

1. Voir BSR PACA 2004, 103.

VALLAURIS Les Encourdoules

Dans le cadre de la réhabilitation du site des Encourdoules à Vallauris, une série d'opérations sera nécessaire pour mener à bien la réalisation de ce projet. Une réunion en septembre 2006 a établi le calendrier des opérations successives.

La zone 12 est l'objet des premiers travaux (fig. 62). La commune de Vallauris a fait effectuer l'élagage des arbres implantés sur le site afin de permettre la réalisation d'un relevé au scanner 3D. Le site répondant à

l'astreinte des zones vertes boisées, aucun arbre n'a été abattu dans les zones archéologiques ; seules les branches les plus gênantes ont été coupées.

Après nettoyage du site, le relevé au scanner 3D et les prises de vue sur perche ont été réalisés entre novembre et décembre par la société ATM3D en fonction des conditions météorologiques.

Suzanne Roscian

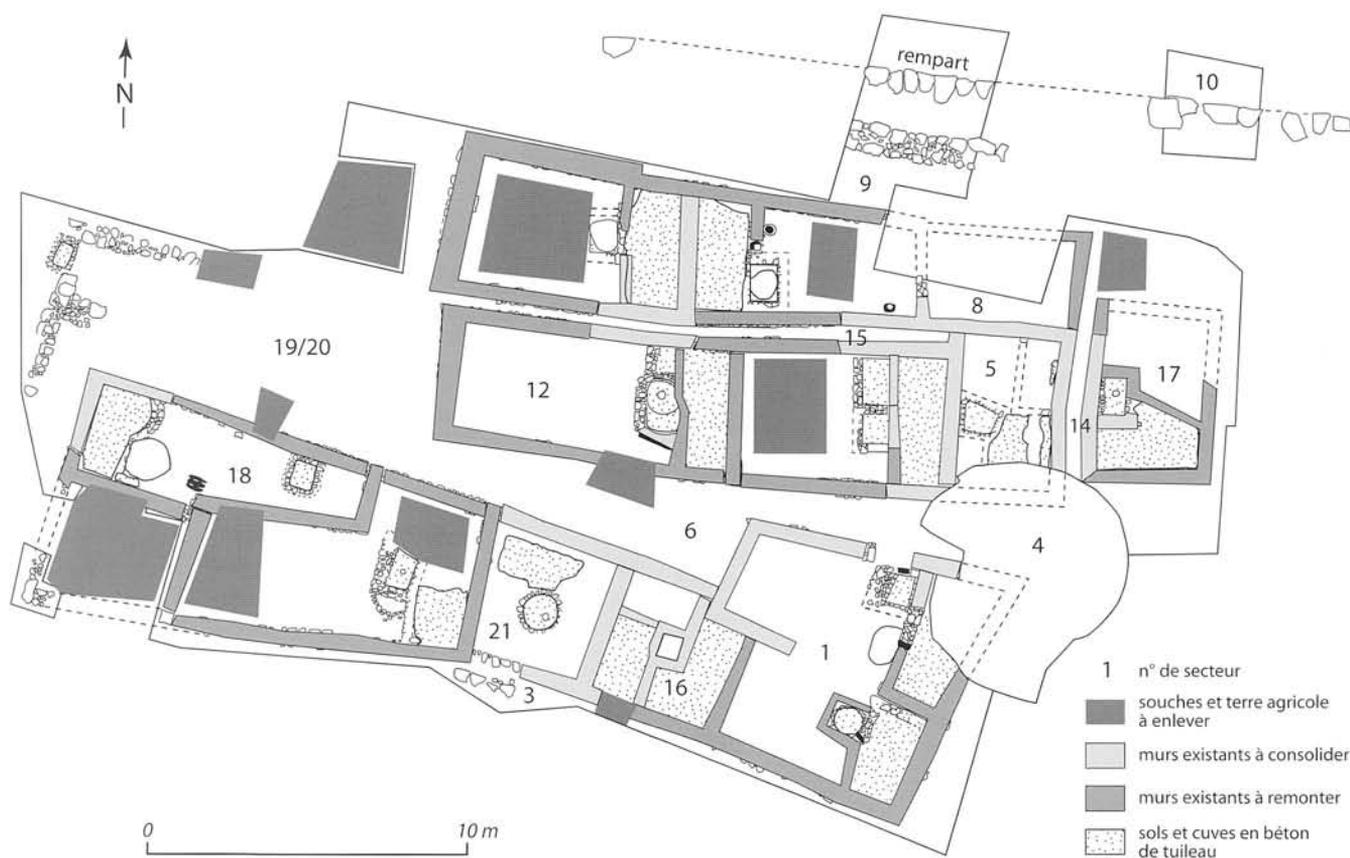


Fig. 62 – VALLAURIS, les Encourdoules. Plan général de la zone 12.

Les trois tranchées réalisées dans le cadre du diagnostic archéologique de la place Godeau, localisée à l'est de l'ancienne cathédrale et correspondant au cimetière paroissial, ont été ponctuellement poussées jusqu'au terrain naturel constitué de roche molassique recouverte de limon argileux ou de loess. Comprise entre 319,80 m NGF au sud et 319,55 m NGF au nord-est, la surface présente une légère dépression à 319,40 m NGF.

Ce niveau a été aménagé par un petit fossé, orienté à 42° ouest, comblé de moellons et ayant certainement une fonction de drain. Il présente à sa surface un paléosol sur lequel quelques tessons et fragments de tuiles antiques ont été recueillis. Cette phase attribuable à l'Antiquité n'a été que très ponctuellement observée dans l'emprise des sondages profonds et reste difficilement interprétable : secteur extérieur – éventuellement mis en culture –, espace non bâti à l'intérieur de la cité antique, ou niveau sous-jacent à des structures éradiquées par les sépultures médiévales ?

L'horizon antique est surmonté par trois niveaux de sable gris fortement chargés d'ossements humains éparés, déposés sur une épaisseur comprise entre 80 cm au sud, 65 cm à l'est et 50 cm à l'ouest et au nord-ouest. Quelques tombes en pleine terre ont été mises au jour dans la tranchée T3, excavées dans le substrat, alors que, dans les niveaux supérieurs et les deux autres tranchées, seules quelques parties de squelettes en connexion anatomique ont pu être observées sans que les bords de fosse puissent être mis en évidence du fait de

la nature du terrain et de la grande quantité d'ossements inclus dans les comblements. Les sépultures observées présentent soit une orientation nord-sud soit une orientation est-ouest. Deux parois de tombes maçonnées ont été dégagées au pied du chevet de la cathédrale. La plus ancienne est constituée d'une maçonnerie de petits moellons ; la plus récente, située pratiquement à l'aplomb de la précédente, est réalisée avec trois dalles de calcaire posées sur chant.

Le niveau de cimetière le plus récent, correspondant à la fin du XVIII^e s., apparaît directement sous le sol actuel dont l'épaisseur varie de 30 à 50 cm, indiquant que le niveau de la place a été abaissé après le transfert du cimetière. Aucune des anomalies détectées par la prospection par radar n'a pu être identifiée dans l'emprise des sondages. Le mobilier recueilli dans les niveaux du cimetière correspond à la fin du Moyen Âge et à la période moderne.

Du fait de l'exiguïté de l'espace funéraire à l'extérieur de l'église, de nombreuses inhumations ont été pratiquées dans ce secteur. Aucune sépulture du Moyen Âge n'a pu être observée, les enterrements successifs ont certainement détruit les tombes antérieures.

Le cimetière, clos de murailles, regroupait de nombreuses tombes de paroissiens de différentes conditions sociales, dont certaines étaient des caveaux familiaux. Le lieu était trop exigu dès la fin du XVII^e s. : au milieu du siècle suivant il fut transféré hors de la ville.

Frédéric Raynaud

Prospection-Inventaire dans le département

Diachronique

Voie romaine la Siagne - le Loup Andon/Caussols/Cipières/Saint-Cézaire/ Saint-Vallier-de-Thiey

Les prospections ont porté sur la partie amont de cette voie reconnue en 2005, rajoutant une vingtaine de kilomètres au tracé¹.

À la sortie nord de Saint-Cézaire, la voie traverse le plateau de Saint-Cézaire/Saint-Vallier. Elle se dirige d'abord vers le nord pendant 3 km avec un tracé assez rectiligne, puis tourne vers le nord-est pour franchir le col de la Lègue (en français : col de la Pierre). Ce toponyme a peut-être conservé le souvenir d'une borne milliaire disparue. Le tracé continue dans la même direction avec la même physionomie jusqu'à Saint-Vallier. Entre les deux villages, cet itinéraire reste en grande partie utilisé par la voirie moderne.

À partir de Saint-Vallier la voie, abandonnée par la route actuelle, monte en pente douce vers le col du Ferrier. Elle suit d'abord la rive gauche du vallon de la Combe, aménagée en corniche (fig. 63). Un dépôt de bronzier a été découvert en 1875 le long de cette portion. Ce dépôt (dépôt de la Coumbo : Gassin 1986, 50) contenait trois clous de type romain mêlés à des éléments plus anciens.

Le tracé passe ensuite en rive droite, empruntant actuellement deux ponts parallèles : à l'ouest un pont en pierres brutes montées à la chaux (médiéval ?), à l'est un pont bien appareillé édifié en 1847. La montée continue vers le col, seulement coupée par deux virages. Puis la voie file vers le nord, en corniche, en suivant à mi-pente la rive gauche du vallon de Nans. Cette portion, longue de 6 km est pratiquement plane. Une montée en pente douce permet de franchir le col de la Sine. Une nouvelle portion rectiligne débouche au sommet de la rive droite du Loup, terminus actuel des prospections.

1. Voir *BSR PACA* 2005, 228-229.



Fig. 63 – Voie romaine la Siagne-le Loup. Portion de voie romaine aménagée en corniche le long du vallon de la Combe (cliché S. Fulconis).

En aval de Saint-Vallier la voie a conservé une certaine importance jusqu'au XII^e s. La position stratégique formée par le croisement de la voie antique avec l'importante route médiévale Grasse/Castellane a sans doute été déterminante pour l'implantation du château de Saint-Vallier dans cette partie du plateau. Cette fortification a été construite vers 1176-1178 par l'évêque d'Antibes, alors en guerre contre les sires de Grasse (Poteur 2001, 8). En amont de Saint-Vallier la voie a perdu son importance au XII^e s. Les établissements médiévaux sont alors édifiés le long d'un itinéraire beaucoup plus accidenté situé 600 m à l'ouest (la Touré à Saint-Vallier et Baoussa Claoussa à Andon).

Caussols

Abri du vallon de Nans

Épipaléolithique ?

Un petit abri est situé en rive gauche du vallon de Nans, à 1040 m d'altitude. Il s'ouvre vers le sud-ouest, 30 m au-dessus du vallon. La surface abritée est de 15 m² pour une hauteur de 1,80 m.

Douze éléments lithiques (silex) dont un éclat en coup de burin et un grattoir en bout de petite lame ont été ramassés en surface d'un remplissage terreux. Quelques éclats de silex portent un encroûtement noir. Le grattoir évoque l'Épipaléolithique ou une phase finale du Paléolithique supérieur.

Roquefort-les-Pins

Puits de l'aire de Boule

XVIII^e s.

La visite de ce puits a été effectuée à la demande du propriétaire du terrain avant un comblement partiel de l'ouvrage. Il s'agit d'un puits artificiel creusé 30 m à l'ouest d'une grosse bastide rénovée datable du XVIII^e s. Il a été creusé dans une couche de poudingues au contact de sables éocènes-calcaires berrassiens-portlandiens. Le creusement a peut-être exploité en partie une faille naturelle.

Le puits est profond de 8 m pour un diamètre de 3,50 m environ. Le sommet, non couvert, est ceinturé par un mur maçonné à la chaux sur une profondeur de 1 m (fig. 64).



Fig. 64 – Roquefort-les-Pins, puits de l'aire de Boule. Partie supérieure du puits : seul le sommet est maçonné (cliché S. Fulconis).

Des marques de pic ainsi qu'une trace de barre à mine sont visibles à 1,80 m du fond. Le puits est actuellement sec mais, d'après le propriétaire, il contenait de l'eau jusqu'au milieu du XX^e s., avant la construction de nombreuses villas dans le quartier. Cet ouvrage paraît contemporain de la bastide voisine. Il semble avoir été creusé au XVIII^e s.

La Roquette-sur-Siagne

L'Hôpital

Romain

Le lieu-dit L'Hôpital est situé en plaine, en rive gauche de la Siagne, 8 m au-dessus de la rivière. Il se trouve en limite des communes de Pegomas et La Roquette. 500 m au sud, une ancienne chapelle médiévale est incluse dans une habitation moderne (Saint-Georges-le-Vieux). Cette plaine est essentiellement occupée par des cultures, sur un sédiment alluvial (nombreux galets roulés).

Des fragments de *tegulae* et de céramique commune très roulés y ont été observés dans un champ labouré proche de la Siagne. Ils indiquent la présence d'un établissement antique probablement remanié par les crues.

Stéphane Fulconis

Gassin 1986 : GASSIN (B.) – *Atlas préhistorique du midi méditerranéen : feuille de Cannes*. Paris : éd. du CNRS, 1986. 246 p.

Poteur 2001 : POTEUR (J.-C.) – *Châteaux forts de l'an 1000 en Provence orientale. Châteaux forts d'Europe*, 18, 2001.